

LES CAHIER

43

DE
L'ANIMATION

Nouveaux
enjeux associatifs
Jean-Pierre Augustin

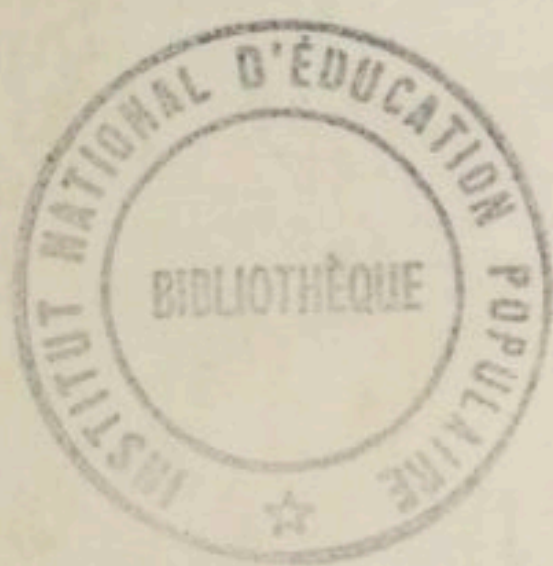
L'innovation culturelle
Jean-Pierre Djian

Mouvement alternatif
Dominique Gros

Jeunesse africaine
Jean-Marie Mignon

L'éducation populaire en Grèce
Nikos Précas

Jeunesse et action culturelle
Jean Hurstel



INEP

**LES CAHIERS
DE L'ANIMATION**
une publication de l'I.N.E.P.

Directeur de la publication : H. Hutin

Rédactrice en chef : G. Poujol

Rédacteur en chef adjoint : B. Jung

Secrétaire de rédaction : A. Dozol

Comité de rédaction

P. Belleville, P. Besnard, M. Boulanger,
A. Boulogne, M. Boutreux, J.F. Chosson,
J. Eloy, O. Gagnier, P. Gallaud, G. Gentil,
C. Guérin, G. Guillaume, C. Huet, J. Ion,
L. Kellermann, S. Lebouc, B. Leconte,
F. de Manoel, J.P. Martin, I. Mazel,
B. Miège, J.-M. Mignon, A. Oberti,
N. Précas, B. Sachs, G. Saez, C. Sageot,
M. Simonot, R. Sue

Rédaction-administration

Service des Publications
Institut National d'Education Populaire
78160 MARLY-LE-ROI
(3) 958.49.98

abonnement 1 an (5 num.) 175 F
étranger 220 F

Vente au numéro :

Librairie le Divan
37 rue Bonaparte – 75006 Paris
Librairie des Presses Universitaires de France
49 boulevard Saint-Michel (1^{er} étage)
75005 Paris

Maquette de la couverture

Alain Leterrier

Imprimerie Copédith
7, rue des Ardennes – 75019 Paris



Sommaire

- 1 • Urbanisation et nouveaux enjeux associatifs : agglomération bordelaise, 1950-1983, Jean-Pierre Augustin.
- 25 • Politique d'innovation culturelle et vie associative : le Fonds d'Intervention Culturelle, Jean-Michel Djian.
- 43 • Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle : un défi aux professionnels ?, Dominique Gros.
- 55 • Jeunesse africaine, crainte et convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone, Jean-Marie Mignon.
- 69 • L'éducation populaire en Grèce, Nikos Précas.
- 85 • Parole à...
- 87 • Jeunesse et action culturelle, Jean Hurstel.

Chroniques

- 95 Jeunesse en Afrique — Les Boutiques de Sciences — Les nouvelles orientations du F.I.C. — 2^e semaine de la création Vidéo à Grenoble — Les mouvements familiaux populaires et ruraux.

Au fil des lectures

- 109 Ouvrages à lire - Lu dans la presse.

Le kiosque à un livre

- 129 Les stratégies de la culture, Evelyne Ritaine.

- 141 Index des articles.



Sommaire

- 1. * L'histoire et l'évolution des associations : agglomération
parlante 1950-1985, Jean-François Augustin.
- 2. * Politique d'innovation culturelle : le rôle
de l'association culturelle, Jean-Michel Djean.
- 3. * Mémoires, itinéraire et itinéraire pour l'association : au
delà des professionnels, Dominique Gosselin.
- 4. * Les enjeux sociaux, culturels et éducatifs : les initiatives de
jeunes en Alsace, Jean-Michel Djean.
- 5. * L'éducation populaire en Alsace, Jean-François Augustin.
- 6. * Jeunes et action culturelle, Jean-François Augustin.

92. * Les associations de jeunesse en Alsace — Les associations de jeunesse — Les nouvelles initiatives
101. * L'éducation populaire en Alsace — L'éducation populaire en Alsace — Les nouvelles initiatives

Association de la jeunesse

100. * Les associations de jeunesse en Alsace — Les nouvelles initiatives

Association de la jeunesse

101. * Les associations de jeunesse en Alsace — Les nouvelles initiatives

111. * Les associations de jeunesse en Alsace — Les nouvelles initiatives

LES COMMISSIONS D'EDUCATION POPULAIRE

Urbanisation et nouveaux enjeux associatifs

Agglomération bordelaise 1950-1983

Jean-Pierre Augustin

L'association, modèle 1901, sans but lucratif a, dès sa naissance, posé la question des enjeux associatifs. Elle est née de la double visée républicaine qui consistait à proposer d'une part un cadre pour l'organisation de la vie collective et d'autre part, un contrôle sur cette organisation. On sait les luttes qui vont amener les républicains à refuser ou à différer « l'agrément » aux associations confessionnelles ou socialistes jusqu'aux années trente. Puis la place des réseaux socialistes et confessionnels vis-à-vis de l'Etat va évoluer (en particulier après 1936 et après le Gouvernement de Vichy) les enjeux se déplacent et vont se transformer avec l'urbanisation de la France à partir des années soixante. De nouvelles vagues associatives de grande ampleur apparaissent sous l'influence de multiples facteurs (1) et en particulier des politiques et des réglementations nationales liées aux nouveaux cadres de vie urbains. On parle de « boom associatif » : alors que 1 000 associations sont déclarées en France en 1920, 5 000 le sont en 1950, 12 000 en 1965, 18 722 en 1970, 23 753 en 1975, 32 700 en 1977, et 40 000 en 1983 (2). Le nombre de 300 000 associations en France avancé par le rapport Delmon (3) est sans doute en-dessous de la réalité puisqu'il exclut de nombreux secteurs de la vie collective (politique, syndical, coopératif, mutualiste, confessionnel...).

De fait, le paysage associatif s'est sensiblement modifié avec l'apparition de nouveaux thèmes comme ceux liés à l'environnement, au cadre de vie, à l'habitat, mais aussi aux associations de consommateurs, aux loisirs, au troisième âge. Comment analyser cette poussée associative ?

Cet article, résultat de travaux en cours (*) part de l'hypothèse que les mutations de la vie associative locale, sont à la fois indissociables des modifications du champ urbain, de l'interventionnisme de l'Etat et d'une crise de la société civile locale.

Dans ce contexte, de nouveaux types associatifs sont apparus. Il s'agit d'abord de multiples associations gestionnaires ou para-publiques qui ont pour mission de favoriser l'insertion des nouveaux habitants en leur proposant une participation active dans des groupes ou des activités (4); il s'agit ensuite d'associations de revendication organisées par les habitants eux-mêmes pour défendre leurs intérêts, lutter contre des adversaires et se présenter parfois comme un véritable mouvement social (5). Ces vagues associatives sont dépendantes à la fois du contexte politique global et des conditions locales, elles définissent de nouveaux enjeux associatifs. Nous avons choisi pour classer ces associations une typologie opérationnelle en milieu urbain, cette typologie simplifiée (6) permet de regrouper les associations suivant leurs caractères expressif, gestionnaire ou revendicatif.

Les associations d'expression et de participation regroupent des personnes ayant des centres d'intérêts communs dans le domaine des loisirs, de la culture et des sports. Ces associations sont l'expression de sociabilités bien établies que l'on cherche à maintenir, elles reposent davantage sur le bénévolat et la participation effective de leurs membres que sur le professionnalisme d'animateurs.

Les associations gestionnaires ou para-publiques s'occupent de la culture, des loisirs, de l'éducation populaire, de la formation, elles correspondent à ce qu'il est convenu d'appeler le secteur socio-culturel (Maison pour tous, Centre d'animation, Club de jeunes, Centre social, associations de prévention, troisième âge, etc...). Constituant un véritable service para-public, elles sont orientées vers des services à rendre. On distingue des associations administratives créées de toute pièce et contrôlées par une instance administrative et des associations mixtes créées conjointement par des initiatives privées et publiques. Certaines associations qui ont en charge la gestion d'équipements sont à la limite de la définition des associations proposée par A. Meister (7). Nous les avons prises en compte dans la mesure où leur nombre et le rôle qu'elles jouent, en particulier dans les nouveaux espaces urbains ne sont pas négligeables.

Les associations de revendication sont orientées vers l'action (défensive ou offensive), face à des « adversaires » très divers : Etat et institutions paratatiques, communes, sociétés commerciales ou industrielles, etc... Certaines ont des revendications sectorielles et sont créées sur des problèmes précis liés au logement, à la consommation ou à l'éducation. Elles mènent en fait, quelles que soient leurs initiales, une action régulatrice en tentant une meilleure adaptation aux conditions de vie. D'autres ont des revendications globales de « refus de système », elles affirment leur opposition au système

* Ce travail s'inscrit dans une recherche plus large portant sur le thème « Pratique collective, vie associative et transformation de l'espace urbain » dirigée par Jean DUMAS dans le cadre du Centre d'Etude et de Recherche sur le Vie Locale (Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux) en relations avec la Mission de la Recherche urbaine.

capitaliste en se situant sur le terrain « hors-production » du cadre de vie (famille, quartier, commune). Parmi elles, citons la Confédération syndicale du Cadre de Vie (CSCV), la Confédération nationale des associations familiales laïques (CNAFAL), la Confédération syndicale des familles (CSF), le mouvement « Vie Nouvelle », l'Union des femmes françaises (UFF) ou les associations écologistes.

L'analyse présentée ici est basée sur des travaux concernant l'agglomération bordelaise mais les tendances étudiées sont souvent proches de celles observées dans les villes moyennes et les grandes villes françaises. Il est donc possible de généraliser, avec un minimum de réserve, ces nouveaux enjeux associatifs liés à l'urbanisation.

Nouveaux cadres urbains et nouveaux acteurs associatifs

La France, comme les autres pays industriels, a été soumise depuis plus d'un siècle à des vagues d'urbanisation dont la plus forte et la plus décisive est sans conteste celle qui a transformé le paysage urbain depuis 1950. Le rythme de l'urbanisation s'est en effet emballé à partir de 1950 : l'accroissement annuel moyen de la population urbaine était d'environ 100 000 habitants par an dans le premier quart du XXe siècle, il passe de 400 000 entre 1946 et 1954 à 540 000 de 1954 à 1962 et à près de 700 000 de 1962 à 1968, il reste très soutenu jusqu'en 1982 ; on a construit en France près de 8 millions de logements entre 1948 et 1975. Durant cette période, les villes concentrent et monopolisent les facteurs de la croissance démographique et économique. Il y a donc un changement de rythme qui se double d'un changement d'échelle dans la mesure où les villes de plus de 50 000 habitants passent de 49 en 1954 à 115 en 1975. Ce sont les agglomérations de plus de 200 000 habitants (*) qui bénéficient surtout de ces nouveaux apports puisque la population qui y réside compte 11 534 000 habitants en 1954 et 25 955 000 habitants en 1975. Il faut alors souligner pour comprendre les nouveaux types associatifs, ce processus sans précédent d'accélération et d'accumulation de l'urbanisation vis-à-vis duquel l'Etat va jouer un rôle de plus en plus important en modifiant les équilibres traditionnels établis par la société civile.

Les nouveaux cadres urbains

La communauté urbaine de Bordeaux, comme les autres agglomérations

* Il s'agit d'après l'INSEE des agglomérations multi-communales groupant 200 000 habitants au moins pour 1954 et des ZPIU (zones de peuplement industriel et urbain) définies pour 1975.

françaises a connu de profondes transformations, sa population a augmenté de près de 120 000 habitants de 1954 à 1982. Pour importante qu'elle soit, cette augmentation apparaît cependant secondaire par rapport à la nouvelle structuration spatiale de l'agglomération car elle ne tient pas compte de la forte mobilité intra-urbaine qui s'est effectuée durant ces années. Les transferts en particulier de population du centre ville vers la périphérie ont été considérables. Ce sont surtout les 8 communes (*) limitrophes de Bordeaux qui ont profité de ces transferts puisqu'elles ont gagné 107 000 habitants alors que la ville de Bordeaux en a perdu 61 000 de 1954 à 1975. Pour la première fois, en 1975, leur population dépasse celle de Bordeaux. Le phénomène ne se réduit pas à une simple émigration, puisque dans le même temps on a construit plusieurs milliers de logements à Bordeaux, en particulier dans les cités et résidences nouvelles. Il y a donc une redistribution interne importante qui correspond à de nouvelles structurations spatiales.

Les premiers aménagements du cadre résidentiel bordelais sont le résultat de la crise du logement qui apparaît après la guerre : il fallait construire vite et massivement (8). Deux période se sont succédées ; dans un premier temps ce sont des opérations ayant un caractère d'urgence qui ont été programmées, puis l'intervention de l'Etat et l'accélération du processus ont amené la constitution de grandes opérations d'urbanisme.

C'est d'abord par l'intermédiaire de l'office d'HLM que la municipalité bordelaise entreprit la construction des cités HLM. Il s'agissait en premier lieu de reloger les familles nombreuses. A l'Ouest de la ville, la Cité Carriet est une véritable cité d'urgence. Puis apparaissent, au Nord de la ville, les cités Claveau et Labarde (326 logements), Lumineuse (360 logements), et au Sud, la Cité Carle Vernet (225 logements). Les cités Bourguereau, Albert Thomas et Léo Saignat, de dimensions plus réduites, sont mieux intégrées à la ville centre ; elles seront souvent « réservées » à des familles de fonctionnaires et s'y installer est considéré comme un privilège. Les cités de la Benauge (612 logements doublés par une nouvelle cité) et du Grand Parc (3 700 logements) sont plus importantes et correspondent à la notion de grand ensemble. D'autres initiatives liées à un réseau associatif de type familial ont amené la construction de petits ensembles de logements type « bati-coop » ou « Castor » à Bordeaux, dans les quartiers Dupaty et Carle Vernet, à Cenon, à Pessac. Les habitants participent au projet de construction et développent une vie associative de coopération qui se continue encore de nos jours. Ce modèle peut être considéré comme un modèle pionnier et a opéré jusque vers 1965, il s'oppose aux grandes opérations d'urbanisme qui vont alors débiter. Celles-ci vont progressivement s'organiser à partir de trois schémas s'orientant vers la rive droite, la zone Nord et les zones Ouest et Sud-Ouest (9).

L'urbanisation de la rive droite est basée sur la construction de trois zones à urbaniser en priorité (ZUP) réparties en continuité sur les communes de Cenon, Floirac et Lormont. L'ensemble devait offrir 15 à 20 000 logements.

* Ces communes correspondent à la définition de l'agglomération bordelaise de l'INSEE de 1954.

Certains voyaient dans cette zone le cadre d'une ville nouvelle de 60 à 80000 habitants et proposaient de réaliser la rénovation urbaine des quais de la rive droite qui seraient dotés d'équipements tertiaires. Les premières étapes de la construction ont été définies par arrêté ministériel du 30 juillet 1960.

L'urbanisation de la zone Nord de Bordeaux était possible grâce à l'existence de vastes espaces marécageux. La ville de Bordeaux y fit un grand projet d'aménagement et d'urbanisation. Un lac fut créé par dragage entre 1962 et 1966. La présence de la nature devait être obtenue par les espaces verts séparant les unités d'habitation appelées « clairières urbaines ». Au nord, une plaine de sports de 225 ha dans un environnement boisé et le hall des expositions de la foire de Bordeaux, situé en bordure du lac, complètent le projet.

Enfin, l'urbanisation des zones Ouest et Nord-Ouest a dû tenir compte du développement « naturel » de l'agglomération vers l'Ouest et le Sud-Ouest. L'aménagement de zones d'habitation, la définition de zones industrielles à Pessac, Mérignac, et la construction de voies de circulation rapides (pénétrantes et rocades) complétaient le programme. Cette dernière orientation a été favorisée par le schéma de l'OREAM qui a privilégié le développement du quadrant Nord-Ouest en fonction de l'aménagement du Verdon.

Ces trois orientations n'ont pas toujours connu le développement prévu. Le programme ambitieux du quartier du lac a été retardé, particulièrement au niveau des clairières urbanisées. La clairière des Aubiers qui n'était pas prévue au plan initial a été construite dans un site mal exposé à proximité de la gare de triage Guynemer. Elle a reçu ses premiers occupants en 1971 alors que les équipements collectifs et les questions liées au plan d'urbanisme d'origine n'étaient pas résolus. La clairière de Lauzun dont la construction a été lancée en 1970 fut un échec et les 323 premiers logements n'ont pu être utilisés qu'en passant de l'accession à la propriété à la location. Dans les deux cas une vie associative nouvelle s'est manifestée, elle a pris des aspects contestataires comme dans le cas de l'association de défense des locataires des Aubiers.

La réalisation des zones à urbaniser de la rive droite est pratiquement terminée même si le nombre de logements construits a été légèrement infléchi par rapport au projet initial. De même, l'urbanisation des zones Ouest et Nord-Ouest a profondément transformé le paysage urbain. Là aussi, de nouvelles associations sont apparues avec des tentatives de coordination par le biais d'offices socio-culturels comme à Mérignac ou à Cenon.

Par ailleurs, d'importants travaux étaient entrepris dans le centre-ville. Le projet de rénovation du quartier Mériadeck a amené l'extension du centre-ville par la démolition de 372 immeubles et la libération de 2 575 logements, les 26 hectares à restructurer devaient permettre d'édifier le nouveau quartier de l'Hôtel de Ville où la fonction administrative voisine avec la fonction directionnelle.

Si la rénovation de Mériadeck a entraîné peu de résistances se manifestant par le biais de la vie associative, le projet de restauration du secteur sauvegardé de Bordeaux amène de nombreuses réserves et voit se développer l'action d'associations qui agissent surtout dans le quartier Saint-Pierre (10).

Il en a été de même lors de la construction de la rocade sur la commune de Pessac, où plusieurs associations se sont créées et mobilisées pour la défense de l'environnement et la lutte contre les nuisances et le bruit.

Le décor a profondément changé entre les opérations de constructions des années 50 et la logique technocratique des grands projets d'urbanisme des années 60. Le rôle des associations traditionnelles qui œuvraient autour de l'école, de la paroisse ou de la famille et leur relations avec le pouvoir municipal et les services administratifs se sont transformés. De nouvelles associations soit gestionnaires ou para-publiques soit contestataires sont apparues. Mais les changements dans les formes d'urbanisation ne sont pas suffisants pour comprendre cette évolution car corrélativement, de profondes modifications sont aussi intervenues dans la composition sociale.

Les nouveaux acteurs associatifs

Les tendances les plus fortes de l'évolution de la composition sociale de l'agglomération bordelaise vont dans le sens d'un renforcement des couches moyennes salariées (cadres, techniciens, professions intellectuelles) et des professions libérales alors que la proportion des commerçants et artisans et des ouvriers diminue. Cette évolution correspond aux tendances du pays en particulier des populations urbaines (11) telles qu'elles apparaissent lors des recensements.

Jacques Ion soutient que si ces couches moyennes salariées se mobilisent dans des actions pour le cadre de vie, c'est parce que ce secteur constitue un des seuls lieux où elles peuvent s'investir spécifiquement « soit que leur situation de travail ne favorise guère à leurs yeux une activité militante significative (cadres des administrations publiques par exemple); soit que leur position ambiguë dans les rapports sociaux hiérarchiques dans l'entreprise (contremaîtres par exemple) les détourne du terrain de la production » (12).

L'enquête du CREDOC (13) montre également que le taux de participation à une association ou à un groupe est proportionnel aux revenus; alors que le taux est assez faible chez les employés de service (26 %) et les ouvriers (31 %), il est particulièrement élevé avec les professions libérales (71 %) et les cadres supérieurs (78 %).

Les associations de défense du cadre de vie souhaitent l'élargissement et le partage du pouvoir détenu par les élus. Elles sont dominées par des membres appartenant aux classes moyennes qui possèdent un certain niveau de connaissance, maîtrisent le langage et le raisonnement technique, et dont le niveau de vie, le style de vie et les pratiques professionnelles laissent suffisamment de disponibilité pour s'intéresser aux affaires de la cité et s'engager dans l'action. Certes, les frontières de délimitations de ces couches moyennes sont imprécises, mais comme le souligne A. Antunes, elles manifestent une idéologie et une pratique sociale qui valorisent les rapports urbains, les rapports de domination et qui s'inscrit dans l'espace urbain. Cette « classe sociologique » se caractérise par la capacité potentielle ou actualisée de ses membres de se placer sur le plan politique et d'y agir en se détachant du plan

économique. D'où une action qui vise à la transformation des rapports sociaux de domination sans exiger une mutation concomitante des « rapports de production » (14).

Ces associations se situent surtout dans les nouveaux espaces urbains, qui n'ont pas la plurifonctionnalité des quartiers traditionnels. La fonction associative y prend un sens et des formes nouvelles qu'il est alors possible de préciser.

Dans sa structure et dans sa forme l'agglomération s'est considérablement transformée depuis 1954 ; nous retiendrons deux facteurs qui semblent jouer un rôle important par rapport à la vie associative. Le premier correspond au constat que l'Etat et ses relais administratifs locaux prennent de plus en plus en charge les conditions socialisées de la reproduction de la force de travail. Cela apparaît dans les plans et les grandes opérations d'urbanisme qui modifient l'agglomération et dans la multiplication du nombre des appareils de scolarisation et de socialisation et des associations gestionnaires et para-publiques. Le second correspond à l'émergence de couches sociales se mobilisant dans les nouvelles formes de la vie associative qui s'intéresse en particulier au cadre de vie. Il s'agit de couches moyennes, résultant de l'augmentation du nombre des cadres moyens et supérieurs, dans les secteurs de l'enseignement, des services de la santé, et de l'administration qui vont plus spécifiquement s'investir dans les nouveaux réseaux associatifs. Mais ce développement nouveau de la vie associative est aussi le résultat de profondes transformations culturelles et d'une crise de la société civile locale qui laissent la place à de nouveaux types associatifs.

La société civile locale et le changement associatif

Les transformations des espaces urbains sont corrélatives d'une transformation culturelle qui apparaît dans les années 60 et prend, selon l'expression de E. Morin, un « aspect éruptif » à partir de 1965 (15). Pour cet auteur, l'esprit du temps 1950-1960 était la culture de masse qui jouait dans le sens de l'intégration. Cette culture avait un caractère « homogénéisant, unifié, intégré et euphorisant », et progressivement vers 1965-1970, la culture et donc la société va devenir plus problématique, divisée, corrosive et revendicative. Diverses recherches (16) montrent que l'année 1965 peut être prise comme année charnière et marque la première rupture dans le grand élan économique et démographique de l'après-guerre. A cette rupture, d'autres succèderont qui vont se manifester bruyamment sur la place publique. Ces analyses permettent de souligner l'importance des transformations culturelles qui, s'appuyant sur les transformations sociales et urbaines, vont entraîner la crise de la société civile et des changements associatifs face à l'interventionnisme croissant de l'Etat et de la technocratie.

La crise de la société civile locale

La société civile locale était traditionnellement structurée à partir de courants idéologiques correspondant au catholicisme social, au courant laïque et au mouvement socialiste.

— **Le courant du catholicisme social.** Il s'est développé sous la forme associative dès le début du siècle; il était une réponse défensive aux institutions républicaines qui s'approprièrent les secteurs scolaires, sportifs et sociaux. Il correspondait globalement à un projet d'alliance entre le peuple et différentes fractions de la bourgeoisie, qui prenait la forme d'œuvres et de patronages. Il a suivi l'évolution idéologico-politique de la société française, mais a aussi été marqué par le contexte local. Ainsi, en 1935, après la mort du Cardinal Andrieux, le nouvel archevêque Mgr Feltin va développer à Bordeaux, comme A. Lienard à Lille, des actions dans les secteurs sociaux et dans la vie associative. On parle alors d'un «nouvel esprit de l'action catholique» (17) qui correspond à la substitution à l'attitude défensive et conservatrice de l'Eglise, d'une attitude plus dynamique dirigée vers l'apostolat et se basant sur les mouvements d'actions spécialisés :

«...nous avons une armature traditionnelle dont la paroisse est la cellule, mais la paroisse et ceux qui sont à sa tête ne doivent pas perdre de vue la nécessité de ces mouvements généraux spécialisés comme on dit aujourd'hui, qu'il s'agit de favoriser pour donner plus de force à l'apostolat» (18).

Pour propager et défendre la doctrine catholique, l'Eglise bordelaise va favoriser le développement des œuvres, des secrétariats sociaux. Le Père Dieuzayde (19) avait déjà préparé le terrain en réalisant avant 1935 le foyer Henri Bazire, en organisant le Camp Bernard Rollot à Barèges pour la formation de cadres, et en animant divers mouvements de jeunes et la JEC en particulier. A partir de 1935, ses disciples vont prendre le relais et développer les mouvements d'actions catholiques, l'ACJF, le Scoutisme, la JEC, la JOC; l'action sociale, avec le secrétariat social du Sud-Ouest; et le syndicalisme chrétien à tous les niveaux : ouvrier avec la CFTC, ingénieur avec l'USIC et patronal avec la CFP.

On peut, après 1945, parler de réactivation de ce courant du catholicisme social auquel va être liée la création du comité interprofessionnel du logement-CIL, du PACT, à la multiplication des associations familiales, (APF), à la coordination des patronages (20), des centres aérés, des colonies de vacances, à la mise en place d'organismes de gestion et de formation (UFCV, OCCAJ...). Cette situation correspond au modèle «intégrateur et euphorisant» dont parle E. Morin, il va s'effriter à partir des années 60 :

«On constate des transformations rapides dans les rapports entre forces religieuses et forces syndicales et politiques. A une Eglise fortement hiérarchisée, centralisée, triomphaliste, s'est substituée une Eglise éclatée et en recherche» (21).

La transformation du syndicalisme, la fermeture de nombreux patronages et centres de vacances, l'évolution des institutions sont les signes d'un émiettement et d'un éclatement de ce courant qui va donner naissance à de nou-

velles associations et qui sera illustré à partir de l'exemple de la confédération syndicale du cadre de vie.

— **Le courant laïque.** Comme le catholicisme social, le courant laïque a bénéficié de « l'esprit des années 30 » ; le socialisme municipal de A. Marquet maire de Bordeaux 1925 à 1945 l'a soutenu, favorisant le développement des amicales laïques et des patronages ou la mise en place des comités de quartiers en liaison avec les partis socialiste et radical ; les associations se multiplient dans les secteurs socio-éducatifs, sportifs ou des vacances. Le patronage Dupaty illustre bien le foisonnement d'activités qui apparaît autour des œuvres laïques : il crée en 1930 un groupe de gymnastique, une fanfare, puis un groupe artistique, l'Eglantine Dupaty, un centre aéré au Pian Médoc, il construit un foyer de jeunes rue Bourbon. A partir de 1960, il accueille un groupe d'éclaireurs, gère la section de voile, puis la section spéléologique de la Fédération des œuvres laïques. Le conseil de parents d'élèves et des jeunes organise un arbre de Noël, une distribution des prix. Le patronage Dupaty reste l'œuvre volontaire d'une petite équipe de militants du quartier, dont le Docteur Marfaing, longtemps président du foyer et Marc Bœuf, instituteur qui sera plus tard directeur de la MGEN, Conseiller général du canton, et Sénateur de la Gironde, sont les personnalités les plus représentatives. D'autres exemples choisis à Bordeaux, où les patronages organisent encore des centres aérés à partir de 14 écoles, ou dans la banlieue témoignent de l'importance de ce courant (22).

Cependant, progressivement, les nouvelles écoles qui se construisent ne créent plus d'amicale laïques, elles se cantonnent pour la plupart à l'organisation d'un conseil de parents d'élèves ; beaucoup d'anciennes amicales ont des difficultés à poursuivre leurs activités, elles ne conservent que le nom. Le modèle ancien de l'instituteur qui était l'animateur et le militant œuvrant à partir d'un réseau à la fois syndical (SNI), politique (partis de gauche : radical, socialiste, communiste) et culturel, perd de sa rigueur. La doctrine fait également place à de nouvelles orientations, les œuvres laïques deviennent outil de formation dans des secteurs spécialisés comme l'audio-visuel (ORELEIS, avec stage, cinémathèque...), le théâtre, le sport, les vacances, elles offrent des « prestations » socio-culturelles.

Mais cette « désidéologisation » correspond peut-être à un déplacement de l'enjeu laïque qui irait de l'école, au quartier et aux activités socio-culturelles. En tout cas les œuvres laïques ne souhaitent pas abandonner le secteur associatif : « L'exercice du droit d'association est dans une démocratie une des garanties fondamentales des libertés de pensée et d'expression... » (23). Les élections municipales de 1977 comme celles de 1983 sont l'occasion de rappeler les dangers de la « municipalisation » qui constitue « une atteinte aux possibilités d'action des associations socio-culturelles et une limitation arbitraire de leur vocation. Le recours à une « super-association » parfois appelée Office Municipal, et regroupant toutes les associations pose des problèmes de principes identiques si la création d'une telle association est imposée par la municipalité avec la volonté d'y exercer elle-même la réalité du pouvoir de décision ».

— **Le courant socialiste.** Le troisième réseau a ses sources dans les initia-

tions ouvrières du XIXe siècle ; il est porteur de revendications éducatives et amène la création des premières Bourses du travail qui sont un des points de départ de l'initiative originale et philanthropique des Universités populaires (*). Aux alentours de 1905, le mouvement des universités populaires sera parcouru de lignes de fractions sociales, culturelles et idéologiques. Il aura néanmoins exercé une influence déterminante sur l'Education populaire. Le réseau se développe entre les deux guerres en s'appuyant sur les municipalités socialistes et particulièrement après 1936, où il crée ses organismes de loisirs, ses auberges de jeunesse et ses mouvements de jeunes (Faucons rouges pour les socialistes, Vaillants et Vaillantes pour les communistes). En 1951, la SFIO, crée les clubs Léo Lagrange qui sont surtout implantés en milieu urbain et dans les municipalités socialistes de Cenon, Lormont, Floirac, Talence et Mérignac. C'est dans cette dernière ville que se tient le congrès national en 1976 sous la présidence de Pierre Mauroy. La fédération Léo Lagrange se développe sous la pression socialiste lors des élections municipales de 1977 et présidentielles de 1981. Les municipalités socialistes comme celle de Mérignac, dont le maire Michel Sainte-Marie est responsable local et national Léo Lagrange, maintiennent cependant le pluralisme associatif dans le cadre de l'office socio-culturel où se cotoient les MJC, les Centres Sociaux, les Maisons de quartiers et les clubs Léo Lagrange.

Les deux premiers courants ont été promus par les classes moyennes montantes et se réfèrent, malgré leur antagonisme, à l'humanisme dominant de la France moderne ; pour ces deux réseaux, l'éducation est la condition du règlement de ce que les uns appellent « la question sociale », et les autres « l'injustice ». Mais après une période de réactivation des réseaux dans les années cinquante, les transformations brutales des cadres urbains et les planifications technocratiques d'Etat vont entraîner l'éclatement des matrices laïques et confessionnelles et favoriser l'émergence de nouveaux types associatifs.

L'évolution est cependant dépendante du contexte local. A Bordeaux ville, les liens étroits entre la bourgeoisie locale catholique et le pouvoir municipal (24) freinent ou parfois déforment cette évolution dans la mesure où les élus et l'administration municipale soutiennent les œuvres traditionnelles dans les secteurs urbains stables, ils favorisent le maintien des patronages confessionnels qui s'orientent vers les activités sportives de haut niveau délaissant en partie la fonction sociale qu'ils remplissaient avant — ils permettent la mise en place de nouvelles associations d'animation (3ème âge en particulier) (25). Les œuvres laïques sont mieux soutenues dans les communes périphériques où elles assurent parfois la gestion des nouvelles installations que mettent en place les municipalités dans les domaines socio-éducatifs et post-scolaire.

* On distingue en fait plusieurs courants au sein des universités populaires. Cf. Sociographie des universités populaires, in Education fêtes et culture. Presses Universitaires de Lyon. 1981.

Les transferts associatifs

L'évolution des courants idéologiques et les transformations urbaines favorisent l'apparition de nouvelles associations. D'abord les associations para-publiques qui prennent place dans les nouveaux espaces urbains, puis dans le cas de fortes ruptures avec les cadres de vie apparaissent des associations contestataires.

— Le transfert des associations traditionnelles aux nouvelles associations gestionnaires. Les associations gestionnaires ou para-publiques sont apparues après 1962. Elles sont le résultat d'une volonté politique puisque la plupart d'entre-elles gèrent des équipements programmés dans le cadre de la planification. Il s'agit de Centres Sociaux, Maisons de Jeunes, Centres d'Animation de quartier qui remplacent ou complètent les associations laïques et confessionnelles (amicales et patronages) dont la plupart sont antérieures à 1962.

Tableau 1

Création des associations traditionnelles et des nouvelles associations gestionnaires dans la Communauté Urbaine de Bordeaux.

	Avant 1962	1962-68	1969-75	1975-80	Total
Associations laïques et confessionnelles type patronage	76	5	3	—	84
Associations nouvelles gérant les équipe- ments socio-culturels	6	25	38	4	73
Total	82	30	41	4	157

Ces deux types d'associations, traditionnelles et gestionnaires, correspondent à deux étapes chronologiques, mais s'inscrivent aussi dans l'espace. 77 % des associations para-publiques accompagnent l'urbanisation et sont créées dans les communes périphériques. Par contre, 64 % des associations laïques et confessionnelles sont localisées dans la commune centre de Bordeaux.

Tableau 2

Localisation des associations traditionnelles et des nouvelles associations gestionnaires dans la Communauté Urbaine de Bordeaux.

	Bordeaux-ville	Communes périphériques	Total
Associations laïques et confessionnelles type patronage	54	30	84
Associations nouvelles gérant les équipements socio-culturels	17	56	73
Total	71	86	157

Les associations confessionnelles et laïques n'ont pas simplement laissé le champ libre aux associations gestionnaires et para-publiques, certaines d'entre elles se sont radicalisées. Il en est ainsi des associations populaires familiales nées à partir de la matrice confessionnelle en 1952.

— Des associations populaires familiales (APF) à la confédération syndicale du cadre de vie (CSCV).

C'est quatre ans après leur création au plan national que vont apparaître les APF à Bordeaux. Autour de la cité HLM Pinson, dénommée depuis cité la Benauge, d'anciens jocistes (*) créent l'APF en 1956. L'association est alors tournée vers la famille afin de lui procurer des aides dans le domaine de l'éducation des enfants, du travail de la mère; elle joue le rôle d'un service d'entraide : aides ménagères avec l'achat de 13 machines à laver, puis de cireuses, de machines à tricoter... Elle organise un service d'achat groupé et réclame des équipements collectifs pour les enfants, les jeunes, les adultes. Des APF s'organisent aussi à Bordeaux-Midi, à Bordeaux Centre (quartier Saint-Pierre), à Bordeaux Nord. Les actions entreprises par ces associations ont souvent permis la création d'équipements collectifs avec participation ou non à la gestion. L'APF de Bordeaux Nord après la réalisation de 60 logements de Baticoop en 1958, cours Edouard Vaillant, a géré le local collectif prévu au plan de masse, puis a favorisé, dans ces locaux la création du centre social Bordeaux Docks auquel a été joint un club de jeunes en 1966; en 1976, le centre a préparé le projet d'un terrain d'aventure géré par les associations du quartier; enfin, il participe depuis 10 ans aux actions menées dans le cadre de la Rénovation Urbaine. Dans les communes périphériques de Lormont, Cenon, Bègles, Pessac, Mérignac, Villenave d'Ornon, des APF ont fonctionné,

* Jocistes : Jeunes faisant partie de la Jeunesse ouvrière catholique.

souvent à partir de constructions de logements (Castors, Baticoop...); elles correspondent au modèle pionnier où les habitants participent à l'organisation de leur cadre de vie.

A partir de 1968, les actions vont se déplacer vers la revendication et la lutte pour le cadre de vie, un secteur où le syndicalisme ouvrier n'opère pas. En 1972, lors du 20ème congrès national, les tendances se précisent dans le sens de la radicalisation : la condamnation du système capitaliste, la confirmation du caractère syndical, l'engagement dans les luttes de classe et l'affirmation de la lutte pour l'instauration d'une société socialiste autogestionnaire sont les points fondamentaux. Le congrès de Nantes en 1975, après de vifs débats, confirme l'évolution en créant la CSCV (26).

Au plan local, le passage de l'APF à la CSCV ne s'est cependant pas réalisé sans heurts et certains ont préféré garder l'ancienne appellation familiale, craignant de s'engager sur le terrain politique. Les actions se sont pourtant durcies comme dans le quartier Saint-Pierre où l'association tente de limiter les effets sociaux de la restauration urbaine : elle explique dans un article intitulé « combat familial » de décembre 1976 : « Les bourgeois rentrent chez eux... mais les habitants du quartier qui ont subi pendant des années la crasse, l'insalubrité et les rats ne sont pas prêts à se laisser jeter à la rue pour céder la place, une fois le quartier rénové et embelli, à la belle société bordelaise ». En 1980, la CSCV Saint-Pierre est un des plus importants syndicats de l'agglomération. Il compte 30 militants de base, 150 personnes sont syndiquées et 200 sont des sympathisants actifs. Son action permanente s'effectue à partir de 4 commissions qui agissent dans le domaine de la santé, du logement, de l'enseignement et de la consommation.

L'évolution des APF est caractéristique des transformations de la société locale. Dans le décor des années 50, elles jouent surtout un rôle de service et d'entraide qui correspond à une volonté d'intégration puis, progressivement, elles s'orientent vers des actions contestataires, en rupture avec l'idéologie dominante qu'elle dénonce. Deux modèles se sont succédés, le modèle pionnier qui participe avec les pouvoirs publics à des opérations de logements, à la mise en place d'équipements collectifs, et le modèle contestataire (*) qui, face au nouveau rapport de force urbain et au nouveau cadre administratif, développe des actions de contestation. Cette évolution montre aussi les limites de la typologie utilisée, puisque les APF des années 50 peuvent être considérées comme des associations de participation mais qu'à partir de 1970, elles sont des associations de contestation. D'autres associations contestataires sont apparues, elles correspondent souvent à des ruptures dans les cadres de vie.

— Les associations contestataires : les Aubiers, la Marègue.

Deux exemples sont caractéristiques de l'émergence de ces nouvelles

* Le développement des actions de contestations ne signifie pas l'abandon des services créés par la CSCV pour combler les carences qui sont dénoncées : création d'un centre de santé à Pessac, soutien scolaire à Lormont et Bordeaux-Centre, alphabétisation à Bordeaux-Centre : les responsables considèrent que pour être crédible, la contestation doit aussi s'appuyer sur des réalisations ou des tentatives de solutions immédiates.

associations contestataires : l'association des locataires de la Clairière des Aubiers (A.D.E.L.C.A., quartier du lac) et l'association des locataires de la Marègue (ALM, ZUP de Cenon). Dans le cas de ces deux associations, les déclarations d'intention sont explicites : il s'agit à la fois de défendre les intérêts des locataires mais aussi de développer la vie collective en favorisant la communication sociale. Un des premiers bulletins d'informations de l'A.D.E.L.C.A. affirme : « Il n'avait donc fallu que quelques mois pour que les plus lucides prennent conscience des lacunes incroyables que recelait la Clairière des Aubiers et que naisse de cette contestation une association de type nouveau, rejetant les formules préétablies et se voulant très ambitieusement à la fois syndicat des locataires et noyau autour duquel pourrait se créer une vie collective... ». Les premières actions vont tenter de regrouper les habitants, de les informer, de susciter la concertation et l'animation. Des réunions, des permanences, des assemblées sont organisées. Dans le cas des Aubiers, un bulletin d'information : « Les échos de la Clairière des Aubiers, fut créé en janvier 1973. Les numéros, à raison de 2 ou 3 exemplaires par an sont tirés à 1 500 exemplaires et distribués gratuitement. Ce bulletin est présenté comme un outil de travail et un lien indispensable avec les habitants de la cité (27). Il précise les actions entreprises. Parmi celles-ci, il faut noter, à côté des revendications liées à la mauvaise organisation des transports, à l'inexistence des commerces les premières années ou aux charges locatives, une volonté de favoriser la communication entre les habitants. Cette volonté apparaît dans l'organisation d'animations pour les différents âges et en particulier dans l'édification et la gestion d'un « terrain d'aventure » (28).

Dans le cas de la Marègue, l'association, regroupant dès l'origine des locataires déjà militants pour la plupart à des niveaux syndicaux politiques ou associatifs, a cherché à accroître son audience en développant des circuits de communication. Pour cela, elle a mis en place un système de relais au niveau des habitants, des escaliers et des blocs où les militants gardent le contact avec des locataires. Ce système a permis une participation de 70 % des habitants lors des actions les plus importantes. Ces actions ont été la lutte pour l'environnement (espaces verts, abris bus, passages piétons), le blocage des impôts locaux pour obtenir un paiement échelonné et une baisse de ces impôts ; puis des démarches pour l'utilisation des m² sociaux et l'animation des enfants et des jeunes ont été menées.

Ces associations se caractérisent par une volonté de participation de la population aux diverses décisions ; elles considèrent même que cette participation ne peut être que conquise, et non pas offerte d'en haut. La finalité est de favoriser la « prise en charge collective » de leurs problèmes par les intéressés eux-mêmes. Ce modèle d'organisation locale a été développé, en particulier par les Groupes d'Action Municipale (G.A.M.) qui ont vu le jour à partir des problèmes liés au cadre de vie des habitants. Il s'appuie sur des expériences locales comme celles de Grenoble ou de Caen.

Les actions menées aux Aubiers ou à la Marègue se heurtent au pouvoir en place. Celui-ci tente alors de développer d'autres associations de type parapublique ou de participation. Il apparaît alors tout un jeu de concurrence

– La bonne santé des associations d'expression et de participation.

Si les associations traditionnelles d'expression et de participation sont, en valeur relative, moins représentées en 1980 qu'en 1960, leur place reste prépondérante quand on tient compte du nombre d'adhérents. Elles regroupent des personnes ayant des centres d'intérêt communs dans le domaine des loisirs, de la culture et des sports. Ce dernier secteur est en expansion en milieu urbain. Il s'appuie davantage sur le bénévolat et la participation effective de ses membres que sur le professionnalisme d'animateurs.

L'analyse des associations dans une commune périphérique, ayant connu un fort taux d'urbanisation depuis 1962 permet de mesurer cette évolution. La commune de Lormont prise, parmi d'autres, comme exemple, a vu sa population multipliée par quatre depuis 1954 (cité Carriet, ZUP,...), elle est passée de 5 062 habitants à près de 20 000 en 1982. De nombreuses associations ont été créées, en particulier depuis 1968 où l'urbanisation s'est accrue. Sur les 72 associations repérées en 1980, 51 n'existaient pas avant 1968 (*).

Tableau 3
Mise en place des associations à Lormont

	Créées avant 1968		Créées depuis 1978		Total en 1980
	Nombre	%	Nombre	%	
Associations d'expression et de participation	10	47,7	16	31,4	26
Associations gestionnaires ou para-publiques	4	19	19	37,2	23
Associations de revendication	7	33,3	16	31,4	23
Total	21	100	51	100	72

Le tableau 3 fait apparaître une modification dans les proportions des associations. Les associations d'expression et de participation sont encore les plus nombreuses en 1980 mais le nombre d'associations para-publiques a fortement augmenté et 37,2 % des associations créées depuis 1968 font partie de ce groupe; elles correspondent aux écoles municipales de musique, aux bibliothèques et centres de création, aux associations gérant les équipements du type centre social, club et foyer du 3ème âge, centres aérés, etc... L'aug-

* Le repérage des associations a été possible grâce au travail de recherche effectué à partir du Centre social Génicart à Lormont.

mentation des associations dites de contestation est due à la constitution d'associations de locataires, ou de co-propriétaires, ainsi qu'aux conseils de parents d'élèves. Peu d'associations ont un caractère véritablement contestataire du type de la CSCV Saint-Pierre, ADELCA ou association des locataires de la Marègue. Si l'on compare la situation de 1962 avec celle de 1980, on remarque que l'évolution s'est effectuée dans le sens d'un transfert des associations d'expression vers les associations para-publiques alors que la proportion des associations contestataires reste à peu près stable.

Tableau 4
Typologie des associations à Lormont

	1962		1980	
Associations d'expression et de participation	7	46,7 %	26	36,2 %
Associations gestionnaires et para-publiques	3	20 %	23	31,9 %
Associations de revendication	5	33,3 %	23	31,9 %
Total	15	100 %	72	100 %
	1 association pour 400 habitants		1 association pour 300 habitants	

Si l'on peut constater à Lormont, comme à la cité du Grand Parc (29) la création d'associations par vagues successives, de plus ou moins grande ampleur, sous l'influence de l'urbanisation et des réglementations nationales. Il faut surtout tenir compte du contexte politique d'ensemble. En ce sens, le mouvement prospectif des années cinquante avait permis que se développent des initiatives venant de la base notamment autour de la reconstruction (opérations Baticoop, Castors, etc...). Alors que l'urbanisation s'accélère de 1962 à 1974, le gaullisme va favoriser l'interventionnisme de l'Etat : on assiste à une série de stratégies de socialisation qui sont élaborées dans les laboratoires institutionnels et urbains de l'Etat; ces stratégies vont déboucher sur l'ouverture massive d'équipements spécifiques, la généralisation de procédure de financement dans le cadre du plan et la création de filières diversifiées de formation professionnelle.

La période suivante, celle du libéralisme avancé correspond en fonction des retombées de la crise économique à une stabilisation des associations para-publiques et au désengagement relatif de l'Etat, qui s'accompagne d'une reprise de la société civile (30). Celle-ci est marquée par une tendance à la bipolarisation politique de la vie associative liée à l'évolution du système politique français et aux nouveaux enjeux des élections présidentielles. Dans le même temps, la structure associative est de plus en plus utilisée pour faire fonctionner de petites entreprises « alternatives » ou pour offrir des presta-

tions socio-culturelles : écoles dites « parallèles », radios libres, bureau d'études, etc. L'arrivée de la gauche au pouvoir en Mai 1981 relance le débat sur la vie associative en même temps qu'elle valorise les concepts d'éducation populaire et de citoyenneté. Au terme de ce périple, la vie associative est toujours confrontée à sa double fonction stratégique de conformisation et d'innovation.

Les enjeux associatifs en milieu urbain

Les changements intervenus font surtout apparaître la multiplication des associations gestionnaires et l'apparition de quelques associations contestataires d'un type nouveau. C'est à ces deux niveaux que se situe la question du rôle qu'elles peuvent jouer, en retour vis-à-vis de l'urbain. Certains ont voulu voir dans les nouvelles associations l'émergence d'importants mouvements sociaux (31) et ont posé la question de la capacité des nouveaux appareils publics à se dégager du rôle de contrôle et d'inculcation culturelle qui leur est imparti (32).

Il semble que les analyses en terme de luttes urbaines aient excessivement valorisé la capacité de mobilisation des associations. Dans l'agglomération bordelaise des associations de ce type sont apparues dans le quartier Saint-Pierre et le quartier du Lac à Bordeaux, dans la ZUP de Cenon mais aussi au « village » Barthe-Malartic de Gradignan et autour de la construction de la rocade de Pessac. Chacune de ces luttes a connu des temps forts de mobilisation associative liés à un domaine d'action spécifique mais la question de la continuité après des actions ponctuelles réussies se pose très vite. Les actions engagées depuis près de 10 ans, aux Aubiers, à Cenon, dans le quartier Sain-Pierre sont cependant le signe d'une continuité mais réclament des moyens et des structures nécessaires à leur poursuite. Dans le cas de Cenon-la-Marègue et des Aubiers, des équipements sont demandés, ils pourraient être en partie gérés par la population. P. Belleville a montré que si l'animation « ne veut pas être un phénomène marginal et intégrateur, elle doit s'appuyer sur tout un système logistique (locaux, matériel pédagogique, matériel d'information), qu'elle doit maîtriser au maximum pour être libre. Toute une organisation de services directs ou indirects doit se greffer sur un projet d'animation ».

La municipalisation des associations para-publics qui correspondent à l'intervention croissante des pouvoirs publics dans ce qu'il est convenu d'appeler le secteur socio-culturel, a suscité des analyses théoriques multiples qui s'articulent autour de deux pôles opposés : l'un correspond au pôle « génétique », l'autre au pôle « structuraliste » de la formation associative (33). La première est exposée dans quelques ouvrages de sociologie du loisir et des modèles culturels (34) et la seconde correspond aux analyses en terme d'appareil d'action culturelle (35).

Les chercheurs de la théorie génétique du pouvoir culturel considèrent que l'intervention croissante des pouvoirs publics correspond à de nouvelles

demandes sociales émanant d'associations volontaires et qui expriment des besoins propres à une société industrialisée et urbanisée. Cette intervention doit permettre au plus grand nombre de combler son retard par rapport à d'autres groupes et donc de diminuer les inégalités culturelles entre les divers groupes sociaux. Le développement des nouveaux appareils publics apparaît comme le résultat des actions de diverses associations culturelles qui demandent au pouvoir local et à l'Etat les moyens pour mettre en place ce projet.

Les analyses en terme d'appareils idéologiques (36) se réclament de l'interprétation structuraliste du marxisme. L'action culturelle de l'Etat et des collectivités locales est présentée comme la nécessité, pour la classe sociale dominante, d'imposer son idéologie aux nouvelles couches moyennes de travailleurs salariés afin d'empêcher leur ralliement à l'idéologie de la classe ouvrière. Les nouvelles associations para-publics et gestionnaires d'équipements doivent permettre d'assurer la reproduction de l'idéologie dominante dans les couches sociales dépourvues d'idéologie propre en complétant l'action d'autres AIE comme l'école ou en remplaçant ceux qui, à partir de la crise de la société civile, se transforment (l'Eglise).

Ces deux schémas permettent d'analyser chacun à sa manière, la réalité associative locale (37). Dans bien des cas ce sont les associations qui ont obtenu la construction des appareils para-publics; il en est ainsi dans les cités HLM de Bordeaux (la Benaugue et Carle Vernet) dans les ensembles d'habitations (Bordeaux-Docks, Beau Site à Cenon, Sarcignan à Villenave), les maisons, les clubs de jeunes sont également nés de la sollicitation de diverses associations à Mérignac, Pessac, Talence... Ce sont également des associations qui par le biais de certains de leurs militants ont soutenu la création des écoles de formation d'animateurs, que ce soit dans le cadre de l'Université (Ligue de l'Enseignement pour l'I.U.T.) ou dans le cadre privé. Par ailleurs, la mise en place progressive de la planification des équipements socio-culturels se réalise de moins en moins, à la demande des associations. Le décor change dans les grands projets urbains et les appareils apparaissent alors comme le résultat d'une logique urbaine qui s'inscrit dans une perspective d'intégration (ZUP; rénovation de Mériadeck, restauration de Saint-Pierre, quartier du Lac, etc...). Mais les appareils gestionnaires et para-publics n'assurent pas nécessairement la reproduction de l'idéologie dominante et peuvent s'inscrire dans un cadre d'innovation, d'expérimentation sans servir d'alibi aux transformations nécessaires * (38). En aucun cas cependant ils ne font l'économie des rapports sociaux et il n'est plus possible de considérer qu'ils rétabliront seuls « les équilibres sociaux » comme on a pu l'espérer un temps :

* J. Petaux donne l'exemple de diverses actions collectives menées à partir de centres sociaux, ainsi le centre social de Mérignac-Capeyron a soutenu une action avec la CSCV en 1978, contre l'implantation d'un stockage de chlore à proximité de zones habitées. De même, le Centre social Arago-La Châtaigneraie à Pessac a mené, la même année, une action contre la fermeture d'un passage à niveau qui risquait d'isoler totalement un quartier.

« On attend des équipements, un certain effet sur la vie sociale, effet parfois précisé dans le domaine de la prévention et de la pathologie sociale. Cette prévention semble être plus particulièrement le fait des activités de loisir « saines », comme le sport, mais l'idée s'étend à tous les autres domaines. Le miracle urbain serait ainsi la fabrication d'un véritable « tissu » urbain, dont les équipements, véritables leucocytes, phagocyteraient les éléments d'inadaptation... » (39).

Sans pouvoir gommer les « effets pervers » des rapports sociaux, ces appareils peuvent contribuer à les transformer, en offrant à certains groupes d'habitants et aux associations les moyens de l'information et de la lutte contre les rapports de domination. Dans cette perspective de transformation sociale et urbaine, les associations se heurtent souvent aux notables et au personnel politique local. Comme le remarque J.W. Lapierre, si la grande règle des bureaucraties : « pas d'histoires » est imposées par le pouvoir local, il ne se passera pas grand chose dans les équipements les mieux conçus et les mieux pourvus : « Sans histoires, pas d'histoire ».

L'urbanisation rapide, elle-même dépendante des mutations économiques a eu des effets évidents sur la vie associative. A cette mutation urbaine s'est jointe une crise de la société civile locale; les courants idéologiques, en particulier confessionnels et laïques, qui ont structuré cette société jusque dans les années 50 ont perdu à la fois leur cohésion et leur caractère intégrateur. Les associations d'expression et de participation se sont cependant maintenues mais deux nouveaux types associatifs se sont développés. Lorsque les ruptures urbaines sont trop fortes, des associations de contestation d'un type nouveau sont apparues, elles tentent de mobiliser les populations sur des actions concrètes, mais rencontrent des difficultés dans la poursuite de leur tâche. Leur action souvent originale a été parfois excessivement valorisée, et pour la poursuivre, elles réclament souvent des moyens et des équipements dont elles veulent assurer la gestion. Les associations gestionnaires et para-publiques se sont multipliées depuis 1962, elles sont appréciées différemment, et des analyses théoriques critiques ont posé la question de leur capacité à se dégager du rôle de contrôle et d'inculcation culturelle dont elles sont investies. En fait, leur importance correspond aux enjeux associatifs et à la marge de manœuvre que les équipes d'animation permanentes et bénévoles vont conquérir. Par ailleurs, de nouveaux secteurs associatifs apparaissent et proposent des modèles alternatifs d'organisation; certains d'entre eux semblent sérieusement pris en compte par le terme générique d'« économie sociale ».

Innovation, contestation, participation, récupération, les enjeux de la vie associative sont multiples. L'intérêt croissant que les divers échelons de la structure politico-administrative leur portent n'est pas sans signification et chacun s'entend à considérer que si elle n'a pas à se substituer à la responsabilité politique née des élections, elle doit, en revanche, être un support à l'autogestion nécessaire dans une démocratie pluraliste.

S'il apparaît évident que l'urbanisation contribue directement ou indirectement à la structuration de la vie associative, en réponse, le rôle de la vie

associative vis-à-vis de l'urbanisation paraît plus difficile à évaluer. La vie associative a, en 1983, une implication marginale par rapport au processus de décision et de production de l'espace urbain mais elle peut jouer un rôle au niveau de la gestion et de l'appropriation du cadre de vie si elle sait se dégager du modèle intégrateur et participer à la conquête de ce cadre.

Quoi qu'il en soit, la tendance qui a amené le développement des associations para-publiques et qui a correspondu à une forte croissance urbaine et à un affaiblissement de la société civile n'est pas irréversible. Le problème du financement des associations peut faciliter une nouvelle évolution dans la mesure où l'Etat après la crise et singulièrement depuis 1978 transfère leur financement sur les collectivités locales. Celles-ci, vu le coût élevé de leur fonctionnement, ne pourront plus faciliter leur développement. Par ailleurs, certains courants de pensée (40) tendent à privilégier les nouveaux mouvements sociaux et à réhabiliter la société civile face à l'Etat. C'est dire que l'évolution des tendances de 1960 à 1983 ne doit être perçue que comme une étape, et que de nouvelles tendances associatives se préparent.

Jean-Pierre Augustin
Université de Bordeaux III

(1) Palard (J.). — *Rapports sociaux, stratégie politique et vie associative*. *Revue de Sociologie du Travail*, Mars 1981.

(2) Canto (J.F.). — « *Les associations dans la vie locale* ». *Colloque de la Fondation pour la Recherche Sociale (FORS), 1976 et Journal Officiel du 14 fév. 1983 — Ass. Nat. Questions et réponses*, p. 836 n° 25353.

(3) « *Sur les moyens d'accroître la participation des Français à l'amélioration de leur cadre de vie* », Janvier 1976.

(4) Negrin (J.-P.). — « *L'utilisation par l'Administration des Associations de la loi 1901* ». — *Revue Française d'Administration Publique*, n° 3, Juillet-Septembre 1977.

(5) Kellerhals (J.). — *Les administrations dans l'enjeu démocratique*. — Lausanne, Payot, 1974.

(6) Caroux (F.). — « *Typologie* », in *La démocratie par l'association ?* *Revue Esprit*, n° 6, Juin 1978.

(7) Meister (A.). — *La participation dans les associations*. Paris, Ed. Ouvrières, 1974, p. 18.

(8) Barrère (P.). — « *Le nouveau visage de Bordeaux* », in *Bordeaux au XXe siècle*, 1972.

(9) Lacour (C.). — *Urbanisation et urbanisme en Aquitaine*, *Revue Economique du Sud-Ouest*, 1-1977, p. 49.

(10) *Le quartier Saint-Pierre*. Etude publiée par le Collectif Action Recherche à l'initiative de la CSCV de Bordeaux Centre, 1981.

Bret (H.). — *Conflit de logiques dans le Vieux Bordeaux*. Multigraphie 55 p. 1980. IUT « B ».

Fournereau. — *Le quartier Saint-Pierre, évolution et perspectives*. Mémoire IEP, 1976

(11) Thevenot (L.). — *Les catégories sociales en 1975 : l'extension du salariat* — *Economie et Statistiques*. N° 91, Juillet-Août 1977.

(12) Ion (J.). — *Les équipements socio-culturels et la ville*. Crésal, 1972. Ces nouvelles couches correspondent à ceux que Dulong (R.) appelle les « frustrés de l'Etat », cf. *Les régions, l'Etat et la société locale*, PUF Politiques, Paris 1978, et à ceux que Gramsci appelle les « nouveaux intellectuels organisateurs de l'hégémonie dominante » dont le rôle est à la fois intégrateur/régulateur et contestataire dans l'Appareil de l'Etat, cf. Buck-Glucksmann (C.) *Gramsci et l'Etat*, Fayard, Paris, 1975, chapitre I, p. 43.

- (13) Crédoc.— *Centre de Recherche sur l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie*. 1979. *Ces tendances sont confirmées par l'étude effectuée par le Ministère de la Culture : Pratiques culturelles des Français - Evolution 1973-1981 - Paris, Dalloz, 1982.*
- (14) Antunes (A.).— *La défense du Cadre de Vie*. *Revue Esprit*, n° 6, 1978. Voir aussi *Aménagement urbain et mouvements sociaux*. Paris, C.R.U., 1978.
- (15) Morin (E.).— *L'esprit du temps (2)*, Grasset, Paris, 1975, pp. 10-11.
- (16) Mendras (H.) et al.— *La sagesse et le désordre - France 1980*. Paris, Gallimard, 1980.
- (17) Tauzia.— *L'esprit des années 30 à Bordeaux*, DES Histoire, 1967, Université de Bordeaux III.
- (18) Feltin.— *Conférence, 2 décembre 1936*.
- (19) Petetin (E.).— *Le Père Dieuzayde à Bordeaux - 1915-1945*. UER d'Histoire, Université de Bordeaux III, 1977.
- (20) *Le patronage des Coqs Rouges peut alors être cité comme modèle, il sera considéré comme la première société sportive française à la fin des années 50.*
- (21) Bedarida (F.).— *Christianisme et monde ouvrier*, Ed. Ouvrières, 1975, pp. 11-12.
- Isambert (F.A.).— *Le sociologue, le prêtre et le fidèle in La Sagesse et le désordre, op. cit.*
- (22) *Voir la plaquette du cinquantenaire de la Fédération des Oeuvres laïques de la Gironde, 1928-1978.*
- (23) « *Pour une politique socio-culturelle, laïque et démocratique au niveau local* », Mai 1977. *Municipalités et associations*. Voir aussi : Rollot (J.F.).— *Les associations de la Ligue, leur fonctionnement, leur insertion dans le mouvement, leur milieu d'implantation*. *Revue Pourquoi*, n° 149, Novembre 1979.
- (24) Lagroye (J.).— *Société et politique - J. Chaban-Delmas à Bordeaux*, Pédone, Paris, 1973.
- (25) Palard (J.).— « *Politique sociale et stratégie d'action municipale : le cas de la politique gérontologique à Bordeaux* ». *Revue Gérontologie*, Nov. 1979.
- (26) Euty (L.) et Louis (P.).— *Ca bouge dans les quartiers*. Ed. Syros, Paris, 1977.
- (27) Augustin (J.-P.).— « *L'information locale au niveau résidentiel : pouvoir local et contrôle social* ». in *L'Information locale*, Pédone, Paris, 1980, pp. 93-108.
- (28) Descamps (Ch. et J.-P.).— *Terrain d'aventure : jeu libre et socialisation - mémoire*
- (29) Hochedez (D.).— *Grands ensembles et vie associative : l'exemple du Grand Parc à Bordeaux*. DEA - ISIC. Université de Bordeaux III, 1982.
- (30) *Cette reprise est fortement aménagée par l'Etat et la nomination, dès 1975 de commissions de recherche qui vont déboucher sur la création de rapports, citons : le rapport Delmon; le rapport Guichard; le rapport réalisé par M. Crozier et J.-C. Thoenig à la demande de M. Peyrefitte alors ministre des Réformes administratives, et publié dans Décentraliser les responsabilités. Pourquoi ? Comment ? Paris, La Documentation Française, 1976.*
- (31) Castells (M.).— *La question urbaine*, Paris, Maspéro, 1973.
- (32) Charon (J.-M.).— *L'animation urbaine ou comment désamorcer les mouvements sociaux urbains*, *Revue Espace et Société*, n° 12, Mai 1974.
- (33) Lapierre (J.W.) et al.— *Equipements socio-culturels et mode de vie dans un quartier de Cannes-La Bocca, 1974-1977*. Ministère de la culture et de l'environnement, 1978.
- (34) *Voir en particulier les recherches menées à Annecy : Dumazedier (J.) et Ripert (A.). - Le loisir et la ville, Paris, Seuil, 1976; et Jeanson (F.). - L'action culturelle dans la cité, Paris, Le Seuil, 1973.*
- (35) Ion (J.), Miège (B.), Roux (A.N.).— *L'appareil d'action culturelle*, Paris, Ed. Universitaires, 1974.
- (36) *Le concept d'appareil idéologique d'Etat (AIE) a été précisé par l'article d'Althusser paru en 1970 dans La Pensée, n° 151. Voir aussi : Biarez et al., Institution communale et pouvoir politique : le cas de Roanne, Paris, La Haye, Mouton, 1973.*
- (37) *D'autres analyses sont à prendre en compte, en particulier celles du C.E.R.A.T. de Grenoble, cf. d'Arcy (F.), Gilbert (C.), Saez (G.) : Nouvelles hypothèses sur l'action socio-culturelle. Cerat, 1979.*

(38) Petaux (J.). – *Centres Sociaux, régulation sociale*. Mémoire DEA, IEP, Bordeaux 1979.

(39) Raymond (H.). – *Espace urbain et équipement socio-culturels*. ISU. Paris 1973.

(40) Voir les différentes analyses proposées par :

Touraine (A.). – *L'Après Socialisme*. Paris, Grasset, 1980. Rosanvallon (P.). – *La crise de l'Etat providence*. Paris, Seuil, 1981. Bihr (A.) et Heinrich (J.M.). – *La Néo-Sociale Démocratie ou le Capitalisme autogéré*. Paris, Le Sycomore, 1980.

Voir aussi les réflexions de l'Association pour le développement des associations de progrès. Colloque-bilan de Grenoble 1981 – Edité par la FONDA (Fondation pour la vie associative) sous le titre : « Pour une nouvelle règle du jeu social : le rôle des associations ». 1983.



Le renouveau des universités populaires

Colloque international de Mulhouse
6-7 mai 1983

- 1 • Préface
- 7 • Allocution de Mme Edwige Avice, ministre du Temps Libre, de la Jeunesse et des Sports
- 11 • Le renouveau des U.P., Jean-Louis Hoffet

Les publics

- 21 • Des activités pour quels publics, Jean-Marie Moeckli
- 29 • La participation aux cours de langues, Volker Borbein
- 33 • Un renouveau dû aux femmes ? Michèle Descolonges-Morville
- 37 • *Carrefour des débats* : des publics, des femmes, l'offre d'apprendre

Les enseignants

- 41 • Le droit à transmettre, Jean-Louis Hoffet
- 47 • A propos des enseignants à Bâle, Dr Eppenberger
- 50 • Les choix pédagogiques, Armand Claude
- 54 • *Carrefour des débats* : l'enseignement des langues

Les contenus

- 59 • De l'expérience d'animation scientifique au colloque de Mulhouse, Monique Thorel
- 63 • Un exemple américain : The Smithsonian Institution
- 69 • Vers une programmation des cours (RFA) : l'université populaire de Fribourg, Dr Elmut Haupt
- 74 • Quelle place pour les langues ? Dr Reiske

Réflexions

- 79 • Un mouvement vers l'université permanente, Renaud Sainsaulieu
- 85 • RFA : des professionnels et un système, Lothar Arabin
- 91 • Un mouvement non identifié, Louis Caul Futy
- 97 • Les universités populaires, quelle éducation ? Geneviève Poujol

E & D

- 107 • Education et développement, Ivan Illich

Lorsque, en 1970, Pierre Emmanuel, Président de la Commission Culturelle du VIème Plan, soulevait la question insoluble des rapports entre la Culture et l'Etat, il ne se doutait sans doute pas que l'instrument qu'il préconisait pour résoudre en partie ce problème serait une nouvelle source de questions sans fin, démultipliant à l'infini les terrains d'interrogations et devenant, l'espace d'une décennie le révélateur essentiel de la problématique du développement culturel. « Comment se déshabituer de l'Etat quand on ne peut rien faire sans lui », disait-il au lendemain de 1968. La réponse est aujourd'hui trouvée : déposer un projet au Fonds d'Intervention Culturelle et attendre...*

- * Le F.I.C. a une double tâche :
 - . soutenir l'innovation et l'expérimentation
 - . coordonner les interventions des ministères dont l'action comporte une dimension culturelle et favoriser l'harmonisation de leurs projets avec ceux des collectivités locales.

Le F.I.C. a non seulement couvert l'ensemble du champ culturel car il n'y a guère eu d'opérations expérimentales ou novatrices dans ce domaine où il n'ait été engagé, mais il a également permis que se renouvellent les termes dans lesquels étaient posés les problèmes culturels. En s'efforçant d'accueillir les initiatives les plus diverses, des plus modestes aux plus ambitieuses, qu'elles émanent d'associations modestes ou d'un grand établissement public, en étant à l'écoute des idées et des expériences, le F.I.C. a joué son rôle de conseil, d'incitation, de coordination et de réflexion.

Politique d'innovation culturelle et vie associative :

le fonds d'intervention culturelle*

Jean-Michel Djian

« Le projet culturel est un diagnostic des forces de désintégration dont certaines de manière ambiguë sont les symptômes d'une attente ; de ce diagnostic découle dans l'immédiat et dans le lointain le choix des moyens de mesurer à terme la forme humaine que l'esprit pressent ».

Pierre Emmanuel

L La politique d'innovation culturelle que le F.I.C. a voulu conduire dix ans durant se révèle être une mosaïque d'interventions dévoilant du même coup un potentiel créatif du corps social jusque-là insoupçonnable. Mais en désirant rationaliser sa politique pour la mieux conduire, le F.I.C. ne s'est pas donné les moyens d'approfondir les finalités mêmes des fonctions de l'innovation culturelle qu'il a pourtant contribué à faire surgir. L'innovation est-elle une fin en soi, un moyen, ou est-elle seulement une composante du développement culturel ?

Ces questions demeurent à l'ordre du jour, interrogent autant les procédures de la politique culturelle que les significations de l'action culturelle.

* Cet article est extrait d'une thèse de doctorat de 3ème cycle en Sciences Politiques, Université de Dijon : « Le Fonds d'Intervention Culturelle, ou l'instrument d'une politique culturelle de l'Etat en matière d'innovation, 1982, 520 p., en cours de publication.

Innovation et expérimentation sont indissociables d'un contexte de crise. J.F. Collinet l'indiquait : « Si la valeur d'une action culturelle se mesure au pouvoir d'auto-expression qu'elle restitue au milieu, elle ne saurait s'accommoder de modèles rigides et prédéterminés qui bloqueraient, d'ailleurs, tout processus de décentralisation, mais doit, au contraire, partir de la préoccupation du milieu particulier auquel elle s'applique ».

Cette thèse, dans un recueil consacré à la prospective du développement culturel (1), illustre bien la nécessité de l'innovation culturelle comme facteur dynamique du développement culturel. H. Janne reconnaissait ainsi, à l'occasion du colloque d'Arc-et-Senans, qu'« il faut gérer la crise, il faut se préparer avec elle et que l'action culturelle doit se développer en rapport avec le fait. Il ne s'agit pas de promouvoir une grande culture classique, homogène et équilibrée, mais une culture expérimentale, pluraliste, diversifiée, critique » (2). Innovation et expérimentation ont trouvé dans la crise des raisons de se justifier et de s'exprimer.

Mais, si l'innovation culturelle apparaît comme un facteur nouveau de développement culturel, l'Etat doit-il pour autant intervenir dans le domaine de l'innovation et de l'expérimentation culturelle ? Dans un pays comme la France, où les seuls véritables mécènes de la Culture sont les collectivités publiques, la réponse ne paraît pas douteuse : l'aide de l'Etat est nécessaire dans ce domaine, ne serait-ce que pour réduire le décalage entre les réponses apportées par les services publics et les véritables besoins exprimés par les individus et les groupes. Il s'agit, « autant de découvrir les nouveaux besoins, les nouvelles questions, que de tester ou de permettre l'élaboration de nouvelles réponses mieux adaptées et de faire évoluer les structures administratives qui ont toujours tendance à se cristalliser, à s'isoler, à se référer aux clientèles déjà répertoriées » (3).

En imaginant, puis en créant le Fonds d'Intervention Culturelle, l'Etat donne le meilleur exemple qui soit d'une innovation à l'échelle d'une politique. N'a-t-il pas été mis en place à partir d'une incapacité avouée de l'Etat à prendre en charge tout un secteur diffus de la vie sociale qu'il ne maîtrisait pas ? Intervenant dans un secteur dont l'objet justifiait son existence, le F.I.C. a cristallisé et fait surgir une problématique nouvelle à l'échelle d'une vie sociale : l'innovation culturelle. Paradoxalement, il a peu exploité la richesse infinie que représente la somme de toutes les expériences extraordinaires qu'il a contribué à faire naître, et c'est surtout l'initiative privée qui a tenté de vulgariser le phénomène en publiant des revues dont l'objet n'est autre que de valoriser des expériences étonnantes (4). De même, en s'institutionnalisant, le F.I.C. s'est, en quelque sorte, pris à son propre piège alors que foisonnent plus que jamais des initiatives sociales et culturelles dont l'ampleur était il y a seulement dix ans insoupçonnable.

(1) « Politiques culturelles et choix de société » - *Futuribles* n° 17 - septembre/octobre 1978, p. 517.

(2) *Rencontres d'Arc-et-Senans*, novembre 1978.

(3) M. Puybasset, ancien secrétaire général du F.I.C., *Maître des requêtes au Conseil d'Etat*.

(4) Par exemple « *Autrement* », revue fondée en 1975 par Henri Dougier.

Quelle est la part de responsabilité du F.I.C. au développement de l'innovation culturelle ? Quels effets sociaux, en particulier dans la société civile, la vie associative, sont induits par les procédures d'intervention culturelle du F.I.C. depuis dix années ? Ces deux questions doivent être traitées, pour mieux mesurer la dimension de l'innovation culturelle dans une société en changement.

Les conditions d'une innovation culturelle

Si le F.I.C. a souvent été, par sa fonction, le révélateur essentiel des interrogations que pose la dynamique du développement culturel, il faut comprendre quelles sont les conditions d'émergence de l'innovation et les fonctions qu'elle assume, saisir enfin comment elle est devenue une composante permanente du développement culturel.

Un pouvoir complexe

Mais comment appréhender l'innovation culturelle ? C'est une démarche organisée, individuelle ou collective, faisant appel à l'imagination, définie en fonction des individus et de l'environnement social. Comme l'indique Hugues de Varine, « l'innovation exige un facteur de catalyse qui est extérieur à la communauté. Ce facteur exerce plusieurs fonctions : observateur, arbitre, source de références, informateur, miroir, critique » (5). Ainsi, l'innovation « utilise » les pouvoirs publics, les institutions et les réseaux administratifs, et ne peut être utilisée par eux, être institutionnalisée, sous peine de disparaître en tant qu'innovation. Il ne peut y avoir de reproduction à l'identique ; tout au plus devient-elle un point de référence méthodologique après avoir été soumise à un processus d'expérimentation, donc d'évaluation.

L'innovation apparaît comme un processus à décomposer en quatre phases. Ce sont les quatre moments de la conception, de l'expérimentation, de l'induction et de l'institutionnalisation. *Concevoir* désigne l'acte de formuler un projet inédit et cohérent en fonction de l'existence d'un dysfonctionnement social donné (6) ; *l'expérimentation* entraînera, par le fait d'une institution ou d'un tiers-partenaire, la prise en charge du projet et sa réalisation sur une durée déterminée. *L'induction* marque les résultats des transformations induites par l'expérimentation au sein d'une institution ou d'un

(5) « Innovation et pouvoirs publics » H. De Varine, *Symposium de Lyon, Service des Etudes et Recherches, Ministère de la Culture, 1978.*

(6) Cette démonstration peut trouver son corollaire dans la fonction « animation » qui, comme le précise M. Davaine, délégué général du Fonds de Coopération pour la Jeunesse et l'Education Populaire, dans un rapport préparé par le ministre du Temps Libre en septembre 81 « est marquée par l'ambiguïté dans laquelle elle se trouve de gérer les dysfonctionnements sociaux et d'apporter un enrichissement culturel aux individus et aux groupes ».

environnement social donné, jusqu'à l'*institutionnalisation*, comme phase de la structuration définitive et autonome d'un projet justifié. Cette dernière phase n'est toutefois pas systématique; parfois les résultats des transformations induits par l'expérimentation peuvent être considérés comme une fin en soi, et l'institutionnalisation du projet n'est pas de mise. Mais c'est l'expérimentation qui apparaît comme le temps fort d'un processus innovateur; elle détermine en effet la légitimité du dysfonctionnement social ou institutionnel par lequel elle se réalise.

Innover cependant, ne va pas de soi, des obstacles entravent le déroulement du processus. Ainsi, le rapport de forces entre l'intérêt général représenté par l'administration (en un sens large), et l'intérêt particulier représenté par les acteurs de l'innovation, est source de tension. La personnalisation de ce rapport conditionne bien souvent l'aboutissement du processus: le « leader-garant », c'est-à-dire l'innovateur, est en quelque sorte le garde-fou des pouvoirs publics ou de l'institution quelle qu'elle soit (7), si bien que les jeux relationnels et leur dynamique sont déterminants. Il en est de même de l'appréhension naturelle de tout pouvoir en face de l'innovation. Ce comportement dépasse les clivages politiques traditionnels au point d'en devenir une règle: les élus locaux sont, paradoxalement, les plus imperméables à toute forme d'initiative originale organisée. Et si l'innovation n'a pas pour objet de rassurer ou de sécuriser, son caractère « subversif » s'avère souvent facteur de rejet. Enfin, il faut relever l'inertie bureaucratique: si le F.I.C. s'est donné, en 1971, des capacités particulières pour intervenir rapidement en matière financière, c'est parce que beaucoup de projets culturels financés par l'Etat jusqu'alors étaient morts-nés, faute de support d'intervention adéquat. L'innovation culturelle justifie, par principe, une intervention rapide, mais la pesanteur bureaucratique limite le succès d'un projet, alors que, comme en paradoxe la puissance publique reste exigeante sur la rapidité des résultats. Tout innovateur sait qu'il doit lutter contre sa propre impatience parce que toute action, au cœur d'une population, doit se développer à son propre rythme.

Crise culturelle et demande de changements

Depuis les années soixante, la politique de développement culturel s'est articulée autour de bases institutionnelles, notamment à partir des Maisons de la Culture, des Centres Dramatiques et des Théâtres Nationaux dont il faut bien reconnaître le relatif échec pour certaines d'entre elles au regard de l'espoir incarné. L'innovation culturelle procède d'une démarche opposée. A partir des groupes sociaux organisés, elle « utilise » les institutions comme supports de sa dynamique. Développant progressivement une conception

(7) Les subventions accordées par le F.I.C. à l'École Nationale du Cirque à Paris (à cinq reprises !) sont d'abord allouées à Sylvia Monfort, artiste talentueuse, mais aussi personnage-clé du microcosme culturel parisien, avant d'être décidées en fonction du projet de l'école.

Politique d'innovation culturelle et vie associative : le fonds d'intervention culturelle

différente de la Culture, A. Malraux a anticipé la légitimité des nouvelles formes de pratiques culturelles jusqu'alors socialement « tolérées », et c'est à partir de 1970, que l'arrivée de J. Chaban-Delmas à Matignon, et la politique de nouvelle société créent une situation nouvelle pour l'action culturelle. En mettant en place le F.I.C., instrument privilégié de la nouvelle politique culturelle de l'Etat, le nouveau Premier Ministre donne forme à la reconnaissance de l'innovation dans le développement culturel. Cette situation peut être expliquée autant par les effets de la forte structuration de l'appareil d'action culturelle qui, depuis dix ans, anesthésie quelque peu d'autres perspectives d'action, que par le développement d'industries culturelles dont les médias seront le symbole et, enfin, par un besoin d'identité culturelle vivace, en partie né d'un excès d'urbanisation et de conditions de travail peu épanouissantes.

En effet, la création du F.I.C. résulte d'une incapacité de l'Etat à appréhender le champ culturel, à attester une situation de sclérose conjuguant deux dimensions spécifiques. D'une part, existe un réseau d'institutions éducatives et socio-culturelles intense. Ce réseau s'organise et recouvre une grande part du champ extra-scolaire, par le biais de grandes fédérations d'éducation populaire. La loi de 1901 sur les associations facilite le regroupement des individus et des intérêts et permet aux collectivités locales d'intervenir directement dans ce domaine et à leur initiative. D'un autre côté, la création d'un ministère des Affaires Culturelles, en 1959, regroupant à la fois des services existants, notamment ceux réservés à la conservation du patrimoine, mais également des services nouveaux relatifs à l'action culturelle, (Maisons de la Culture et Centres Dramatiques) rationalise le fait culturel existant. La création de ce ministère, confié à André Malraux, favorisera une distinction entre action culturelle (Maisons de la Culture) et action socio-culturelle (Maisons des Jeunes et de la Culture, notamment), disposant chacune d'une tutelle propre. Dans le même temps, alors que le nombre des professionnels augmente rapidement et joue un rôle non négligeable dans la dynamique culturelle, la diversité des statuts développe un corporatisme à petite échelle que favorise, en partie, une activité syndicale omniprésente. C'est le développement de ce système culturel qui provoque un besoin d'innovation en fonction des spécificités de chaque institution. Or, l'appareil d'action culturelle ne répond pas à la totalité des besoins et les institutions culturelles développent une conception linéariste de l'action culturelle qui se fonde sur une permanence des besoins. Cette attitude conforte et sécurise les institutions mais provoque un rejet, non manifesté, par une population à la recherche d'une expression plus spontanée et plus compensatrice (8).

C'est à ce moment que les industries culturelles contribuent à modifier la physionomie de la vie culturelle. On sait que l'industrie culturelle regroupe un certain nombre d'outils culturels (photographie, disque, cinéma, télévi-

(8) Nous ne pouvons pas ne pas rejoindre l'interrogation d'Alfred Grosser questionné par Pierre Emmanuel en 1971 à propos du développement culturel et disant : « Peut-on élargir sans détruire, ouvrir sans rompre, mélanger sans affadir, accumuler sans stériliser ? ».

sion, etc.), des instruments de diffusion (livre de poche, reproduction d'art), mais aussi des supports de création nouveaux (magnétophone, vidéo). Les études sur les dépenses culturelles des ménages montrent qu'elles sont, en majorité, consacrées à des biens nouveaux. Ainsi, en 1974, les dépenses culturelles des ménages ont porté pour 52 % sur des produits culturels inconnus avant le XXème siècle : dépenses de télévision (32 %), cinéma (7 %), photo et films (13 %), 20 % ont porté sur des supports nouveaux - cassettes, électrophones, etc... ; Le livre a correspondu à 17 % des dépenses, tandis que les pratiques telles que le théâtre, le musée n'ont représenté que 8 % du total(9). Cette consommation culturelle, facilitée par le progrès technique, a également favorisé une conception « médiatisée » de l'action culturelle ; elle ne va pas sans créer des besoins nouveaux, dans le temps même où les pratiques culturelles classiques, supposant une fréquentation des lieux, un espace-temps plus formel, un déplacement et des contraintes horaires plus strictes, sont empreintes d'une certaine solennité, d'une certaine authenticité. Une différence d'approche des pratiques culturelles crée ainsi un clivage réel sur des conceptions de l'action culturelle (10). Une « techni-culture » favorise l'éclosion d'une demande culturelle périphérique qu'il convient d'inscrire dans une dynamique culturelle innovatrice : à preuve les radios libres dont l'existence s'explique d'abord par une volonté des groupes sociaux spécifiques d'exprimer des identités. Ce besoin d'identité culturelle constitue un phénomène récent, rejet de la parcellisation des tâches interdisant aux travailleurs de se reconnaître dans le résultat de leur travail, refus de la concentration urbaine favorisant un mode de vie stéréotypé. Conséquence d'un développement économique trop rapide, se crée un champ favorable à l'innovation culturelle. Pour la majorité de la population, le désir de redécouvrir le passé s'est accompagné d'initiatives parallèles au développement culturel traditionnel. La volonté de préserver un patrimoine en voie de disparition a fait émerger de nouvelles valeurs sociales : l'écomusée du Creusot, consacré à l'archéologie industrielle, la Fête des battages à l'ancienne dans des villages bretons, qui rassemble près de 5 000 personnes en une journée, constituent autant d'exemples extrêmes de cette manifestation des cultures locales. Cette aspiration est également ressentie par des populations transplantées, comme les travailleurs immigrés. Les nouvelles formes d'animation de A. Gatti, à Montbéliard, procèdent de ce mouvement. De ce fait, le besoin d'identité culturelle est lié à la recherche de l'autonomie des groupes, constitue une forme de réponse aux problèmes posés par une « société bloquée » où l'individu, refusant de maîtriser le champ social dans son ensemble, se retourne vers des situations sociales et locales à échelle humaine. Une telle attitude n'est pas sans relation avec le mouvement « social innovation », né aux Etats-Unis, dans les années 1960 : avec la convic-

(9) *Annuaire statistique de la Culture – Service des Etudes et Recherches, Ministère de la culture, Documentation française, 1977.*

(10) « *Le changement des mœurs et des pratiques entraîne un élargissement du champ et un reclassement des domaines traditionnels de la culture dans l'ensemble des composantes du développement culturel* » écrit, par exemple C. Fabrizio, *Futuribles* n° 17, 1978, p. 607.

Politique d'innovation culturelle et vie associative : le fonds d'intervention culturelle

tion qu'une transformation sociale radicale ne pouvait venir des autorités publiques, ce mouvement devait rechercher, par des activités et des initiatives à la base, à modifier lentement la société, condition générale de l'éclosion d'une innovation culturelle.

Le F.I.C. et l'innovation culturelle

Si divergent les discours et les croyances des acteurs de l'innovation culturelle, il reste que convergent bien des attitudes, bien des approches : ainsi reconnaître l'importance de l'innovation culturelle, analyser les pesanteurs institutionnelles qui contrarient son développement conduisent nécessairement à se poser la question d'une action correctrice de l'Etat. La réponse a été apportée en 1971 par la création du F.I.C., instrument d'une politique culturelle de l'Etat en matière d'innovation. En France, cette initiative n'a pas de précédent. Mettant à jour un champ culturel de l'innovation caractérisé autant par son institutionnalité que par une dimension toute interdisciplinaire, confirmant que le fait associatif est le vecteur essentiel du développement culturel, le F.I.C. a indéniablement contribué à une réflexion essentielle sur la politique de l'innovation culturelle.

Le partenaire des innovations culturelles

Le F.I.C. se distingue tôt comme le partenaire privilégié des innovateurs culturels. Il est vrai que les innovateurs n'ont pas attendu que l'Etat se préoccupe de leurs projets. Un financement local, un auto-financement parfois, ont suffi à faire éclore des initiatives originales. Mais à partir du moment où l'Etat s'est chargé de promouvoir l'innovation culturelle, des réflexes nouveaux apparaissent de la part des innovateurs, rendant plus difficile encore l'évaluation de la contribution effective de l'Etat dans ce domaine. De fait, l'existence même du F.I.C. a cristallisé et transformé une demande latente en demande formelle, même s'il est impossible de dire si certains projets innovants auraient pu se réaliser avec ou sans l'Etat, et si aucun critère sérieux ne peut permettre de l'évaluer catégoriquement. L'activité du F.I.C. a démultiplié la demande potentielle par le jeu d'un réseau d'information, diffus mais réel, entretenu, pour l'essentiel, par les animateurs culturels, bénévoles et professionnels. En l'espace de dix années, se révèle une croissance quantitative du nombre des projets, qui ne correspond pas toujours à une croissance qualitative ; la totalité des crédits du F.I.C. n'a pas été affectée exclusivement à l'innovation culturelle (11). Cependant, les méthodes « pédagogiques » mises

(11) Rappelons que le budget de la Culture ne représentait jusqu'en 1981 que 0,43% du budget global de l'Etat. Les quelques 1 200 projets financés par le F.I.C. en 10 ans ne représentent en fin de compte qu'un budget de 140 millions de F. alors que celui du Ministère de la Culture atteint pour une seule année (1981) la somme de 3 800 000 000 F

en œuvre par les bénéficiaires du F.I.C. évoluent dans un sens favorable à l'innovation. Alors qu'en 1972, les méthodes traditionnelles représentaient 82 % du montant des opérations, elles n'en représentent, dix ans plus tard, plus que 36 à 40 % : aux représentations, expositions et concerts, ont succédé des méthodes d'animation souples et actives, faisant appel à la participation et à l'expression du public (12).

La localisation géographique des interventions dans l'espace national découvre toutefois des situations de forte inégalité. Car, si la demande potentielle remontant au F.I.C. est croissante depuis 1971, d'où provient-elle ? Se référant aux fiches d'opérations du F.I.C., il apparaît que le champ culturel « institutionnel », le lieu donc où les institutions socio-culturelles sont déjà implantées — Région parisienne, Bouches-du-Rhône, Rhône-Alpes, est celui où le F.I.C. est majoritairement intervenu au niveau de l'affectation globale des crédits d'intervention. En revanche, le champ « non-institutionnel » ne bénéficie pas de la même attention, cas géographiquement marqué du Massif-Central, de la Champagne... Ce déséquilibre s'accompagne, évidemment d'une disproportion identique au plan des structures socio-culturelles qui supportent les opérations d'innovation ; plus les régions sont favorisées, plus les équipements socio-culturels sont bénéficiaires du F.I.C. Moins elles sont favorisées, moins les structures culturelles existantes peuvent prétendre à des crédits importants compensant la carence de relais culturels locaux. En ce sens, le F.I.C. n'a guère modifié, et a fortiori, transformé une situation géographique inégalitaire.

La rationalisation du développement culturel

Les moyens modestes du F.I.C., aussi bien d'un point de vue humain que financier, excluaient une action en profondeur susceptible de transformer le paysage culturel de la France. Par contre, remarque pertinente qu'il convient de mettre en évidence, le F.I.C., par sa seule existence a induit de nouveaux comportements et favorisé la promotion de l'action culturelle à l'échelon des pouvoirs publics. L'influence du F.I.C. au niveau des administrations, par exemple, a permis à celles-ci de se préoccuper spécifiquement de la dimension culturelle de leur secteur, contribuant ainsi à promouvoir l'innovation culturelle — l'exemple de la Mission d'Action Culturelle en milieu scolaire du Ministère de l'Éducation est significatif. Au niveau des Collectivités Locales, certains Conseils Régionaux et Généraux (13) ont adopté des formules identiques en créant un Fonds d'aide pour la vie associative chargé d'aider les opérations culturelles originales proposées par des associations locales. Enfin,

(12) Cette évaluation est réalisée par le F.I.C. à partir des « Fiches » d'opérations financées. Mais la nature des fiches et les caractéristiques laissent toutefois une marge d'incertitude.

(13) C'est le cas du Conseil Régional de Provence-Côte d'Azur, ou du Conseil Général de Côte d'Or.

Politique d'innovation culturelle et vie associative : le fonds d'intervention culturelle

certains services extérieurs d'administrations centrales (14) ont tenté, parfois pour compenser ainsi la faiblesse de leur budget, d'intervenir ponctuellement sur des petites opérations particulièrement innovantes – en centres de vacances, notamment. Cette influence sur les institutions politiques est en partie l'œuvre du F.I.C. Toutefois, la tendance à financer à partir de ces nouvelles structures l'action culturelle plutôt que l'innovation se confirma au regard des projets financés par la Mission d'Action Culturelle du Ministère de l'Éducation (15) ou celle des Conseils Généraux (16). En effet, la quasi-impossibilité à assurer la pérennité des opérations par autofinancement ou au moyen de relais, contraint ces nouvelles structures à gérer plus qu'à innover. En termes idéologiques, autre mesure de l'influence politique exercée par le F.I.C., un autre constat s'impose. S'il est vrai que les innovateurs «non-institutionnels» ne déterminent pas les finalités de leur projet culturel en fonction des orientations du F.I.C. (certains d'entre eux n'en connaissent pas l'existence), les innovateurs «institutionnels» ont tendance à procéder en sens inverse. Leurs projets culturels sont déterminés en fonction des orientations pour des raisons évidentes, à savoir la garantie de voir leurs projets aboutir. Les innovateurs «institutionnels» étant les principaux bénéficiaires du F.I.C., il en résulte une réelle tendance à l'appropriation par les institutions de l'innovation culturelle.

Le F.I.C. est aussi un des instruments privilégiés d'une orientation nouvelle de la politique culturelle depuis la décennie 1970. A partir de 1970, nous assistons, de façon progressive mais inévitable, à une rationalisation du développement culturel dont l'État s'est assuré la maîtrise. L'arrivée de M. Giscard d'Estaing au pouvoir renforce cette tendance. Elle se concrétise par une répartition des tâches entre l'État et les collectivités locales. L'objectif de l'État est de pousser les communes et les départements à gérer l'action culturelle, l'État se contentant d'inciter et d'expérimenter (17). La mise en place du F.I.C. correspond à cette nouvelle stratégie à long terme. M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication précisait que «l'État doit intervenir pour corriger le jeu naturel des mécanismes». Cette déclaration introduisait, en partie, les nouvelles orientations culturelles de l'État : le secteur public ne se chargera pas du quotidien mais de l'avant-

(14) Les Directions Départementales Jeunesse et Sports attribuent à des associations agréées des «quasi-contrats» dont le montant varie de 1 500 F à 8 000 F environ.

(15) Dans l'Yonne, plusieurs C.E.S. ont ainsi financé avec des «PACTE» des visites organisées d'Electricité de France, E.D.F. complétant les frais engagés. Ce type de demande n'a pas, c'est évident, de caractère innovateur.

(16) Ayant à choisir entre un projet d'aménagement de péniche sur le Canal de Bourgogne et le financement d'une association musicale départementale, un Conseil Général préfère financer le second car l'association est contrôlée par lui.

(17) J. Ion, B. Miège et A.M. Roux écrivent : «... l'initiative, dans un avenir proche, appartiendra aux collectivités locales, l'État déléguant une partie de ses responsabilités actuelles et étant appelé à garder un rôle d'incitation (par l'intermédiaire du F.I.C., par exemple) d'expérimentation et de contrôle» – *L'appareil d'Action Culturelle* – Presses Universitaires de France, 1974, p. 47.

Déjà A. Malraux, en 1960, n'avait pas hésité à imposer à des Conseils Municipaux les Maisons de la Culture dont chacun connaissait le coût du fonctionnement.

garde, ainsi que d'une partie des charges fixes, selon le principe bien connu de la socialisation des pertes et de la privatisation des profits (18). De fait, le F.I.C. a symbolisé cette nouvelle stratégie en mettant en place une règle du jeu cohérente — systèmes de contrats, des relais locaux, etc. ; qui renforçait cette rationalisation. La mise en place, en 1979, au Ministère de la Culture, d'une Mission de développement culturel, contribuera à accentuer cette tendance. Depuis 1981, la politique de décentralisation amorcée par le gouvernement Mauroy (19) confère aux collectivités locales une partie de l'action culturelle (20). Peut-on ainsi penser que le Fonds d'Intervention Culturelle verra une partie de ses compétences transférée sur les régions ? Si pour la première fois, l'Etat reconnaît aux collectivités locales le pouvoir d'œuvrer en matière d'innovation culturelle et d'impulser leur politique, il n'est pas souhaitable, en matière d'incitation, de régionaliser le F.I.C. au risque de « pervertir » les fonctions mêmes de l'innovation (21). En revanche, par la voie de conventions avec des collectivités locales — 122 à ce jour ; le Ministère de la Culture a engagé une politique résolue de décentralisation culturelle.

Les perspectives de l'action culturelle et de son développement découvrent un constat : l'innovation culturelle est intégrée comme un aspect essentiel du développement. Mais, si chacun s'accorde à reconnaître la contribution essentielle du F.I.C. à la mise en place d'une politique prospective et ambitieuse, beaucoup pensent qu'il convient désormais d'installer d'autres instruments plus adaptés aux exigences d'une autre politique fondée principalement sur la décentralisation (22).

(18) *A partir de 1978, le ministère de la Culture a beaucoup insisté sur le développement des industries culturelles. M. Girard, chef du Service des Etudes et Recherches au Ministère de la Culture, ne disait-il pas que « le progrès de la démocratisation est en train de se réaliser avec beaucoup plus d'ampleur par les produits industriels accessibles sur le marché qu'avec les produits subventionnés par la puissance publique... »* — *Futuribles, Prospective du développement culturel*, octobre 1978, p. 123.

(19) *« Le F.I.C. n'est plus un alibi : il ne s'agit plus, comme sous les précédents gouvernements, de faire valoir des initiatives ponctuelles, sectorielles, pour masquer l'étendue des lacunes de la politique culturelle. Tout au contraire, le F.I.C. s'inscrit désormais dans un ensemble, il est devenu l'un des outils de l'action engagée en faveur de la culture depuis dix-huit mois. »* P. Mauroy, discours au Comité d'Orientation du F.I.C., 21 décembre 1982.

(20) *« L'article 61 de la loi de finances rectificative pour 1982 prévoit que l'Etat attribuera aux collectivités locales une dotation pour favoriser le développement de leur action culturelle. Son montant sera de 500 millions de francs. D'autre part, 70 % de la dotation ont pour but d'atténuer la charge résultant de l'action culturelle des collectivités locales, les 30 % restants constituant un fonds spécial de développement culturel. »*

(21) cf. p. 99 le nouveau statut du F.I.C. en date du 21.12.1982 et ses orientations.

(22) *« Le F.I.C. est avant tout un laboratoire de l'innovation culturelle et sociale. De même qu'il a su dans le passé défricher de nouveaux terrains d'intervention qui sont devenus des priorités du Ministère de la Culture, il doit aujourd'hui explorer les pistes de l'action culturelle de demain. Mais le contexte a changé : des moyens budgétaires importants ont été dégagés : la Direction du Développement Culturel coordonne une bonne part de l'action culturelle interministérielle : la déconcentration et la décentralisation en cours modifient profondément les rapports avec les régions et les services extérieurs des administrations. »* J. Lang, discours au Comité d'Orientation du F.I.C. — 21.12.1982.

Les associations et le développement de l'innovation culturelle

C'est l'ensemble du secteur associatif qui constitue le terrain d'intervention privilégié du F.I.C. (23). Indéniable, ce constat n'en suppose pas moins une grande vigilance tellement cette réalité apparaît complexe et parfois trompeuse. En ce sens, trois questions méritent d'être posées, dont les réponses, si elles ne sont pas acquises, n'en constituent pas moins des points de repères objectifs et déterminants :

- en quoi les associations régies par la loi de 1901 sont-elles les supports privilégiés des innovateurs ?
- en quoi le phénomène associatif masque-t-il une réalité culturelle et institutionnelle « démembrée » ?
- en quoi le fait associatif contribue-t-il efficacement à harmoniser les rapports sociaux ?

La forme associative et la promesse d'innovation

Sur les quelques 4 800 projets déposés au F.I.C. durant les dix premières années de son existence, la presque totalité de ceux-ci « utilise » la loi de 1901 comme cadre juridique à leur réalisation (24). L'observation justifierait en ce sens que le F.I.C. est finalement un facteur de développement de la vie associative. Pour être d'abord un instrument du développement de l'innovation culturelle, le F.I.C. aura permis de confirmer que les associations en sont majoritairement les « acteurs sociologiques ». Véritable, cette constatation l'est d'autant plus qu'au début des années cinquante, au moment où le concept d'innovation culturelle était inexistant, le phénomène associatif l'était également. Dégageant les raisons de la relative apathie de la participation associative en France en 1951, un observateur étranger, le sociologue américain Arnold Rose (25) en retient les explications suivantes : l'opposition du pouvoir au libre développement des associations, la prédominance du modèle rural de la vie sociale, l'emprise assez notable de la vie de quartier et des relations informelles en milieu urbain, le rôle non négligeable joué par la famille, la faible mobilité géographique et professionnelle ». Une telle interprétation, répond J. Pallard (26) « tend implicitement à ne considérer les associations que comme cadre de sociabilité, favorisant le développement de relations internes venant, en quelque sorte, compenser l'affaiblissement des liens familiaux, la disparition d'une certaine autarcie sociale du quartier

(23) Tableau comparatif récapitulant l'ensemble des opérations conduites par le F.I.C.

(24) 74 % des projets financés - cf. tableau comparatif.

(25) A.M. Rose « *Theory and method in the social sciences*, Minneapolis University of Minnesota Press, 1954.

(26) Jacques Pallard, *Rapports sociaux, stratégie politique et vie associative*, in *Sociologie du Travail*, juillet/septembre 1981, p. 308.

TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS F.I.C. en fonction des supports juridiques . (1)

demande supports juridiques	E T A T		COLLECTIVITES LOCALES		GROUPES	SOCIAUX	T O T A U X	
ETABLISSEMENT PUBLIC	1,48	8,62	0,50				10,60 %	
SOCIETE ANONYME OU COOPERATIVE OUVRIERE		1,68					1,68 %	
FONDATION		1,78					1,78 %	
MUNICIPALITE				5,36			5,36 %	
SYNDICAT DE COMMUNES ET ASSIMILES				6,76			6,76 %	
ASSOCIATION (Loi 1901)	0,08	19,73	3,46	9,21		8,17	73,82 %	
Totaux partiels	20,98 %		20,84 %		11 %		21 %	
Secteurs d'intervention	Etablissements scolaires et universitaires	Institutions culturelles et offices	Institutions administratives et para-adminis- tratives	Municipalités	Conseil Régional	Milieu rural	Milieu urbain	
T O T A U X	34,54 %		33,46 %		32 %			

(1) statistique
réalisée à partir
des 1009
opérations
réalisées entre
1971 et 1980

Politique d'innovation culturelle et vie associative : le fonds d'intervention culturelle

ou l'anonymat croissant des relations sociales consécutif à l'émergence d'une société de masse largement urbanisée». Or, cette explication coïncide très exactement avec les réflexions du groupe culturel du VI^{ème} Plan dont les conclusions ont, en outre, permis de justifier la création du F.I.C. De 12 000 associations nouvelles en 1960, on est passé à 35 000 créations en 1978 (27). Plus que d'une réalité, il s'agit bien d'un phénomène. La souplesse de la loi de 1901, ajoutée au peu de contraintes que suscite sa mise en application, n'explique qu'en partie cet engouement particulier. Plus profondes en sont en fait les raisons. Si l'innovation culturelle trouve son origine dans l'existence de dysfonctionnements sociaux qui justifient son développement, les associations apparaissent comme les structures compensatoires de ces mêmes dysfonctionnements. La « philosophie » des associations, celle du non-profit, de la démocratie, en particulier, apparaît alors comme le refuge des contre-valeurs plus que le symbole des contre-pouvoirs. Ne doit-on pas ainsi à Henri Dougier, l'expérimentateur de la revue *Autrement*, cet avis que pour contre-carrer une révolution qui n'en finissait pas d'arriver il fallait « jouer à l'intérieur du système social sur une multitude de craquements... Voilà une approche du changement social qui semble mieux correspondre à la sensibilité d'aujourd'hui. Sensibilité diffuse dans tout le corps social, refus de l'enfermement dans le militantisme avec ses idéologies, dans le jeu politique avec ses programmes et sa récupération permanente, dans les appareils et les rites institutionnels. Désirs de fuite, de désertion, mais aussi désir d'alternatives, d'action directe, de détournement du quotidien » (28). En projetant les désirs et l'imagination dans des cadres sociologiques préorganisés, une partie émergée du corps social a ainsi opéré le commencement d'une transformation en profondeur de la société qui l'organise. S'assurant les principaux leviers de commande de la vie sociale (loisirs, consommation, environnement, éducation) les innovateurs, devenus au fil des années des « gestionnaires du social », ont conquis le pouvoir politique condamné par beaucoup en leur temps. « Massivement réunis dans les groupes d'âge vingt-cinq/quarante ans, ils sont aussi les éléments doués et pragmatiques d'une génération, ceux qui ont su reconvertir les utopies soixante-huitardes dans des modèles politiques nouveaux dont ils seront les défenseurs sur la scène institutionnelle ». Monique Dagnaud et Dominique Mehl (29) ont pu ainsi identifier les auteurs de ce phénomène : les cadres, les enseignants, les animateurs, les spécialistes de l'urbanisme, du social, bref, tous ceux qui, à un titre ou à un autre, constituent l'articulation majeure de ce corps social. Rien d'étonnant alors que les porteurs de « projet F.I.C. », soient ces mêmes individus qui, en s'adressant à

(27) Etude réalisée par le Centre de Recherche et Documentation sur l'étude et les conditions de vie, CREDOC, 1980.

(28) H. Dougier, « Craquements », in *Autrement* n° 5, 1976, p. 3.

(29) M. Dagnaud et D. Mehl « L'infanterie du nouveau pouvoir », in *Le Monde*, 7 février 1982.

l'Etat comme de droit, s'assurent, du même coup, une volonté réformatrice à défaut de prétention révolutionnaires (30).

L'association et le démembrement de la réalité publique

L'activité du F.I.C. agit comme un moyen de révélation de la réalité culturelle et institutionnelle. La diversité du fait associatif est en effet significative d'une réalité sociale complexe, hétérogène, diffuse. Dans la première partie de son histoire, le F.I.C. nous a appris qu'il existait un champ d'intervention de l'innovation très institutionnel. Pourtant un champ dans lequel l'innovation culturelle sévit, est composé essentiellement d'associations régies par la loi de 1901. « Par une sorte de paradoxe, l'association de la loi de 1901, conçue dans la pensée politique libérale comme un moyen de limiter l'emprise de l'Etat sur la vie sociale en permettant d'écarter celui-ci de toutes les activités que les individus assurent par eux-mêmes, est de plus en plus utilisée aujourd'hui par ce même Etat comme un moyen d'étendre son influence » (31). Le F.I.C. sait être porteur de cette intention, finançant et réalisant de toutes pièces l'Institut National de formation des animateurs culturels, en 1971, le Centre National d'Animation à l'audiovisuel, en 1972, le Centre National d'Etudes et de Recherche du Paysage, en 1973, l'Office National de Diffusion Artistique, en 1975, le Fonds d'encouragement aux Métiers d'Art, en 1976... pour ne citer que les opérations les plus spectaculaires financées au niveau national. Ces institutions sont des associations dont les statuts excluent toute possibilité de représentation majoritaire des usagers (32). Par ailleurs, les collectivités locales ne sont pas en reste, qui copient, plusieurs années après, le même processus : elles ont créé, de connivence avec l'Etat, les associations départementales pour la Musique, les Offices culturels régionaux et autres groupes d'études et de recherche à usage des citoyens, totalement contrôlés par leurs fondateurs et, de surcroît, financés par le

(30) L'enquête du CREDOC, déjà citée, montre que le taux d'adhésion à une association est proportionnel au revenu. Plus il est élevé, plus les individus participent. Alors que ce taux est assez faible chez les employés de bureau (26%) et les ouvriers (36%), il est particulièrement élevé chez les professions libérales (71%) et cadres supérieures (78%). Le niveau d'études est aussi source de disparité. Plus on a de diplômes, plus on s'associe : 71% pour des diplômés de l'enseignement supérieur, moins on en a, moins on participe (28,2%).

(31) J.-P. Negrin - « L'utilisation par l'administration de la loi de 1901 » in *Revue Française d'Administration Publique* n° 3, juillet/septembre 1977, p. 549.

(32) Les statuts de l'Office National de Diffusion Artistique prévoient, à l'article 5, que l'association est administrée par un conseil d'administration de 13 membres nommés pour 3 ans : 7 membres de droit (directeurs d'administrations centrales, pour l'essentiel) et 6 membres élus par l'assemblée générale parmi les membres titulaires... dont le titre est conféré aux personnes qui « ayant postulé à ce titre, sous le parrainage de deux membres titulaires ou de droit, ont vu leur candidature agréée par le conseil à la majorité absolue » - J.-M. Djian, *Monographie de l'ONDA, mémoire D.E.A. études politiques*, 1979, p. 5.

Politique d'innovation culturelle et vie associative : le fonds d'intervention culturelle

F.I.C. — Délégation Musicale en Alsace en 1973; Entrepôts Lainés, en 1973, à Bordeaux; Centre éducatif et culturel de Yerres en 1971, Parcs Nationaux à partir de 1972... L'utilisation massive de la loi de 1901 pervertit le caractère et les buts originaux des associations, mais surtout transforme considérablement la « lecture » de l'activité du F.I.C. pendant dix ans. En finançant généralement des associations - institutions (33) le F.I.C. s'est prévalu d'une volonté de soutenir la vie associative, alors qu'il a aussi permis à l'Etat d'étendre un peu plus son emprise sur une vie sociale turbulente. Même si ce constat ne s'applique qu'à une période du F.I.C., ses interventions ont tout de même contribué à près de 32 % des projets entre 1971 et 1977 (34), (21 % sur l'ensemble des dix années). Ce phénomène a des partisans, « il témoigne de l'aptitude de l'administration à s'adapter aux transformations », précise J.-P. Negrin (35). Il est même légitimé par un avis de la Cour des Comptes qui distingue des démembrements « justifiés » et des démembrements « injustifiés », acceptant par là toutes les audaces des « innovateurs » de l'Administration (36). En déléguant des pouvoirs limités, mais spécialisés, l'Etat a créé des écrans plus que des relais. Il s'est coupé d'une partie de cette vie sociale qu'il prétend organiser. A quel prix ? Pour le F.I.C., il convient de mesurer les limites de l'authenticité de la vocation d'un tel instrument qui, quelquefois, résonne comme un alibi. L'urgence de mettre en œuvre des garde-fous contre ces extrémités est d'autant plus d'actualité, si référence est faite à cette maxime de Saleiles rappelant « qu'il est mauvais de laisser s'implanter des formes coutumières extra-légales... la mission du droit est de les régler ouvertement et d'en fixer les conditions d'existence. S'il néglige de le faire, il laisse subsister les inconvénients d'une liberté excessive. Il se met au service de la dissimulation elle-même et contribue à renier le sens de la légalité et le respect de la loi » (37).

L'association et l'harmonisation sociale

Agissant à partir du vecteur social qu'est l'association, en quoi le F.I.C. a-t-il contribué efficacement à harmoniser les rapports sociaux ? La question est difficile, mais n'est-ce pas J.M. Garrigou-Lagrange qui insistait naguère sur cet aspect « du choix qui s'établit entre un pouvoir qui s'enferme dans une idéologie prédéterminée et qui tire sa substance de son seul dynamisme interne et un pouvoir qui, se connaissant inachevé, compte pour parfaire son œuvre sur les initiatives spontanées des groupes sociaux, au risque d'être

(33) cf. tableau page

(34) Statistiques réalisées à partir du numéro spécial des Cahiers de la Culture et de l'Environnement, décembre 1977.

(35) J.-P. Negrin, *opt. citée*, p. 117.

(36) C'est ainsi que la Cour des Comptes n'a pas eu à redire contre les subventions versées par le ministère des Affaires Etrangères à l'Association pour l'accueil des personnalités étrangères, qui perçoit chaque année 110 millions de francs (11 milliards de centimes) in *Le Canard Enchaîné*, 6 janvier 1982, p. 2.

(37) Saleiles, « de la personnalité juridique, histoires et théories », 1910, p. 20.

ballotté au gré des pressions contradictoires des forces antagonistes ? » (38). Le but est dans les deux cas identique : gouverner. Choissant la deuxième solution, l'Etat libéral entend tout de même s'appuyer sur des forces sociales — en partie donc les associations ; pour asseoir leur pouvoir, mais aussi organiser la vie sociale. L'Etat laisse les associations s'auto-organiser par le jeu de l'offre et de la demande — dans la presse, les radios libres, les loisirs et la consommation ; et les associations jouent le jeu d'une régulation sociale, voire d'une harmonisation sociale, tout en n'en revendiquant pas l'intention. Sphères de contradictions, les milliers d'associations qui grouillent sur notre territoire sont aussi l'enjeu des luttes idéologiques qui les animent.

La réflexion objective sur leur véritable rôle en devient plus délicate. Cependant, plus catégorique, Albert Meister, avoue, quant à la fonction stratégique des associations : « on s'aperçoit que, loin d'être le moteur du changement et des conquêtes sociales, elles deviennent des appareils d'intégration des individus dans la société et l'ordre post-industriels. A un moment donné de l'évolution, il n'est plus possible de contrôler les individus par la police ou les institutions, notre système a développé en fait des auto-contrôles (39). De son côté, l'Etat a d'autres raisons de se désengager financièrement d'une participation sans cesse plus importante, mais également de se justifier. Jean-Claude Colli, délégué à la Qualité de la Vie au ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, à ce titre correspondant du F.I.C. à ce même ministère en 1979, ne disait-il pas « qu'à force d'être subventionnées, les associations risquent d'avoir des relations d'assistant à assisté, on voudrait les domestiquer qu'on ne ferait pas autrement » ! (40). Les associations, d'un autre côté, soucieuses d'être légitimées par les pouvoirs publics, ont une tendance régulière à s'institutionnaliser, à développer à leur endroit une logique d'organisation qui les satisfait plus pour elles-mêmes que pour leur mission. De moins en moins innovantes au fur et à mesure de leur évolution, elles s'ancrent dans un créneau social pour ne plus en bouger, reproduisent des schémas politico-administratifs initialement dénoncés pour ainsi se sécuriser (41). En finançant du personnel dans le cadre de projets instruits, le F.I.C. n'a jamais explicitement soupçonné ce phénomène qui, dix ans après la maturation de certains projets, commence à se faire sentir : le personnel du Festival d'automne, créé par le F.I.C. en 1972, celui de l'Office national

(38) J.-M. Garrigou-Lagrande, *« recherches sur les rapports des associations et les pouvoirs publics, L.G.D.J., p. 117.*

(39) Albert Meister, *« Vers une sociologie des associations », Editions Ouvrières, 1974, p. 208.*

(40) J.-C. Colli, *« les mille fleurs de la loi de 1901 », in le Monde, la société en mouvement, 1981, p. 176.*

(41) François Bloch-Lainé a noté que *« les agents salariés et syndiqués de certaines associations ont des allures de pontifes, ils ont propension à ordonner et à réglementer, se plaisent à signer, à manipuler cachets et timbres composteurs. Ils choyent les formules régaliennes et administratives, aiment les textes et procédures, jargonent comme dans un service technique. Ils aiment les discours construits comme ceux des Ministères, mais plus ridicules, avec trop d'appels à l'union, à la démocratie et à la liberté ».*

« Les associations, les mots, les choses » in Le Monde du 29 janvier 1978.

**Politique d'innovation culturelle et vie associative :
le fonds d'intervention culturelle**

de l'audiovisuel, ne revendiquent-ils pas des conventions collectives plus avantageuses que les garanties des fonctionnaires ? Il ne s'agit pas de dénoncer des évolutions, mais d'en analyser les conséquences éventuelles d'un point de vue socio-politique, d'autant plus que le contexte de chômage conduit au renforcement de cette situation. Alors que l'Etat, en premier, préconisait des aides sectorielles susceptibles de favoriser la création d'emplois dans le secteur associatif (42), ses initiatives, de plus en plus, concordent pour renforcer, à dose homéopathique, son emprise sur la vie sociale ; ainsi, par le jeu d'une articulation active des rapports privé - public, et donc des associations et de l'Etat, se développe une harmonisation consensuelle des rapports sociaux.

*

* *

Les innovations culturelles débordent le champ strictement culturel, témoignent et des mouvements, souvent confus et contradictoires, et des interrogations d'une société en mutation. En cette matière, le fait majeur de ces dernières années est bien la réapparition et le développement rapide de l'initiative des individus et des groupes, non officiels ni légitimés, de cette fameuse « base » dont il est question dans les discours des travailleurs sociaux. Les conséquences de cette situation sont d'une importance qu'on ne saurait trop souligner. Elles amèneront notamment à privilégier les procédures de participation à la décision — tentative d'autogestion ou du moins de co-gestion ; puis remettront en cause la hiérarchie administrative, au point d'afficher une préférence pour un niveau de décision local ; enfin, effet de la démultiplication, elles créeront un nouveau tissu social périphérique aux institutions, développant par là même le champ culturel initial. Est même probable que l'innovation culturelle a été un facteur déterminant de la remise en cause d'une certaine forme d'action culturelle empreinte de « culture cultivée », dont les principaux intéressés n'appartiennent, en fin de compte, qu'à une caste intellectuelle relativement fermée.

Le mouvement d'expérimentation culturelle procède d'une mise en cause beaucoup plus profonde : la critique des institutions, en général et quelles qu'elles soient. Comme l'écrit C. Fabrizio, « très rares sont, en fait, les expériences dans lesquelles une population est durablement associée à la création, du moins lorsque celle-ci doit aboutir à un produit de type professionnel ou se situent à un niveau élevé de la recherche formelle. Dans les autres cas, au contraire, un changement d'équilibre important se produit entre la phase préparatoire de l'action créatrice et le produit créé dont la puissance d'impact ne s'apprécie, pour le public impliqué, que par rapport à l'importance de sa propre intervention. Il en résulte une réhabilitation des activités culturelles,

(42) *Création des emplois d'utilité collective, des stages en entreprises, en 1979, et des contrats « jeunes volontaires » en 1981.*

non professionnelles qui, très décriées en France jusque vers la fin des années 60, se voient depuis attribuer les mots, de plus en plus utilisés, de créativité et d'expression» (43). Si, comme l'auteur le précise, il s'agit d'acteurs «spontanés» dans l'innovation culturelle, il n'en reste pas moins que toute une série d'expériences significatives se développent par nécessité en dehors de tout contact avec les institutions.

Pour jouer son rôle déterminant, l'Etat doit adopter une stratégie d'intervention particulièrement discrète. Créer les moyens d'un financement très démultiplié, favoriser les cadres juridiques souples et réviser les fonctions de contrôle, tels devraient être les grands axes d'une politique culturelle de l'innovation à venir. Et, dans ce contexte, tout un rôle est tenu par le F.I.C. Se donnant pour cible d'intervenir dans le champ culturel institutionnel et non institutionnel, il préfigure des nouveaux aspects du développement culturel de demain. A l'appui de ses orientations, il lance quelques ballons d'essai, mesurant dans ces conditions les fluctuations socio-culturelles d'une société en mouvement permanent.

Jean-Michel Djian
Docteur en Sciences Politiques
Université de Dijon

(43) C. Fabrizio, « La Culture à venir », *Futuribles* n° 17, octobre 1978, p. 607.

Mouvement alternatif et animation contre- institutionnelle : un défi aux professionnels ? (*)

Dominique Gros

Le problème

L'animation socio-culturelle est issue du vaste courant d'éducation populaire qui s'est développé corrélativement au mouvement ouvrier. Elle apparaît donc en premier lieu comme une composante particulière d'un ensemble plus vaste lui-même produit par un mouvement social historiquement situé et défini.

Le problème que je voudrais poser ici est le suivant : que peut-il advenir de l'animation socio-culturelle lorsque le mouvement social qui la portait perd de sa centralité dans les conflits sociaux ? Ou, en d'autres termes, dans la mesure où le mouvement ouvrier a été, par le biais de ses organisations, progressivement institutionnalisé, auprès de quels nouveaux acteurs l'animation devrait-elle se tourner pour maintenir une nécessaire dynamique ?

On le voit, à la façon de formuler mon interrogation, il semble y avoir péril en la demeure. Je crois effectivement que l'évolution récente, dans nos sociétés, du mouvement ouvrier et de ses réalisations nous invite à un certain pessimisme quels que soient, par ailleurs, les sentiments que l'on puisse éprouver à leur sujet. Il apparaît à l'évidence que, surtout depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale, le mouvement ouvrier est entré dans une logique d'institutionnalisation et de bureaucratisation qui l'assimile peu à peu à un de ces grands appareils caractéristiques des sociétés modernes. L'histoire du mouvement ouvrier suisse est, à cet égard, parfaitement exemplaire d'une tendance qui touche l'ensemble des sociétés occidentales contemporaines. La signature

(*) Cet article est une version d'une communication au 1^{er} Colloque Francophone « L'animation aujourd'hui... nouveaux champs, nouvelles stratégies » (Genève 28 septembre- 2 octobre 1982).

de la Paix du Travail, en 1937 déjà, entre patronat et milieux syndicaux instituant, entre autres, le non-recours à la grève et la résolution des conflits au sein de l'entreprise même, peut être interprétée, rétrospectivement, comme le pas décisif engageant le mouvement ouvrier suisse sur la voie de l'intégration et de la moindre combativité (6) (9).

L'extension du phénomène risque d'atteindre, à son tour, l'animation socio-culturelle. Elle ne jouerait alors, sous l'égide de grands appareils, plus qu'un rôle d'instance de redistribution bureaucratique de biens culturels standardisés. Elle se trouverait ainsi confinée dans une mission de démocratisation culturelle qui l'assimilerait à un appareil de diffusion de la culture de masse. Sa dimension créative, c'est-à-dire émancipatrice de la culture populaire, s'en trouverait ainsi altérée par ce processus vulgarisateur.

Une façon d'échapper à une telle tendance, dont certains signes se font, me semble-t-il, déjà sentir, est de s'interroger sur les nouvelles catégories d'acteurs qui interviennent au centre des conflits sociaux contemporains. Deux raisons justifient cet effort. La première est qu'à bien des égards ces nouveaux acteurs et les actions qu'ils développent tendent de plus en plus à « mordre » sur le terrain habituellement occupé par l'animation. La seconde, qui découle de la précédente, étant qu'en termes aussi bien professionnels que stratégiques, une meilleure compréhension de ces phénomènes par les professionnels de l'animation peut les aider à relever le défi posé par l'institutionnalisation et ses conséquences (routinisation, bureaucratisation, corporatisme, etc.).

Du mouvement « alternatif » et de ses acteurs

Dans le sillage des divers mouvements de contestation juvénile — beatniks, provos, hippies, etc. — et principalement dans celui de l'agitation étudiante — mai 68 — qui ébranlèrent nos sociétés depuis les années 50, se sont déclarés de nouveaux enjeux de conflits sociaux. Ces enjeux ne peuvent être perçus comme purement politiques au sens traditionnel du terme. Mai 68 et ses retombées illustrent bien ce phénomène. Malgré un certain ouvriérisme ou populisme affiché, force est de reconnaître qu'aussi bien les acteurs impliqués que les modes d'action employés ne renvoient que très marginalement au milieu populaire ouvrier. Les problèmes abordés — santé, sexualité, logement, environnement, rapports interpersonnels (hommes/femmes, parents/enfants, jeunes/vieux, etc.) —, la manière de les poser — politisation de questions relevant traditionnellement de la sphère privée, création de groupes de pression, refus d'isoler le politique du vécu — révèlent de nouveaux types de conflits plus socio-culturels que strictement politiques.

C'est autour de ces questions, par rapport à ces enjeux que se constituèrent des groupes qui se qualifièrent eux-mêmes d'« alternatifs » ; ce terme visant à englober diverses pratiques et aspirations s'opposant à une certaine logique dominante et se posant, précisément, en alternative par rapport à elle.

Pour les alternatifs, cette logique dominante consiste dans l'imposition de rapports de domination fondés sur l'aliénation, c'est-à-dire par la généralisa-

tion et l'extension du contrôle social dans le but de favoriser la participation dépendante des acteurs sociaux au bon fonctionnement de la société. Cette logique facilite donc l'évacuation des conflits sociaux par leur personnalisation et l'intériorisation de normes répressives (4) (20). Cette logique, toujours selon les alternatifs, repose essentiellement sur deux facteurs centraux que l'on retrouve, à des degrés divers, dans les systèmes sociaux contemporains occidentaux. En premier lieu, le rôle primordial que joue la rationalité scientifique et technique dans notre système de valeurs. D'autre part, l'utilisation du processus d'institutionnalisation accélérée comme moyen d'intégration sociale. La conjonction de ces deux facteurs privilégie bien sûr une dynamique de changement rapide, mais cette dynamique débouche pour les acteurs concernés le plus souvent sur des situations de crise larvée, forçant à des efforts constants d'adaptation sans qu'il leur soit pour autant possible d'en saisir le sens et la finalité.

Les alternatifs ne se sont pas limités à produire une telle analyse. Ils ont parallèlement développé un système de valeurs — l'autonomie — et un mode d'action — l'intervention directe — qui leur sont propres et qu'ils utilisent à des fins d'opposition, de contestation de la logique dominante. Par la notion *d'autonomie*, il faut entendre un système de valeurs centrées sur l'individu et ses implications concrètes (vécu quotidien, environnement immédiat aussi bien social, culturel que « naturel », etc.) ; par celle *d'intervention directe*, un mode d'action privilégiant la prise en charge immédiate, par les intéressés eux-mêmes, de leur devenir (8).

Une stratégie ()*

Les alternatifs proposent donc, par ces moyens conjugués, une stratégie, un mode d'action à la fois politique, social et culturel. Le but en est double. D'une part, dans la mesure où c'est par le biais du champ politique institué que s'exercent les rapports de domination, il s'agit de le contester dans ce rôle. D'autre part, il s'agit de remettre en cause ce champ politique institué, d'en montrer les limites, d'élargir la notion de politique en y faisant pénétrer des thèmes de type existentiel, en expérimentant d'autres rapports sociaux et culturels. Les alternatifs se proposent donc de transformer la réalité sociale en se plaçant dans une perspective beaucoup plus globale que strictement politique. Les groupements écologistes sont l'illustration la plus frappante, et la plus connue aussi, de ce « globalisme ». C'est là, à mon avis, que réside la spécificité de leur démarche. Dans la mesure en effet où, pour eux, la culture n'est pas séparable de l'action, il en découle que la frontière habituellement tracée entre la politique d'une part et le vécu de l'autre n'est qu'artificielle. Cette attitude implique une rupture avec une conception univoque du changement social où ce serait justement la politique, au sens étroit du terme, qui y aurait le rôle central. Les alternatifs vont donc s'efforcer d'investir un autre niveau de la réalité sociale : la société civile (18).

(*) Les intertitres sont de la rédaction.

Ils concentrent donc leur action sur la revivification du tissu social et associatif. L'essor que connaissent depuis quelques années les groupes et associations d'habitants, de quartiers, de consommateurs, d'usagers d'institutions ou d'appareils, de défense de l'environnement, de femmes, de formation et d'éducation, d'immigrés, etc. illustrent bien ce phénomène et sont en outre des exemples d'un type d'intervention qui ne se veut plus uniquement et strictement institutionnelle, mais clairement socio-culturelle. L'enjeu s'en trouve ainsi déplacé. Il ne s'agit plus de faire progresser, par le biais politique et institutionnel, l'ensemble social, mais de changer « ici et maintenant » ce qui, dans la réalité vécue, est source d'aliénation. La globalité théorique s'articule donc dialectiquement avec un pragmatisme local et immédiat au niveau de l'action.

Ces groupements vont développer, vers l'extérieur, une action à la fois indépendante et autonome, dénonciatrice et transformatrice. Cependant, dans la mesure où l'aliénation affecte quotidiennement les comportements individuels, ils vont aussi favoriser une dynamique interne visant à privilégier des relations intimes, conviviales entre les membres et s'appliquer à satisfaire certains de leurs besoins immédiats. L'adhésion et la participation volontaires, le refus de spécialisation ou de hiérarchisation des tâches, la prise en compte du vécu individuel dans l'action collective, la reconnaissance du droit à la différence, la volonté de transparence et de non-évacuation des conflits sont, à cet égard, des attitudes significatives souvent revendiquées et pratiquées dans les expériences alternatives. Ces groupements orientent donc leur action selon deux voies que la sociologie des associations considère en général comme exclusives : l'expression et l'intervention (12).

La classe d'alternative

Les divers traits évoqués de la démarche des alternatifs dénotent cependant une origine sociale de leurs acteurs plutôt privilégiée. Qu'en est-il ? La classe d'« alternative », pour reprendre l'expression de Monique Dagnaud (3), se recrute principalement au sein d'une population circonscrite, celle des *nouvelles classes moyennes intellectuelles*. Par ce terme, je désigne des acteurs ayant reçu une formation diplômée « supérieure » ou universitaire leur reconnaissant certaines compétences spécifiques du domaine du savoir principalement. Ils occupent professionnellement des postes qui se situent de manière intermédiaire entre la décision et l'exécution, entre le commandement et la production. Ce sont donc des « experts » dans la mesure où il leur est demandé, dans le cadre de leur emploi, d'étudier et d'élucider des problèmes, de concevoir et de projeter des réponses spécifiques où ils doivent utiliser directement leurs compétences particulières. Ils sont généralement salariés puisque la majeure partie de ce type d'emplois dépend plus ou moins directement de services et d'institutions publics ou semi-publics. Les travailleurs sociaux, le corps enseignant, les professionnels de la recherche scientifique ou technique, le personnel médical ou paramédical des institutions hospitalières, certains ingénieurs, architectes, urbanistes, juristes, pour ne citer que quelques exemples,

qui exercent leur activité de manière *dépendante* et *salariée* sont ainsi englobés dans cette catégorie sociale. Celle-ci trouve son origine dans les transformations et la réorganisation des sociétés occidentales après la seconde Guerre Mondiale. Ce sont les orientations générales prises alors qui favorisèrent sa constitution.

Les intenses efforts de rationalisation de l'appareil de production ont favorisé la tertiarisation. Au niveau de l'emploi, il en a découlé simultanément une spécialisation et une déqualification des postes de travail. Parallèlement ont été développées des politiques de formation, notamment de démocratisation et d'allongement des études, qui bénéficient avant tout aux enfants issus des classes moyennes et supérieures comme le montrent les études faites à ce sujet. La conséquence de ces facteurs pris conjointement a été de favoriser de nouveaux clivages sociaux où l'héritage en capital économique semble jouer un rôle moins important. Cependant, l'augmentation du nombre de diplômés ne débouche pas sur une égalisation des chances entre les divers bénéficiaires. Elle déplace plutôt le problème. Le capital culturel prend le relais du capital économique en permettant une hiérarchisation des formations et des diplômes, par exemple selon la durée des études ou le lieu de formation. Cette hiérarchisation peut aussi bien intervenir durant l'itinéraire de formation que lors de l'entrée dans la vie active. Statistiquement, il est incontestable que l'on observe un accroissement de la population « intellectuelle » au sein de la population active. Cette dimension n'est cependant qu'un aspect des choses. Si l'on envisage la question sous l'angle des rapports de pouvoir, on est amené à constater que loin d'être uniformisée, cette population est traversée par d'importants clivages. On assiste en fait à une transformation et à un gonflement des classes moyennes dans leur ensemble et, principalement, à l'intérieur de celles-ci des couches ayant acquis un certain capital culturel rentabilisable. Ces couches bénéficient de certains avantages sociaux qui les assimilent à l'élite dirigeante sans les y intégrer totalement (2). Cette position va leur conférer une emprise sur la réalité sociale sans pour autant leur garantir une participation effective à l'exercice du pouvoir, qui est réservé aux technocrates. Les experts salariés, qui se retrouvent dominés en termes de rapports de pouvoir par ces derniers, vont donc développer la contestation de cette confiscation et lui opposer une stratégie de création de micro-pouvoirs. En créant des réseaux, au niveau de la vie associative en particulier, de tels micro-pouvoirs qui seront autant de relais au sein du tissu social, ils pourront exercer une influence certaine sur la dynamique du changement social. Pour mieux comprendre quelle peut être cette influence, on va maintenant aborder la question des réalisations du mouvement alternatif.

Les réalisations du mouvement alternatif : une forme d'animation

Parler des « réalisations » du mouvement alternatif entraîne souvent bien des malentendus, tant il est vrai que ces groupements et les expériences qu'ils

développent sont le plus souvent très limités dans le temps comme dans l'espace. Certains observateurs en concluent dès lors qu'il ne s'agit que de feux de paille, de poussées de fièvre temporaires qui n'affectent en rien l'évolution sociale et le changement à long terme. Dans le même ordre d'idée, on parlera volontiers de récupération ou d'échec.

Ce type de diagnostic me paraît se fonder sur un leurre méthodologique car il prend, comme instrument d'analyse, un bagage conceptuel inadapté à l'objet d'étude. On y adopte, le plus souvent, une perspective très univoque du changement social. Que celle-ci s'inscrive dans une logique révolutionnaire et radicale ou réformiste et progressive, il y est toujours question d'un objet central — l'Etat, l'appareil de production, etc. — sur lequel reposerait l'édifice social dans son ensemble et qui serait donc un passage obligé à toute action transformatrice. Une telle représentation me semble d'autant plus inadéquate qu'elle s'avère être un reliquat d'une conception close de la société ; conception qui prend son origine dans l'avènement des sociétés industrielles et dans l'émergence du pouvoir bourgeois (15). Ce type de représentation me paraît condamné par la réalité des sociétés occidentales contemporaines qui ne sont plus industrielles au sens classique du terme et où le pouvoir n'est plus l'apanage de la bourgeoisie capitaliste. Dans ces sociétés, comme je l'ai déjà souligné, la dynamique du changement rapide joue un rôle suffisamment important pour relativiser la portée de toute analyse unidimensionnelle.

Ainsi, il me paraît nécessaire d'adopter une perspective plus dynamique pour étudier et comprendre le mouvement alternatif. Une telle reconsidération implique, par exemple, de ne pas attribuer une valeur négative à la précarité des groupes et expériences.

Dans un travail de recherche que nous avons mené sur les groupes alternatifs genevois (8), nous avons mis en évidence leur trajectoire-type. Nous avons notamment pu y montrer que la phase la plus précaire de la vie de ces groupes ou expériences était précisément celle où leur potentiel créatif et transformateur était le plus fort. On pouvait ainsi comprendre pourquoi c'était dans la dynamique même de ces groupes d'être « condamnés » à disparaître à terme. Que cette dissolution soit d'origine institutionnelle (dilution) ou contre-institutionnelle (autodissolution) (16), il n'en demeure pas moins que cette logique est cohérente aussi bien du point de vue de la réalité sociale environnante que de celui de la dynamique interne de ces groupes. Afin d'illustrer et d'étayer la réflexion, je fonderai la suite de l'exposé sur une expérience que je considère comme caractéristique de la dynamique et de l'action des groupes alternatifs, celle du collectif Genève Alternative.

Genève Alternative

Ce collectif avait pour but de rassembler et de diffuser « toutes les infos possibles et imaginables concernant les mouvements alternatifs genevois » (circulaire, novembre 79). Il fut mis sur pied, à l'automne 1979, par trois « militants » de divers groupes se réclamant de la mouvance alternative. Au-delà d'une éventuelle publication, leur but était aussi, en créant ce collectif,

de poser les bases d'une coordination pouvant « permettre de sortir du cloisonnement habituel » et « favoriser la confrontation des points de vue » (ibidem).

Dans un premier temps, quelques 135 groupes ou expériences furent recensés sur Genève et contactés par écrit. Des échanges s'instaurèrent durant l'hiver qui aboutirent à un élargissement du collectif. En mars 1980, eut lieu une première rencontre qui réunit 24 personnes représentant 19 groupes ou expériences. Cette rencontre peut être considérée comme la séance constitutive du collectif au sens propre. La plupart des idées émises à titre de propositions dans les circulaires envoyées avant cette séance furent adoptées. Ainsi les participants embrayèrent très vite sur le projet de réalisation d'une publication qui serait un peu un catalogue, une carte de visite des expériences alternatives locales. En juin 1980, c'était chose faite, la brochure Genève Alternative était publiée. 75 expériences y étaient recensées, dont 58 bénéficiaient d'une présentation plus ou moins fouillée. Environ 2 000 exemplaires seront diffusés dans les mois qui suivront.

Le fonctionnement même du collectif Genève Alternative est représentatif de ce qui se passe généralement dans ce type d'expériences. Nous pouvons le découper en quatre temps :

- le phénomène déclencheur ;
- l'élaboration de l'identité du groupe ;
- la mise en œuvre de l'action ;
- l'évaluation de l'expérience.

Le phénomène déclencheur, ce fut, dans Genève Alternative, l'initiative des trois militants. La majeure partie des expériences alternatives démarrent ainsi sous l'impulsion de quelques individualités qui se trouvent confrontées à une situation commune et se proposent d'agir sur celle-ci. Pour les initiateurs de Genève Alternative, il s'agissait d'une interrogation quant à la mouvance alternative elle-même (ses capacités numériques, les relations entre ses composantes, ce qui les favorisait ou au contraire les empêchait, les difficultés rencontrées, les moyens mis en œuvre, l'évaluation en termes d'efficacité des expériences, les enseignements à en tirer, etc.).

L'élaboration de l'identité du groupe est en général indissociable de la mise en forme d'un projet d'expérience. On peut dire que, dans les groupes alternatifs, leur identité se constitue, se projette dans et par les désirs et les aspirations qu'ils souhaitent réaliser. Ainsi, dans Genève Alternative, le projet concret qui présidait à l'expérience était la réalisation d'une brochure sur les alternatifs genevois par eux-mêmes. Cette démarche impliquait donc toute une réflexion sur la notion même d'alternative. Cette interrogation fut le thème de nombreux débats au sein du collectif et ce tout au long de son existence. Ce qui caractérise de façon particulière cette démarche socio-culturelle est qu'elle s'articule directement sur la praxis du groupe. Ce dernier, en cherchant à spécifier son identité est donc amené non seulement à se situer par rapport à son environnement social, mais encore à agir sur celui-ci pour démontrer en quelque sorte son bien-fondé. On me fera remarquer que de telles pratiques sont la règle pour tout groupe, quel qu'il soit. J'admets qu'il est nécessaire pour n'importe quel groupe social de se faire reconnaître en

tant que tel par le corps social environnant. Cependant, dans la mesure où les groupes alternatifs sont des groupes visant à rompre, autour d'une question ou d'un problème précis, le consensus social, cette démarche prend un caractère particulier puisqu'elle vise à l'autonomisation par rapport aux pratiques dominantes, à la différenciation dans l'altérité non pas imposée ou subie, mais délibérément choisie (17). Ainsi, dès sa première réunion, le collectif émit le principe qu'« un groupe qui s'oppose aux autres partis (politiques) n'est plus acceptable comme groupe alternatif ». Par cette décision, il entendait souligner l'incompatibilité des notions d'« alternative » et de « parti politique ». Certains groupements présents – un parti écologiste et un comité d'initiative – furent ainsi exclus du collectif.

La mise en œuvre de l'action

Le passage à la séquence suivante – la mise en œuvre de l'action – est rarement isolable dans les faits. Bien que des indices permettent de le repérer, il faut mentionner qu'il s'agit avant tout d'une reconstruction de l'observateur a posteriori. Toujours est-il qu'à un moment donné, le groupe centre sa démarche sur une action concrète à réaliser et laisse provisoirement en sommeil la dimension plus réflexive, plus théorique qui dominait souvent jusque-là. Cette mise en œuvre de tous les moyens disponibles afin de réaliser un projet implique généralement un investissement plus exigeant de la part des individus, une plus grande disponibilité des acteurs. C'est pourquoi on assiste souvent à ce moment, et cela peut être un indicateur de cette « mise en œuvre », à une sélection s'accompagnant de désaffections au sein du groupe. C'est effectivement ce qui s'est passé à Genève Alternative où la phase de la réalisation proprement dite de la brochure – collecte et mise en forme des informations, vente et diffusion, etc. – s'est accompagnée d'une diminution quantitative des effectifs assez conséquente puisque ce sont essentiellement sept membres du collectif qui l'ont assurée. Cela fait souvent dire aux observateurs des expériences alternatives qu'elles échouent dès qu'on essaie de les appliquer. C'est un jugement à l'emporte-pièce qui néglige complètement de tenir compte de l'ensemble du processus en ne se centrant que sur les « réalisations » immédiatement concrètes, abstraction faite de tout autre impact (symbolique, existentiel, historique, etc.).

La prise en compte de l'ensemble du processus, sa mise en perspective critique, c'est justement l'objet de l'évaluation de l'expérience. Ce quatrième moment aboutit généralement à sa conclusion. Cela ne signifie pas cependant que cette évaluation implique la rupture de la dynamique proprement dite. C'est là un point de vue extérieur qui ne correspond pas à la réalité vécue de l'intérieur des groupes. En effet, la plupart des expériences alternatives pratiquent une sorte d'auto-évaluation permanente. Cette dernière permet de corriger à tout instant le processus afin de maintenir une certaine cohérence à l'ensemble. On assiste donc à une remise en cause, par exemple, des moyens utilisés en fonction des buts ou objectifs à atteindre, etc., et ceci de manière constante. Cette évaluation interne et ses effets permettent à l'observateur de

saisir l'évolution de l'expérience et du groupe qui la porte. Elle permet aussi d'assurer la transition d'une expérience à une autre. Dans bien des cas effectivement, les groupes et les expériences s'auto-alimentent, c'est-à-dire donnent naissance à d'autres groupes et à d'autres expériences qui bénéficient des acquis tant pratiques que symboliques de leurs prédécesseurs. Cette transition n'est que rarement univoque ; elle prend en général des formes variées tant au niveau du groupe — dissolution, renouvellement des membres, essaimage, etc. — qu'à celui de l'expérience — nouvelles orientations, élaboration d'un nouveau projet, subdivision des réalisations, etc. — qui peuvent même parfois aboutir à l'institutionnalisation de l'un et de l'autre. Ainsi a-t-on vu Genève Alternative, en tant que collectif, à la fois renouveler ses membres, essaimer dans d'autres expériences, pour finir par se dissoudre progressivement. Ce mouvement permanent des groupes et des expériences constitue donc une forme d'animation du tissu social qui, par ses caractéristiques, est plus de type contre-institutionnel que socio-culturel.

L'animation contre-institutionnelle : le défi lancé aux professionnels

Le mouvement alternatif est souvent perçu comme très hétérogène. Or, il existe un lien qui unit ces multiples groupes et expériences qu'ils touchent à l'écologie, à la santé, à la non-violence, à la consommation, à l'habitat, aux rôles sexuels, aux activités créatrices, etc. Ce lien, c'est le refus et le rejet de la rupture instituée entre vie privée et vie publique et toutes celles qui en découlent ou s'y surajoutent : travail/loisirs, activité productive/activité improductive, problèmes personnels/problèmes sociaux... Le mouvement alternatif est, selon l'expression de Lourau (op. cit.), « quotidienniste », c'est-à-dire qu'il se présente comme la force institutante de la problématique de la vie quotidienne. Il développe, de par cette problématique même, des formes d'action qu'on peut qualifier de contre-institutionnelles pour au-moins deux raisons. La première provient du fait que la réalité sociale instituée tend à la négation pure et simple de ce vécu quotidien par sa désintégration dans le temps comme dans l'espace : le travail, les loisirs, les activités ménagères et familiales, politiques et syndicales, etc. sont autant de sphères cloisonnées, éclatées dans le vécu concret des individus. Cette négation se trouve renforcée, et c'est ma seconde raison, par une routinisation de plus en plus accrue de ce même quotidien qui prend d'ailleurs souvent dans les conversations un sens péjoratif synonyme de banal, de répétitif, de « sans surprise » (13) (14). Face à cela, le mouvement alternatif tend à réhabiliter le quotidien par des formes d'actions qui « (...) sont caractérisées par leur malléabilité, leur capacité de changement, d'adaptation. Elles puisent leur légitimité dans les initiatives de la base, et non dans un principe juridique et politique. Elles sont avant tout dynamiques, à la recherche de formules toujours davantage éloignées des normes instituées. » (16, p. 35)

Pour la pratique instituée de l'animation socio-culturelle, ces formes d'action sont un défi. Par sa créativité sociale, le mouvement alternatif contribue au remodelage constant de l'environnement socio-culturel, à la dynamique du changement social. Il s'affirme comme une condamnation de toute pratique figée institutionnellement. Il peut simultanément contribuer à l'ouverture de « nouveaux champs », à l'élaboration de « nouvelles stratégies » qui ne devraient pas laisser indifférents les praticiens de l'animation. Encore faut-il qu'ils acceptent les enjeux qu'une telle perspective implique. Le premier étant que l'animation, sans pour autant rejeter ses origines, s'ouvre à ces nouveaux acteurs et s'oriente corrélativement vers un type d'action qui ne serait plus uniquement socio-culturelle sous le sens où l'entendent traditionnellement le pouvoir et ses institutions, c'est-à-dire confinée à la sphère du loisir, du temps hors travail, et adopte la perspective plus englobante du vécu quotidien des populations, dans la richesse et les contradictions qu'elle implique. Le second enjeu me semble encore plus exigeant, plus radical. Dans la perspective d'ouverture proposée ci-dessus, il invite les praticiens de l'animation à se départir d'un certain professionnalisme étroit pour accepter de jouer un rôle plus créatif et à la fois plus « militant » de « médiateur convivial » (21) qui exige de ne plus raisonner en termes d'« usagers » mais bien en termes d'acteurs et de partenaires sociaux.

Dominique Gros
Département de Sociologie
Université de Genève

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Alinsky S., *Manuel de l'animateur social*, Paris, Seuil, 1976.
- (2) Bon F., Burnier M.-A., *Les nouveaux intellectuels*, Paris, Seuil, 1971.
- (3) Dagnaud M., « La classe d'« alternative », réflexion sur les acteurs du changement dans les sociétés modernes », *Sociologie du Travail*, 4, 1981 : 384-405.
- (4) Elias N., « Comment les hommes se civilisent » (entretien avec D. Eribon), *Le Monde Dimanche*, 18-1-1981 : XV-XVII.
- (5) Felder D., Vuille M., « De l'aventure à l'institution : les centres de loisirs genevois », *Cahiers du service de la recherche sociologique*, 12, 1979.
- (6) Garbani P., Schmid J., *Le syndicalisme suisse. Histoire politique de l'Union syndicale 1880-1980*, Lausanne, D'En Bas, 1980.
- (7) Genève Alternative (collectif), *Genève Alternative*, Genève, 1980.
- (8) Gros D., Mégard M., *Groupes alternatifs et expérimentation sociale*, mémoire de Certificat International d'Ecologie Humaine, Genève, Université, 1981 (ronéo).
- (9) Groupe de travail pour l'histoire du mouvement ouvrier, Zürich, *Le mouvement ouvrier suisse, documents de 1800 à nos jours*, Genève, Adversaires, 1975.
- (10) *Informations Sociales*, « L'innovation sociale, pour quoi faire ? », 9-10, 1976 – « Le devenir des innovations sociales », 9-10, 1980.
- (11) Janne H., *Le temps du changement*, Verviers, Gérard & Co., 1971.
- (12) Kellerhals J., *Les associations dans l'enjeu démocratique*, Lausanne, Payot, 1974.
- (13) Lalive d'Epinay C., « La vie quotidienne. Essai de construction d'un concept sociologique et anthropologique », *Cahiers Int. de Sociologie*, LXIV, 1983 : 13-38.
- (14) Lefebvre H., « Quotidien et quotidienneté », *Encyclopédia Universalis*, 13, Paris, 1968 : 898-899 – *Critique de la vie quotidienne III. De la modernité au modernisme*, Paris, L'Arche, 1981.

Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle

- (15) Livet P., « Modèles de société : clôture du pouvoir et consommation de pouvoirs », *Cahiers Int. de Sociologie*, LXVII, 1979 : 277-295.
- (16) Lourau R., « Autogestion & Institution », *Interrogations sur l'autogestion*, Lyon, Atelier de création libertaire, 1979 : 29-38 – *Autodissolution des avant-gardes*, Paris, Galilée, 1980.
- (17) Moscovici S., Ricateau P., « Conformité, minorité et influence sociale » in: Moscovici S. (éd.), *Introduction à la psychologie sociale*, vol. 1, Paris, Larousse, 1972 : 139-191.
- (18) Rosanvallon P., Viveret P., *Pour une nouvelle culture politique*, Paris, Seuil, 1977.
- (19) Saëz G., « Où en est l'éducation populaire en France ? », *Revue Int. d'Action Communautaire*, 2/42, 1979 : 47-51.
- (20) Touraine A., *La société post-industrielle*, Paris, Denoël-Gonthier, 1969 – *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978.
- (21) Troutot P.-Y., « Les travailleurs sociaux, la dynamique de l'impuissance et les modèles professionnels : une mise en perspective », *Revue Int. d'Action Communautaire*, 7/47, 1982 : 71-82.

DOCUMENT DE L'I.N.E.P. N° 1 (nouvelle série)

Action culturelle
Action socio-culturelle
Recherches
Geneviève Pujol

Après 20 ans de recherche sur l'action culturelle et l'action socio-culturelle, il faut faire un bilan. Les années passent et les concepts s'usent, mais des résultats sont là, qui indiquent la voie à des nouvelles recherches.

**SERVICE DES PUBLICATIONS
I.N.E.P.
78160 MARLY-LE-ROI**

PRIX : 37 Francs.

Jeunesse africaine, crainte et convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone.*

Jean-Marie Mignon

Que sont devenus les mouvements et les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui se sont implantés, il y a parfois plus de trente ans, en Afrique francophone ? Qu'en est-il, aujourd'hui, de la vie associative et des pratiques d'éducation populaire ? S'interroger sur le rôle et la place des institutions de jeunesse, c'est s'interroger sur la politique du pouvoir à l'égard des jeunes. La nature de l'Etat africain, l'énorme poids démographique des jeunes, la permanence – ou l'accentuation – de la pauvreté, tout concourt à la nécessité de redéfinir la nature et le rôle des associations et des institutions de jeunesse et d'éducation populaire qui, assurément, ont déplacé leurs actions dans le champ des pratiques sociales.

Les éclaireurs de William Ponty

La vie associative s'est développée avec tous ses éléments français dans les colonies africaines. Ses principaux vecteurs furent les écoles et les patronages des missions catholiques et protestantes et les écoles laïques. L'administration, en ouvrant l'école normale supérieure William Ponty à Dakar, envoyait ses instituteurs dans toute l'Afrique française. Beaucoup d'entre eux adhérèrent à partir de 1926, durant leur scolarité, au mouvement des Eclaireurs qu'ils portèrent sur les lieux de leur affectation. Les unités ainsi créées se cantonnèrent cependant dans les écoles des villes principales que très peu d'autochtones fréquentaient (1). Quinze ans après leur implantation en Afrique, en 1941, les éclaireurs créèrent « un clan » fédéral de chefs, appelé « clan de la grande chaîne » dans l'intention de donner au mouvement des traits plus africains. Cette chaîne regroupait dans toute l'Afrique de l'Ouest les anciens membres du mouvement. Accusée d'avoir des activités occultes

* Ce texte est extrait d'un ouvrage à paraître en 1984 sur les institutions de jeunesse en Afrique francophone.

à tendance nationaliste, elle fut dissoute en 1942. « En fait, elle n'avait pas de visées politiques très précises, mais elle sentait déjà la nécessité de maintenir la solidarité et de donner à la jeunesse africaine une conscience de sa réalité » (2).

Dans les années cinquante, la seule véritable infrastructure des mouvements de jeunesse fut donc l'école. Les Jeunesses catholiques étudiante, ouvrière, agricole, Cœurs Vaillants et Ames Vaillantes connaissent des réussites certaines. En 1958, les patronages de Cœurs Vaillants - Ames Vaillantes accueillent 3 000 enfants, et le mouvement diffuse à 20 000 exemplaires dans l'A.O.F. et l'A.E.F. son journal, *Kisito*.

Les Guides, branche féminine du scoutisme français catholique, s'implantent à Brazzaville en 1940, et maintiennent jusqu'en 1958 des unités européennes ou africaines, sans mélange. La J.O.C., installée en 1945 à Dakar cesse ses activités et doit laisser la place à la J.A.C. en 1958 en raison de sa position d'avant-garde prise au moment de l'Indépendance.

Entre la fin de la deuxième guerre mondiale et les indépendances, les Eclaireurs de France « constituent le mouvement de jeunesse le plus influent et le plus nombreux ; ils recrutent essentiellement dans la population musulmane, largement majoritaire dans les différents territoires, les cadres étant pour la plupart des instituteurs autochtones » (3).

En 1953, à Mbour, au Sénégal, la première colonie de vacances, destinée aux élèves des écoles publiques est l'œuvre, par un concours de circonstances, des Eclaireurs de France, puis d'Afrique, qui fondent en 1958 les C.E.M.E.A. (4). Dès lors, les C.E.M.E.A. connaissent un grand développement. L'association couvre l'A.O.F. Mais déjà, elle est active en 1956 à Madagascar, en 1957 en Côte d'Ivoire et au Togo, en 1958 au Niger, l'année suivante au Gabon, en 1960 au Mali, en 1962 en Mauritanie, en 1963 au Tchad et au Cameroun et au Dahomey en 1964. En 1963, quatre organismes laïques, les Eclaireurs de France, la Ligue de l'enseignement, les Francs et franchises camarades et les C.E.M.E.A. fondent le C.L.E.R.A.M., le Centre laïque et de rencontre pour l'Afrique noire et Madagascar.

A la veille des indépendances, les grands mouvements de jeunesse ne sauraient épuiser la totalité de la vie associative. De nombreuses petites associations sportives, culturelles ou récréatives qui ne regroupent que quelques camarades et qui sont parfois bien éphémères, des sortes de « structures sociales de transition » (2) s'efforcent spontanément d'adapter la vie traditionnelle aux conditions nouvelles de la « société moderne ». Elles sont très significatives de cette époque. Les mouvements africains qui s'implantent ont leurs membres issus d'une ethnie, d'une région, d'un village commun. Ils se réunissent autour de centres d'intérêts très divers, leur lieu d'origine, le sport, la culture africaine, la musique, les danses « folkloriques », l'entraide. Cette intégration rapide de la vie associative à la société africaine s'est faite selon des rythmes et une intensité variables selon les territoires : les pays de l'intérieur, de la région sahélienne, n'ont pas présenté un terrain aussi favorable que les pays côtiers pour son développement.

Le Festival africain de Bamako

Déjà, au début des années cinquante, l'idée d'une prise en charge du développement économique, social et culturel, et plus spécialement par les mouvements et associations de jeunesse devient une préoccupation des responsables nationaux (2). C'est ainsi que tous les mouvements et associations présents dans les territoires français et en France sont invités par les autorités françaises (1) à se regrouper au sein d'un organisme de coopération, instrument privilégié de cette politique, le Conseil de la jeunesse de l'Union française. Celui-ci se situait dans la mouvance de la World Assembly of Youth, face au Conseil fédéral de la jeunesse, créé en 1955, émanation de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique *. En effet, à l'issue de la deuxième guerre mondiale, la montée des idées nationalistes trouve un terreau favorable dans les associations de jeunesse. Deux grands groupements aux idéologies fondatrices antagonistes se créent à cette époque, la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (F.M.J.D.), en 1945, socialisante, et la World Assembly of Youth **, en 1948, libérale.

On retrouve, dans les projets du Conseil de la Jeunesse de l'Union française, des actions qui concernent l'hygiène, l'alphabétisation, la lutte contre l'alcoolisme, le développement culturel, l'initiation à l'agriculture, l'innovation sociale, la promotion féminine... Toutes ces idées et méthodes sont encore au cœur des micro-réalisations actuelles. Les cadres des mouvements de jeunesse politique, les syndicalistes, étaient bien souvent issus de ces mouvements de jeunesse. Une interaction entre ces mouvements existait, qui culmina lors du Conseil de la Jeunesse de l'Union française avec le développement d'une conscience politique dans la mouvance du Rassemblement démocratique africain et du Festival africain de Bamako. Le Festival de Bamako de Septembre 1958, organisé par le Conseil de la jeunesse*** consacra l'évolution des idées qui étaient nées huit ans avant, mais aussi la rupture de la jeunesse préconisant le « Non » à de Gaulle,**** d'avec la classe politique favorable au « Oui ». Cette coupure entre le pouvoirs en place et la « jeunesse » ne s'est jamais vraiment cicatrisée (2).

Durant la première décennie des indépendances, les associations continuent d'évoluer sur leur lancée. Cependant, la politique intervient désormais avec beaucoup plus d'intensité (5). Les Jeunesses des partis africains avaient contribué, par leur agitation permanente, à modifier le champ d'action des associations (6). D'autre part, les années 1960, marquées par une évolution rapide des pouvoirs en place, ont vu aussi se déployer une série de mouvements de contestation, parfois violents, qui ont opposé et opposent de façon sporadique, jusqu'à aujourd'hui, une partie importante du monde étudiant à l'autorité coloniale, puis nationale (7).

* Le Conseil Fédéral de la Jeunesse devient plus tard le Conseil de la jeunesse d'Afrique.

** Les territoires d'A.O.F. et d'A.E.F. ratifièrent la charte de la WAY entre 1949 et 1952, avant que certains territoires n'en démissionnent (Sénégal, Soudan, Guinée, Haute-Volta).

*** Etaient présentes les délégations du Soudan, du Sénégal, de la Mauritanie, de la Guinée, de la Haute-Volta, du Niger et du Dahomey (la délégation de Côte d'Ivoire avait été stoppée par les autorités).

**** Sauf la Guinée de Sékou Touré.

Le phénomène majeur de cette période pour l'évolution des associations de jeunesse et d'éducation populaire, est l'instauration des partis uniques et la militarisation de la vie politique. Dès lors, et c'est le pivot central de l'évolution, la vie associative et l'éducation populaire deviennent une affaire d'Etat.

Entre 1958 et 1960, de nombreux Etats avaient «nationalisé» la loi de 1901 sur les associations. Cependant, pendant les quinze années suivantes, elle sera profondément remaniée dans la quasi-totalité des pays, ou supprimée, le plus souvent à la suite d'un coup d'Etat militaire ou de manifestations d'étudiants : au Sénégal en 1968 et en Côte d'Ivoire en 1972 après les émeutes lycéennes ; au Niger en 1964, puis en 1975, avant que la Samaria ne rende ces lois obsolètes. En Guinée, au Bénin deux ans après la prise de pouvoir de M. Kérékou, au Congo en 1964, un an après les «Trois Glorieuses», et au Togo en 1971, les associations sont interdites et font place à la Jeunesse unique. Au Mali depuis 1978, sans qu'elles soient interdites, l'existence d'une jeunesse unique rend l'existence des associations précaire. Certains pays ont conservé un plus grand champ d'action aux associations, la Haute-Volta, le Sénégal, la Côte d'Ivoire... Mais la réglementation juridique révèle mal les possibilités réelles des associations. Le jeu subtil et complexe des rapports de force, et du degré de tension politique de chacun des pays, autorise ou interdit la vie associative plus exactement que la loi ne le précise.

Le laboratoire des indépendances

Les années soixante véhiculent avec elles une foi profonde dans une évolution moderniste des pays. Les activités traditionnelles sont «archaïques» ou «folkloriques». C'est la période des grands débats idéologiques sur le développement. Mais à l'enthousiasme né du sentiment de construire un pays, succède la série des déconvenues, des lourdeurs, des espoirs déçus. L'absence de débat politique, la prise du pouvoir par une classe politico-administrative restreinte, les échecs de l'école, du «développement», l'absence d'une nouvelle donne dans le milieu rural, modifient profondément les comportements des jeunes. Les associations ont vu nombre de leurs responsables passer dans les postes administratifs de la fonction publique ou aux oubliettes, corrolairement à une absence de leur renouvellement.

De nouvelles sources alimentent pendant cette période, avec un succès divers, le champ des institutions de jeunesse : les services civiques et les mouvements pionniers bâtis sur le modèle israélien (9), le développement communautaire anglo-saxon (10), l'animation rurale française (11), l'éducation non formelle définie par l'U.N.E.S.C.O. (12), etc. Mais les structures mentales et sociales de la population, leur histoire, ne sont pas celles du Nahal* d'un Israël pionnier, des coopérateurs ruraux français ou des experts interna-

* Le Nahal est le service civique de la jeunesse israélienne.

tionaux porteurs de projets transplantés et vidés de leur substance par l'absence du tissu socio-culturel porteur originel. Les services civiques* ont paru être une bonne solution au regard de la réussite d'Israël, jusqu'au départ des experts militaires qui en géraient les centres, lors de la rupture diplomatique de 1973 entre Israël et les pays africains. Cet arrêt brutal survient au moment où l'on établissait le constat d'échec de ces entreprises dans la plupart des pays. Les Chantiers de volontaires parfois liés aux services civiques, ont connu, aux indépendances, des moments extrêmement exaltants, au Nord, comme au Sud du Sahara. Ils continuent aujourd'hui de se perpétuer, dans les «opérations Tapis vert, puis Sahel vert», depuis la grande sécheresse qui a commencé dans les pays sahéliens en 1972. L'Agence de coopération culturelle et technique a favorisé ces opérations au Niger et en Haute-Volta en 1975, puis au Sénégal, au Mali, au Cameroun, au Tchad l'année suivante et plus tard au Bénin. Les maisons familiales rurales mettent en place à partir de 1963 des centres de formation à la demande d'une dizaine de pays**. Le fonctionnement et la gestion des Maisons familiales sont assurés, selon les deux grands principes de la responsabilité du milieu et de l'alternance, par les représentants des villages (13). Ces exemples qui sont loin de représenter la gamme des institutions et des associations «institutionnalisées», s'intègrent diversement dans le tissu social africain, selon leur capacité d'ajustement aux comportements mentaux et sociaux des populations concernées et leur aptitude à la négociation démocratique.

Une donnée fondamentale, nouvelle, contradictoire, à l'aube des années 1970, est l'émergence du traditionnel, de l'«authenticité», dans le domaine «moderne». Si ces aspects, jusque-là considérés comme folkloriques, ressurgissent, c'est qu'il existe un profond questionnement sur les résultats des modèles proposés. Les problèmes les plus graves éclatent au grand jour. Le monde rural est dans une situation économique et écologique désastreuse qui ne permet pas aux agriculteurs et aux éleveurs de vivre correctement de leur travail. L'école dont on avait proclamé en 1961 à Addis-Abeba qu'elle serait pour tous, malgré un développement extraordinaire, n'a pas pu faire face à l'explosion démographique. Les conflits sociaux deviennent de plus en plus durs dans une société où les relations inter-ethniques se maintiennent (16). Les modèles culturels européens restent extrêmement fascinants mais peu opératoires. La survalorisation de la fonction publique, comme modèle professionnel non productif de biens, est source de tensions multiples.

Malgré la difficulté, pour beaucoup d'africains, de reconnaître et d'accepter la richesse culturelle de leur pays, c'est dans ce contexte que resurgit le fonds culturel traditionnel. Cependant son utilisation ne se fait pas sans ambiguïté. Si le débat sur les langues nationales et leur utilisation tend désormais à s'estomper, l'authenticité imposée par Tombalbaye ou Mobutu, pronée au Mali ou au Togo, risque de n'apparaître que comme des moyens

* Au Cameroun, Au Congo, en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Niger, au Tchad...

** Tchad, Sénégal, Togo, Dahomey, Centrafrique, Gabon, Cameroun, Congo, Rwanda.

pour les dirigeants de se maintenir au pouvoir. La sociabilité africaine, la capacité d'entraide, est sans doute un atout primordial dans l'évolution actuelle de la vie associative, même si elle se cantonne actuellement surtout à l'intérieur des liens ethniques. Et, entre les deux pôles de « l'éducation populaire » africaine : lieu privilégié de l'entraide ethnique et instrument de développement national, les autorités politico-administratives ont choisi l'instrument de développement national : « Nous pouvons affirmer très nettement que si la colonisation a mis fin à l'éducation traditionnelle, l'indépendance a mis fin à l'éducation péri-scolaire des mouvements de jeunesse apportés avec la colonisation » (14). L'Etat s'est emparé de l'infrastructure associative pour en faire un outil de développement socio-économique. Et ce faisant il a modifié complètement le projet des mouvements de jeunesse qui veut assurer au jeune l'exercice de l'initiative et de la responsabilité et qui est une pédagogie de la vie sociale.

L'encadrement de la jeunesse

La nature des organisations de jeunesse et d'éducation populaire renvoie à la nature de l'Etat. L'Etat africain est un Etat mou (15), à la fois faible et omniprésent (16). Instable, violent, dépendant et inefficace dans sa gestion publique, son pouvoir est « néopatrimonial, où le tribalisme prolonge le népotisme au profit des solidarités ethniques » (17) « La conscience nationale paraît bien faible et seconde par rapport aux solidarités ethniques; elle ne semble s'exprimer que lors des compétitions internationales de football » (18).

L'Etat voit dans la vie associative et en particulier dans les mouvements de jeunesse un double danger, la nature de l'association, qui peut s'ériger puissance antagoniste à lui et l'existence de jeunes unis, représentant un danger potentiel pour le pouvoir, les hommes en place. Le discours politique classe de façon quasi systématique les jeunes en deux groupes, ceux qui sont « sains » et ceux qui sont « pourris » dans leur comportement social. Ce discours réducteur à l'extrême et inexact cache une autre réalité, celle de la crainte des jeunes qu'à le pouvoir. La seule raison d'être des organismes de jeunesse est donc de maintenir ces jeunes dans des structures sûres et bien souvent dans une organisation unique. Une jeunesse « encadrée » est le rêve avoué de la classe politico-administrative dirigeante. Et cependant, même la jeunesse du parti unique reste, aux yeux des dirigeants politiques, un contre-pouvoir potentiel. On l'a vu à des degrés divers, au Mali, en 1978 et en 1980, avec les manifestations de l'UNJM, au Congo, avec l'UJSC en 1972, etc. Et si des gouvernements « suspendent » ou « dissolvent » les associations en faveur d'une unique organisation, la Jeunesse nationale, c'est plus par crainte de voir se développer en leur sein des oppositions tribales, idéologiques ou socio-professionnelles, des grèves et des manifestations, qu'en raison de leur inefficacité due à leur diversité et à leur multiplicité, comme c'est souvent avancé.

C'est sur ce fondement incertain de suspicion et de volonté d'encadrement que l'Etat développe sa politique à l'égard des organisations de jeunesse.

Ses services ont tendance à s'enfermer dans le refuge sécurisant de l'environnement administratif et à créer d'innombrables programmes, organigrammes, etc., sans grande prise sur la réalité. Bien souvent, le peu d'activités qu'ils gèrent ne concernent qu'une fraction étroite de la population nationale concernée. L'action des ministères de la Jeunesse et des Sports est révélatrice à cet égard. Ces ministères, copies du ministère français, existent dans toute l'Afrique francophone, parfois amputés du secteur Jeunesse, accaparé par le Parti unique, comme au Congo ou au Mali. Que leur reste-t-il ? le football. « En Afrique, dans de nombreux pays, les scolarisés représentent moins du tiers des groupes d'âge de 7 à 17 ans. Or le service de la jeunesse et des sports a été créé pour des activités complémentaires à celles de l'Education nationale, au moment où, en France, un gouvernement faisant un effort particulier pour les loisirs et les sports. Cependant, dans les pays devenus indépendants, les directions de la Jeunesse et des Sports ont essayé de jouer, imperturbablement, le rôle qui lui était imparti historiquement dans l'ancienne métropole. La plupart des efforts des inspecteurs de la Jeunesse et des Sports et de leurs services, souvent d'ailleurs peu fournis, consistent à s'occuper du sort des scolarisés et à faciliter quelques matches d'une école ou d'un lycée contre un autre. Alors que dans la plupart des pays africains, les moins de vingt ans représentent plus de la moitié de la population, on voit bien quelles seraient les tâches à confier à un vrai ministère de la Jeunesse ». (19)

De multiples et onéreuses actions engagées avec décorum, cautionnées par les plus hautes autorités de l'Etat, retombent dans l'obscurité et disparaissent au bout de quelques années. Les projets eux-mêmes ne tentent pas cette jeunesse qui refuse de s'en laisser compter. Cependant les réformes perpétuelles, les multiples Conseils et Comités, les administrations qui se gonflent en personnel, ne modifient en rien la situation, bien au contraire. C'est parce que la réponse est politique. Parce que la politique de jeunesse, qui est une politique d'embrigadement, entraîne des situations perverses.

Le discours de l'administration, qui est un discours idéologique, et non pas technique, ne s'appuie pratiquement jamais sur des chiffres, des statistiques qu'il ne possède pas ou rarement, et il occulte la réalité. Car il ne peut pas agir beaucoup sur la réalité qui la dépasse et qui risque de remettre en cause son existence. Alors on énumère des raisons à ce problème : absence d'équipements satisfaisants et d'animateurs expérimentés, diplômés, fonctionnaires, les structures inadaptées, ou même les hommes eux-mêmes qui ne se plient pas aux décisions administratives... La solution serait dans le béton, le diplôme ou des financements plus importants. Mais l'histoire des vingt dernières années montre que la puissance publique, le « service public » a contribué à étouffer l'aspiration associative, communautaire, culturelle, sportive, plutôt qu'à en favoriser l'émergence. Il n'y a pas, de la part de l'Etat, une véritable reconnaissance de la population concernée, comme interlocutrice, mais seulement comme domaine d'intervention. Or le danger, pour le pouvoir, se situe dans cette proximité sociale des associations avec la population.

Les pouvoirs publics, premiers animateurs

L'Etat est donc une force omniprésente. Législateur, il autorise ou non l'existence de l'association, en lui donnant un cadre juridique d'évolution. Les associations ont, dans ce domaine majeur, plus à voir avec le ministère de l'Intérieur qu'avec le ministère de la Jeunesse et des Sports. En fait, l'arsenal juridique, jamais totalement utilisé, n'existe que comme une menace potentielle sur telle ou telle organisation, au moment où les pouvoirs publics le décident. Malgré tout, nombreuses sont les formes associatives et communautaires qui ne déposent pas de statut. Les communautés traditionnelles secrètent des associations qui ne sont pas prises en compte — parfois de façon explicite — par la loi. Dans les villes et les campagnes, des groupes s'organisent, cotisent, se développent sans rien demander à l'Etat. Parfois, des associations qui ont déposé leur statut ont un caractère ouvertement ethnique, tribal, local, alors que la constitution, la loi s'y opposent. Mais la présence d'une personnalité politique à son bureau en repousse l'interdiction possible. Ou bien, le profond ancrage de l'association dans le tissu social oblige l'Etat à composer avec elle.

L'Etat est aussi fédérateur, par le rôle qu'il doit assumer — la plupart du temps avec le parti — dans le contrôle de la « jeunesse ». Les associations sont alors regroupées dans des fédérations nationales qui, par leur relation obligée, ou privilégiée avec les organes du ministère rendent compte de leur situation, et peuvent lancer des « projets de développement » que le ministère leur a parfois inspirés et qui sont la condition d'une aide financière.

L'Etat est financeur, mais c'est le domaine du sport qui absorbe la majeure part des subventions. Peu de membres cotisent, en raison de la faible monétarisation et de la pauvreté des jeunes ; l'Etat étant souvent « défaillant », les sociétés nationales, les gros commerçants sont ardemment sollicités dans ce domaine. Les associations, surtout confessionnelles, qui ont leur maison-mère ou sœur en France, en Europe, reçoivent parfois des fonds. Ces envois peuvent d'ailleurs créer à la longue des tensions avec le département de tutelle qui voit son pouvoir s'amenuiser, son contrôle disparaître. En Afrique, où le bénévolat est une notion quasi inexistante, on ne travaille pas dans une institution de jeunesse si l'on ne reçoit pas de l'Etat un subside, si l'on n'est pas fonctionnaire. A la fête de la jeunesse du Mali, il faut désormais payer les participants, pour qui, faire quelque chose dans le cadre de l'Etat implique une rémunération fixe et régulière. L'Etat est l'employeur unique, d'ailleurs, si l'on excepte les « expatriés », les animateurs étrangers des Maisons familiales rurales, les Volontaires du progrès, etc. L'Etat est formateur, dans la mesure où chaque pays possède ses centres pour la jeunesse et les sports, pour la culture et l'art, le travail social et l'animation rurale *. Bien sûr, des organismes étrangers et internationaux et certains mouvements nationaux forment

* Cf. Les Instituts de Jeunesse et Sports, INJS à Yaoundé, Abidjan, Libreville, Niamey, Lomé, INEEPS à Porto Novo, ISEPS à Brazzaville, INJEP à Ouagadougou, INA et INS à Bamako, INSEPS et CNEPS à Dakar et à Thiès, ENESPS à N'djamena...

eux-mêmes leurs animateurs*, cependant beaucoup de stages de formation des animateurs fonctionnaires de l'Etat sont organisés par les organismes étrangers (Mouvements scouts, CEMEA, Ligue de l'Enseignement...) ou internationaux (ACCT, CONFEJES, ICA, IPD, CRAC...**). Les Etats n'hésitent pas à ouvrir des filières de formation pour quelques jeunes gens et jeunes filles dans le secteur Jeunesse et Sports. Il n'y a que l'INJS d'Abidjan, le seul assumant actuellement sa « vocation régionale » qui compte plusieurs centaines d'élèves venus de plusieurs pays. Il reste malgré tout beaucoup de formations hors d'Afrique, qui auraient plutôt tendance à s'amplifier qu'à disparaître. Que ce soit à Moscou, au Québec ou en France, la formation hors d'Afrique des animateurs n'est certainement pas la meilleure solution.

L'Etat, enfin, reste l'initiateur des relations et des échanges avec l'étranger. Il choisit bien souvent ses partenaires nationaux dans la jeunesse du parti. Les modalités financières et pratiques des échanges, leur contrôle sont pris en charge par l'Etat qui use de son pouvoir de façon discrétionnaire.

Toutes ces contraintes imposent aux associations une nouvelle définition de leur situation, de leur rôle vis-à-vis de la population, et vis-à-vis des pouvoirs publics. La définition institutionnelle l'intègre dans le projet gouvernemental, qui la transforme en bras droit, complément, annexe de l'administration publique. Même si quelques pays ont « nationalisé » la loi de 1901 sur les associations, dans les faits, l'esprit de cette loi a pratiquement disparu. La fonctionnarisation de l'association rejoint celle de l'animateur. Le projet associatif ne peut plus être celui d'un groupe spécifique, mais il s'inscrit étroitement dans le projet national que les slogans répètent à l'envie. L'association prend alors des formes diverses et s'institutionnalise : scolarisée comme pour les pionniers du Mali, paramilitaire avec les services civiques, administrative quand elle s'aligne étroitement sur les divers échelons administratifs et territoriaux des services extérieurs du ministère de tutelle.

Autant en raison des nombreuses innovations du système scolaire que de l'institutionnalisation des structures associatives, l'éducation populaire s'approche peu à peu des méthodes et des buts de l'école. De même que l'école doit s'ouvrir à tous les jeunes, il apparaît nécessaire à beaucoup de gouvernements de rassembler les jeunes dans une Jeunesse unique. L'école diffuse une éducation intellectuelle, professionnelle. Les institutions de jeunesse transmettent une éducation morale, civique, idéologique. Mais l'école n'assume pas complètement son rôle alors qu'elle est parfois sollicitée pour soutenir une manifestation politique ou un mouvement de jeunesse. De leur côté, les institutions de jeunesse sont souvent chargées de proposer, avec un bonheur inégal, des solutions alternatives à la crise scolaire. L'interpénétration des deux institutions s'effectue sans faire disparaître malgré tout un modèle

* INADES (Institut africain pour le développement économique et social) créé en 1962 par les jésuites.

** IPD, Douala, (Institut panafricain pour le développement); CRAC, Lomé, (Centre régional d'action culturelle); ICA, Dakar, (Institut culturel africain); ACCT, Paris, (Agence de coopération culturelle et technique); Confejes, (Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports, Secrétariat à Dakar); etc.

éducatif africain « à deux vitesses ». Les animateurs des organismes de jeunesse apparaissent bien souvent comme des agents stables, au-delà des évolutions des juridictions, des choix institutionnels, idéologiques et politiques des dirigeants. Après l'Indépendance, nombre d'animateurs d'associations supprimées, institutionnalisées se sont trouvés confrontés à la nouvelle situation d'animer des activités suscitées par l'Etat, dans les institutions nationales de jeunesse. Les réponses furent diverses. La plupart du temps, ils ont joué le jeu, traversant les évolutions institutionnelles, tout en voyant leur nombre diminuer peu à peu, relayés imparfaitement par de nouveaux types d'animateurs.

Dans un document de 1978, la CONFEJES présente les animateurs de jeunesse et d'éducation populaire « en fonction des types d'habileté et de tâches qui découlent des objectifs fondamentaux assignés à l'éducation populaire et à l'animation socio-éducative ». Ce document estime que les préoccupations dominantes des Etats en voie de développement dans ce domaine sont « la participation des jeunes et des adultes au développement économique et social, leur formation professionnelle et civique, l'intégration des jeunes en milieu adulte comme ferment d'évolution de ce milieu ». Dès lors, « l'animation rurale et la formation des paysans, l'animation urbaine, l'alphabétisation et la formation professionnelle, l'éducation féminine et les services civiques entrent souvent dans la compétence des services de jeunesse et d'éducation populaire » même si, « très souvent, ces actions rencontrent celles d'autres départements ministériels. (...) Certains des fonctionnaires qui sont en situation potentielle d'être des démultiplicateurs sociaux (enseignants, ingénieurs et techniciens agricoles, agents techniques de l'agriculture, des travaux publics, de la santé, assistants sociaux, infirmiers...) peuvent devenir volontairement des animateurs naturels bénévoles. (...) Que ce soit au sein des associations traditionnelles de jeunes ou d'adultes, ou au sein d'associations modernistes de jeunes, les leaders potentiels existent. On peut même avancer que les pépinières de militants potentiels y sont aussi riches et nombreuses, sinon plus, que dans les pays développés » (20).

L'éducation populaire n'apparaît pas dans le discours politique comme un objet unifié. Les projets des institutions de jeunesse et « d'éducation populaire », les buts qu'elles poursuivent, les modalités d'action, les activités entreprises, restent à bien des égards indéterminés. On estime généralement que l'éducation populaire peut être génératrice de « développement » et, en cela, elle est intimement liée au circuit de la production et de la diffusion des biens. La notion de développement renvoie au type de production et à la productivité de ce secteur.

Le projet culturel n'est pas absent non plus, mais, déjà éclaté dans de multiples champs, l'authenticité, l'influence de la religion musulmane, les liens ethniques ou l'influence occidentale. Le discours occultant des autorités administratives, à travers les mots d'ordres, les slogans, gêne considérablement le débat dans la mesure où il est parfois très difficile de remettre en question la formulation de certains problèmes, comme celui de l'exode rural (21). Et pourtant, c'est bien là une préoccupation majeure, diversement vécue, d'ailleurs, que l'on fasse partie de la classe dirigeante urbaine ou bien des villageois

pour qui la juste rémunération du travail agricole est un enjeu majeur. Le jeune lauréat du concours de dessins d'enfants 1982 de la revue *Jeune Afrique* l'a exprimé crûment, en dessinant «son village», un splendide car de brousse rempli de monde et encombré de baluchons accaparant plus de la moitié du dessin, ne révélant que trois cases en arrière-plan. Tout le village s'est vidé et ses habitants sont montés dans le car qui va vers la ville (22).

Le développement reste cependant le maître mot, qu'il s'agisse du développement économique, social ou culturel. Mais si le développement est ce qui se fait sous la pression des forces sociales, le choix de tel ou tel type de développement est alors celui de la population concernée, ou de ceux qu'elle a mandatés pour la représenter. L'éducation populaire s'intègre dans ce champ militant et non pas dans celui du fonctionnement administratif. En Afrique, c'est rarement le cas, et cela explique beaucoup pourquoi les formules du type «conscientisation», n'accrochent pas. Que ce soit dans les structures d'une jeunesse nationale unique ou dans les associations rurales traditionnelles, le projet éducatif s'interdit toute subversion et prend une forme totalitaire, en ce sens que rien ne doit jamais échapper au pouvoir de l'Etat, comme à celui, immuable, des vieux dans les villages. Ainsi, les grandes associations historiques de jeunesse et d'éducation populaire se sont liées, peu ou prou, de gré ou de force, aux pouvoirs publics ou aux partis. Ils se sont institutionnalisés. La participation à la constitution et à l'animation des Scouts de Haute-Volta aux Comités de défense de la révolution du capitaine Sankara en est un récent exemple. Ces institutions ne représentent cependant pas l'ensemble du domaine associatif et communautaire africain, et elles ne couvrent pas l'ensemble des activités de jeunesse et d'éducation populaire. Car il reste un vaste secteur associatif où l'Etat n'a rien à voir, qui ne demande rien à l'Etat.

Vitalité des associations

Si l'on considère que l'association est un groupement volontaire dont la base est parfois contractuelle, (23), certains groupes coutumiers comme les classes d'âge n'ont sans doute pas accès à cette dénomination. Mais leurs activités et leur rôle les en rendent dignes d'intérêt. Il est nécessaire de reconsidérer la notion d'association en Afrique. Et les associations urbaines en particulier, qui créent des formes non occidentales d'adaptation à la ville (24) ont un rôle déterminant dans la vie sociale de la majorité des habitants.

Il est difficile de dresser une typologie des associations africaines. Un colloque sur les Initiatives communautaires autonomes (ICA), organisé par l'IPD de Douala en 1981 tente de clarifier la situation. Le terme d'Initiative communautaire autonome «visait à lever toute équivoque chez ceux qui estiment que ONG égale «Organisation Contre le Gouvernement». De plus, l'expression «ONG» recouvre des entités trop vastes et suppose des mouvements ou des groupes très élaborés et structurés». Les ICA sont des groupes formels ou informels, souvent spontanés et naturels car leur base est en

général le lien de sang ou de voisinage, d'où leur dimension socio-psychologique et spatiale. Ce sont des groupes orientés vers la satisfaction des besoins internes ressentis par l'ensemble des membres, donc à buts internes; même si les mobiles sont externes, ils doivent d'abord être intériorisés pour aboutir à la création d'une ICA. Ce sont enfin des groupes dont l'existence est fondée sur l'action concrète; des groupes où l'on découvre la nécessité d'une solidarité de complémentarité; des groupes où il existe un sentiment de révolte contre des situations de frustration, le plus souvent aussi le besoin d'innover et de se réaliser, le désir de réussir. Les organisateurs du colloque avaient distingué deux sortes d'ICA: «les ICA formelles qui ont une des formes de personnalité juridique reconnues par les pouvoirs publics (associations déclarées, groupes coopératifs, associations paraconfessionnelles, etc.): ce sont les institutions. «Les ICA informelles qui sont des associations spontanées et auto-organisées comme les associations d'originaires, les groupes de tontines, les groupes d'entraide, etc. Les actions de développement mise en œuvre par les ICA retiennent l'attention parce qu'elles privilégient les aspects communautaires par rapport aux aspects individuels, elles valorisent des formes de solidarité régionale ou locale; elles prennent en charge des petits projets et des actions que l'Etat ne peut pas mettre en œuvre; elles sont autocontrôlées par le milieu, ce qui leur assure une certaine efficacité en évitant le piège du fonctionnement bureaucratique» (25).

M. Odéyé répertorie cinq types d'associations urbaines, à Brazzaville et à Dakar. Les associations de femmes (muziki à Brazzaville, mbotaye à Dakar), les associations d'originaires ou de ressortissants, les associations religieuses, catholiques, protestantes, mulsumanes (dahira à Dakar), les associations d'épargne, les tontines (nath, teck, piyé à Dakar), les associations récréatives, folkloriques, les «tours» entre classes d'âge, (mbaxal, kôn à Dakar), etc.

Conclusion

La jeunesse, ces Jeunesses en tant qu'organisation et individus, sont craintes et convoitées, selon le mot de J. Ki Zerbo, en raison de leur grand nombre et parce que leurs comportements sont à la mesure de leurs frustrations. La jeunesse a déjà fait vaciller, chuter des gouvernements, mais elle a été aussi capable de porter, de maintenir des hommes au pouvoir. Utiliser la force et l'ardeur de ces jeunes dans les projets politiques de développement national était tentant. Ce fut tenté. Les résultats sont trop souvent à la hauteur de l'insuffisance des calculs et des projets. Les institutions de jeunesse, dépendantes des structures politico-administratives, ont montré leurs limites.

La vie associative, communautaire, coopérative a su, quant à elle, démontrer sa capacité d'invention et d'adaptation sociales, face aux problèmes multiples qui se posent en ville et à la campagne. Elle est aujourd'hui un atout important pour les jeunes comme pour les adultes dans une politique d'intégration sociale et pour une technique de survie dans le monde africain

en mutation. Son existence reste un enjeu pour le pouvoir administratif et politique qui cherche toujours à ramener à lui, dans une étreinte souvent mortelle, leur grande vitalité.

Jean-Marie Mignon

Chargé de formation

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) N'DIAYE (A.) – Aperçu sur les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire au Sénégal. FOM, 1958, 159 p.
- (2) LAGANE (G.) – Etude sur les mouvements et les organisations de jeunesse en Afrique noire française dans les années qui précédèrent l'indépendance (1950-1960). Paris Université I - Centre de recherches africaines, 1972, thèse de 3e cycle.
- (3) KERGOMARD (P.) et FRANCOIS (P.) – Les éclaireurs de France de 1911 à 1951. Paris : Eclaireurs et clairesuses de France, 1983, 379 p.
- (4) Equipes africaines et malgaches, *CEMEA*, revue de la Fédération internationale, n° 7, 1964, 48 p.
- (5) TRAORE (S.) – Responsabilités historiques des étudiants africains. Paris, Anthropos, 1973, 197 p.
- (6) CISSE (S.) – Des orientations pédagogiques pour une meilleure participation de la jeunesse au développement du monde rural au Sénégal. Marly-le-Roi : INEP, 1977, 70 p. dact.
- (7) AMNESTY INTERNATIONAL – Rapport – Paris : Amnesty International, EFAI.AIP, annuel.
- (8) PETIT (J.P.) – Quelques réflexions (...) à partir des chantiers de travail en pays africains. *Les Cahiers de l'Animation*, n° 2, janvier 1973, pp. 95-112.
- (9) ROSSILION (C.) – Services de jeunesse pour le développement économique et social : un aperçu général. *Revue internationale du travail*, vol. 95, n° 4, avril 1967, pp. 350-363.
- (10) MEISTER (A.) – Développement communautaire et animation rurale en Afrique. *L'homme et la société*, n° 18, octobre-décembre 1970, pp. 129-146 ; n° 19, janvier-mars 1971, pp. 121-138 ; n° 20, avril-juin 1971, pp. 211-228.
- (11) LEFEBVRE (Y. et M.) – L'association des paysans. Le cas des Maisons familiales rurales au Sénégal et au Tchad. Paris : IEDES, 1975, 376 p.
- (12) Ressources du non formel. *Perspectives*, vol. XIII, n° 1, 1983, pp. 35-117.
- (13) CRUIZIAT (A.) – Economie et éducation en milieu rural. Paris : Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères, 1971, 2 tomes, 133 + 103 p.
- (14) GALLAUD (P.) – Une éducation pour le développement en Afrique noire francophone. Politiques et expériences pour les adolescents, 1960-1977. Nanterre : Université Paris x, UER d'Histoire, 1978, 326 p., thèse de 3e cycle.
- (15) MYRDAL (G.) – L'Etat « mou » en pays sous développé. *Revue Tiers-Monde*, tome X, n° 37, janv.-mars 1969, pp. 5-24.
- (16) BAYART (J.F.) – La politique par le bas en Afrique noire. *Politique africaine*, n° 1, janvier 1981, pp. 53-82.
- (17) MEDART (J.F.) – La spécificité des pouvoirs africains, *in* : Les pouvoirs africains. *Pouvoir*, n° 25, 1983, pp. 5-21
- (18) BAYART (J.F.) – Les sociétés africaines face à l'Etat, *in* : Les pouvoirs africains. *Pouvoirs*, n° 25, 1983, pp. 23-39.
- (19) BUGNICOURT (J.) – Le mimétisme administratif en Afrique. *Revue française de science politique*, vol. XXIII, n° 6, décembre 1973, pp. 1239-1267.

(20) LABOURIE (R.) et BA (L.) – Note sur la formation des cadres de jeunesse et d'éducation populaire. Séminaire sur les politiques de formation, 24-28/4/1978, Dakar : STP de la CONFEJES, 22 p. ronéo.

(21) COUSIN (L.) – Education de base et développement rural dans les pays d'Afrique noire francophone : le mythe de la ruralisation. Paris : Sorbonne, 1982, 240 p., thèse de 3e cycle.

(22) FOTSO (G.) – Mon village. *Jeune Afrique*, n° 1141, 17 novembre 1982, p. 8.

(23) GURVITCH (G.) – Vocation actuelle de la sociologie. Paris, PUF, 1968-69, 2 vol. 501 p + 501 p.

(24) ODEYE (M.) – La dynamique urbaine et les associations dans le mouvement social africain. Etude comparative des cas de Brazzaville et de Dakar. Paris : HESS, 1983, 325 p. thèse de 3e cycle.

(25) DIKOUME (C.) – Les initiatives communautaires autonomes. Colloque de Yaoundé, 12-16/1/1981, Douala : IPD, doc. ronéo.

Documents de l'INEP

Vient de paraître

LE CINÉMA DANS LA COMMUNE
Education populaire, action culturelle
et cinéma

Document de l'INEP N° 43

Ce document présente un ensemble de textes sur la promotion éducative et culturelle du cinéma, sur la profession cinématographique, avec une étude de Rémi Dujardin.

Prix : 45 F

INEP
Service des Publications
78160 MARLY-LE-ROI

L'Éducation Populaire en Grèce

Nikos Precas

Parler de l'Éducation Populaire, est devenu un exercice périlleux. L'action « socio-culturelle » ou « socio-éducative » supporte mal la cristallisation sur un quelconque support. Toute tentative de « scientification » ou simplement de description l'arrache de sa réalité quotidienne, les innombrables paramètres (économiques, politiques, administratifs, sociaux et culturels) qui la dynamisent, la motivent ou la bloquent sont rarement pris en compte à leur juste valeur, faute d'une bonne connaissance du terrain et des différents espaces sociaux ou bien faute de pouvoir prendre du recul par rapport à l'action elle-même, pour les gens qui se trouvent en son sein. D'une commune à l'autre, d'un département à l'autre, d'une région à l'autre, les structures* de l'Éducation Populaire ne sont pas identiques, les mentalités et les comportements des acteurs non plus, les objectifs élaborés de même. Si maintenant, nous introduisons la dimension internationale de ce phénomène, les risques d'incompréhension et de confusion sont grands.

Nous avons fait l'expérience en participant à quelques colloques internationaux, où l'incommunicabilité entre les participants atteint les sommets de la tour de Babel. Les mots n'ont plus le même sens, les concepts ne sont pas perçus et analysés de la même façon, la dimension historique propre à chaque pays (ou presque) échappe à la grande majorité des participants. La frustration est totale, les expériences, les acquis exposés ne peuvent que rarement apporter des éléments utilisables.

Dans ce cadre pas très « rose », s'inscrit la présente contribution, son objectif est principalement descriptif. On essaiera à chaque fois qu'il nous est possible d'apporter des éclaircissements sur les mots et les notions utilisées afin d'éviter d'importantes confusions.

* Nous entendons par structures, l'ensemble d'éléments (économiques, sociaux, culturels, historiques, politiques, administratifs) constitutifs du cadre social à l'intérieur duquel les acteurs construisent leurs actions.

L'éducation populaire dans son histoire

Le règne de l'initiative privée (1827-1928)

L'occupation de la Grèce par l'empire Ottoman a duré quatre siècles (1453-1827). Dès 1821 le mouvement d'insurrection populaire prend de l'ampleur. Quelques chefs capétants vénéralisés groupent autour d'eux des hommes. Il y en aura vite des milliers, dans le Péloponèse, en Epire et en Roumélie. Les atrocités commises pendant la guerre ainsi que le halo romantique qui entourait le passé de la Grèce, avaient fortement remué l'opinion publique internationale. Pour une fois, les pressions populaires allaient dans le sens des intérêts diplomatiques, et les grandes puissances décidèrent de prendre en main la situation. La Russie, la France et la Grande-Bretagne détruisant la flotte turco-égyptienne à Navarin (1827), donnèrent son indépendance à la Grèce.

« Aucune d'elles, on s'en doute, n'offrira à la Grèce, une aide désintéressée. A travers ce peuple et ces combats, elles poussent des pions plus ou moins forts, des intrigues plus ou moins ouvertes. Il s'agit en aidant la Grèce de briser la puissance ottomane mais aussi de contrôler l'ambition des Tsars sur l'Egée et le pays grec lui-même une fois qu'il sera libre. La Grèce paiera jusqu'à nos jours de n'avoir pu se libérer entièrement elle-même des Turcs. Car désormais installées dans la place, les Puissances ne la quitteront plus. La fameuse question d'Orient pose ici sa première interrogation et elle continue de le faire. Après leur victoire écrasante sur la flotte turco-égyptienne à Navarin, les Puissances ont vaincu les Turcs et peuvent dicter à la Grèce son régime — La Monarchie — et son roi — Othon de Bavière. Cet étranger de dix-huit ans, choisi pour les Grecs mais non pas par eux, débarquera à Nauplie, capitale provisoire de la Grèce en 1833. Il ne quittera la Grèce qu'en 1862, chassé par la révolte de l'armée. Trente ans d'un règne où la Grèce fit le difficile et mouvementé apprentissage de sa fausse liberté ». (1)

« La jeune Grèce, un petit pays, entièrement dévastée par une guerre terrible qui a duré près de dix ans, dont la population est à 95 % paysanne et dont la structure est archaïque et, par endroits, semi-féodale. Le nouvel Etat n'est même pas le centre de l'hellénisme. Aucune ville importante n'est située à l'intérieur de ses frontières. Ses centres culturels, religieux et économiques sont tous à l'extérieur. Sur un total de trois millions de Grecs, à peine 700 000 vivent dans l'Etat Grec. Quand Athènes devint la seconde capitale du pays (après Nauplie), c'était un village misérable dont la population n'excédait pas 5 000 habitants, et que l'on pouvait difficilement comparer à Constantinople, symbole du réveil national et religieux, siège du Patriarcat, centre des Fanariotes et de la bourgeoisie grecque, riche en écoles et en éditeurs grecs, abritant une université prestigieuse la « Grande Ecole de la Nation » et comptant plus de 200 000 Grecs ». (2)

Le rôle des associations cléricales

Ces quelques brèves données historiques nous aident à mieux situer l'état de la Grèce moderne, à l'intérieur de laquelle les premiers pas de l'éducation

populaire se sont effectués. L'impuissance presque totale des structures étatiques a favorisé l'initiative privée et religieuse dans le domaine de l'éducation. A la fin de la lutte pour l'indépendance nationale, l'appareil éducatif était presque inexistant, et le taux d'analphabétisme très élevé. L'appareil éducatif mis en place avait comme objectif de scolariser les enfants et les jeunes, ce qui laissait « de côté » une masse importante d'adultes complètement illettrés. L'église orthodoxe qui pendant la période de l'occupation a joué un rôle éducatif très important auprès des jeunes et des adultes avec ses « écoles clandestines » a continué à représenter une structure d'éducation très dynamique pendant de très longues années. Les prêtres (pôpes) généralement instruits ont participé activement à la lutte contre l'analphabétisme, en enseignant la lecture et l'écriture aux gens qui le désiraient à travers les textes sacrés. Ils furent également des fervents autour de la propagande pour l'instruction.

Plusieurs associations ecclésiastiques furent créées durant cette période, nous en présentons ci-dessous quelques-unes.

Associations des Théologues « La Vie » (Adelfotis Theologoni Zoi)

Elle fut créée en 1909 à Athènes avec comme objectif la diffusion de la vérité chrétienne et le développement d'une civilisation chrétienne ; pour y parvenir plusieurs genres d'activités ont été mis en place :

– Des « séminaires chrétiens » furent institués dans les églises ou dans des salles publiques, par des prêtres, des étudiants de l'Université de Théologie, et par des éminents scientifiques, visant tout public, et toutes classes sociales.

– La publication d'une revue sous le nom de « Vie » (ZOI) en 1911 qui était diffusée en 150 000 exemplaires dans tout le territoire grec, mais également à l'étranger.

– La réédition de la Bible.

– L'organisation des groupes d'étude et d'écriture par quartiers pour la réalisation des numéros spéciaux de la revue « La Vie ».

– Dès 1926 plusieurs écoles de catéchisme furent créées dans toute la Grèce, pour la diffusion d'une éducation chrétienne auprès des enfants et des jeunes.

– L'organisation de plusieurs colonies de vacances pour des élèves et des étudiants avec des programmes pédagogiques et culturels.

Cette brève présentation de l'association « La Vie » nous permet de voir les activités et l'esprit « typique » de la plupart des associations ecclésiastiques, ainsi nous nous limiterons à signaler certaines d'entre elles :

– *Association chrétienne des jeunes (Christianiki Adelfotis Neon, H.A.N.)*, elle fut créée en 1918 à Athènes.

– *Association chrétienne des jeunes filles (Christianiki Enossis Neanidot, HEN)*, elle fut créée à 1923 à Athènes.

– *Association chrétienne des œuvres sociales (Christianiki Kinoniki Enossis)*, elle fut créée en 1982 à Athènes.

De nombreuses associations furent créées sur tout le territoire du pays, ainsi l'église orthodoxe était présente sur tous les fronts.

Le mouvement pour l'alphabétisation

Au cours de cette période, les hommes instruits n'étaient pas nombreux à l'intérieur des frontières grecques, l'Etat a eu énormément de difficultés pour équiper les premières écoles primaires. Tous les hommes de lettres (écrivains, poètes) et tout ceux qui avaient un niveau d'instruction suffisant pour pouvoir enseigner l'écriture et la lecture et participer ainsi à la lutte contre l'analphabétisme ont ressenti le besoin de s'unir, de s'associer pour dispenser cet enseignement de base. Ainsi très tôt plusieurs associations (étésies) se sont créées ayant comme objectif commun la participation à la grande lutte contre l'analphabétisme. Les quelques données historiques que nous possédons nous permettent de présenter les plus grandes associations qui ont joué un rôle éducatif incontestable durant cette période. La première association fut créée en 1860 à Athènes sous le nom de « Parnassos ». En 1951, a été édité « la chronique de Parnassos 1865-1950 », ouvrage qui retrace l'histoire de cette association, et ses diverses activités. Nous pouvons ainsi avoir des renseignements de grande valeur sur la vie de cette association.

« Seulement ceux qui connaissent bien la situation actuelle (1860) de la Grèce, concernant le niveau d'instruction de la population, sa situation sociale, et son état culturel, peuvent comprendre la grande importance qu'a pour le pays la création de Parnassos. Les masses populaires vivent dans des conditions indescriptibles et nous ne pouvons plus accepter passivement cette situation. L'Etat n'a pas de moyens pour mener la lutte sur tous les fronts, et les plaies existantes sont nombreuses et importantes. D'où la nécessité de l'initiative privée, chacun de nous doit aider son prochain à vivre mieux. L'objectif de l'association Parnassos est de participer avec tous ses moyens au développement du niveau éducatif et culturel du peuple grec.

La première activité de Parnassos fut la création d'une bibliothèque, pour constituer un fond d'ouvrages éducatifs importants à l'attention des parents illettrés, des petits commerçants et autres personnes désirant avoir des informations. Cette bibliothèque devra être le pôle d'intérêt, et devra éveiller le goût de connaître et de s'instruire. La création des « écoles de nuit » représente l'activité principale de l'association. Il s'agit des écoles primaires qui organisent des cours du soir sur l'écriture et la lecture par des professeurs bénévoles, membres de Parnassos. L'instruction civique et religieuse occupe une place importante dans cet enseignement, surtout quand il s'agit d'un public de jeunes, parce que nous sommes convaincus qu'elle représente la meilleure arme pour lutter contre le banditisme et la délinquance. Au début nous avons commis d'énormes erreurs pédagogiques en voulant enseigner la philosophie et les sciences à un public d'un niveau d'instruction très bas. Le public a été rapidement découragé, mais nous avons réagi en modifiant totalement nos programmes pédagogiques (on ne sait pas quel genre de modifications ont été apportés au programme). Depuis nos écoles connaissent un succès certain auprès de différents publics. Des « écoles de nuit » de Parnassos il y en a dans plusieurs villes de province comme : Patras, Kalamata, Volos et autres. Les

cours du soir n'ont jamais représenté la seule et unique activité de Parnassos, l'éducation est un acte total qui ne se passe pas seulement en classe. L'organisation des séminaires libres, des concerts, des expositions, des visites de musées et des sites archéologiques, des concours de poèmes et de chants, font partie de nos activités, poursuivant sans cesse et avec beaucoup de volonté notre objectif qui est le développement éducatif et culturel du peuple grec ». « La chronique de Parnas ».

– *L'Association des amis du peuple « étéria philon tou laou »*

Elle fut créée en 1865 à Athènes, ayant comme objectif l'éducation morale du peuple, et particulièrement des classes ouvrières. « L'éducation morale, le civisme et le bon sens d'un peuple passe obligatoirement par l'instruction et par le contact avec les sciences, la philosophie et la culture » (8). Elle a créé plusieurs bibliothèques dans les quartiers ouvriers avec des ouvrages de vulgarisation scientifique et des connaissances techniques et pratiques. Elle a également créé des « écoles de nuit » à Athènes et dans plusieurs villes de Province. Cette association comme Parnassos et comme la plupart des grandes associations de la fin du XIXe siècle et du début du XXe possédait des bâtiments pour leurs directions centrales ainsi que pour leurs bibliothèques nationales. Mais les cours du soir étaient dispensés dans les écoles de l'Etat où dans n'importe quelle autre salle qui pouvait se prêter à cet usage.

– *L'Association pour la diffusion des lettres grecques « Syllogos pros diadosin ton ellini kon grammaton »*

Elle fut créée en 1896 à Athènes avec l'objectif de participer au développement de l'éducation à l'intérieur et à l'extérieur des frontières du pays (les communautés grecques de l'Asie mineure en particulier). Cette association n'a pas visé le public d'adultes mais uniquement des enfants et des jeunes, palliant ainsi les carences naturelles de l'Etat Grec. Les structures mises en place sont identiques à celles que nous avons présentées ci-dessus pour les autres associations, c'est-à-dire : bibliothèques, « écoles de nuit », séminaires, organisations de concerts et de concours, visites culturelles et autres. Beaucoup d'autres associations (étéria, syllogos) ont développé une action socio-éducative durant cette période. Nous signalerons simplement leurs noms sans nous étendre davantage sur la présentation.

– *Association des Dames pour l'éducation de la femme (Syllogos kirion iper tis Gunékias Pédephsees)*, elle fut créée en 1871 à Athènes.

– *Association pour la diffusion des « livres pratiques » (Syllogos pros diadossin Ophelimon vivlion)*, elle fut créée en 1899 à Athènes.

– *Le lycée des femmes (Lykion ton Ellinidon)*, il fut créé en 1910 à Athènes.

– *Association sportive et pédagogique grecque (Elliniki gymnastiki ké pedagogiki Etéria)* elle fut créée en 1927 à Athènes.

– *Institut National « Roi Paul »*, il fut créé en 1947 à Athènes.

La liste des associations est très importante, nous ne pouvons pas donner de chiffre, mais nous pouvons dire qu'à 90 %, elles furent créées dans des grandes villes comme Athènes, Thessalonique et Patras.

Education et contrôle social

Au terme de cette description, s'imposent un ensemble de réflexions. Ainsi que nous pouvons le constater le mouvement associatif en Grèce s'est développé pendant la période de la mise en place des appareils étatiques, ayant comme objectif de lutter contre l'analphabétisme, très important alors dans le pays. Les classes « instruites » se sont mobilisées pour éduquer, et de cette façon favoriser l'intégration des classes paysannes aux structures de la toute jeune société grecque. Les associations non ecclésiastiques (pour la grande majorité) créées par l'initiative d'une ou de plusieurs personnalités des lettres ou des sciences ont puisé leur force (membres bénévoles et financement) dans les classes « supérieures » (socialement et culturellement), c'est-à-dire médecins, avocats, notables, écrivains, scientifiques, professeurs, instituteurs, etc., l'Etat n'a que très rarement apporté une quelconque aide.

Si l'Etat n'a rien fait pour aider les associations, faute de moyens, il ne fit rien pour empêcher leur fonctionnement, puisque les objectifs et l'esprit ne présentaient pas de danger pour la classe politique, au contraire, elles favorisaient l'intégration de la population. L'imbrication de ces deux structures (étatiques et associatives) était presque totale.

Par contre l'Etat aurait vu d'un mauvais œil et aurait réprimé certainement des associations directement créées par les populations paysannes du pays. L'emprise des puissances étrangères dès la « naissance » de la Grèce moderne a eu pour conséquence le contrôle strict et direct par les représentants de l'ordre (social et culturel) c'est-à-dire les municipalités, la police, l'armée et l'église, de toute initiative dans n'importe quel domaine émanant directement des classes populaires (paysannes en l'occurrence). Pour cette raison l'activité associative n'a jamais pris racine dans les classes populaires, toute mobilisation en dehors du domaine ecclésiastique ou politique était réprimée. Toute cette période est marquée par la domination des associations qui avait uniquement pour objectif la diffusion des valeurs dominantes, à travers les cours du soir et toutes les autres activités. Les méthodes pédagogiques témoignent de la rigidité des activités et de l'impossibilité totale de participation active du public.

Ainsi nous pouvons dire, sans trop de risque, que l'éducation populaire de toute cette période, n'avait de populaire que le nom, ni les acteurs principaux, ni les valeurs véhiculées n'avaient quoi que ce soit à voir avec les classes populaires.

Vers la présence de l'Etat (1929-1981)

Entre 1924 et 1928 il y eut dix premiers ministres, trois élections législatives et onze coups d'Etat. Une dictature militaire fut imposée au pays, puis renversée par un autre coup d'Etat militaire. Le Président de la République fut déposé une fois et présenta sa démission deux fois pour ensuite la retirer. La présence active de l'armée sur la scène politique imposait aux républicains de gauche une alliance lourde de conséquences. Ces derniers constituaient maintenant, à l'exception du mouvement ouvrier naissant, la seule force de progrès politiquement cohérente. C'est ainsi qu'on vit s'instaurer une espèce de pouvoir parallèle, courtisé et reconnu par tous les partis et toutes les fractions. Les politiciens grecs de toutes tendances — qui avaient constamment intrigué avec l'armée, l'avaient utilisée, avaient formé des alliances avec elle — l'acceptèrent comme arbitre suprême — dont la « volonté » était pleinement reconnue comme faisant partie du système.

« Les résultats peu probants des élections de 1932, qui entraînent la chute du gouvernement libéral, eurent un autre résultat d'une importance capitale. Pour la première fois les voix communistes dépassèrent 5 % et ce chiffre s'ajoutant au 6 % obtenus par le Parti Agraire Radical récemment créé, déclencha dans la bourgeoisie une panique considérable. Au cours de l'année 1932, un grand nombre de grèves s'étaient heurtées à des violences policières de plus en plus grandes et la persécution des éléments de gauche et des dirigeants ouvriers s'intensifia au nom d'une loi d'inspiration totalitaire, « Pour la Protection du Régime Social » que Venizelos avait fait passer en 1929. Le chômage (180 000 chômeurs en 1934) avait pris des proportions alarmantes. La situation n'était pas meilleure dans les campagnes. Les travailleurs du tabac en Macédoine et les producteurs de raisins secs du Péloponnèse avaient été cruellement touchés par la crise économique internationale qui avait fait tomber la demande sur leur produit. Il y eut de nombreuses manifestations agricoles qui furent violemment dispersées, et jusqu'à 1933, l'agitation paysanne fut permanente » (3).

L'Etat et l'alphabétisation

La structure sociale grecque n'a pas considérablement changé durant cette période. Le secteur primaire — avec un rendement très faible faute d'équipements adéquats — occupait dans la période de l'entre-deux guerres, 60 à 70 % de la population active. Le secteur tertiaire occupait 20 % environ de la population active, et l'industrie, à la veille de la deuxième guerre mondiale, ne dépassait pas 15 %. La grande masse de la bourgeoisie était toujours composée de commerçants et de chefs d'entreprises de taille petite et moyenne. Dans le climat fasciste qui imprégnait toute l'Europe, un mouvement dirigé par le Maréchal J. Metaxas a réussi à imposer sa dictature en 1936. L'état policier qui fut instauré — et qui a duré jusqu'en 1940 — a plongé le pays dans l'obscurantisme. Les libertés démocratiques ont été abolies, des organisations paramilitaires fascistes et des camps de concentration ont été créés, les forces pro-

gressistes furent écrasées. Le rôle que le régime a attribué à l'appareil éducatif, était avant tout, la propagande de son idéologie et la reproduction de « leaders intellectuels » imprégnés d'un nationalisme insidieux et du culte de l'antiquité classique. Dans ces conditions, les quelques éléments positifs qu'on aurait pu trouver dans l'enseignement, et dans le domaine des lettres et des sciences ont été éliminés. En 1940, une fois de plus, l'éducation et la vie culturelle du pays se trouvaient au même point qu'au début du XIX^e siècle. Ainsi que nous pouvons le constater cette période est marquée par l'instabilité politique, par l'ingérence constante de l'armée dans la vie politique et par l'impossibilité de développement de toute vie démocratique. Pour autant, on observe la mise en place d'un appareil étatique de plus en plus important — d'où le gonflement du taux du secteur tertiaire — et sa volonté de plus en plus vive de contrôler entièrement la vie politique, économique, sociale et culturelle du pays.

Dès 1929 l'Etat marque sa présence dans le domaine de l'Education Populaire, avec la Loi 4397 qui contenait :

- La création des sections de formation sur des sujets agricoles, commerciaux, d'entreprise et des sujets concernant l'éducation et l'information de la ménagère.

- La création « d'écoles de nuit » pour les analphabètes.

Mesure qui s'inscrit dans la lutte contre l'analphabétisme. En 1943 s'est créée pour la première fois à l'intérieur du Ministère de l'Education une section spéciale pour l'Education Populaire avec la loi N.837/1943 qui prévoyait :

- la prise en charge et la diffusion des livres (en langue populaire), des revues, des magazines, etc.

- l'organisation de conférences et d'émissions éducatives à la radio. Après 1945 des sections équivalentes se sont créées dans différents ministères ayant pour but la formation des adultes dans des secteurs bien précis.

Jusqu'en 1981 les institutions qui participaient à l'Education Populaire peuvent se classer en cinq catégories :

- L'Etat avec ses différents ministères comme le Ministère de l'Education, le Ministère de la Culture et des Sciences, le Ministère du Travail, de l'Agriculture, des Affaires Sociales, de la Défense, etc.

- L'église et les différentes organisations ecclésiastiques

- Des organismes locaux

- Des organismes d'initiative privée

- La télévision, la radio, les bibliothèques et la presse.

Les organismes qui se trouvent dans les quatre premières catégories font de la formation sous forme d'actions momentanées, en organisant des conférences, visites culturelles, projections de films, spectacles musicaux, etc. La formation sous forme de petits groupes d'individus qui travaillent sur différents sujets pendant un nombre d'heures fixes, est dispensée principalement par le Ministère de l'Education, de l'Agriculture, du travail et quelques organismes privés comme H.E.N., H.A.N., l'Institut National « le Roi Paul ». Les ministères en dehors du Ministère de l'Education s'adressent d'habitude à des

groupes de population bien précis et couvrent un certain nombre de sujets, par exemple le Ministère de l'Agriculture qui s'adresse à la population agricole avec des sujets qui concernent l'agriculture et son développement.

Le Ministère de l'Education est l'organisme principal, c'est-à-dire ouvert à tous les sujets et à toute la population et il dispose d'une structure spécifique pour la formation des adultes. Ce système existe depuis la restructuration qui a été faite pendant les années 1976-77, et il contient trois niveaux : central, départemental et local.

● Le niveau central où l'on trouve le comité central de l'Education Populaire (K.E.L.E.) et la section de l'Education Populaire du Ministère. Ces deux organes de la structure globale sont définis par les articles (88) et (20) du M.A. 147/1976. La K.E.L.E. fonctionne à l'intérieur du Ministère et elle a comme membre des représentants de différents ministères, de l'église, de la gestion locale et de l'initiative privé (association). Sa fonction est de concevoir les lignes générales pour la formation des adultes, de s'occuper de la coordination des actions de formation entre les différents ministères et des centres de formation, de proposer des sujets et de lutter avec tous ses moyens contre l'analphabétisme, etc. La section de l'Education Populaire, représente un groupe de travail dans le comité central du Ministère, elle contient trois sections :

- Etudes des programmes
- Education et diffusion (textes, livres, films)
- Etudes des moyens et de l'administration.

Sa fonction est de construire des plans pour l'amélioration des niveaux d'instruction des Grecs, la formation de ses membres, de produire le matériel de travail, de veiller à la réalisation des décisions de la K.E.L.E., de surveiller les organes départementaux et locaux, de favoriser des accords de coopération avec des organismes nationaux et internationaux (UNESCO, OCDE).

● Le niveau départemental où dans chacun des 51 départements du pays, fonctionne un comité appelé comité départemental de l'Education Populaire (N.E.L.E.).

Les N.E.L.E. existent depuis le projet de loi 3094/1954 qui a été remanié par les décisions de la K.E.L.E. en 1977. Chaque N.E.L.E. contient un conseil de gestion et un secrétariat de travail. Le conseil de gestion a sept membres et sa composition est équivalente à celle de la K.E.L.E., comme président honoraire, nous trouvons ici le métropolitain du département et comme président le maire de la préfecture du département.

Sa fonction est de créer des centres de formations, de nommer les directeurs de ceux-ci et de choisir les membres du comité de chaque centre, d'organiser des actions de formations diverses dans les communes urbaines et rurales qui ne bénéficient pas de l'existence d'un centre de formation.

● Le niveau local, niveau où fonctionne les centres de formation. Leur restructuration est faite d'après la décision de la K.E.L.E. n° 36/14.10.1976. Ils sont créés par la N.E.L.E. et représentent des unités autonomes en ce qui concerne les programmes et le choix de formateurs. Ils ne s'occupent pas de la gestion de leurs dépenses puisqu'elles sont payées par la N.E.L.E. Les

centres ne disposent pas de locaux. La plupart se trouvent dans les écoles primaires ou dans les mairies.

L'Etat et l'éducation des adultes

Plusieurs réflexions s'imposent après cette brève présentation des structures étatiques de l'Education Populaire, d'après des textes officiels. Et la première peut-être énoncée sous forme interrogative : qu'est-ce que c'est l'Education Populaire en Grèce ? (jusqu'en 1981). La réponse à cette question, pour qu'elle soit complète, doit être divisée en deux parties, la première concerne l'Etat et la deuxième l'initiative privée. Nous nous occuperons maintenant uniquement de la première partie, et nous reprendrons ultérieurement la partie qui concerne l'initiative privée.

L'Etat à partir de l'année 1929 a voulu occuper le terrain de l'Education Populaire jusqu'ici laissé uniquement à l'initiative privée. Plusieurs ministères et organismes ministériels ont été mobilisés avec en tête le Ministère de l'Education pour lutter tout d'abord contre l'analphabétisme. Le taux d'analphabètes n'a cessé de baisser chaque année ; ainsi l'Etat a occupé le champ de la formation professionnelle, plusieurs ministères (Ministère de l'Agriculture et du Travail principalement) ont commencé à organiser des programmes de formations large comprenant des cycles de formation littéraire ou de connaissances pratiques (couture, mécanique, etc.). Les valeurs autour desquelles l'esprit de cette éducation auprès des adultes ou de jeunes non scolarisés — caractéristiques du public visé — s'est formé, ne sont pas les mêmes que celles qu'on peut trouver ou évoquer, en utilisant la notion d'Education Populaire en France. Nous sommes ici en présence des valeurs qu'on pourrait appeler de « christianisme national » véhiculées par les représentants de l'ordre social. Une idéologie basée uniquement sur les capacités de l'être humain, capable et désireux de s'instruire à travers la littérature et les sciences et bien sûr d'avoir un métier pour nourrir le corps, indispensable pour le bon fonctionnement de l'esprit (textes officiels du Ministère de l'Education 1975-76-77-78), faisant abstraction de toute réalité sociale, de toute existence de classes sociales, d'antagonismes et de lutte d'intérêts, en adoptant bien sûr des méthodes pédagogiques archaïques sans beaucoup se préoccuper de la capacité du public à prendre une place active dans un cycle de formation.

En Grèce, les notions Education Populaire, éducation des adultes, éducation permanente étaient utilisées (jusqu'en 1981) pour désigner cette structure étatique, brièvement exposée ci-dessus. Voici un exemple concret de confusion possible, une même notion, le même mot, peut renvoyer à des réalités totalement différentes, et deux interlocuteurs peuvent les utiliser sans pour autant se comprendre. Pour désigner la structure étatique grecque (en 1981) la notion la plus appropriée nous semble être : « L'école pour adultes ».

L'état Grec poussé par des recommandations et des conseils permanents des organisations internationales a mis progressivement en place une structure d'éducation des adultes « adaptée » aux valeurs dominantes (et celles-ci adaptées à la position qu'occupe la Grèce dans le système mondial) qui peut paraître importante touchant un large public si on reste au niveau simplement descriptif. En fait les actions d'éducation des adultes sont « une goutte dans l'Océan » et ne touchaient même pas 1 % de la population. La plupart des centres de formation n'existaient que « sur le papier », personne ne savait ce qu'était l'éducation des adultes, ni même les hommes de lettres et les chercheurs en sciences humaines. La production littéraire (nationale) était quasiment nulle, l'éducation des adultes avait fait couler très peu d'encre. Les quelques données chiffrées que le Ministère de l'Éducation a publiées nous permettent de constater des similitudes avec les enquêtes déjà faites en France concernant le profil des participants. Le public était en majorité des femmes, et la classe d'âge la plus représentée était celle entre 20 et 30 ans. La catégorie socio-professionnelle est une variable qui n'était pas prise en compte dans les statistiques ministérielles.

Les associations locales

Le secteur associatif très dynamique dans la première période, est resté fidèle en poursuivant la lutte contre l'analphabétisme, mais le nombre d'analphabètes ainsi que nous l'avons déjà vu, baissait continuellement et les « écoles de nuit » fermaient leurs portes l'une après l'autre. Beaucoup d'associations n'ont pas pu, ou pas voulu trouver d'autres objectifs d'actions et ont disparu durant cette période. Mais cette période a vu la naissance d'une autre forme d'associations — surtout après la deuxième guerre mondiale — sortant de l'initiative locale ou départementale, il s'agit ici des associations culturelles, désireuses de préserver le folklore de la région (chant, danses, artisanat), créant de cette façon des pôles d'animation principalement pendant la période d'été. La grande majorité de ces associations ne perçoivent aucune subvention, et ne fonctionnent que durant la période estivale où beaucoup de personnes reviennent des villes où elles travaillent pour passer leurs vacances.

Les sept années du régime dictatorial, représentent une période morte, où aucune vie associative et politique n'était permise, mais depuis 1974 nous avons assisté à une renaissance de la vie associative culturelle. Certaines d'entre elles ont joué et jouent encore aujourd'hui un rôle social important dans des régions économiquement défavorisées. Elles ont organisé des collectes d'argent pour l'achat d'ambulances, ont créé des banques de sang, ont créé des caisses de crédit pour aider la population à résoudre de graves problèmes économiques, etc. Un grand journal quotidien a consacré une rubrique spéciale « Manifestations Culturelles en Grèce » en signalant les différentes activités culturelles qui sont pour la plupart l'œuvre des associations culturelles avec la collaboration de la mairie. Aucune étude statistique n'a été faite pour nous permettre de donner des chiffres concernant ces associations culturelles. Un entretien que nous avons effectué en 1982 auprès d'un responsable d'une association nationale qui regroupe plus de 400 associations locales nous a parlé de 2 000; un autre chiffre, donné cette fois par le Ministère de la Culture

monte à 6 000, ce qui nous paraît sans pouvoir le prouver, excessif. Le travail de ces associations est de constituer des groupes d'amateurs — et quelquefois de semi-professionnels — pour le chant, les danses, pour sauvegarder les traditions locales. Ils essayent en même temps d'organiser des concerts avec des chanteurs nationalement connus, ou de faire venir des expositions ou des groupes théâtraux qui se produisent habituellement dans les grandes villes. Ainsi l'objectif principal peut se résumer à une diffusion d'une culture locale et nationale pour combattre de cette façon l'intrusion de la culture étrangère, diffusée par les médias.

L'éducation populaire aujourd'hui

Les élections législatives de 1981 ont été marquées par la victoire du Parti Socialiste Grec (PASOK). Ce changement politique et l'arrivée des nouvelles équipes qui ont pris en main le fonctionnement des appareils étatiques, ont placé en première ligne l'éducation des adultes et un vif intérêt a été manifesté par plusieurs personnalités du gouvernement actuel. Le changement politique de 1981 a été suivi par une arrivée assez importante des scientifiques grecs qui exerçaient à l'étranger depuis plusieurs années, particulièrement dans les sciences sociales. Forts de leur expérience, ceux-ci ont « produit » un vent nouveau et ont favorisé la réactualisation de la notion de l'éducation populaire et le changement des valeurs constitutives de cette notion.

Les nouvelles formes d'action de l'Etat

La section de l'éducation populaire du Ministère de l'Education représente le meilleur exemple de ce vent nouveau. Plusieurs rencontres avec les nouveaux responsables nous permettent de présenter ici la nouvelle réalité de cette structure. Leur but est de ne pas s'enfermer dans des définitions strictes, ils veulent embrasser toutes les activités extra-scolaires et hors travail et refusent de faire des distinctions entre l'éducation populaire, l'éducation des adultes et les actions culturelles. Ils font appel à une très large coordination de toutes les structures étatiques ou non susceptibles d'organiser une quelconque action dans le domaine économique, social ou culturel. Ils appellent toutes les institutions populaires — coopératives agricoles, syndicats, associations, entreprises municipales, etc. à participer activement à l'élaboration d'une politique nationale d'éducation permanente, basée sur les besoins propres du pays, en tenant compte des moyens disponibles.

La participation est effective à tous les échelons de la structure ministérielle, et l'autonomie des équipes départementales et locales (centres de formation) est réelle. Au niveau de la méthode, le changement est réel également, les méthodes actives et démocratiques sont appliquées avec plus ou moins de succès, cela dépend beaucoup des capacités des formateurs à faire passer cet

esprit de fonctionnement. Les formations dominantes dans le centre de formation, sont celles qui dispensent des connaissances techniques, susceptibles d'améliorer les connaissances professionnelles déjà acquises ou bien d'en apporter des nouvelles. Aucun diplôme n'est dispensé à la fin de chaque formation, seulement un certificat de participation, qui paraît-il jouit d'une grande reconnaissance auprès des employeurs.

Nous avons pu observer durant une visite d'un centre de formation très dynamique à Patras ce que les responsables grecs appellent la méthode de l'« injection » ou pendant un cours de couture un membre de l'association des femmes prend la place du formateur pour parler avec les participants de leurs problèmes liés à leur condition de femmes, pour les informer des nouveaux droits familiaux votés par le gouvernement socialiste. Cette « injection » dure 20 à 30 minutes et la discussion est ouverte sur des problèmes qui concernent le public (problèmes locaux, syndicaux, des consommateurs, des femmes, etc.). Des équipes départementales — cinq personnes de la région — sont en train d'être constituées, leur rôle sera la coordination des actions d'éducation permanente, de déceler les besoins locaux et de favoriser le dialogue et la collaboration de toutes les institutions concernées. Des programmes de formation de formateur sont à l'étude actuellement par l'équipe dirigeante et la concertation avec tous les partenaires est ouverte.

De la part du Ministère de la Culture une volonté réelle existe pour subventionner les associations culturelles et participer ainsi à la décentralisation de la culture, presque inexistante auparavant. Nous avons pu effectivement croiser cette information auprès des différentes associations culturelles, qui nous ont confirmé l'existence de ces subventions, elles ont toutefois signalé leur insuffisance. Le Ministère du Travail à travers les deux organismes qui se trouvent sous sa tutelle (Foyer du Travail et O.A.E.D.) intensifie les efforts de formation professionnelle auprès de jeunes et de chômeurs, mais ici le vent novateur qui secoue le pays depuis 1981 semble moins intense. Les valeurs de ces deux organismes ministériels restent archaïques et ne favorisent nullement la participation du public, pourtant ils disposent de moyens autrement plus importants que la section de l'Education Populaire du Ministère de l'Education.

La création récente du Sous-Ministère à la Jeunesse et aux Sports représente un pas important, et confirme la volonté de l'Etat de s'occuper des problèmes de jeunes. Le Département à la Jeunesse de ce nouveau sous-Ministère se compose de quatre directions.

- Direction de l'Education et de Participation Sociale et Politique
- Direction de l'Emploi
- Direction de la Politique Sociale
- Direction du Temps Libre, des Loisirs et des Activités Culturelles.

Nous avons également la Section d'Information, de Documentation et de relations internationales. Cette nouvelle structure étatique n'est pas encore entièrement constituée, quarante personnes actuellement y travaillent et la phase d'« embauché » et de préparation des politiques durera jusqu'à la fin

de 1983. Nous avons lors d'un récent voyage rencontré le responsable de la section du tourisme social, qui nous a parlé de la mise en place d'un projet pour les vacances d'été 1983 qui touchera 20 000 jeunes travailleurs, ce projet sera réalisé avec la collaboration du Foyer du Travail et l'Institut de Jeunesse appelé jadis Institut National du « Roi Paul » (voir plus haut). Ces camps de vacances offriront un vaste programme d'animation culturelle, qui sera pris en charge par des animateurs bénévoles et par des associations culturelles locales.

Le pôle associatif

LES UNIVERSITES POPULAIRES (les universités libres, traduction exacte du grec). Il s'agit ici d'une structure d'éducation des adultes, récemment apparue en Grèce — depuis 1974 — qui a pour but de créer des pôles de réflexion, de discussion et d'information sur des problèmes qui touchent directement la population dans la commune ou le quartier. Elles sont financées par les mairies et le Ministère de la Culture et elles organisent des séminaires ou des cycles de formation dans plusieurs domaines, en faisant intervenir des spécialistes ou des membres des associations, des femmes ou des consommateurs. Nous ne disposons pas de chiffres pour pouvoir mieux appréhender leur impact auprès de la population. Les associations qui se sont développées dans la première période de la Grèce moderne pour pallier les carences de l'appareil éducatif de l'Etat ont avec les années disparu. Avec la baisse continue du taux d'analphabètes, elles n'ont pas pu trouver d'autres objectifs et s'adapter aux nouvelles réalités du pays. Aujourd'hui quelques-unes d'entre elles existent — H.A.N., H.E.N., etc. — sans pour autant représenter une force importante.

Par contre, comme nous l'avons déjà signalé, une nouvelle forme d'associations culturelles locales est apparue surtout après la fin du régime dictatorial en 1974, qui regroupent des membres volontaires désireux de préserver les traditions locales et de créer un pôle d'animation. Elles ont très peu de moyens pour la grande majorité, et ne fonctionnent que pendant la période estivale. Depuis l'arrivée au pouvoir des socialistes, elles perçoivent des subventions pour l'organisation des fêtes locales ou d'autres manifestations culturelles. Elles représentent indéniablement une force populaire dynamique pouvant mobiliser les gens du quartier ou du village, et elles sont très proches des problèmes quotidiens. C'est pour cette raison que l'Etat essaie de favoriser leur participation aux échelons départementaux et locaux de sa structure d'éducation populaire.

Dès 1974, nous avons pu constater l'apparition des associations des femmes, des consommateurs ou de protection de l'environnement, ayant comme but d'informer et de sensibiliser la population aux problèmes crucieux de la Grèce d'aujourd'hui.

* *

*

On a pu le constater, à travers les quelques brefs éléments que nous avons présentés que l'Education Populaire en Grèce se fait par l'Etat et ses différentes structures. Le changement est réel, des équipes Jeunes ont pris les choses « en main » — pour la plupart formés à l'étranger, Europe occidentale ou Etats-Unis — et beaucoup de nouvelles valeurs ont été introduites. Certes les moyens restent limités et l'impact de l'éducation populaire auprès de la population de même. La Communauté Européenne consent une aide importante pour le développement d'une éducation des adultes offrant au public des connaissances techniques et l'apprentissage d'un métier, ce qui explique la place prépondérante de la formation professionnelle dans l'éducation populaire d'aujourd'hui. Les besoins importants d'une main-d'œuvre qualifiée nous permet également de comprendre ce choix d'orientation. Depuis plus de deux ans l'éducation populaire occupe une place d'« honneur » dans les préoccupations des sociologues, psychologues et économistes et un certain nombre de centres de recherches se sont créés, et collaborent à chaque fois que ceci est possible avec l'Etat pour la mise en place des programmes, par exemple le programme de la formation des formateurs mobilise des équipes à l'extérieur des ministères. Les chercheurs voient là un champ d'investigation théorique et d'application neuf, avec d'énormes possibilités de développement susceptibles d'apporter à la Grèce des solutions aux problèmes cruciaux du moment, économiques, sociaux et culturels.

(1) *Lacarrière (Jacques)*. — *L'été grec - Terre humaine - Plon 1975.*

(2) *Tsoukalas (Constantin)*. — *La Grèce de l'indépendance aux colonels - Maspero 1969.*

(3) *Tsoukalas (C.)*. — *op' cité.*

(4) *Svoronos (Nikos)*. — *Histoire de la Grèce Moderne - Thémelio - Athènes 1978.*

(5) *Kokos (Alexis)*. — *L'enseignement technique en Grèce. Université de Paris VIII. Mémoire de Maîtrise 1978.*

(6) *Precas (Nikos)*. — *Processus de diffusion de l'éducation des adultes dans les institutions étatiques grecques. Université de Paris V. Mémoire de D.E.A. 1981.*

(7) *Precas (Nikos)*. — *L'éducation des adultes en Grèce. Revue : Education Permanente n° 67 - 1983.*

(8) *Vassilaki (K.)*. — *L'éducation des adultes en Grèce article - Athènes 1956.*

**ACTES DU COLLOQUE
INFORMATIQUE
ÉDUCATION POPULAIRE
VIE ASSOCIATIVE**

Documents de l'INEP n° 2 nouvelle série

La micro-informatique, un phénomène qui prend son essor dans la vie associative en 1978. Que se passe-t-il dans ce secteur en 1983 ? Y a-t-il une problématique de l'éducation populaire en matière d'informatique ?

Le premier colloque informatique, éducation populaire et vie associative, organisé à l'I.N.E.P. en mai 1983 — au travers du témoignage de près de 30 intervenants — permet de faire le bilan des multiples expériences menées sur le terrain. Une ébauche de débat : l'informatisation de la vie associative est-elle un effet de mode ou une occasion d'éducation populaire ?

Pour obtenir ce document de l'I.N.E.P., s'adresser à :

INSTITUT NATIONAL D'ÉDUCATION POPULAIRE

Service des Publications

78160 MARLY-LE-ROI

Prix : 50 F (chèque à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P.)

Parole à... Jean Hurstel

Jean Hurstel, responsable du centre d'action culturelle du bassin houiller lorrain, a été chargé au début de cette année au ministère de la culture d'une mission concernant l'action culturelle et les jeunes. Sur ce qui apparaîtrait à d'aucuns comme un sujet — grand classique de l'action socio-culturelle de l'Etat et des structures associatives comme relais de cette action — il vient de remettre un rapport consistant à la fois en un ensemble de constats de la médiocre situation actuelle et en un ensemble de propositions.

Dans cet article, il livre certaines des réflexions que cette mission a suscitées. On s'intéressera à ce double constat de l'obsolescence d'institutions constituées en partie comme prolongement et relais d'un appareil scolaire en déshérence, et de la perception, très sensible, d'un vide social, ou certaines régulations traditionnelles s'avèrent désuètes. En d'autres termes, entre la proposition d'un stage de reliure artisanale à des ouvriers immigrés dans le complexe industriel de Fos-sur-mer, et l'animation ambulatrice comme activité d'éveil en destination de jeunes élèves découvrant les succédanés folklorisés d'un passé dévolu à un spectacle médiatique, il y a quelque chose d'aussi dérisoire que périmé.

L'approche se veut ici adaptatrice, qui rejoint un propos sur une nouvelle économie des services. On la lira avec attention quand elle esquisse des voies de sortie à un monde socio-culturel, produit défunt d'une intention étatique réservé à un contexte social aujourd'hui révolu, et invite à une réflexion, encore confuse, sur la possibilité d'un travail artistique, qui n'occulte ni la question de son origine, ni l'évaluation de sa valeur, ni le sens d'une compétence sans charisme et sans leurre sur la signification sociale de ses ...enjeux.

Les jeux de ces curieux enfants qui sont les nôtres
Jeux simples qui leur font les yeux émerveillés
Pleins d'une fièvre qui les rapproche et les éloigne
Du monde où nous rêvons de faire place aux autres

Les jeux d'azur et de nuages
De gentilleses et de courses à la mesure d'un cœur futur
Qui ne sera jamais coupable
Les yeux de ces enfants qui sont nos yeux anciens

Nous eûmes plus de charmes que jamais les fées.

« il faut bien y croire »

Paul Eluard

LE PHENIX

(1951)

(*)

(*) Citation de la rédaction.

Jeunesse et action culturelle

Jean Hurstel

Les horloges médiévales

Je décrirai d'abord à grands traits une nature morte théorique, où nous figurons tous, épouvantails ou marionnettes, avec nos étiquettes, créateurs, animateurs, professeurs ou comme dans les horloges médiévales, de temps en temps, à horaires fixes programmés, nous nous livrons à nos rituels polémiques, créateurs-animateurs, comme sacrifice à cette figure maîtresse de nos discours, la répétition. Où plus le temps passe, moins on change et plus on parle de changement avec les touches renouvelées de plus en plus abstraites du discours universitaire. Je dessine à grands traits ces caricatures du discours mortiféré, théorique, pour dire que sur l'autre scène, celle-là réelle, constituée de blocs, de loubards, d'immigrés et de béton, rien non plus n'a changé. Que les actions, que les équipements, conduisent toujours aux mêmes impasses, aux mêmes problèmes indéfiniment répétés, aux mêmes structures de l'enfermement et de la ségrégation. Ces quelques pages sur la jeunesse et l'action culturelle pour briser le cercle, signaler les ruptures, jalonner le plaisir de faire et de rêver. Autrement dit, jeunesse et action culturelle pourrait se conjuguer comme jeunesse de l'action culturelle, pour faire éclater l'étroit et triste carcan de nos démarches répétées, bouleverser l'ordonnancement de nos tranchées idéologiques bien gardées.

Trois hypothèses pour jalonner une réflexion.

Hypothèse n° 1 :

Dans notre lexique, jeunesse est toujours associée à problèmes. Problèmes de drogue, du chômage, de la violence. La jeunesse se situe comme négatif, comme creux de nos certitudes et de nos valeurs. Et si l'on renversait l'ordre bien établi de notre lexique social ? Si justement ces problèmes, ces ruptures, ces résistances dessinaient en positif des traits culturels, des comportements spécifiques, autonomes, ce qu'on appelle une culture dans son irréductible différence. J'appelle culture l'ensemble des valeurs, des représentations, des comportements, d'un groupe social ou d'une classe d'âge, ce qui définit son identité. Introduire une double lecture dans ce contexte social, toujours dominé par une interprétation centrée sur l'adulte.

Hypothèse n° 2 :

L'offre d'activités, de services, d'équipements culturels n'est pas adaptée à cette classe d'âge, essentiellement parce qu'elle méconnaît la réalité et la dimension culturelle globale de ce groupe. Cette méconnaissance n'est pas nouvelle. On a toujours considéré la jeunesse comme une simple transition vers l'âge adulte, comme le réservoir idéal, politique, religieux, ou de chair à canon, dans lequel on pourrait puiser indéfiniment pour former aux valeurs sociales de l'âge adulte. La jeunesse est toujours considérée comme simple objet de formation. Or, depuis les années cinquante, une culture des jeunes s'est peu à peu affirmée ; la musique rock, les modes vestimentaires, les mobs, la B.D., manifestent la cohérence d'une classe d'âge à travers ses emblèmes et ses rassemblements, une autonomie nouvelle dans l'histoire. Traiter les jeunes de marginaux, de déclassés, de zonards ou de loubards, multiplier les programmes d'assistance, de réinsertion, de formation, n'a qu'un effet désisoire, si on ne prend en compte cette dimension nouvelle de la culture des jeunes. Autrement dit, l'inadaptation n'est pas toujours du côté des jeunes, elle est avant tout le fait des institutions, des organismes, des équipements destinés aux jeunes ; ce que j'appelle l'appareil culturel destiné aux jeunes.

Hypothèse n° 3 :

Cet appareil culturel est essouffé et je ne parle pas seulement de moyens ou de capacités d'organisation. Cet appareil s'est essouffé parce qu'il répétait indéfiniment les missions qui lui ont été fixées à sa fondation. Les missions et les discours qui soutiennent ces missions sont surannés, inadaptés, essentiellement parce qu'ils reposent sur un modèle culturel dépassé et antagoniste avec celui qui est vécu par les jeunes. Réflexion générale, car toutes les institutions reposent sur des valeurs qui remontent à plusieurs générations. Ce qui est frappant dans ce cas c'est que l'évolution de la culture des jeunes est de plus en plus rapide, donc la réponse des institutions de plus en plus inadaptée. Le secteur marchand, lui, y colle parfaitement, question de survie. Il propose sans cesse des produits nouveaux sur ce nouveau marché. Les jeunes sont devenus les plus gros consommateurs de disques, cassettes, spectacles de variété, cinéma, bandes dessinées. Ce marché est international, les produits s'échangent entre New York, Berlin, Londres et Paris.

Il ne sert à rien de regretter cette concurrence à ce défi commercial, il s'agit de répondre par une plus grande souplesse des actions et des structures, par plus d'imagination. La réponse ne peut être globale, elle sera partielle, momentanée, attachée à ces multiples initiatives de groupes divers. Il faut cesser de répéter sans cesse un idéal politique ou des structures sociales, mais prendre en considération d'abord la parole et la figure de l'autre « jeune » dans sa différence radicale. Ni amour, ni

haine, ni fascination, ni rejet mais l'amorce d'une longue et difficile négociation sur la reconnaissance des frontières culturelles.

Lignes de démarcations

Parcours des lignes de démarcation principales, les équipements, les institutions, les actions, la formation, la diffusion, la production.

— Les avatars de l'édifice culturel ou comment civiliser les barbares ? Questions (naïves) à poser, pourquoi d'édifice culturel est-il toujours l'acte fondateur de toute politique culturelle, celle de l'Etat comme celle des collectivités locales ? Ces équipements portent des titres révélateurs : foyers (culturels), maisons (des jeunes, de la culture), centres (culturels) et ils s'élèvent la plupart du temps dans des quartiers qui n'ont plus de centre, dans des grands ensembles où il n'y a plus de maisons et où le foyer au sens premier n'est plus qu'une lointaine réminiscence. Faut-il à tout prix donner un toit, un feu, à ces barbares sans feux ni lieux qui campent aux pieds de nos villes ?

Les animateurs d'équipements sont eux-mêmes sans cesse pris dans ce piège de l'édifice culturel. Mettre une partie de l'équipement à la disposition des jeunes : on responsabilise le groupe qui décore, aménage le local. Puis le local est décoré c'est la phase co-gestion, suivie par l'éclatement du groupe-destruction — « on vous l'avait bien dit, on ne peut pas leur faire confiance ». Combien d'animateurs revivent sans cesse cette spirale destruction-construction, dans l'angoisse et la culpabilité ? Sur cinq villes visitées, trois équipements brûlés par les « bandes de jeunes ». Il y a là comme la répétition d'une fatalité insurmontable. Inscrit dans l'équipement, il y a un modèle culturel dominant, celui de la famille harmonieuse. Les pères font du bricolage dans l'atelier, les mères de la coupe-couture, les enfants de la danse. Les activités achevées on va boire un verre au bar, on gère dans le respect mutuel, en bon père de famille l'équipement. Bien entendu les jeunes sont à une époque de leur vie où ils rejettent tout modèle familial, où les conditions de vie et d'urbanisme, l'évolution des rôles parentaux rendent ce modèle culturel particulièrement inadéquat. Les jeunes à la limite ne sont même plus opposés, ils ne comprennent plus ce modèle inscrit dans l'équipement, qu'ont-ils voulu leur transmettre à tout prix.

— Pour sortir de ce modèle familial, de cette spirale destructive, il faut d'abord affirmer qu'un lieu culturel est un lieu-projet, ou autrement dit, le projet est plus important que le lieu dans lequel il s'investit. Ces lieux-projets répondent à des désirs, des groupes et des personnes, à des objectifs précis et limités dans le temps, ils ne prétendent pas répondre à une demande globale ou éternelle.

— Multiplier et diversifier les lieux culturels pour les jeunes :

- On a toujours créé des bars dans les centres sociaux, culturels, pourquoi ne pas *imaginer un lieu culturel à partir des bistrots*. On pourrait y créer un lieu de diffusion musicale, de création et de projection vidéo, de jeux par ordinateurs, y renouveler le café littéraire et le café-théâtre.
- Susciter les boutiques de l'imaginaire dans les centres commerciaux où déambulent tant de jeunes. Des boutiques où l'on pourrait rencontrer des artistes, tirer des affiches. Des boutiques de l'immigration où l'on pourrait se documenter sur des pays et leur culture. Et pourquoi ne pas réserver systématiquement des *mètres carrés culturels* dans ces surfaces commerciales.
- Ouvrir les radios libres, imaginer des espaces où les jeunes pourraient se rencontrer, échanger des disques, enregistrer des groupes rock.
- Insérer des *appartement de la culture* dans les grands ensembles, des lieux où l'on pourrait se documenter où des unités de production vidéo de voisinage pourraient se créer, où des artistes pourraient vivre en ateliers. Mais surtout prévoir des locaux sans affectation qui pourraient être occupés par les jeunes, si le besoin s'en fait sentir, pour réparer une mob ou répéter leur musique.
- Des usines désaffectées pourraient devenir des vastes forums pour les jeunes avec un minimum de réaménagement. Des salles de théâtre, de cinéma, mais aussi des salles de bistrots, des lieux de répétitions pour les groupes locaux.
- Des lieux culturels itinérants devraient être exploités plus systématiquement. Des grands chapiteaux pour les concerts qui suscitent une assistance nombreuse, des lieux plus réduits pour l'animation en milieu rural, des luna-parks pour la diffusion de la culture scientifique et technique.
- Des baraques du Phénix, l'oiseau qui renaît de ses cendres, des baraques, des abris sommaires qui pourraient être détruits ou reconstruits selon les besoins.

J'arrête là la liste des propositions et suggestions diverses des lieux culturels pour les jeunes, car il n'y a pas de limite à l'invention des lieux puisque les projets eux-mêmes sont illimités. Je n'ai dressé cette liste que pour montrer les possibilités qui existent quand on dépasse le modèle culturel familial de l'équipement culturel.

Courts-circuits dans les relais

Le refus des institutions proposées ou le court-circuit dans les relais sociaux : entre les groupes de jeunes et le modèle associatif traditionnel,

il y a une rupture, un conflit évident. Entre un modèle très organisé, très formel, de la vie collective avec cartes de membres, hiérarchie des fonctions et des responsabilités, délégation successive entre l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration, répétition des réunions et les formes de sociabilité spontanée des jeunes il y a une incompatibilité totale. Différence de langage, d'appréhension du temps, de mode de groupement. Il ne sert à rien de déplorer sans cesse l'absence des « jeunes générations » dans les structures dirigeantes « il faut prendre en considération cette différence, la rendre productive ».

— Donner un véritable statut social au projet culturel, lui reconnaître autant de valeur que l'institution traditionnelle et l'équipement. Par projet culturel j'entends une action limitée dans le temps avec des objectifs déterminés et dont l'outil privilégié est la production artistique. Par définition le champ du projet culturel est plus vaste que celui de l'équipement, un groupe de jeunes informel, une entreprise, un individu isolé peuvent être porteurs de projets. Pour élargir l'accès au projet, je propose d'en élargir l'information et d'en préciser le mode d'accès dans les médias.

Au niveau local, je propose de mettre en place un fonds municipal pour l'initiative des jeunes qui jouerait le rôle d'une centrale de projets, d'un véritable centre culturel pour la jeunesse sans être enfermé forcément dans un équipement. Mais un équipement traditionnel pourrait lui aussi être porteur de projets. Les membres de ce centre culturel seraient à la fois des élus et des intervenants et ils s'obligeraient à suivre un projet particulier, à être un interlocuteur privilégié pour la réalisation de celui-ci.

Ce dispositif pourrait être établi au niveau régional et national pour des projets d'une plus grande ampleur.

Un deuxième dispositif institutionnel pourrait être la procédure de *l'appel d'offres*, sur des projets particuliers, ou des régions spécifiques émanant des ministères ou des collectivités locales. Un cahier des charges spécifiques précisant les objectifs, la durée de l'intervention serait établi.

Bien entendu tous ces dispositifs ont pour but la prise en compte de la réalité culturelle d'une classe d'âge et la transformation de la perception de l'image de la jeunesse dans la Société globale. C'est la raison pour laquelle l'institution de *conseils municipaux* de jeunes me semble intéressante, si elle est faite dans un cadre rigoureux.

De la nostalgie au défi

Sortir de la nostalgie de l'artisanal rural : au niveau des activités un autre modèle culturel est à l'œuvre, celui de l'ARTISANAL RURAL. L'envers du décor industriel, le négatif du travail industriel. Dans les

ateliers de ces équipements on propose des activités qui valorisent le savoir-faire, où l'on maîtrise un processus de production, où l'on cultive le respect des matières, des outils, où l'on fabrique des objets qui justement ne peuvent être reproduits à des milliers d'exemplaires. Un conservatoire des valeurs artisanales traditionnelles. A côté des hauts fourneaux d'Usinor on propose aux jeunes la peinture sur soie, de la vannerie, de la poterie, des ateliers au sens médiéval du terme, où le maître initie les compagnons et les ouvriers au bel ouvrage. Deux discours soutiennent ces démarches : celui de la formation, celui de la relation.

Le discours de la formation

Il s'agit moins de produire, du sens, des formes, des signes, que d'initier au savoir-faire technique, qui soutient cette production. Bien entendu, cette séparation du technique, de l'artistique, est une réduction. Elle fait l'impasse sur le processus de création artistique, son appel à l'imagination, à la réflexion, à la contradiction, à la recherche d'un langage et d'un sens.

Le deuxième discours est plus réducteur encore. Le but de ces ateliers est de produire des relations, et peu importe la production. L'échange de paroles n'est plus alors qu'un bavardage qui se tourne indéfiniment sur lui-même.

Le modèle esthétique

Sans le savoir on cultive dans ces équipements un modèle esthétique, que Brecht aurait appelé « petit bourgeois », et que pour ma part je situe dans le 19ème siècle finissant. Un mélange de naturalisme, de romantisme (biche au clair de lune, jeunes filles en tutu, photos de vieillards, aux mains noueuses, assis devant l'âtre, le tout dans un décor HLM). L'art contemporain avec ses violentes ruptures n'est jamais parvenu jusque-là.

Il serait temps que l'Art Contemporain ait un impact dans ce milieu des activités socio-culturelles trop replié sur les valeurs désuètes et anachroniques. Les jeunes vivent d'autres modèles esthétiques, ceux de la B.D., du rock, de l'image vidéo, une manière allusive et violente de rendre compte de la réalité des ruptures de tons et de styles qui font partie de leur sensibilité bien plus que la peinture sur soie ou la vannerie.

Il serait temps de sortir du modèle artisanal et rural, du modèle trop scolaire ou désuet des activités socio-culturelles pour inventer d'autres approches de l'Art, pour mettre en place des *projets artistiques ambitieux*.

J'appelle projets artistiques ambitieux, la conjonction d'une démar-

che artistique, l'expression d'un groupe social. Le rôle des producteurs artistiques est tout à fait fondamental dans ce domaine. Il s'agit d'inventer un réseau qui mettrait en relation les groupes de jeunes avec des équipes artistiques. Une cellule souple et réduite qui sur simple appel téléphonique pourrait organiser cette médiation. Mais pour que cette politique ait quelques chances de succès, il faut à la fois changer les réactions des producteurs artistiques et celles des animateurs. Les animateurs ont été trop formés à la gestion, à la mise en relation des personnes, à un discours qui réduit l'art à un vague schéma élitiste. Les artistes ont trop tendance à s'assurer un nom, une carrière et à ignorer un peu trop les multiples et productives relations possibles à la réalité sociale.

Si cette médiation a une chance d'aboutir, c'est surtout avec la jeunesse qu'elle peut réussir. Tout un champ nouveau s'ouvre alors. De nouvelles productions musicales, alliant les divers modes d'expression (jazz, rock, musiques provenant des pays d'immigration). Des collaborations entre poètes, musiciens, danseurs, pourraient s'établir pour la constitution des opéras-rock. Des projets vidéo, ambitieux, pourraient naître avec l'aide de réalisateurs professionnels, des groupes de théâtre pourraient réaliser des commandes de mouvements de jeunes, s'établir dans les MJC pour un temps déterminé. Des journées, comme celles de la poésie, pourraient conduire à des initiatives nouvelles et permanentes dans le domaine de l'écriture. La jeunesse vit un encerclement culturel, entre le secteur marchand d'un côté et sa vision réductrice et de l'autre côté le bricolage, l'artisanal rural. L'enjeu d'une politique culturelle pour les jeunes c'est de briser cet encerclement, d'ouvrir des perspectives de productions et d'expressions à cette classe d'âge.

*

Je ne dirai rien dans cet article sur le secteur de la diffusion ou de la formation. Ce serait trop long. Il y a pourtant un problème qui me paraît déterminant : c'est le rôle des médias dans cette image négative et réductrice de la jeunesse. Combien d'images de voitures brûlées aux Minguettes, et combien de relations de tentatives économiques, sociales ou culturelles de groupes de jeunes. Il est nécessaire de briser le mur du silence qui entoure ces activités. Ouvrir plus largement la presse, la radio, la télévision à cette parole singulière et provocante des jeunes. Et pas seulement la répétition des mêmes émissions de groupes rock. Au-delà, il y a la vie quotidienne, les espoirs, les rêves, les déceptions, les échecs, les difficultés d'un groupe d'âge qui mérite une image plus chaleureuse que cette vision catastrophique, cette image terrifiante et terrifiée que les médias nous renvoient de la jeunesse.

Enfin, il y a un vaste débat à ouvrir avec tous ceux qui travaillent dans ce vaste champ des activités pour la jeunesse. La Culture n'est pas un supplément d'âme, elle est au centre de nos relations, de nos images, de nos comportements avec cette classe d'âge. Aux multiples

et vaines tentatives d'assimilation, de formation, de réinsertion, il faut substituer une vue plus modeste, plus empirique, plus critique. C'est de ces critiques mutuelles que naîtra l'imagination pour sortir de nos enfermements. Il n'est que temps pour entreprendre le vaste travail de deuil des modèles culturels sur lesquels reposaient nos institutions, nos équipements, nos activités. Ceci n'est pas l'amorce d'un procès, mais une sollicitation renouvelée à l'intention d'autres approches de la culture.

Un vaste effort de remise en cause de nos certitudes et des valeurs sur lesquelles reposent nos actions : c'est peut-être cela le rôle essentiel de la jeunesse, une provocation et un défi pour nous permettre d'avancer.

Jean Hurstel
Centre d'Action Culturelle
du
Bassin Houiller Lorrain

Chroniques

JEUNESSE EN AFRIQUE

Journées d'études sur les institutions et les associations de jeunesse et d'éducation populaire en Afrique francophone.

MARLY-LE-ROI, 17, 18 ET 19 OCTOBRE 1983.

L'institut national d'éducation populaire organise depuis quinze ans la formation d'inspecteurs de la jeunesse et des sports, ainsi que de nombreux stages pour le compte de la CONFESJES, de la commission française de l'UNESCO ou en raison d'accords bilatéraux avec les pays africains.

Le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP), membre de l'intercollectif des organisations non gouvernementales travaillant en direction des pays en voie de développement, a reçu la charge de coordonner la préparation de l'année internationale de la jeunesse en 1985.

Ces deux organismes ont voulu proposer un débat sur les relations qui existent en Afrique entre l'état et les associations de jeunesse et sur le rôle des ONG françaises vis-à-vis de leurs partenaires africains, des pouvoirs publics français et de la population française.

Ces journées ont permis un fructueux débat entre près de quarante partici-

pants français, représentant plusieurs associations, et africains, travaillant dans les ministères de la jeunesse et des sports du Bénin, des Iles Comores, du Gabon, du Mali, du Rwanda, du Congo et du Tchad.

En montrant qu'un projet associatif novateur pouvait s'enraciner dans des micro-structures locales et participer à la résolution des tensions nées des mutations sociales, Cosme Dikoumé, professeur à l'institut panafricain de développement de Douala, montrait que la capacité de petits groupes où chacun se connaît, pouvait être bien supérieure dans ses résultats à l'action des pouvoirs publics disposant de puissants moyens.

Alpha Omar Konaré, ancien ministre de la jeunesse et des sports du Mali, enchaînait en montrant l'aspect négatif des procédures administratives, tant pour la vie des associations, que dans les rapports de l'Etat avec la population, rurale principalement. La vitalité des associations traditionnelles en fait alors des interlocutrices obligées pour le mouvement des Pionniers, mouvement né de l'Etat et sans ancrage dans la population.

Mélégué Traoré, commissaire général des scouts de Haute-Volta, rappelait enfin la grande mutation du mouvement scout voltaïque, alors peu soutenu par le mouvement scout mondial. Dans un pays de pluralisme politique, syndical et associatif, la réforme du mouvement, son renouveau dans la pédagogie et la symbolique scoute, lui a permis un enracinement national et un nouveau départ. Il faut souhaiter que les derniers développements de la vie politique voltaïque

ne lui soit pas fatale, d'autant que beaucoup de scouts villageois participent aujourd'hui à l'animation des comités de défense de la révolution du commandant Sankara.

Plusieurs tables rondes animées par des spécialistes (Paula Lew Fai, sur les problèmes de la jeunesse, Ignace Beraho-Béri, sur le temps libre, Patrick Gallaud, sur la politique de jeunesse, Yvonne Migno-Lefebvre, sur le statut féminin, Loïc Barbedette, sur les jeunes et les médias, Etienne Beaudoux, sur les jeunes et le développement rural et Armand Dreyfus, sur la culture et les arts dans les pratiques d'animation) ont permis de faire le point sur quelques problèmes et situations qui touchent étroitement à la vie associative africaine.

La table ronde animée en forme de conclusion par Elisabeth Bourel du CNAJEP, était l'occasion de découvrir les premiers résultats d'une enquête menée auprès des ONG qui travaillent avec les pays en voie de développement. De ces résultats de premier intérêt, il ressort, sur de nombreux points, une convergence d'idées entre les ONG définissant une éthique, établissant des stratégies économiques et politiques, un ensemble cohérent de propositions. Celles-ci ne manqueront pas d'être utilisées auprès des pouvoirs publics et d'être une sorte de référence morale autant en direction de la population française qu'auprès des interlocuteurs des pays en voie de développement.

A cet égard, le passage de Jacques Lecugy, secrétaire général de la commission coopération et développement, d'Yves de Kermel, chef du service information et liaison avec les ONG et de Christophe Laurent, au ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports, illustre favorablement le souhait de concertation et d'informations réciproques.

Jean-Marie Mignon

Les actes de ces journées d'études paraîtront dans la collection des Documents de l'INEP en 1984 (INEP — service des publications, 78160 Marly-le-Roi).

LES BOUTIQUES DE SCIENCES

Le mouvement des Boutiques de Sciences a été lancé dès Mai 1981 par des scientifiques et des non scientifiques, informés du succès de cette expérience dans d'autres pays d'Europe, notamment les Pays-Bas et la République Fédérale d'Allemagne. L'idée a été largement évoquée lors des Assises Régionales et du Colloque National de la Recherche, lors du Colloque Missions Nouvelles des Universités, (fin 1981-début 1982), et les médias s'en sont fait l'écho.

Cette rentrée est marquée par un véritable coup d'envoi aux Boutiques de Sciences. C'est tout un réseau qui se met en place : pas moins de *sept* Boutiques ouvrent leurs portes aujourd'hui au public : à Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Paris-Jussieu, en Seine-Saint-Denis, à Strasbourg. Cette mise en place n'est possible que grâce au soutien, par des subventions, aides à l'emploi, mises à disposition de personnel, du Ministère de l'Education Nationale, du Ministère de la Culture, du Ministère de l'Industrie et de la Recherche (MIDIST), du Ministère de l'Environnement, des grands organismes de recherche (INSERM, CNRS), de la DATAR, de l'ADEMAST, des Universités et des pouvoirs régionaux; grâce aussi aux scientifiques, étudiants, documentalistes, médecins du travail, etc..., qui, depuis deux ans, ont cru à ce projet, l'ont porté, l'ont mis en pratique. La mission des Boutiques de Sciences

est d'ouvrir les laboratoires au *public le plus large* en lui permettant d'avoir accès à des prestations et des connaissances scientifiques en rapport avec ses propres préoccupations.

Au-delà de l'intérêt pour les usagers, le mouvement des Boutiques de Sciences s'inscrit dans un dessein plus vaste, celui de *changer la communication entre les sciences et la société*. Il s'agit de combler un fossé, un fossé épistémologique entre le savoir scientifique et le savoir-faire du corps social. Tous les pays développés sont confrontés à ce problème, posé par le développement explosif des connaissances scientifiques durant les dernières décades. Plus que dans d'autres pays peut-être, le fossé s'est creusé en France, la communication des connaissances scientifiques restant pour l'essentiel confinée à l'intérieur de la communauté scientifique, et entre celle-ci et la grande industrie.

L'ouverture de la communauté scientifique au monde social est riche de promesses pour le développement scientifique et technique de notre pays, l'imaginaire du scientifique ne pouvant que se nourrir d'un contact plus direct avec le monde qui l'entoure. Et l'ouverture du public le plus large à la *démarche scientifique* est une nécessité vitale pour notre pays, à une époque où des bouleversements sociaux profonds sont liés aux changements technologiques.

C'est à cela que prétendent aider les BOUTIQUES DE SCIENCES : elles sont une structure de *médiation* entre les scientifiques et le public. Elles mettent en rapport le demandeur avec le ou les scientifiques susceptibles de répondre, aide à cerner le problème, à trouver éventuellement les financements des recherches, et s'assure du suivi du dossier jusqu'à sa conclusion. Il ne s'agit pas là de créer un nouvel organisme lourd et coûteux. L'arrière boutique

existe déjà : c'est l'ensemble du potentiel scientifique des Universités et des organismes de recherche. Ce potentiel est en France très développé, très diversifié et de haute qualité. Et les « Boutiques de Sciences » ont pu s'en rendre compte concrètement en répondant aux premières demandes. Mais le public y a difficilement accès. Les Boutiques de Sciences, au cours de leur travail de médiateur, ont découvert de nouvelles portes et le chemin qui y mène. Il est possible de répondre aux questions du public, et l'on trouve des scientifiques compétents et disposés à le faire : il est possible d'obtenir des informations sur la toxicité de résines utilisées dans certaines industries, sur le tissu social et économique d'un quartier en voie de rénovation, sur les possibilités de fabriquer un facteur anti-hémophilique, sur le dysfonctionnement d'une station d'épuration des eaux, etc...

Au-delà d'une prestation de services, nous espérons susciter une *relation d'échange* entre le demandeur et le scientifique. Il est clair qu'il s'agit là d'une entreprise culturelle à long terme, et que l'état d'esprit des scientifiques, que la méconnaissance et la méfiance des individus vis-à-vis de la science ne changeront pas du jour au lendemain.

On peut néanmoins percevoir une évolution : des scientifiques s'engagent dans la création de Centres Culturels Scientifiques et Techniques, dans des entreprises de vulgarisation, dans la mise en place de Boutiques de Sciences. L'intérêt du grand public pour les connaissances scientifiques a rarement été aussi grand, comme en témoigne le succès de la presse et de l'édition spécialisées, comme en témoignent aussi les demandes déjà parvenues aux Boutiques de Sciences. La communication est à peine établie, mais du moins les partenaires semblent vouloir s'y engager.

COMMUNIQUE

Pour contacter les « Boutiques de Sciences »

GRENOBLE

Association pour une Boutique de Sciences à Grenoble,
Palais de l'Université
2, rue Général Marchand — 38000 Grenoble - Tél. (76) 51.17.04

LILLE :

A.L.I.A.S., Maison de la Nature et de l'Environnement
2, rue Claude Bernard — 59000 Lille - Tél. (20) 52.67.27

LYON

Boutique de Sciences de Lyon
61bis, cours de la République — 69100 Villeurbanne

MARSEILLE

Boutique de Sciences 13
Université de Provence
3, place Victor-Hugo — 13331 Marseille Cedex 03 - Tél. (91) 95.90.71 poste 519

PARIS

Boutique de Sciences de Paris-Jussieu
2, place Jussieu — 75251 Paris Cedex 05 - Tél. (1) 336.25.25 poste 46.21

SEINE-SAINT-DENIS

Atelier Travail Environnement Santé 93
chez Jean-Paul ROUX-FOUILLET - Appt 96
11, avenue Faidherbe — 93500 Le Pré Saint-Gervais

STRASBOURG

Boutique de Sciences en Alsace
Maison de l'Innovation
2, rue Brûlée — 67000 Strasbourg - Tél. (88) 22.32.19

* * *

LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU F.I.C.

UNE NOUVELLE ORGANISATION

(Extraits du relevé de décisions du Comité d'orientation du 21/12/82).

Le Comité Interministériel du 21 décembre 1982 relatif à la réforme du Fonds d'Intervention Culturelle, décide: Après consultation de l'ensemble des partenaires concernés, le F.I.C. sera réorganisé de façon à :

1 — Affirmer sa vocation de laboratoire

de l'innovation culturelle et sociale, en particulier sur les terrains d'intervention nouveaux, et de conseiller à la conception et au montage de projets originaux d'action culturelle prenant en compte la diversité des cultures.

2 — Renforcer son interministérialité par la fin de la période transitoire au cours de laquelle le Directeur du Développement Culturel assurait également les fonctions de Secrétaire Général du F.I.C., par la nomination d'un nouveau Secrétaire Général du F.I.C. (Madame Jullien, Administrateur Civil) et la confirmation des fonctions de Secrétaire Général-Adjoint (Monsieur Marrey, Inspecteur Général de l'Action Culturelle).

3 — Mieux établir ses liens avec les Régions : les Commissaires de la République de Région demanderont aux Directeurs Régionaux des Affaires Culturelles de désigner dans leurs Directions un correspondant du F.I.C. chargé de la première instruction et du suivi des projets en liaison avec les administrations concernées.

4 — Elargir le bénéfice social des actions soutenues par le F.I.C. et ses partenaires ; le Secrétariat Général apportera une plus grande attention à l'évaluation des projets, à l'échange et à la communication d'informations sur les opérations réalisées avec les différents partenaires concernés, à la diffusion des résultats des actions entreprises.

DE NOUVELLES ORIENTATIONS

(Extraits du rapport sur la réorganisation du F.I.C. pour le Comité d'orientation du 21/12/82).

Les douze programmes du F.I.C. s'inscrivent parmi les priorités du Gouvernement et du Ministère de la Culture.

Sur ces thèmes, le F.I.C. recherchera une intervention de pointe, plus particulièrement orientée vers des terrains qui restent à l'écart du développement culturel, pour tester des méthodes, sensibiliser des publics, monter des projets ayant un caractère d'innovation.

Le F.I.C. doit pour cela *répondre à une double obligation* :

— *celle d'accueillir les projets qui « montent »*, et donc d'être à l'écoute des initiatives nouvelles qui ne trouvent pas de réponse administrative et financière à leurs propositions;

— *et celle de préciser des programmes plus opérationnels*, mieux circonscrits, plus concrets, qui permettent la mise en

place sur le terrain d'actions nouvelles visant des cibles définies et reposant sur les orientations prioritaires et les engagements financiers d'un ou de plusieurs partenaires ministériels.

La difficulté consiste donc à éviter le double écueil d'orientations trop larges, qui accueilleraient tous les projets en mal de financement, ou de programmes trop restreints qui contraindraient à une « modélisation » absurde et réductrice ceux qui, sur un thème donné, peuvent apporter leur imagination, leur personnalité et les besoins et les spécificités de la collectivité avec et pour qui ils travaillent.

La sagesse paraît être d'utiliser les deux méthodes et de corriger l'une par l'autre en conservant, en complément des programmes proprement dits, une capacité d'accueil des initiatives expérimentales et novatrices.

Programme 1

Pratiques culturelles et temps de vacances.

Sont concernées : les personnes séjournant dans les villages organisés (V.V.F., etc.); dans les villages gérés par des comités d'entreprise, dans des campings, dans les centres de vacances pour enfants et adolescents, dans des hébergements ruraux divers (gîtes, fermes, etc...); les personnes en week-end à proximité des grandes villes. Ce programme pourrait également favoriser l'ouverture des institutions culturelles existantes aux vacanciers et tout ce qui relève de la « découverte » (du patrimoine, de l'archéologie, des arts et traditions populaires, des réalités locales, etc.); s'adresse aussi bien au monde rural qu'au monde urbain.

Programme 2

Les pré-retraités

— ou plus largement le dernier tiers de la

vie active. Des individualités de natures, de compétences, de « profils » très divers, des professions, des villes (Le Creusot, Longwy), des zones entières (en Lorraine, dans les Vosges, etc...) ont été « frappées » par la préretraite, c'est-à-dire que des hommes et des femmes, en bonne santé, pas très âgés (moins de 60 ans), salariés, sont obligatoirement inactifs : autrement dit, se trouvent dans des conditions d'inutilité et de démoralisation totales et sont mobilisables pour des activités bénévoles, sur des créneaux innovants, non rentables immédiatement mais qui peuvent changer la vie collective.

Programme 3

Les Centres de Documentation Sociale.

Quatre tests ont déjà été faits par le F.I.C. ; il est prévu d'ajouter une dizaine d'expériences avant de généraliser un outil qui, au carrefour du S.V.P. administratif, de la bibliothèque documentaire et de l'atelier de bricolage, constitue une sorte d'antenne « en avant » et se trouve le plus démunie face à la complexité de notre vie sociale.

Programme 4

Des nouveaux lieux pour les jeunes.

Les équipements traditionnels ne reçoivent que peu de jeunes, ou ne retiennent d'une certaine catégorie d'entre eux (généralement les plus privilégiés). D'autre part, d'autres jeunes se plaignent de n'avoir à leur disposition ni matériel ni équipements ou d'être rejetés de ceux qui pourraient les intéresser. Essayer, sur un nombre limité d'expériences, de faire coïncider l'offre et les besoins est l'ambition de ce programme. Par le moyen des lieux, il s'intéressera à de nouveaux modes de fonctionnement et de gestion ainsi qu'à « l'accessibilité » des jeunes aux pratiques et aux lieux culturels (accessibilité vue sous les

angles économiques, sociologiques, psychologiques).

Ces lieux pourront être des lieux récupérés (parkings souterrains, friches industrielles, entrepôts divers de la SNCF, etc) des cafés-clubs, cafés pour jeunes, cafés sans alcool qui pourraient accueillir musiciens et petits spectacles, des médiathèques pour adolescents (bandes dessinées, disques, cassettes-vidéo, etc.) liées ou non à des ateliers (de danse, de musique, d'enregistrement, etc.) : liste non limitative où les jeunes ruraux, dans une situation particulièrement défavorisées sous ce rapport, devraient être largement pris en compte.

Programme 5

« Deuxième génération »

Les Maghrébins de la deuxième génération se trouvent en porte à faux entre une culture traditionnelle qu'ils connaissent mal et qui n'est pas adaptée à leur situation, et la société dans laquelle ils vivent, qui relève d'une autre culture dont ils se sentent à la fois partie prenante et exclus. Des adolescents d'autres origines, françaises ou étrangères, peuvent se trouver, avec des nuances dans la même situation. Ce programme s'intéresserait donc à tout ce qui permet, au sein de la même classe d'âge, une confrontation culturelle interethnies, une connaissance sur le terrain des cultures d'origine, un éveil et une sensibilisation aux problèmes économiques et culturels du tiers-monde.

Programme 6

« Les pré-professionnels »

Ce programme vise la cible des 300 000 jeunes de 16 à 18 ans en stages pré-professionnels, avec l'objectif triple d'introduire la dimension culturelle — notamment le contact avec les créateurs — à l'intérieur des stages, d'orga-

niser certains stages en liaison avec les institutions culturelles et d'autres vers des « métiers culturels » (techniques du spectacle, métiers liés au patrimoine, etc.).

Programme 7

Technologies, création culturelle, groupes sociaux.

Les supports de la communication, qu'ils relèvent d'anciennes ou de nouvelles technologies, sont en profonde transformation. Il paraît intéressant que cette « révolution » ne soit pas guidée seulement par des principes économiques ou technologiques, en soutenant des initiatives où l'accent soit mis sur le contenu (culturel) et l'expression de la vie sociale, dans les zones géographiques (banlieue parisienne), les quartiers ou les villages à l'écart des réseaux traditionnels. Il paraît intéressant également que ces nouvelles technologies n'occulent pas des pratiques plus anciennes : traductions visuelles de problèmes sociaux ou d'aménagement de l'espace, expositions documentaires, mise en valeur des espaces naturels, etc.

Programme 8

Intercultures - Interethnies

Plus large que le programme « deuxième génération » décrit plus haut mais visant les mêmes objectifs, ce programme de dialogue des cultures et d'échanges culturels à l'intérieur du territoire vise à organiser la confrontation culturelle et à mieux connaître la culture des « autres », surtout de ceux qui vivent au milieu de nous.

Programme 8

Animation culturelle en prison

Le premier volet de ce programme portera d'abord sur la lecture : il s'agira de tester dans quelques prisons d'importance, de statuts, de populations divers,

des systèmes de prêt de livres et de formation de bibliothécaires.

Le livre est probablement l'outil culturel le mieux adapté au monde carcéral et le moins coûteux. Ce programme limité permettra de définir ultérieurement un programme plus vaste d'action culturelle dans les prisons.

Programme 10

Personnes handicapés et malades

Les adultes et les enfants, qu'il s'agisse de handicaps physiques, moteurs ou mentaux, ou simplement de personnes hospitalisées pour une certaine durée forment une première catégorie de public; les malades (et le personnel) des hôpitaux généraux et des hôpitaux psychiatriques constituent deux autres catégories qui nécessitent des programmes particuliers. Telle est l'immense « population » qu'il s'agit d'atteindre : que ce soit par des pratiques culturelles de qualité, par l'intervention d'artistes au sein des institutions ou par le mélange des publics (à l'intérieur ou à l'extérieur des lieux de soins), par la pratique de sports ou de loisirs de plein air, l'objectif est toujours de briser les ghettos, de rendre concret pour chacun le droit à la culture et, souvent, de mettre l'artiste ou le créateur dans une situation d'échange nouvelle.

Programme 11

Personnes âgées

Ce programme, sans écarter les clubs, foyers, associations, universités du troisième âge, vise plus particulièrement les personnes en maisons de retraite et les personnes âgées « maintenues à domicile ». Rompre l'isolement de l'individu (au sein du groupe) ou du groupe (au sein de la commune), maintenir une liaison avec l'environnement et avec l'ancien travail (comité d'entreprise), revaloriser la personne âgée, modifier

l'image (raciste) du «vieux», sensibiliser au thème du vieillissement, utiliser les compétences et la disponibilité des pré-retraités, intergénération, voici quelques-unes des pistes dans un secteur où, sur le plan culturel, le niveau qualitatif est souvent médiocre faute de moyens techniques et financiers.

Programme 12

Développement culturel et développement économique.

Ce thème part de plusieurs constatations : la première est que la répétition d'actions FIC diversifiées sur des zones à la limite de la pauvreté culturelle a entraîné une modification du climat culturel et a été le premier maillon d'une vraie politique de développement. La seconde est que des P.M.E. culturelles peuvent être le moyen le plus efficace de créer ou de dynamiser le tissu culturel d'une région. La troisième est que les promoteurs culturels (nouveaux) habitants, jeunes cadres, responsables syndicaux, paraseignants, animateurs, etc... sont proches, par le «profil», les besoins, les ambitions, des responsables économiques entrepreneurs (et que les deux mondes s'ignorent). Enfin que, dans des pays en déclin, l'action culturelle peut être un des moteurs de la reprise économique, notamment par la revalorisation des identités et des savoir-faire locaux et la mise en valeur des ressources existantes.

Ce programme s'appliquera dans un premier temps à :

- une zone plus particulièrement rurale comprenant deux ou trois zones territoriales de Midi-Pyrénées.
- une zone industrielle mais aussi rurale : le nord de la Lorraine.

ETUDES PREPARATOIRES A DES PROGRAMMES

Eveil culturel de la petite enfance.

C'est à la maternelle et avant la maternelle que les habitudes culturelles (tourner les pages d'un livre, écouter de la musique, acquérir le sens du rythme, de la couleur) se prennent et ce, pour le reste de la vie. Un moyen de lutter contre les inégalités socio-culturelles et un moyen de préparer une politique culturelle de la jeunesse, les deux étapes étant organiquement liées.

A partir du rapport « L'enfant dans la vie » (Secrétariat d'Etat à la Famille), le F.I.C. mettra en place dans les meilleurs délais un programme prenant en compte les initiatives culturelles originales sur le terrain de la petite enfance et des institutions qui la concernent.

Lecture et transports en commun (région parisienne).;

Il existe une bibliothèque de prêt dans une gare (Evry) : comment, à partir de cet exemple concluant, utiliser le réseau SNCF et RATP (RER) pour que le temps de trajet (plus de 90 mn par jour pour 3 millions de banlieusards) soit aussi un temps de lecture; ce programme pourrait s'élargir à l'action culturelle et les transports en commun.

Connaissance des promoteurs F.I.C.

Quels sont-ils ? Quelles sont-elles ? Quel est leur profil ? Leur formation ? Leurs origines et leurs implantations géographiques ? Leurs attentes et leurs besoins ? Est-ce un réseau ? Peut-on l'élargir ? Peut-on les aider à sa formation ou à sa «reproduction»? Autant de questions qu'une étude-enquête va tenter d'éclaircir.

LE GUIDE DES DEMARCHES

Constitution du dossier administratif.

Il comprend :

- Le descriptif du projet (objectif, nature et durée de l'action, localisation géographique, moyens à mettre en œuvre, support juridique et financier, budget de l'opération).
- S'il s'agit d'une association : les statuts, la composition du conseil d'administration, le budget prévisionnel de l'opération.
- S'il s'agit d'une collectivité locale ou d'un organisme public : l'indication du responsable du projet, la délibération du conseil municipal ou le procès-verbal de la réunion consacrée à l'examen du dossier ainsi que l'indication d'un compte affecté.
- Ce dossier doit être transmis simultanément au F.I.C. et à son correspondant régional à la D.R.A.C.

Démarches à effectuer :

Après acceptation d'étude du dossier par le F.I.C. et pour faciliter son instruction :

- *au niveau local* : le dossier qui a déjà été transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles doit l'être à la Préfecture. En fonction de la nature du projet, transmission aux collectivités locales et aux services administratifs sollicités pour son financement ainsi qu'au Conseil Régional s'il y a lieu.
- *au niveau national* : le F.I.C. se charge de la transmission du dossier aux administrations concernées et aux éventuels organismes financeurs.

Pièces complémentaires à fournir pour la présentation au Comité Interministériel :

Copies des lettres de transmission au Conseil Régional, aux collectivités locales, à la Direction Régionale des Affaires

Culturelles, aux autres services administratifs concernés. Ces pièces complémentaires doivent être adressées au F.I.C. au plus tard un mois avant le comité pour que le projet puisse y être présenté.

2^e SEMAINE DE LA CRÉATION VIDÉO À GRENOBLE

Du 24 au 28 octobre se rencontraient des créateurs en vidéo, des représentants des pouvoirs publics et des spectateurs car la programmation ouverte au public n'était pas une des moindres richesses de cette 2^e semaine de la création Vidéo. Cette manifestation s'est faite à l'initiative de la Maison du Cinéma et de l'Audiovisuel de Grenoble, d'Organon Images avec la collaboration de l'I.N.A. Patrick Morelli (d'Organon Images) au cours de la conférence de presse finale a défini ces rencontres comme un «arrêt sur image sur le paysage audiovisuel» dont il s'est dit heureux de percevoir les reliefs contrastés. Et en effet, de vifs contrastes voire des contradictions importantes sont apparues au cours de ces journées :

- contradictions entre les discours et la bonne volonté des uns (beaucoup d'institutionnels, de très nombreux représentants d'organismes habilités à distribuer aides et subventions) et la pauvreté affichée des autres, pauvreté de possibilité de production et de diffusion des images,
- contradictions entre les propositions d'«ouverture» de FR 3 alors que les représentants des associations ou des indépendants n'ont cessé d'insister sur leurs difficultés à être reconnus comme

de « vrais » professionnels (le poids des sociétés d'auteurs sera d'ailleurs déterminant dans l'avenir en faveur de cette reconnaissance) et à vendre des produits réalisés (à des prix dérisoires compte tenu des prix de production) ou à coproduire réellement avec la Chaîne. Certains ont déploré l'absence à la tribune d'un représentant national de FR 3 ainsi que les discours trop optimistes du représentant de FR 3 de Lyon. Il reste qu'au cours de ce débat, on a pu voir à quel point les stratégies différaient pour approcher et forcer la porte de la télévision ou pour envisager une collaboration « avec le câble », stratégies qui vont de l'envie de constituer un « front commun » à l'attitude de refus complet jusqu'à ce que FR 3 démunie d'images fasse appel aux associations ou aux indépendants selon des modes de négociations plus intéressants,

— contradictions enfin, entre ce qu'il faut bien appeler une « pratique artistique » (les vidéastes les plus présents à Grenoble revendiquaient une place d'artiste et la programmation en témoignait) et le paysage industriel en devenir dans lequel veulent s'intégrer ces créateurs sans y perdre leur âme. Là encore on a remarqué l'absence des marchands, des banquiers, des financiers privés sans lesquels l'industrie et les marchés ne sont guère possibles. « Si la dernière conférence de presse a eu lieu dans une banque, c'est de manière tout à fait symbolique » a fait remarquer J.-P. Bailly. Cet horizon peuplé de financiers était bien à l'origine d'une certaine inquiétude : le tiers secteur ne serait-il pas en « otage » pour « essayer » de nouveaux créneaux à bas prix ? C'était un peu le sens des questions posées aux pouvoirs publics qui avaient finalement peu d'argent et peu d'espace de diffusion à proposer. Malgré l'inquiétude

latente, les participants n'ont pas fait preuve de morosité mais plutôt d'une combativité nouvelle : pas d'utopies démesurées, des résolutions et des attitudes très pragmatiques.

Tout cela n'a pas empêché que soient posées d'autres questions un peu déplacées par rapport à ces préoccupations de terrain : comment parvenir à une nouvelle écriture dans l'information ? Que signifie cette surabondance d'images et de sons, correspond-elle vraiment à un besoin social : N'y-a-t-il pas inflation d'études au détriment de réelles expérimentations qui exigeraient du temps, de la patience et de l'invention pour établir de nouveaux rapports à la communications ? etc..., questions posées par le sociologue B. Miège qui, à en juger par les réactions qu'elles ont suscitées ouvrent un vrai débat.

Si le cinéma a volontiers accueilli des écrivains, on pense à A. Robe-Grillet, Chris Marker, Marguerite Duras... La Vidéo, dans ces rencontres de Grenoble, apparaît comme le domaine privilégié des musiciens, des peintres, des plasticiens. Il s'agit bien de « Son, Image et — ne pas oublier — Langage » qui n'est pas ici la narration.

Nous avons pu voir :

- 2 sélections françaises
- 1 italienne
- 1 belge
- 1 américaine

et plusieurs monographies :

- Robert Cahen
- Patrick Morelli
- Hervé Nisic
- Thierry Kuntzel.

Au début de ces présentations, en tant que photographe, travaillant l'image fixe et « qui hait le mouvement qui déplace les lignes », je pouvais être saisie d'horreur devant le déferlement de gadgets ou mythes technologiques, devant l'apparition, disparition, destruc-

tion, reconstitution d'images et de sons dans tous les sens et en dehors de tout sens.

Les réalisateurs qui se trouvaient à Grenoble, les œuvres qu'ils ont présentées, les interventions de personnalités telles que F. Billetdoux, B. Parmegiani, Gaudibert, B. Miège, N. Frize me permettent de rendre autrement compte de ce que nous avons vu, entendu.

Dans l'impossibilité de parler de tout, et la difficulté de parler sans « montrer », j'essaierai de situer quelques-unes des démarches dont les registres nous sont apparus comme très caractérisés.

DES PORTRAITS

— 30 seconds Spots, de Joan Logue; Sélection américain. 10, BVU 1983. Je cite :

« ma première idée des « 30 seconds spots » est très américaine. Nous les américains, en savons plus sur le savon, les hamburgers et la coke que sur les gens : artistes, danseurs, poètes, écrivains, peintres, photographes, compositeurs, etc... Je crois que nos enfants si influencés par la télévision, désirent recevoir de nouvelles informations, de nouvelles idées. Je voudrais qu'un enfant connaisse mieux John Cage, Pierre Boulez ou Robert Doisneau que le hamburger. » Joan Logue.

— Angela Digitale de Patrick Prado - sélection française. 4' couleur 1982 Vidéo et ordinateur.

Angela est une poétesse-paysanne. A l'origine : une image qui peut continuer, grâce à un « ordinateur qui va lui donner 4 minutes de vie numérique ».

Autrement dit : un ethnologue travaille en Bretagne, et fait des portraits photographiques. L'une de ces photos,

celle d'Angela, une vieille femme qui compose des musiques et chante en breton, fournira l'image « noir et blanc » initiale qui sera transformée, modulée, colorisée, pendant que se déroule par la voix d'Angela le champ qui « dit sa peur de voir la machine diriger l'homme ».

C'est au long de ces quatre minutes, un dialogue entre la photographe « analogue » d'une réalité et les images en couleur ou en noir issues de l'ordinateur et qui nous font les témoins quelque part de la mort d'Angela.

DES PAYSAGES OU PRESQUE.

— Juste le temps, de Robert Cahen 12'45'' - Sélection française.

Paysages vus, rêvés, transformés par la dame qui est dans le train, qui dort, s'éveille, regarde, est regardée. La dame est une image de synthèse. Sans pouvoir préciser avec certitude les techniques de fabrication, je dirais que ce document est entièrement fait sans images de référence à la réalité.

Il tient son registre sensible et une tension émotionnelle précisément de la nature de ces procédés.

DU THEATRE

— Tragédie blanche de Patrick Morelli. Création musicale de Nicolas Frize. 60' ; sélection française. Création originale vidéo sur le thème du fait divers. *« la vidéo et son écriture électronique convient à une réinterprétation de cette réalité quotidienne obsédante qui fait sur nos enfants télévisuels l'objet d'une discrète mise en scène. C'est cette mise en scène que nous avons voulu accuser. »*

La « mise en vidéo » de ce qui était à l'origine une mise en scène théâtre, passe par une conscience des limites du

procédé, particulièrement en ce qui concerne le traitement de l'espace. Les personnages maquillés, déréalisés sont traités un peu dans l'esprit de la bande dessinée, tant par le travail de direction d'acteurs, que par la photographie (choix des angulaires, de l'éclairage). Le contrepoint apporté aux représentations des faits divers par Roger Gicquel jouant son rôle mieux que Gicquel lui-même affirme le caractère surréaliste et grinçant de cette « tragédie ».

DU TEMPS

— City of Angels de Marina Abramovic et Vlay. 18' 1983. Co Productions Internationales - Sélection belge.

Un moine bouddhiste, une famille thaï, deux ouvriers, une petite fille, un guerrier. L'événement se situe à Ayutthaya, l'ancienne capitale thaïlandaise. La bande sonore est constituée d'une texte à la fois dit et chanté. Cette production est remarquable par son rythme (extrêmement lent), la tension due au son et la concentration qu'elle implique de la part du spectateur.

Toutes ces productions se donnent comme œuvres et non comme « masse médiatisation » d'un discours d'idées ou de faits qui existerait d'autre part. Leur projet n'est pas celui d'une plus grande communication mais d'une « question » au médium de cette communication. Je propose en guise de conclusion cette remarque — même si elle est excessive — faite par un jeune réalisateur : « pas une des images que nous avons vues ici ne passe à la télévision. »

Chantal de Linares
Edmée Cloquet

LES MOUVEMENTS FAMILIAUX POPULAIRES ET RURAUX NAISSANCE, DÉVELOPPEMENT, MUTATIONS, 1939-1945

Le premier cahier du G.R.M.F. (1) (Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux) vient de paraître.

Cet ouvrage est avant tout l'heureux résultat d'une méthode de travail bien particulière : les 2 et 3 octobre 1982 se réunissait des chercheurs sociologues et historiens et des responsables, anciens et actuels, de diverses associations de mouvements familiaux. La démarche est de laisser la parole aux acteurs pris souvent entre la pensée et l'action, les souvenirs et l'analyse après-coup, puis de faire naître l'échange entre témoins et chercheurs. Dépassant les pratiques de l'interview ou de l'histoire orale, cette méthode permet un réel décroisement en matière de recherche en sciences sociales.

A ce titre, ce recueil de témoignages est avant tout vivant et reflète bien l'atmosphère et les différents modes d'interventions qui font progresser la connaissance... et notre curiosité sur ces mouvements.

On trouvera une présentation qui découpe et introduit en trois périodes : 1936-1944, 1945-1950, 1950-1955 l'histoire de ces mouvements, ainsi qu'un glossaire des sigles utiles aux non-initiés.

(1) G.R.M.F. - 3 Hameau des Lacs, Forest-sur-Marque, 59510 HEM.

Recrutant ses premiers membres parmi les anciens de la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), la L.O.C. (Ligue Ouvrière Chrétienne) se crée en 1934, et se transforme en 1941 en mouvement populaire des familles (M.P.F.).

Pendant la guerre, le M.P.F. sera avant tout une association de services, allant au plus pressé (services d'aide aux prisonniers, aux femmes de prisonniers, aux malades...) mais aussi découvrant des besoins nouveaux et les satisfaisant (mise en place en 1942 des aides familiales en milieu populaire pour libérer du temps à des mères de familles nombreuses). Dès le départ, elle possède une forte participation féminine.

C'est une association qui cherche sa voie : ni syndicat, ni seulement organisation familiale, ni parti politique.

Après guerre, de nouveau, elle sera obligée de faire face à sa propre définition : comme doit-elle se définir par rapport à l'Église, par rapport au Mouvement ouvrier ?

Peu à peu le M.P.F. se déconfessionnalise (1). Parallèlement, le M.P.F. qui avait pris pour référence centrale la famille, s'ouvre progressivement à d'autres problématiques, notamment politiques.

Dans les années 50, le M.P.F. don-

nera naissance à deux mouvements : l'un se déterminera comme d'action politique (le M.L.P. ou Mouvement de libération populaire) et l'autre comme mouvement de promotion ouvrière (le M.L.O. ou Mouvement de Libération Ouvrière). Les organisations familiales de chacun, A.F.O. (Association Familiale Ouvrière) et A.P.F. (Associations Populaires Familiales) seront alors autonomes bien qu'en étroites relations avec l'association mère.

Comme l'explique Michel Chauvière : « Le M.P.F. doit être considéré comme l'origine, sinon l'inspirateur, d'une galaxie d'organisations familiales, culturelles, sociales et mêmes politiques : les A.P.F., la C.S.F. (Confédération Syndicale des Familles), la C.S.C.V. (Confédération Syndicale du Cadre de Vie), l'Aide familiale populaire, les maisons familiales de vacances, Culture et liberté, le P.S.U. (pour partie), et tant d'autres ».

Reste à souhaiter que ce premier Cahier du G.R.M.F. soit suivi de beaucoup d'autres.

Sylvie Fayet-Scribe

(1) Ce thème (*Le mouvement populaire des familles et la déconfessionnalisation de 1940 à 1950*) a été l'objet des secondes journées d'études des 1er et 2 octobre 1983.

Au fil des lectures

LOISIR ET CULTURE AU QUEBEC par Roger Levasseur

Commentaire d'un commentaire de M. Pierre Besnard sur l'ouvrage de M. Roger Levasseur, paru dans les C.A., n° 40, p. 132.

A la fin de son commentaire sur le volume mentionné en titre, M. Pierre Besnard dit constater que dans le domaine du loisir et de la culture, les rapports franco-québécois «ronronnent gentiment» et qu'il est temps de les «dialectiser». Sans nous préciser son concept de dialectique qui, pour qui connaît son œuvre, n'est sûrement ni hégélien ni marxiste, peut-être pseudo-socratique, il apparaît obscur à ceux qui connaissent bien cet ouvrage de R. Levasseur et ses autres publications de penser que cela est «ce à quoi convie» son ouvrage, sinon qu'il s'agisse d'une opération très herméneutique et de type subjectiviste de celui qui tient de tels propos. Comme R. Levasseur n'a pas traité dans son volume des rapports franco-québécois, il est clair que conclure de la sorte un commentaire d'ouvrage tient soit de la divagation personnelle, soit du désir de créer un conflit factice.

En fait, il ne sert à rien de «parler la même langue» lorsque l'un des interlocuteurs n'écoute pas son vis-à-vis. Cela est une des raisons qui explique que plusieurs lecteurs québécois des «Cahiers de l'animation» se sont un peu offusqués du caractère personnalisé et outre-cuidant d'un commentaire d'un ouvrage, ici jugé excellent, par un professeur de la Sorbonne qui de toute évidence manifeste la prétention de connaître le Québec et ses réalités culturelles. Ces lecteurs se seraient attendus à plus de rigueur académique et à moins de facéties d'un intellectualisme plutôt farfelu

et éclectique dont voici quelques exemples :

— Le commentateur croit déceler une influence de Dumazedier sur l'auteur par le titre même de l'ouvrage. Ce fait simpliste est presque du mépris pour l'auteur quand il n'est pas davantage étayé. Nous aurions aimé qu'il démontre concrètement l'influence théorique de Dumazedier chez l'auteur (qui demeure marginale) ou l'apport de la pensée de Dumazedier dans la modernisation et la professionnalisation du loisir au Québec au cours de la décennie '60 (ce qui s'est révélé beaucoup plus important).

— Le commentateur, en deux paragraphes consécutifs taxe l'auteur de pratiquer «un marxisme bien tempéré» et «une perspective somme toute hégélienne, idéaliste...». Il trouve des eaux troubles là où l'auteur ne s'est pas aventuré, ni pris position, donc en-dehors de sa perspective.

— S'apercevant, à son grand dam, que l'auteur utilise les catégories d'analyse de A. Touraine pour l'analyse du fait culturel dans les sociétés dépendantes, le commentateur s'empresse de les assommer à coups d'affirmations et de jugements de valeur en les qualifiant de «grossières», «déplacées» et «impertinentes». Manifestement, il ne parvient pas à comprendre que l'auteur ait pu les utiliser malgré ses opinions ou préjugés, opinant que cela ne saurait le conduire qu'à une «sociologie de l'ambiguïté» et que cela amènerait ses lecteurs à des «erreurs de lecture et d'interprétation» de l'ouvrage. Ce processus est un moyen un peu biaisé de régler ses comptes avec un auteur dont on n'accepte pas les bases théoriques et relève d'un mode de pensée casuistique dont le dogme de référence nous échappe. Il n'est pas de critériologie se voulant scientifique qui retienne en son sein comme valable une

distribution de jugements lapidaires, même à la Sorbonne.

— Le commentateur reproche à l'auteur «l'utilisation croisée de catégories» empruntées simultanément à Touraine, Dumont et Dumazedier ne pouvant qu'aider «à une synthèse un peu «simplifiée» de la Culture Québécoise». Il oublie que l'auteur n'a jamais manifesté dans son ouvrage la prétention de présenter la Culture Québécoise dans son ensemble. Mais, s'inspirant librement de divers auteurs qui ont eu une contribution reconnue à la conceptualisation de la culture¹ R. Levasseur a analysé avec pertinence et à propos, nous semble-t-il, la participation du loisir à la pluralité des expressions de la culture québécoise depuis les cinquante dernières années.

En fait, le sens de l'ouvrage semble lui avoir échappé. L'ossature de l'ouvrage est une tentative de thématisation des formes culturelles prises par le loisir au Québec au cours des cinquante dernières années. L'ouvrage se veut un exposé-synthèse de chacun de ces thèmes, ce qui n'est pas nécessairement de la simplification, surtout si l'on tient compte que ces thèmes sont situés historiquement et mis en relations avec les questions économiques et politiques qui ont agité la vie sociale au Québec pendant cette période. Il s'agit d'un premier ouvrage sur le sujet et nombre d'universitaires québécois ont souligné son originalité non seulement pour sa valeur en soi, mais aussi pour sa pertinence à susciter de nouvelles recherches en ce domaine.

Nous ne mettons pas en cause le fait que M. Besnard puisse n'avoir qu'une connaissance superficielle des rapports loisir et culture au Québec; nous acceptons par ailleurs moins bien le fait qu'il accepte de mal parler de ce qu'il connaît mal. Nous déplorons que son com-

mentaire de l'ouvrage de R. Levasseur l'inspire plus sur ce à quoi le volume lui fait penser que sur ce que le volume contient. Nous re-constatons cette tendance narcissique à s'auto-citer, que ce ne soit que pour nous rappeler, entre autres, les «trauma» idéologiques de son appareil dénommé vélo. Nous sommes en droit de nous demander si le compte rendu de lecture de M. Besnard n'est pas qu'un prétexte à la promotion de ses œuvres. Nous regrettons aussi le ton épistolaire qu'il emploie à la fin de son commentaire pour rappeler à l'auteur les bons vins pris ensemble au Québec ou à Paris. Cela n'ajoute pas à la valeur intellectuelle de son commentaire et il y a peu à penser que cela intéresse le lecteur des «Cahiers de l'animation» qui ne s'attend pas à y trouver des potins de vedettes.

En conséquence, nous croyons qu'il y aurait lieu pour l'auteur de ce commentaire de se tancer lui-même pour prévenir sa répétition, tout en suggérant aux personnes intéressées à ce sujet québécois de lire l'ouvrage de M. R. Levasseur plutôt que de s'en tenir aux propos confus de M. P. Besnard.

Michel Bellefleur

Université du Québec à Trois-Rivières

LEVASSEUR (Roger). — **Loisir et culture au Québec.** — Ed. Boréal Express, 1982, 182 p. diffusé par Distique, 9 rue Edouard Jacques, 75014 Paris.

LES ETUDES ET LE TRAVAIL VUS PAR LES JEUNES

Ce rapport se fonde sur cent-vingt publications et documents en provenance de 16 pays (1). Les formations

(1) *Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Danemark, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Canada, Grèce, Norvège et Nouvelle-Zélande.*

qu'il regroupe proviennent de sondages d'opinion et d'enquêtes mais aussi de séries statistiques et d'études plus qualitatives. Un premier chapitre intitulé «la jeunesse considérée comme une entité sociale» expose les données démographiques et sociologiques générales : 114 millions de 15-24 ans, désertion du marché du travail et prolongation partout de la scolarité au-delà de ce qu'exige la loi; transition de plus en plus difficile entre l'adolescence et l'entrée dans la vie, «les chemins qui conduisent à l'âge adulte sont devenus confus» écrivent les auteurs de ce rapport.

Du point de vue éthique, l'étude montre une certaine continuité entre les générations. Les jeunes sont attachés au bonheur familial, ils ne contestent le bien-fondé ni du travail, ni de l'école. Certains sont même fiers de leur pays (surtout les américains), mieux encore, il s'en trouve quelques-uns pour se dire prêts à sacrifier leurs intérêts personnels à ceux de leur pays. (Ils ne sont que 10 % en France et au Japon, mais 54 % aux U.S.A.).

Pourtant, les partisans de l'ordre auraient bien tort de se réjouir devant des résultats aussi conformistes. Car au-delà de cette apparente continuité se cachent, en fait, indifférence, passivité et faiblesse du sens social. Les jeunes ne sont pas hostiles au pouvoir établi, mais l'idée de s'engager dans une participation à la vie politique ou même dans des activités socialement utiles semble leur être parfaitement étrangères. C'est, dit le rapport, qu'ils ont mieux à faire : «se reposer, se détendre, lire, écouter la musique, aller au cinéma ou assister à des rencontres sportives, à faire du jardinage ou à se promener dans des centres commerciaux». Voilà qui se passe de commentaire !

Le deuxième chapitre est consacré

aux études. Il note également de nombreuses convergences dans les différents pays : les jeunes d'origine modeste ont plus tendance à s'attribuer la cause de leur échec que les autres; les filles sont mieux adaptées aux études, elles réussissent mieux et pourtant elles continuent à fréquenter davantage des filières peu ambitieuses et à arrêter plus tôt leurs études; partout les difficultés de l'orientation professionnelle sont grandes et les jeunes se plaignent des services qui en ont la charge.

Pour améliorer le rapport entre l'école et la vie active, des orientations diverses ont été prises, aboutissant néanmoins souvent à faire de la préparation à la vie active une nouvelle matière scolaire. «Considérée comme une matière d'étude, le travail devient ainsi une question d'ordre pédagogique au lieu de faire partie intégrante d'une situation réelle de travail». En un sens, l'école prépare assez bien à la vie active puisque, les jeunes apprécient d'être libérés de l'école! «Ils trouvent la discipline du travail plus séduisante que la pédagogie du travail». Le troisième chapitre expose, non sans perplexité, cette vision positive — «idyllique» est-il même écrit — que les jeunes semblent avoir de leur travail au début de leur vie active. Il examine aussi les différentes propensions à être au chômage et tente avec prudence, une sorte de bilan des mesures prises par les différents gouvernements pour lutter contre le chômage des jeunes, leur absence de qualification ou encore leur incapacité à s'adapter à un milieu de travail. Selon les auteurs il n'est nulle part prouvé que ces mesures ont permis l'accès à des emplois, mais dans l'ensemble, les jeunes ont été contents des différents stages qu'ils ont pu suivre.

Signalons enfin que l'ensemble de ce rapport est parcouru d'excellentes ques-

tions trop souvent éludées à notre avis. Par exemple : « comment se fait-il que l'opinion publique soit persuadée que les jeunes ne souhaitent pas vraiment travailler alors que tout tend à prouver le contraire ? » ou bien : « qui est-ce qui est marginal pour un jeune ? ». (réponse : les personnes âgées sont plus marginales que les Punks); ou encore : « les exigences de la jeunesse se prêtent-elles à des mesures administratives ? » etc...

Ce rapport, comme les précédents que l'O.C.D.E. a consacrés à la question des jeunes a le grand mérite de tenter une approche internationale. Il a, bien sûr, en contre-partie les défauts du genre. L'essentiel n'est peut-être pas toujours discernable dans un texte qui en synthétise tant d'autres, qui met sur le même plan des pays si différents, avec des renseignements souvent non homogènes. C'est la loi actuelle d'un genre qui, en sciences sociales, est encore trop peu développé. Si un rapport comme celui-là aide à sortir des problématiques intellectuelles nationales, il aura été d'une grande utilité.

Quant à son contenu, la presse a relevé qu'il donnait des jeunes une image rassurante. C'est ce que seule une lecture superficielle permet de conclure et seulement sur le court terme.

En réalité ce rapport montre bien que s'il n'y a pas de risques d'explosions et révoltes (ou très peu) il y en a bien d'autres et il n'est nul besoin d'extrapoler beaucoup pour comprendre l'inquiétude que suscitent cette résignation et cet apparent conformisme.

Ch. Guérin

Les études et le travail vus par les jeunes. — Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'Enseignement, O.C.D.E., 1983.

LE METIER D'EDUCATEUR, par Francine Muel-Dreyfus

Sous un large titre, Francine Muel-Dreyfus livre au public une thèse mais aussi une synthèse des travaux qu'elle mène depuis plusieurs années sur le champ éducatif et ses agents, au Centre de Sociologie de l'Education et de la Culture de l'EHESS.

Choisir de comparer les instituteurs de 1900 et les éducateurs spécialisés de 1968 peut surprendre. Quels rapports il y a-t-il, en effet, entre les « hussards de la république » à la belle époque et ce sous-ensemble de travailleurs sociaux, après la contestation du printemps 1968 ? La réponse de Francine Muel-Dreyfus est avant tout dans le choix d'une problématique doublement originale : par la question théorique qu'elle soulève d'une part, à travers l'architecture des faits et des idées qu'elle gouverne dans le livre d'autre part. Redécouvrant la nécessité d'une sociologie psychologique, l'auteur se pose et nous pose cette question pertinente : « comment se réalise le travail d'invention d'un métier ? », autrement dit : « au terme de quel travail complexe un individu vient-il à dire du métier qu'il exerce : « j'en ai fait un métier » ? ». Et pour tenter d'y répondre, elle nous propose l'hypothèse suivante « le travail d'invention naît de la rencontre réussie, en certains moments de l'histoire, entre des individus et des positions sociales, auxquelles ils donnent ou redonnent vie ». Dès lors, se justifie presque naturellement le travail comparatif. Francine Muel-Dreyfus choisit donc de comparer, non pas deux métiers, mais les manières dont les individus donnés, dans des conditions historiques différentes mais caractérisables, rencontrent des positions sociales, dont il font leur métier.

A cet objectif ambitieux correspond un ouvrage fabriqué de quatre chapitres en fausse symétrie, si l'on en juge par les titres affichés : «le métier d'instituteur et l'ordre culturel républicain» (chapitre 1) qui s'oppose effectivement au «métier dééducateur et le travail social des années 68» (chapitre 3), alors que le chapitre 2 «trajectoires sociales et roman des origines» lui, ne renvoie pas vraiment au chapitre 4 «la rééducation, un passé plein d'avenir», qui est plus nettement de facture historique. On devine bien les difficultés pratiques de l'entreprise, plus facile à concevoir qu'à réaliser, ne serait-ce qu'en raison de l'inégalité des sources disponibles et de l'implication de l'auteur dans la deuxième situation étudiée (ce qu'elle analyse avec beaucoup de justesse pages 141 et suivantes).

Le chapitre premier contient les plus belles pages. Francine Muel-Dreyfus y reconstitue à la fois le rapport qu'entretient l'instituteur avec son métier et la vision qu'il transmet du monde social. Elle ruine ainsi les représentations courantes de l'instituteur soit champion du conservatisme, soit artisan de la libération du peuple. L'aspect inséparablement libérateur et normatif de l'éducation est repris dans une partie plus théorique sur «la légitimité culturelle du primaire». Utilisant judicieusement la théorie de l'*habitus* de P. Bourdieu, l'auteur caractérise ainsi le double rapport constant de la dimension du métier (de l'*habitus*) pour les «élèves-maîtres», ni vrais étudiants, ni vrais «primaires»; «la pédagogie comme rappel à l'ordre culturel — et des hiérarchies culturelles dominantes — l'infini de la science et l'inéffable de l'art comme idéaux inaccessibles, mais dont la reconnaissance a valeur d'éducation morale». Dans l'espace des positions sociales, la position d'instituteur fait

ainsi l'objet d'une double contrainte de dignité et de modestie. Et, comme le suggère l'auteur page 62, on imagine bien «l'ample travail symbolique dont la définition de cette place a fait l'objet».

Francine Muel-Dreyfus qui a donc établi les relations d'affinité entre les prédispositions liées aux expériences du monde social des élèves-maîtres et le système de valeurs éthiques et de représentations défendu par l'ordre primaire à la fin du XIXe siècle, s'autorise alors à conclure : «c'est sans doute de cette affinité préexistante que la formation dans les écoles normales tire sa force d'imposition». Mais quels sont les moyens et les conditions singulières de ce processus?, où pour citer Francine Muel-Dreyfus : «reste la question suivante : quelles sont les forces qui sont à l'œuvre pour conformer les corps à des images sociales?». Le chapitre 2 est tout entier consacré à l'analyse du rapport subjectif à l'histoire de l'occupation du poste, mobilisant cette fois des matériaux nouveaux, essentiellement des écrits romanesques ou poétiques d'instituteurs, particulièrement riches de leurs rapports avec la paysannerie. Tous ces documents ont une valeur intrinsèque indéniable. Ils apportent au raisonnement de Francine Muel-Dreyfus la dimension, qui précisément faisait défaut à la fin du premier chapitre : la dynamique sociale.

Plus précisément, il nous est donné à voir la nature des liens entre histoire sociale et histoire familiale, ce qui s'avère très démonstratif pour la thèse générale de l'invention du métier.

Le métier d'éducateur spécialisé est-il également accessible au raisonnement d'auteur? Avec un souci évident de se dégager des thématiques du quadrillage et du contrôle social, elle tire de sa méthode la nécessité de mettre en

relation deux analyses historiques complémentaires :

— tout d'abord, rapporter la montée des effectifs à la production de nouveaux systèmes d'aspiration concernant le choix du métier et de représentation du rapport au métier, dont l'origine est à rechercher dans les bouleversements du système scolaire et des rapports titres/postes à partir des années 60 (chapitre 3).

— puis analyser les traits structurels que le secteur de la rééducation tient de son histoire, c'est-à-dire l'histoire du traitement social de l'enfance et de l'adolescence (chapitre 4).

L'essentiel du chapitre sur le métier d'éducateur est construit sur des enquêtes et interviews réalisées par des chercheurs différents dans des conditions et lieux également différents. Mais il ne semble pas que cette hétérogénéité soit préjudiciable au raisonnement au deuxième degré de Francine Muel-Dreyfus.

Fidèle à son projet, il s'agit donc de caractériser les rapports objectifs et subjectifs au poste de ceux qu'elle appelle; «une nouvelle génération d'éducateurs». Retenons les traits essentiels dans les deux registres :

— la tendance à la masculinisation et ses effets symboliques;

— la réduction de la différenciation des classes sociales, au profit des classes moyennes (hommes et femmes), avec ascension sociale récente ou en cours;

— les «distances dans la famille» ou les décalages entre les aspirations et les chances réelles, avec notamment ce rapport «brouillé» à l'école et une mauvaise intégration à l'enseignement secondaire, qui sont les marques des victimes des illusions de la démocratisation;

— la «distance à la famille», c'est-à-dire surtout à l'égard des représentations sociales de l'ascension sociale, que

l'auteur repère à travers les discours de réinterprétation de l'histoire sociale et professionnelle des parents et l'appréciation rétrospective des projets qu'ils avaient bâtis;

Toute cette riche partie, largement inspirée de l'article de P. Bourdieu «classement, déclassement, reclassement», est malheureusement assez complexe et souvent desservie par la langue elle-même.

Au demeurant, la démonstration est faite à nouveau de la rencontre entre des systèmes d'aspiration récemment produits et le métier d'éducateur, qui propose un recrutement basé sur l'appréciation des aptitudes personnelles, «qui minimise «ce qu'on sait» au profit de ce que l'on est»,... par rapport à la logique de l'Education Nationale qui réduit une fois pour toutes l'individu à son diplôme». Le raisonnement conduit alors à l'hypothèse terminale «que ce secteur professionnel, qui paraît offrir des positions possibles en une période de remise en cause du rapport à la profession, présente, en fait, des traits structurels qui se prêtent à la *réinterprétation* (par exemple du territoire de la philanthropie au terrain pour l'aventure).

Le dernier chapitre s'offre, selon moi, en réalité à deux lectures, car y sont mêlées deux histoires correspondant à deux objets différents qu'il est impossible de confondre : d'une part le marché de l'enfance et d'autre part «une tradition d'innovation». L'histoire du marché de l'enfance est construite à partir d'un triple repérage : les discours, les lois, les institutions. Dans une série de tableaux, Francine Muel-Dreyfus dresse la carte des temps forts, des affrontements qui ont opposé d'anciens et de nouveaux occupants sur ce terrain.

Cette manière d'aborder l'histoire pose une série de questions :

— l'objet de cette histoire n'est pas explicité, ses limites ne sont pas fixées;
— aucune analyse n'est suggérée de la genèse des intérêts, ni de la manière dont ils parviennent ou échouent à devenir efficaces politiquement, dans certaines circonstances historiques. Les porteurs d'intérêts sont à peine désignés. L'Etat n'existe pas, en dehors des références aux administrations publiques, ce qui est insuffisant;
— les rapports sociologie/histoire sont de type ancillaire. Par là même, une bonne précision factuelle, un souci de différenciation fine des lieux, des niveaux... font défaut. L'auteur refait linéairement et à plat des parcours déjà faits plus ou moins en totalité par divers auteurs, sans apporter de nouvelles données ou de nouvelles lectures. Un exemple, le travail de Gaillac est pris au pied de la lettre, parce que riche en faits d'histoire, mais sans élucidation aucune de sa philosophie humaniste-réformiste-et-institutionnelle!

« La tradition d'innovation », selon la formule de l'auteur, serait en quelque sorte le trait structurel principal, que ce secteur professionnel « nouveau » doit à son passé. Par elle, il peut « se présenter et se représenter comme un secteur professionnel neuf et novateur, né d'une histoire récente faite des conquêtes de la psychologie de l'enfant, face à une Education Nationale « sclérosée » par la « routine » ». D'où une autre remontée du temps, dans les plis de l'histoire du marché de l'enfance. Bien sûr, il ne s'agit pas d'objectiver et donc de légitimer l'innovation, mais simplement de suggérer une permanence de la représentation de ce secteur comme innovant et par là toujours neuf.

La suture est fournie par le titre même du dernier paragraphe : « initiative privée et métier d'initiative ». Francine Muel-Dreyfus y postule en

effet une correspondance, mieux, une affinité entre « cette forme particulière d'« enrichissement » du poste (le métier pensé comme invention ou initiative permanente) et la tendance structurale du secteur à la reconversion, la rénovation, la transformation des institutions, des idées, des alliances et des allégeances intellectuelles » (que rendrait la formule initiative privée).

Voulant analyser les conditions de production d'une image institutionnelle de soi-même, Francine Muel-Dreyfus a donc tenu son pari. Son travail est objectivement remarquable et doit être connu. Il y a cependant un risque, qui est d'ailleurs commun à tous les travaux sur les représentations sociales, celui du brouillage, autrement dit, de l'assimilation du réel représenté au réel. Une lecture trop rapide et au premier degré pourrait conduire aussi bien à des critiques qu'à des louanges imméritées. Certes, il est difficile à la lecture de toujours tenir la crête et l'auteur lui-même n'échappe pas toujours à la tentation objectiviste ou historiciste qui menace son lecteur.

Michel Chauvière
Chargé de recherches au CNRS

MUEL-DREYFUS (Francine). — **Le métier d'éducateur.** — Paris, les Editions de Minuit, 1983.

LES SOCIALISTES CROIENT-ILS A LEURS MYTHES ?, un numéro spécial de la revue Intervention.

Il y a un paradoxe étrange du Parti Socialiste : alors qu'il est le point de mire de sondages, que la moindre phrase de ses dirigeants est scrutée à la loupe, celui-ci ne fait plus l'objet d'une réflexion proprement politique sur ses

perspectives, son fonctionnement, son identité. Le Parti majoritaire est en fait pour l'opinion publique — et peut-être pour la plupart de ses adhérents — un illustre inconnu. A mi-chemin de l'expérience de la gauche au pouvoir, ce silence de la pensée est pour le moins curieux. Serait-il sacrilège de pénétrer les arcanes d'un parti au pouvoir ? En tout cas, le numéro spécial que lui consacre presque exclusivement la revue *Intervention*, proche de ce qu'il est convenu désormais de nommer la «deuxième gauche», a le mérite de combler, en partie du moins, une attente.

Le dossier s'ouvre sur une intervention stimulante de Jacques Julliard qui en fixe la problématique. Elle sera critique et volontiers irrévérencieuse, mais récuse d'avance l'objection de faire le jeu de l'adversaire, tant il est vrai, écrit-il, que «nous n'avons pas fait la deuxième gauche pour servir de tremplin à la deuxième droite». Les articles fort documentés de deux spécialistes de l'histoire du socialisme, Alain Bergounioux et Hugues Portelli étudient avec beaucoup de finesse et d'infinies nuances son enracinement historique et doctrinal avant et après 1945. Les politologues Pascal Perrineau, Gérard Grunberg et Jean-Luc Parodi analysent ensuite successivement les crises d'adolescence et de maturité du Parti d'Epinais, le phénomène de présidentialisation qui a été un formidable vecteur de sa transformation, et son image à travers les sondages. Deux entretiens, l'un avec Jacques Chérèque, l'autre entre Caton et Serge July abordent les rapports CFDT-PS et le rôle du parti dans la société française. Suit une partie plus sociologique qui radiographie dans plusieurs dimensions l'électorat, les militants, les dirigeants, le groupe parlementaire et présente de

nombreux tableaux statistiques. Centrée sur les contributions d'Etienne Schweisguth («les couches moyennes salariées sont-elles socialistes ?») et de Patrick Hardouin («le P.S., parti d'intellectuels?»), cette partie est peut-être d'une lecture plus indigeste, quoique alimentée aux meilleures sources. Les portraits (à demi) imaginaires d'hommes dans les coulisses du pouvoir, brossés avec précision et un humour discret par Monique Dagnaud et Dominique Mehl viennent heureusement l'égayer. L'actualité immédiate qui fut au cœur du Congrès de Bourg-en-Bresse (le PS dans la rigueur économique) n'est pas négligée : une interview de J.-P. Chevènement, intéressante par sa franchise mais dont la tonalité est, on ne s'en étonnera pas, un peu à contre-courant de la plupart des autres contributions, deux articles de J.-P. Cot et de J.-P. Worms sont là pour l'attester. Enfin Patrick Viveret, dans un texte plus prospectif, d'une écriture claire et mesurée, propose de «laïciser le socialisme». Sous ce titre, il soulève la question centrale des tâches d'un parti socialiste de gouvernement dans une situation caractérisée par la fin (heureuse à ses yeux) des grands récits idéologiques. Mettant le doigt sur une dimension cruciale, la crise des motivations et des espérances collectives, il préconise de ne pas jeter le bébé avec l'eau sale... ou si l'on préfère d'éviter la tentation d'une pratique exclusivement cynico-réaliste de la politique où, sous prétexte de guerre économique, de performativité et de révolution technologique, les exigences culturelles et sociales, la dimension éthique seraient totalement perdues de vue...

L'image du PS qui ressort de ce numéro est une image à la fois floue et fragile. Flou sociologique et fragilité de son inscription sociale d'abord. Le PS semble condamné à osciller sans par-

venir à trouver sa place entre le parti populaire (qu'il voudrait être) et le parti de classes moyennes (qu'il est). Les relais syndicaux et associatifs, caractéristiques des social-démocraties, lui font défaut. De plus, il assure une sur-représentation des enseignants et des cadres du secteur public, ce qui le met en porte à faux par rapport à une aile dynamique de la société française. A cette contradiction n'y avait-il d'autre issue qu'une division du travail entre les énarques peuplant les cabinets et les professeurs barbus élus dans la vague rose de juin 81 ? Flou et fragilité des références doctrinales, ensuite. Ressuscité par une sorte de meurtre fondateur, l'opération d'Epinaï, dont l'enflure du mythe a ensuite, comme dans la fondation des cités antiques, recouvert les traces, ce parti n'a jamais effectué un véritable bilan critique de la tradition socialiste, pétrifiée il est vrai par vingt années de molletisme. De sorte que la tentative d'aggiornamento intellectuel esquissée par Léon Blum en 1946 n'a jamais été reprise et que l'abandon de la distinction, blumiste puis molletiste, entre conquête et exercice du pouvoir n'a jamais été réellement remplacée par une vision cohérente des responsabilités gouvernementales, comme le souligne Hugues Portelli. La référence à l'Union de la gauche, au front de classe(s) (avec ou sans «s») et la fidélité à un homme (d'où l'impossibilité du meurtre du Père, soulignée par P. Perrineau) ont été des éléments partiels d'identité politique mais ne constituaient pas par eux-mêmes «une culture de parti de gouvernement». En définitive et si l'on voulait filer plus avant la métaphore psychanalytique utilisée par plusieurs auteurs, l'image prévalente qui se dégage du PS paraît bien être celle d'un individu en mal d'identité et qui a grandi trop vite, ses succès électoraux renfor-

çant ses tendances mégalomaniaques sans le faire renoncer à ses fixations infantiles, (dont le «refoulé» risque toujours de faire «retour»), individu guetté en permanence par la schizophrénie et le dédoublement du langage mais qui n'est pas pourtant incurable ! A cet égard, l'épreuve du pouvoir (choc traumatique?) pourrait bien être l'irruption du principe de réalité. Le diagnostic des docteurs est ici plus incertain et met en balance les risques de «régression» à des stades antérieurs (molletisme, guesdisme...) ou la possibilité (vivement souhaitée) d'une adaptation au réel. A condition que le socialisme «se laïcise». Pour l'instant, il n'est en somme qu'au milieu du chemin. Ce constat pourrait donner le tempo de ce dossier, discutable sans doute sous plusieurs aspects mais qui a au moins le mérite, par la richesse interprétative qu'il propose à partir d'un matériau empirique abondant, d'inciter largement à une discussion et à une réflexion. «Socialistes, encore un effort!» : telle pourrait en être la conclusion. Une conclusion qui fait de ce numéro une référence pour les temps qui viennent, car elle permet de prendre date.

J.-P. Martin

INTERVENTION, n° 5/6, Août, Septembre, Octobre 1983, 142 p. - 50 Frs.

HOMMAGE A ANDRE BAZIN

Nous sommes bien en retard pour recommander deux ouvrages très importants; cet hommage à André Bazin que représente l'édition de la biographie de Dudley Andrew et du montage de textes d'André Bazin présentés par Jean Narboni n'a rien d'une hagiographie pompeuse, mais elle permet de revenir

en arrière et d'explorer la mémoire d'une époque encore proche mais souvent oubliée quand on parle de cinéma, elle permet de comprendre la place du grand critique, fondateur des Cahiers du Cinéma dans ce paysage du cinéma qu'il a contribué à façonner. Elle permet enfin de cerner l'importance de cette fonction de critique dont Bazin a su faire plus qu'un métier, une vocation, un vrai travail de philosophe capable de modifier profondément non seulement la réflexion *sur* le cinéma, mais le Cinéma lui-même, le cinéma en tant que pensée.

La biographie de Dudley Andrew, (chercheur américain), date en fait de 1978, elle a été largement modifiée et reprise pour cette édition française préparée par F. Truffaut. Au cours de sept chapitres dispersés non pas comme des étapes d'une vie mais comme des moments dont le mouvement général n'est compréhensible qu'en fin de parcours, Andrew retrace l'évolution de cette vie. Le premier, les « années de formation » contient en germe tous les éléments de cet épanouissement, de ce déploiement qui aboutiront à la création des Cahiers du Cinéma, (en 1951), au Festival du Film maudit à Biarritz et à l'ensemble de l'œuvre de Bazin. Si ces années de formation ont été sanctionnées socialement par un échec (Bazin refusé à Saint-Cloud par ce qu'il avait une santé trop fragile), elles ont été riches de ce bouillonnement culturel d'avant la guerre qu'excelle à faire revivre Dudley Andrew : importance de la tradition bergsonienne que Bazin va rencontrer à travers la phénoménologie et qui va se retrouver dans tout son travail de critique, importance du travail intellectuel porté alors par les milieux catholiques qui influenceront tant Bazin (Maritain, Legaut et bien sûr Mounier); importance de l'influence

aussi de Roger Leenhardt qui écrit régulièrement dans Esprit en 1938-1939 à une époque où Bazin ne s'intéresse pas encore au cinéma. C'est Leenhardt encore qui écrit « la petite école du spectateur » : « dans ce texte — écrit Andrew — Leenhardt cherche à abolir la distance qui sépare les producteurs du public en démystifiant la technologie du film, espérant qu'une fois perdu le respect craintif du médium et de ses producteurs, le profane exigerait des films nouveaux faits avec conscience » Leenhardt deviendra un modèle pour Bazin, non pas tant à cause de ses positions sur le cinéma, mais parce que sa « vision du cinéma dérivait d'une véritable vision du monde ».

C'est donc bien à cette période autour de tous les collaborateurs d'Esprit que va se construire Bazin. Ces influences si importantes n'ont d'ailleurs jamais entravé la liberté de pensée de Bazin et durant les « années de guerre » on voit Bazin soutenir de tous ses forces le cinéma encore bien méprisé par les intellectuels, organiser des projections en cachette avec des copies 9,5 mm sans hésiter à passer des films allemands ce qui ne devait pas être très facile au milieu de ses amis pour la plupart engagés dans la résistance. Cette période est déjà celle d'un grand projet culturel populaire qui s'épanouira ensuite : grand projet où le cinéma doit trouver sa place grâce au critique. Cette reconnaissance du cinéma partout dans les usines, dans les campagnes aussi bien que dans les salons littéraires passe par la création des cinés-clubs entre 1944-1949. Création des cinés-clubs, direction d'un centre d'initiation cinématographique en 1944 à Travail et Culture, et premiers articles dans le Parisien Libéré, puis notes de cinés-clubs à Peuple et Culture et critiques régulières entre 1945 et 1950 pour quatre ou cinq

disques, c'est à travers l'histoire des cinés-clubs et de tout ce contexte intellectuel (lectures de Teilhard, de Sartre, de Malraux...) enthousiaste, une sorte de photographie à la loupe de l'éducation populaire, mais en un point sensible et mouvant : le cinéma. Il faut d'ailleurs insister sur le fait qu'il est impossible de réduire le travail de Bazin pendant cette période à celui d'un animateur ou d'un militant du cinéma : toutes ces animations ne l'empêchent pas d'élaborer des éléments d'une théorie du cinéma; une dialectique subtile s'établit entre le travail de critique et d'animateur et celui de théoricien qui mène Bazin à son «esthétique d'une réalité ambiguë» (pour reprendre le sous-titre d'un chapitre), esthétique de l'équivoque et de l'ambiguïté du «voile de Véronique déchiré». On sait que tout le débat, sur le réalisme au cinéma passe par Bazin désormais; c'est dans les discussions autour de Rossellini ou Welles qu'a progressé aussi toutes ces réflexions dans le public.

Les désillusions ensuite de cette grande politique culturelle n'ont pas empêché Bazin de poursuivre l'œuvre entreprise et c'est la fondation d'un autre type de club : Objectif 49, (pour les films nouveaux), fondation aussi des Cahiers du Cinéma... toute cette aventure Andrew la relate, ne négligeant jamais d'éclairer les incidences sur le cinéma et les cinéastes qui grâce à Bazin ont pu réfléchir à ce qu'était leur art.

Evidemment, il faut lire le livre d'Andrew en se reportant aux textes de Bazin réunis par Jean Narboni sous le titre : «le cinéma français de la libération à la Nouvelle Vague» (1945-1958) pour saisir réellement l'importance du critique. On ne saurait trop recommander au lecteur la lecture préliminaire attentive de la très belle

préface de Jean Narboni qui situe au mieux l'apport d'André Bazin. Ce ne sont pas seulement des critiques sur des cinéastes français qui sont proposés : Autant-Lara, Becker, Carné, etc... mais des textes essentiels sur la critique et d'autres dont l'un me paraît particulièrement révéler l'ampleur de la réflexion bazinienne : «Mort tous les après-midi» (à propos de la course de taureaux de P. Braunberger). Ce texte permet de comprendre à quel point le cinéma — même s'il est divertissement — est à prendre au sérieux : dans la mesure où il est confrontation avec le temps et la durée (et pas seulement l'espace, on retrouve là la tradition bersonienne dont s'est nourri Bazin) il oblige aussi à une confrontation avec un point limite et unique qu'est la mort. «L'une et l'autre (l'acte sexuel et la mort) sont à leur manière la négation absolue du temps objectif : l'instant qualitatif à l'état pur. Comme la mort, l'amour se vit et ne se représente pas — ce n'est pas sans raison qu'on l'appelle la petite mort — du moins ne se représente pas sans violation de sa nature. Cette violation se nomme obscénité. La représentation de la mort réelle est aussi une obscénité, non plus morale comme dans l'amour, mais métaphysique. On ne meurt pas deux fois. «Et justement le cinéma permet à chaque séance de revoir vivants ceux que l'on avait vus mourir à la séance précédente». C'est donc à une espèce «d'obscénité ontologique» que parvient le cinéma, spectacle

DUDLEY ANDREW. — **André Bazin, préface de François Truffaut.** — Paris, Ed. de l'Etoile, 1983 — (Cahiers du Cinéma - Cinémathèque française).

BAZIN (André). — **Le cinéma français de la Libération à la Nouvelle Vague (1945-1958);** textes réunis et préfacés par Jean Narboni. — Paris, Ed. de l'Etoile - Cahiers du Cinéma, 1983, 258 p.

intolérable peut-être, spectacle philosophique en lui-même pourrait-on presque dire. Que la réflexion d'André Bazin nous amène à «voir» le cinéma d'aussi près impose de lire ces deux livres au plus vite !

Ch. de Linares

ESTHÉTIQUE DU FILM

par Jacques Aumont, Alain Bergala, Michel Marie et Marc Vernet.

Il y a près de dix ans, une équipe de cinq auteurs se situant — pour dire vite — dans la mouvance de la percée sémiologique du cinéma à l'École des Hautes Etudes et de l'analyse structurale du film au CNRS, avait conçu et écrit un glossaire théorique et thématique (1) qui a longtemps servi de cadre référentiel à ceux qui entreprenaient une étude sur le cinéma. Dernièrement, dans le même esprit pédagogique, et devant l'avancée des travaux théoriques dans ce domaine, deux des auteurs précédemment évoqués, flanqués de deux autres acolytes, ont repris le collier.

Sous un titre apparemment désuet mais correspondant parfaitement à son objet, puisqu'ici sociologie, histoire et économie du cinéma sont, certes, prises en compte, mais ne problématisent pas cet ouvrage, les auteurs réussissent à mettre en perspective les axes de travail qui ont structuré la réflexion esthétique sur le cinéma narratif représentatif, principalement au cours de ces deux dernières décennies.

« Le monde sera sauvé par la beauté », disait Dostoïewski. Moins idéalistes, les auteurs précisent leur champ dès le départ : « L'esthétique recouvre la réflexion sur les phénomènes de signifi-

cation considérés en tant que phénomènes artistiques. L'esthétique du cinéma est donc l'étude du cinéma en tant qu'art, l'étude des films en tant que messages artistiques » (p. 7).

Ainsi sont successivement étudiés le film comme représentation visuelle et sonore, les aspects narratifs du film, la notion de langage cinématographique et le concept complexe d'identification au cinéma. Ce simple énoncé des têtes de chapitre donne une idée de l'ampleur et de l'exhaustivité du champ circonscrit. Dans un texte abondamment et pertinemment illustré, on retrouve les problèmes majeurs mis à jour par la sémiologie «classique», d'inspiration linguistique, et les apports d'une sémiologie plus moderne, s'appuyant sur une problématique psychanalytique prenant en compte l'énonciation, et la réception, la pulsion scopique et l'imaginaire du cinéma.

S'il existe bien des fiches et des dossiers à prétention de vulgarisation, d'une part, et des écrits «théoriques» originaux, de l'autre (ces deux catégories de publications commencent à se répandre dans l'édition française), il manquait une marche pour entrer dans le monde de la théorisation au cinéma sans avoir à aborder de front des recherches trop pointues. Voilà chose faite.

Dans cette perspective didactique, on appréciera ce que les auteurs ont humblement nommé «lectures suggérées», en fin de chaque chapitre, mais on regrettera l'absence d'un index notionnel qui eut plus facilement permis le repérage d'un concept recherché, encore que la table des matières, abondamment détaillée, puisse, dans une certaine mesure, pallier ce manque mineur.

La note de l'éditeur, en page 4 de couverture précise que cet ouvrage «a été rédigé principalement à l'inten-

tion des étudiants qui abordent des études cinématographiques mais qu'il constituera aussi un excellent instrument de travail pour les animateurs». C'est juste et il me semble important de revenir rapidement sur ce point. On ne connaît que trop, au sein de l'Éducation Populaire l'anti-intellectualisme et le refoulement — le mot n'est pas trop fort — de tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à une démarche universitaire. On ne peut que souscrire à cette invite vis-à-vis des animateurs et, par là, souhaiter qu'ils abandonnent le discours réducteur de l'indicibilité de l'image, ceci en s'appuyant sur des

bases substantiellement conceptuelles qui peuvent permettre d'avancer vers une authentique «analyse-action» au sein de l'animation, lieu qui peut représenter un remarquable potentiel de recherche sur l'audiovisuel.

Bernard Leconte

(1) J. Collet, M. Marie, D. Percheron, J.-P. Simon, M. Vernet, «Lecture du film», Ed. Albatros, coll. *Ça cinéma*, 1975, 240 p.

AUMONT (Jacques), BERGALA (Alain), MARIE (Michel), VERNET (Marc). — «Esthétique du film». — Ed. Nathan, 1983, 224 p.

LU
DANS LA PRESSE

COLLOQUES

Du 13 au 18 mars 1984, aura lieu la 2ème Manifestation Internationale de Vidéo à Montbéliard. Des expositions, des spectacles, des ateliers, mais aussi des lieux de rencontres et d'échanges.

Pour tous renseignements, écrire à :
Jean-Marie DUHARD

Centre d'Action Culturelle
12, rue du Collège
25200 Montbéliard

ASSOCIATIONS

Le dossier du mois dans **Juris-Associations** porte sur les comités d'initiative et de consultation d'arrondissement

(C.I.C.A.) instaurés par la loi du 31 décembre 1982 dans les villes de Paris, Marseille et Lyon ainsi que dans les communes associées. Les C.I.C.A. sont destinés à encadrer, au sein de chaque conseil d'arrondissement la participation des associations. Une réforme importante, mais une mise en place difficile.

Juris-Associations, n° 4
Juillet - Août 1983
24, rue Joseph Serlin
69001 Lyon

CULTURE

Que reste-t-il du projet lancé par André Malraux il y a 20 ans, de décentraliser

et démocratiser la création et la diffusion culturelle ? Comment rendre plus cohérente la politique des maisons de la culture ? Ces questions font l'objet d'un dossier présenté par **Vie Publique**.

Vie Publique n° 127
Juillet-Août 1983
8, rue Saint-Florentin
75001 Paris

EDUCATION

Que transmettons-nous à nos enfants ? Une enquête menée par le **Monde de l'Éducation** du mois de septembre 1983. Où l'on voit que l'héritage n'est pas seulement constitué de biens matériels et de traditions mais de petits gestes quotidiens.

Le Monde de l'Éducation
5, bld des Italiens
75002 Paris

JEUNES

Le 100ème numéro de **la Jeunesse du Quart-Monde** est dédié à tous les jeunes qui, à un moment donné, ont rencontré le Mouvement Quart-Monde. Il dresse le bilan de dix années du mouvement et expose les perspectives d'avenir.

La Jeunesse du Quart-Monde
29, rue du Stade
Champeaux - 77720 Mormant

MEDIA

Reportage sur l'Association Albert Plécy aux Baux de Provence. Créée par la femme d'A. Plécy, considéré comme l'un des pionniers de la civilisation de l'image, cette association propose des multiprojections de fresques sonores et visuelles, (la Cathédrale d'Images), des rencontres et s'intéresse plus particulièrement à la formation du jugement des jeunes par rapport à l'image.

in Le Journal des Associations, n° 17,
octobre 1983

17, rue Viète
75854 Paris Cedex 17

THEATRE

Pour tous ceux qui s'intéressent au théâtre, un numéro réalisé par André Weinstein sur le thème de : « Théâtre, étude, enseignement, éléments de méthodologie ». Aussi bien constat et examen critique qu'élaboration de nouvelles propositions, cette revue réunit des articles qui vont de la réflexion théorique sur la création à la méthodologie des documents de théâtre.

Cahiers Théâtre Louvain, n° 48
Ferme de Blocry, Place de l'Hocaille
1348 Louvain-la-Neuve - Belgique

Diffusion G.I.D.E.
12, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

Sylvia Lebouc

DU NOUVEAU
DANS LA PRESSE

Le journal de la Confédération Musicale de France a changé de format ; il a pris une forme magazine plus maniable. Au sommaire, des nouvelles régionales, des événements musicaux, des stages et des avis de concours.

C.M.F.

121, rue La Fayette
75010 PARIS

Le Centre de formation pour la presse associative a son propre journal « **Media-Libre** ». Bimestrielle, cette revue offre des fiches techniques et juridiques et se veut un lieu d'échange et de réflexion. Au sommaire du n° 1 un dossier réalisé

par les stagiaires d'une session « Faire son journal de A à Z ».

MediaLibre

5, boulevard Voltaire -75011 Paris

Le ministère de la Culture publie une nouvelle revue intitulée **Terrain** : carnets du Patrimoine ethnologique qui a pour objectif de faire connaître les études ethnologiques du domaine français. Au sommaire de ce premier numéro, les savoirs naturalistes populaires, des reportages dans des musées, écomusées et des notes sur les recherches en cours.

Terrain

Mission du Patrimoine Ethnologique
4, rue de la Banque - 75002 Paris

LIVRES REÇUS

HISTOIRE

LANEYRIE (Philippe). — L'Evolution du Mouvement des Scouts de France. — Cresal, 6 place de l'Hôtel de Ville, 42000 St-Etienne, 1983.

* Première partie d'un travail historique sur le mouvement des scouts. Il couvre la période des origines jusqu'en 1945.

LELEVRE (Claude), WALTER (Eric). — La presse picarde, mémoire de la République : luttes de mémoire et guerres scolaires à travers la presse de la Somme (1876-1914). — Amiens : Cursa, Cahier n° 12, 1983.

En analysant les cinq quotidiens amiénois à l'aube de la IIIème République, les auteurs reprennent la querelle de la laïcité et réhabilitent la presse régionale comme objet historique à part entière.

Les Mouvements familiaux populaires et ruraux : naissance, développement, mutations 1939-1955. — Les *Cahiers du G.R.M.F.*, n° 1, août 1983. 3 hameau des lacs. Forest sur marque - 59510 HEM.

Ce présent ouvrage fait suite aux journées d'étude des 2 et 3 octobre 1982 à Paris, organisées par le Groupement pour la Recherche sur les Mouvements Familiaux.

CULTURE

Le Développement culturel : expériences régionales. — Paris : UNESCO, 1980.

* Ce livre propose une série d'études sur le développement culturel et les politiques culturelles dans le monde.

FRANCE. Culture (Ministère). — Les Dépenses culturelles des villes françaises : guide méthodologique/Jean-Michel Guy et Odile Timbart. — Paris : Documentation Française, 1983.

FRANCE. Culture (Ministère). — Dix années d'intervention du F.I.C. en Languedoc-Roussillon. — Ministère de la Culture, Service des Etudes et de la Recherche, 2 rue Jean-Lantier 75001 Paris.

* Evaluation d'opérations du Fonds d'Intervention Culturelle ne comportant ni jugement qualitatif, ni jugement esthétique et visant à dégager le maximum d'enseignements pour l'action culturelle.

JAN (Isabelle). — Rapport sur l'extension de la lecture publique : Ministère de la Culture : Direction du Livre et de la Culture, 1983.

Divisé en trois parties : l'hôpital, la prison, l'entreprise, un rapport sur la lecture publique.

PINIES (Jean-Pierre). — Figures de la sorcellerie languedocienne. — Paris : C.N.R.S., 1983.

Etude qui a pour but de cerner les formes traditionnelles de la sorcellerie dans le Languedoc occidental et de déterminer le mode d'être de la croyance et de ses représentations.

ANIMATION

HAMON (Jacques). — Guide pratique pour développer votre association : 800 adresses utiles. — Paris : Editions Ouvrières, 1983.

* Ouvrage bien traité et truffé d'adresses et de conseils utiles pour les animateurs : comment créer un journal, organiser un déplacement, dialoguer avec les administrations...

Office Départemental d'Action Culturelle du Calvados (O.D.A.C.C.). — Première année d'activité : bilan et orientations, décembre 1982. 13, rue Paul Doumer, 14300 Caen.

* Bilan d'une expérience régionale.

Une Maison des Associations : rapport rédigé par Jean Lavergnat. — Parc de la Villette, mission du Musée, 211 avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.

* Propositions et suggestions sur la « Maison des Associations » du futur Musée des Sciences, des techniques et des industries de la Villette.

La Maison des Parents et des praticiens de l'espace/Associations MIRE (Mouvement d'Information et de réflexion sur l'enfant), 12 rue Clairaut, 75017 Paris, 1983.

* Etude réalisée dans le cadre de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, dont les objectifs sont

de transmettre des informations sur la psychologie et le développement de l'enfant, et de susciter des relations nouvelles entre usagers et professionnels de la petite enfance.

SEIBEL (Bernadette). — Bibliothèques Municipales et animations. — Paris : Dalloz, 1983.

* Etude réalisée à la demande de la Direction du Livre et de la Lecture, utile pour tous les professionnels de la lecture.

ARTS DU SPECTACLE

BAZIN (André). — Le cinéma français de la Libération à la Nouvelle Vague : 1945-1958. — Paris : Editions de l'Étoile, 1983.

* Recueil d'articles écrits par un grand critique de cinéma, réunis et préfacés par Jean Narboni.

BUSSON (Alain). — La place du théâtre dans le champ culturel : de l'influence de l'économie sur les champs esthétiques. — Thèse sur le doctorat d'Etat - Université de Paris I - Panthéon Sorbonne - 3 volumes.

* Comment les évolutions sociologiques de ces trente dernières années ont pesé sur les conditions de la création théâtrale et sur les modalités de diffusion des spectacles dramatiques en France.

ECONOMIE

LAOT (Laurent). — Faire de la politique. — Paris : Editions Ouvrières, 1983.

* L'auteur, chargé de formation permanente au service de groupes divers se

livre à une réflexion sur la politique avec l'objectif d'aider à en comprendre ses enjeux.

Les Mains-d'œuvre de l'après-crise : Tome I : astreintes et libertés du développement. — Noisy-le-Grand : A.D.E.P., 1983.

* La crise venant bouleverser les structures éducatives, des praticiens tentent de caractériser ce que peuvent être les fonctions de la formation et d'un développement décentralisé dans les années 1980.

VINCENT (Francine). — Les tuteurs en entreprise. — Publications de la Sorbonne, collection travaux et publications du Centre d'Education permanente de l'Université de Paris I, février 1983. 14, rue Cujas - 75005 Paris.

* Comment la formation en alternance s'inscrit-elle entre la logique de production et la logique pédagogique ? Quelle est la véritable fonction de ceux qui accueillent et forment les jeunes en entreprise ?

SOCIAL

Economie sociale et cycle de vie des institutions : Paris : Economica, 1983. — (Association des Ages, 73 avenue Paul Doumer, 75016 Paris).

* Depuis sa création, l'Association des Ages conduit une réflexion sur les cycles de vie des individus et le vieillissement des sociétés. Cet ouvrage rapporte les débats d'une journée d'étude.

KAMINSKI (Philippe). — Des chiffres pour l'Economie Sociale. — Colloque organisé le 8 juin 1983 par l'A.D.D.E.S. (Association pour le Développement de

la Documentation sur l'économie sociale), 33 rue des 3 Fontanot, B.P. 211, 92002 Nanterre Cedex.

* Publié par la Direction des synthèses économiques de l'I.N.S.E.E., ce rapport a pour objectif de cerner les sources d'information, de mobiliser les données existantes et en créer de nouvelles.

TEMPS LIBRE

RAMOS (Jean-Marc). — La gestion du Temps Libre chez les travailleurs postés et non postés en week-end. — 1982. Chez l'auteur, 17 rue Colli, Wasquehal.

* Thèse de 3ème cycle, consacrée à l'existence extra-professionnelle des travailleurs dunkerquois.

Temps Libre/Christian Lalive d'Épinay, Michel Bassard, Etienne Christe, Dominique Gros. — Culture de masse et cultures de classes aujourd'hui. — Editions Pierre-Marcel Favre, 1983. — (Collection Regards Sociologiques).

* Les auteurs mènent une enquête à Genève et à Lausanne sur le temps libre dans nos sociétés avancées. Ils

analysent les relations entre temps de travail et temps libre, décrivent les loisirs de divers groupes sociaux et la perpétuation des inégalités sociales.

URBANISME

En attendant la ville avec les enfants, action 1982/Arc-en-Rêve. — Bordeaux : atelier public d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, 1982.

* Basé sur un travail auprès des enfants, l'atelier propose des expériences de sensibilisation à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Parents, habitants, citoyens : Meylan, banlieue grenobloise. — Paris : C.N.R.S., 1982.

Disponible à :
7ème circonscription du C.N.R.S.
2, avenue Albert Einstein
69609 Villeurbanne

* Sous la direction d'Alexis Ferrand, l'équipe de sociologie urbaine à Grenoble a étudié cette banlieue grenobloise.

Sylvia Lebouc

...the ... of ...

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

UN RÊVE



LE
KIOSQUE
A
UN
LIVRE

LES STRATEGES DE LA CULTURE
Evelyne RITAINE
PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES
Oct. 1983 - 184 p.

UN RÊVE

Joseph K. rêvait :

C'était un beau jour ; il allait se promener. Mais à peine avait-il fait deux pas qu'il se trouva dans le cimetière (...)

Aussitôt sortit d'un buisson un troisième personnage que K. reconnut tout de suite pour un artiste ; (...)

(...) à la main il tenait un crayon ordinaire avec lequel, en s'approchant, il se mit à décrire des figures dans l'air.

Ensuite il écrivit sur le haut de la pierre ; la pierre était très haute, il n'eut pas à se baisser, mais il fut obligé de se pencher en avant, car le tertre, sur lequel il ne voulait pas marcher, le séparait de cette pierre. Il se tint donc sur la pointe des pieds et s'appuya de la main gauche contre la surface de la pierre. Par un travail particulièrement adroit il réussit à obtenir des lettres d'or avec son crayon ordinaire ; il écrivait : « Ci-gît... » Chacune des lettres apparaissait pure, nette et belle, bien gravée et d'un or parfait. Quand il eut écrit les deux mots, il retourna ses yeux vers K. ; K., très curieux des progrès de l'inscription, ne s'inquiéta pas de l'homme, il ne regardait que la pierre. L'homme se remit effectivement en devoir de continuer, mais il ne put, on ne sait quelle difficulté s'y opposait, il laissa tomber son crayon et se retourna encore vers K. Cette fois, K. le regarda et remarqua qu'il se trouvait en grand embarras, mais ne pouvait en dire la cause. Sa vivacité précédente avait complètement disparu. K. en devint lui-même embarrassé ; ils échangèrent des regards impuissants ; il y avait là quelque vilain malentendu que nul des deux ne pouvait dissiper. La petite cloche de la chapelle du cimetière se mit à sonner à ce moment, hors de saison ; mais, l'artiste ayant agité la main en l'air, elle se tut. Au bout d'un moment elle reprit ; très doucement cette fois-ci, puis, sans signal particulier, elle s'arrêta immédiatement ; on eût dit qu'elle voulait simplement essayer sa voix. K. ne pouvait se consoler de la [fâcheuse] situation de l'artiste ; il se mit à pleurer et sanglota longtemps, le visage dans les mains. L'artiste attendit que K. se fût calmé, puis ne voyant pas d'échappatoire, se décida à continuer son travail. Le premier trait qu'il inscrivit fut une délivrance pour K., mais l'artiste ne réussit visiblement à l'achever qu'avec la plus grande répugnance ; l'écriture n'était d'ailleurs plus aussi belle, elle semblait surtout manquer d'or, le trait était pâle et incertain mais la lettre fut très grande. C'était un J, il allait être fini quand l'artiste frappa furieusement du pied dans le tertre ; la terre en vola tout autour. K. comprit enfin le graveur ; il n'était plus temps de le retenir ; il creusait déjà de tous ses doigts dans la terre, qui n'offrit presque aucune résistance ; tout semblait prêt ; la mince croûte de terre n'était là que pour l'illusion ; un grand trou aux parois à pic s'ouvrait immédiatement au-dessous, dans lequel K. s'enfonça, renversé sur le dos par un léger courant. Or, tandis qu'il plongeait au cœur de cet abîme insondable, la nuque encore redressée, son nom se dessina là-haut comme un éclair avec d'immenses arabesques sur la pierre. Ravi de ce spectacle, il se réveilla.

F. KAFKA

Le Procès

Chapitres inachevés.

Gallimard (1933)

LES STRATEGES DE LA CULTURE

Evelyne Ritaine

PRESSES DE LA FONDATION NATIONALE
DES SCIENCES POLITIQUES

Octobre 1983, 184 p.

Mais peut-on conter le rêve éveillé de la culture ?

Sans contradictions apparentes, jouant avec l'espace et le temps, convoquant à la scène des spectateurs en acteurs transfigurés, le rêve instaure la conciliation, réitère de mêmes graphes en des combinaisons dissemblables, et, comme envers de la veille, est prétendu légende de vérité. Recherché il est dispensateur de sens ; il rencontre la prophétie, comme un récit qui établit un commencement, avec la possibilité infinie de le recommencer. Or, il y a un rêve de culture, une figure encore vive dans la mémoire de cette prophétie : entouré de respect jusqu'à susciter la dérision, voilà, avec André Malraux, un verbe porté auprès d'une large audience, un destin personnel qui fait tomber l'art comme l'anti-destin, la culture comme promesse de pardon collectivement échue en partage, le sens qui rassemble les foules d'hommes précaires(1). Désertées, les chapelles devaient ouvrir leurs portes à un peuple composé de nouveaux croyants ; éclatées, les villes recevaient une nouvelle cathédrale, parfois bâties en forme de vaisseau ou souvent bâtisses romanes colorées, flanquées d'une tuyauterie bigarée pour la meilleure modernité. Les œuvres sont publiques, leur maître d'œuvre est l'Etat : couvents du nord et du sud-est, avec Notre-Maison de Grenoble qui est au pays de l'innovation, pèlerinages par les routes du sud vers la chaleur grégaire des festivals, frères convers des associations et ordres itinérants : le bus pour le livre et la vidéo, le camion à cinéma pour les voies rurales, les tréteaux mobiles pour les spectacles, toutes œuvres d'ordres mendiants, le pays est équipé, l'espace d'une république ; tout se passerait comme si le rêve avait pris forme réelle, comme si le revêtir de béton, le fragmenter en de nombreux lieux du territoire national, l'habiter d'un petit nombre de spécialistes lui avait permis de rendre raison. Les fidèles cependant demeurent trop souvent infidèles, et il reste difficile de vouloir

(1) «... et avec autant de rigueur que la chrétienté enfanta le chrétien, la plus puissante civilisation de l'histoire aura enfanté l'homme précaire ».

A. Malraux. *L'homme précaire et la littérature*, n.r.f. 1977, p. 312.

rêver pour l'autre (2); paradoxe des barbelés de la culture ou ironie des institutions, on se prend à vouloir donner du sens à ce vieux rêve du portement de culture, acte phorique au sens dégagé par certains des romans de Michel Tournier où le héros se révèle toujours Hérault avec mission d'assurer le salut.

Ce rêve de culture n'est en France ni un accident ni une création spontanée. Il plonge au contraire au tréfonds de l'histoire nationale, perpétue la mémoire épique de l'acte révolutionnaire, puise jusqu'au socle de la culture nationale, naît enfin du creuset républicain. C'est cette mémoire qu'un livre original reconstitue, c'est cette tradition d'une intention culturelle nationale, au moment même où devenant plus incertaine d'aucuns sont enclins à retrouver d'antiques certitudes, c'est cette tradition que Evelyne Ritaine ausculte dans *LES STRATEGES de la culture* (3). Il s'agit de fait d'une généalogie de l'action culturelle; certes, la généalogie comporte une acception propre à Michel Foucault, mais il est plus question d'une rencontre entre une tentative d'archéologie d'un socle de représentations et, au sens technique, un essai d'analyse de ce que d'autres nommeraient passions nationales. Car, il y a bien une scène pour un rêve indéfini, une scène où constamment, sous des masques divers, un même grand absent fait retour : le peuple. En ce sens, les *STRATEGES DE LA CULTURE* non seulement tentent de rendre compte de l'histoire du passage du « temps de la revendication progressiste » en faveur de la culture considérée comme droit à la culture, au « temps de la neutralité de l'intérêt général » (p. 15) mais surtout marque un moment important de l'analyse politique des relations en France entre culture et politique. Question classique tout autant qu'actuelle : si la démocratisation culturelle, en laquelle ont communiqué des générations successives de militants, a légitimé l'entrée en scène des pouvoirs publics, comment cette action à son tour peut-elle recevoir de légitimité autre que la force affaiblie d'un mythe entamé par la réalité ? Question politique cruciale : d'où vient la légitimité de la démocratisation par la culture, ou plutôt de quel peuple la nation doit-elle être faite ? Ou encore, selon la tonalité de l'ouvrage qui, comme acte d'analyse, déplace les mots, relie les phrases et remplit les silences pour restituer des discours :

La réflexion sur la politique de la culture est, en ce sens, beaucoup plus essentielle qu'il n'y paraît. Dans le savoir politique français, la triade Peuple-Nation-Culture est centrale : la culture y est le fondement de la nation, l'instruction du peuple l'instrument majeur de la démocratie. Ainsi, à observer la volonté d'agir par la culture (c'est-à-dire une des façons dont le thème de la culture est pris dans la logique du politique), peut-on apercevoir la trame de notre savoir politique commun, (...)

Trame discursive permanente et cependant changeante : un ordre y est instauré mais des conflits s'y déroulent. Trame qu'il

(2) «... il est révélateur que la crise s'attache à l'uniforme : militaires, magistrats, universitaires, prêtres... La soutane ne disparaîtra pas seule ». *Idem.* p. 33.

(3) L'ouvrage, publié aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, reprend une thèse soutenue en 1981 dont J.-P. Rioux pour les *Cahiers* a rendu compte. — Cf. *Les Cahiers de l'Animation* n° 36 — juin 1982, pp. 135 et 136.

est important d'observer car dans ce pays, où depuis 1789 « la politique démocratique (est) l'idéologie nationale », quelques représentations politiques sont incontournables : la liberté et l'égalité, la nation et le peuple, l'instruction et l'héritage culturel. Tout courant politique français est imprégné de ces valeurs républicaines. Bien plus que l'incertaine structure d'une idéologie à la française, les nuances qui se font jour au sein de ce code hérité sont dignes d'attention. Sans doute les véritables enjeux – sauf, comme dirait le poète, à tomber hors de ce monde – sont-ils dans les différentielles qui accentuent tel ou tel thème, retournent tel ou tel signifiant. Subtilité des différenciations, perversité des glissements de sens : dynamique des rapports de force dans l'ordre du discursif.

Parcours dans le siècle, la figure de A. Malraux a valeur de symbole : des premiers débats sur les maisons de la culture, du temps de la lutte des intellectuels contre le danger fasciste au fauteuil de Ministre de la culture, il y a un héros personnifiant l'épopée de la culture, soudant un temps les deux extrêmes du mythe de la culture démocratique et la réalité de l'action étatique. Son ombre portant sur l'histoire culturelle du siècle est aussi portée par les rythmes d'un engagement culturel où elle s'est authentifiée :

Le temps de l'engagement culturel est celui des grandes crises politiques du siècle. L'affaire Dreyfus, le Front populaire, la Libération, l'avènement de la Cinquième République, dans une moindre mesure l'après-mai 1968 : tels sont les moments où le militantisme culturel est un thème politique important, travaillé par de profondes transformations discursives. Rythme déjà remarquable en ce qu'il est exactement décalé par rapport à celui de l'engagement dans l'action sociale ou dans l'encadrement de la jeunesse. Alors que ceux-ci se déploient en des temps de consensus symbolique, en des temps où il semble y avoir un espoir de réduire les tensions sociales par une thérapie de l'ouvrier ou du marginal, le militantisme culturel se manifeste dans l'urgence de l'alliance populaire face à la montée des périls.

L'écrivain ci-devant ministre, le républicain ci-devant gaulliste a porté comme d'autres ces urgences du rappel au peuple, a résumé plus que d'autres la force du jacobinisme dans une des dimensions majeures de la culture politique nationale, d'un jacobinisme qui,

nomme une des particularités structurelles du savoir politique français : que le politique français repose, depuis 1789, sur l'invention de la politique démocratique comme idéologie nationale. Depuis que le langage du mythe a recomposé la société en une nation démocratique, les thèmes du nationalisme et de la démocratie sont, dans un certain espace mythique, inséparables : « national-libéralisme », a-t-on dit. Irréductiblement, les individus sont des citoyens égaux en droit, abstraits de leurs conditions sociales. Aucun courant politique, même lorsque s'affirment des mouvements de revendication de l'égalité sociale, ne parvient

vraiment à échapper à ce piège discursif. Or ces progressistes qui nous parlent de démocratiser la culture sont au centre de la contradiction. Discours sur l'exclusion et discours sur la possible démocratie : en ce sens, leur discours est exemplaire des problèmes fondamentaux que pose l'étude du savoir politique français.

A cette aune est mesuré le rêve de culture dans une double perspective : comme inventaire d'une suite de crises qui cristallisent la rencontre désirée du peuple et de la culture et comme tentative d'identifier les rêveurs, de percevoir qui voulait le rêve (4).

Evelyne RITAINE – LES STRATEGES DE LA CULTURE – Presses de la F.N.S.P., 1983

Quatre crises pour un seul peuple...

Quatre crises qui balisent un parcours de la revendication à la culture vers l'institutionnalisation, quatre crises que sont la commotion de l'Affaire Dreyfus, le front populaire et l'antifascisme, la régénération nationale à l'épreuve de la résistance, le message gaulliste de la nation modernisée ; en chacune d'elles, un certain peuple, parlé par des militants, apparaît comme la signification d'un signe (la culture) dont le sens est la nation, puisque révélé à lui-même par sa culture et comme culture, il devient adéquat à sa réalité même qui est d'être une nation. En ce sens, au commencement se tient la République comme l'intrication d'un fait et d'une prophétie exigeant l'actualisation et l'adaptation d'un message. Sur la scène entrent en lice, avec la coïncidence de l'Affaire Dreyfus, quelque chose comme une réalité mythologique des systèmes politiques, un objet de stagflation des théories sociologiques : les classes moyennes, dont l'histoire culturelle relève les minorité actives. Avec une question culturelle majeure :

Pour les militants d'alors, comme pour presque tous les militants syndicalistes à venir, se pose la question de l'attitude à adopter face aux œuvres (c'est-à-dire à une conception spécifique de la culture) enfantées dans la société bourgeoise : la classe ouvrière ne peut être privée de ces instruments de connaissance nécessaires à sa prise de conscience ; elle ne peut non plus être livrée à l'aliénation que représente pour elle l'assimilation passive des valeurs classiques, considérées comme bourgeoises. Cette question est toujours pendante, dans le mouvement ouvrier français, d'autant plus qu'il se sait en partie héritier du rationalisme

(4) Sont présentées ici quelques-unes parmi les analyses pertinentes de cet ouvrage : on insistera davantage sur la gestualité populiste des militants qui identifie les acteurs de l'intentionnalité culturelle plutôt que sur les stratégies jacobines de rassemblement autour d'un signe inchangé.

qui fonde les humanités classiques, d'autant plus qu'en son sein les militants qui s'intéressent à la pédagogie sont à l'origine des intellectuels qui ont été « à bonne école ».

De fait, le mouvement des universités populaires qui traduit l'engagement culturel au moment de l'affaire répond par un système orthodoxe énoncé par Allain-Targé : « par la diffusion des lumières, nous ferons disparaître les éléments de l'inégalité dans les rapports sociaux (1887) ». Ce paradigme pédagogique, confortant le rôle historiquement asserté de l'Éducation (populaire) dans la défense des valeurs de la République, justifie l'entrée en lice des professeurs, qu'ils soient pour leur majorité maîtres de l'enseignement primaire et secondaire, pour une minorité universitaires exerçant en des disciplines nouvelles ou renouvelées. Le peuple réel demeure certes rare parmi l'assistance des universités populaires ; cependant, comme effet du langage du rassemblement national, ce sont d'autres tentatives, anarchistes ou solidaristes, susceptibles de dessiner d'autres alternatives culturelles que ce langage aboutit à occulter. Même, entre 1934 et 1936, lorsque l'intellectuel écrivain résume l'engagement national contre la montée des périls, la culture revendiquée met à l'écart un foisonnement d'expériences artistiques. C'est à un autre appel aux classes moyennes, dans un contexte de crise économique et politique, auquel le parti communiste, dépositaire à présent d'une partie de l'héritage révolutionnaire national, convie.

Ces quelques mois fascinent, peut-être moins pour ce qui y est accompli que pour ce qui y brille pour la dernière fois : les ultimes feux des mouvements les plus originaux de la créativité des années 1930. En effet, le discours du rassemblement et de la culture nationale contribue à étouffer définitivement des discours de rupture : ceux qui affirmaient contre le rassemblement la séparation culturelle, contre l'héritage la contestation culturelle. L'effet majeur du Front populaire est peut-être, dans le mouvement même de sa revendication progressiste, un effet d'exclusion. Cet effet réducteur est, en premier lieu, une pesanteur idéologique. La gauche française n'a pas vraiment de tradition culturelle spécifique ; elle est, elle aussi, l'héritière de l'œuvre laïque. La socialisation par l'école marque profondément tous les militants, d'autant plus lorsqu'il s'agit des militants qui s'intéressent à la culture et qui sont toujours, peu ou prou, des intellectuels.(...)

Derniers éclats de la recherche d'une culture ouvrière, derniers éclats de l'engagement politique des avant-gardes créatrices : de ces minorités, de leurs luttes et de leurs contradictions, seule l'étude de l'engagement syndical d'une part, de la logique du champ de création intellectuelle d'autre part, rendrait compte.

C'est l'immédiat après-guerre, avec l'épisode traumatique de la résistance, qui va assurer le syncrétisme nécessaire à une légitimation de l'intervention directe de la puissance étatique. Modernisée, dans les années 1936, où domine l'obsession de l'héritage culturel dans la démocratie, la vieille triade républicaine, qui confond la nation et le peuple par la grâce de l'instruction, se résoud en une confrontation d'une communauté nationale avec la personne privée où la culture assume le rôle d'une médiation d'un intérêt supérieur.

Politique et éthique, l'action par la culture se préoccupe désormais essentiellement de l'épanouissement de la personne (entendu au sens personnaliste du terme comme l'homme raisonnable et spirituel, irréductible à son appartenance sociale) dans la cité. Il est question « d'encadrer la jeunesse » dont on attend le renouveau ; de « former la personnalité » ; de célébrer une croyance qui « rassemble la foule mue par le même espoir ». Le théâtre de J. Vilar, ce « grand instituteur de la culture », ce héros de la conscience rigoureuse, est bien emblématique de cet élan spirituel : « (le TNP) contraint le spectateur à une prise de conscience qui, par elle-même, est déjà un acte, et un acte libre. Il affronte l'homme à sa condition d'homme, à sa vérité d'homme, la vérité de l'homme aux prises avec lui-même, avec les autres, avec sa cité, avec son histoire, avec ses dieux. » Car, désormais, l'exclusion culturelle, plus qu'un risque politique, plus qu'une injustice sociale, est une atteinte à la dignité humaine.

En ce sens, la prise en charge étatique est légitimée avant que d'être effective ; de ce consensus, auquel émargent lentement les mouvements syndicaux par le biais des comités d'entreprises, l'action culturelle se détache moins comme une action transformatrice que comme un moyen d'aménagement du système politique et social, en particulier, au plan culturel, comme l'instrument de la diffusion.

En 1959, le premier ministère des Affaires Culturelles voit le jour : produit d'une insensible évolution, il est aussi le résultat d'une synthèse que le nationalisme moderniste gaullien achève.

Lorsque l'Etat met en place, pour la première fois, une politique culturelle, le discours s'articule sur une nouvelle triade : Etat-Nation-patrimoine-citoyens. Alors qu'aux temps de la revendication un terme désignait toujours la valeur politique à sauvegarder de façon active (la République, la Démocratie, la communauté nationale), désormais l'Etat-Nation est la fin et le moyen ultime : l'appartenance à la Nation fonde un droit à la culture ; la concrétisation de ce droit est assurée par l'Etat.

Désormais, l'Etat gère la culture, la développe comme une sphère dans le cadre de son intervention croissante à même ce champ nouveau, informe et pléthorique, qui est « le social ». La planification est à l'ordre du jour, une génération de haut-fonctionnaires administrateurs établissent les projets d'une animation de la communauté ; parent pauvre ou orphelin de l'histoire, du « socio-culturel » est greffé sur le corps de la nation...

En étant intégrée dans l'appareil de l'état, l'action par la culture (une certaine action par la culture) acquiert le statut d'un de ces nombreux modes de régulation sociale dont prétend à disposer tout Etat moderne, attentif au bon fonctionnement de la reproduction sociale.(...)

La valeur libératrice du savoir et de l'art s'efface au profit du souci d'amélioration de la qualité de la vie quotidienne par des activités diverses.

Evelyne RITAINE — LES STRATEGES DE LA CULTURE, Presse de la F.N.S.P., 1983

Le portement de culture

Disant populaire, l'intention du rassemblement témoigne moins d'un peuple réel que de ces groupes qui prétendent à le rappeler à lui. Leçon tenue par Pierre Bourdieu, elle impose autre chose que la dénégation de la magie, sinon que saisir le rêve du peuple suppose d'être placé au carrefour de l'intérêt et de l'imaginaire, de la part idéale du réel tout autant que de la mesure de la part réelle de l'idéal.

S'agissant d'un engagement par la culture, la situation d'intellectuel surdétermine les modalités discursives. Non que les positions intellectuelles ne soient pas socialement constituées; non que le rapport au champ politique ne soit pas socialement construit; mais ce qui importe, ici, c'est le geste de «naturalisation» d'un certain savoir (de son savoir) en une culture universalisable qu'effectue chaque intellectuel soucieux d'action culturelle. Si sa prise de position s'épuise en un discours, suffisant pour le champ politique, elle est aussi exhaustive sur le plan culturel : elle participe de la prononciation de la légitimité culturelle.

Dans cette sociologie des intellectuels, le «geste populiste» (p. 113) traduit une place ambiguë, et, selon la métaphore spatiale, un double espace où le jeu est rendu possible.

ceux qui s'engagent dans un militantisme culturel sont à la fois ceux qui se situent à l'articulation du champ culturel et du champ politique (et ont besoin de cette position médiatrice pour se définir), et ceux qui redoutent le plus le politique institué qui pourrait les lier. Cette réticence au politique fonde sans doute le fantasme populiste : en appeler au Peuple, en référer à cette entité universelle, tenter d'établir un dialogue (politique) qui n'aliène pas la liberté créatrice (et/ou petite bourgeoisie). La prescription populiste semble bien être une auto-médication.

L'Affaire Dreyfus, dans une conjoncture historique originale, introduit «l'intellectuel», figure du clerc laïc engagé dans le débat politique; c'est au professeur, catégorie générique produite par la république, à qui il revient d'assumer le portement de l'éducation populaire = disciplines positives et critiques contre écrivains psychologues, jeunes générations de la rue d'Ulm contre académiciens, les clivages sont certes nombreux et peu univoques cependant que, dans la division sociale du travail intellectuel, les universités populaires regroupent des militants dont les stratégies diffèrent.

Enfin, les uns et les autres entretiennent un rapport au savoir très différent. Ce n'est pas le rapport hautain de l'intelligentsia affirmant ses valeurs. C'est, pour le professeur, un attachement profond aux «humanités», qui, quel que soit le renouvellement

positiviste de la fin du siècle, demeure plus traditionnel et plus classique que l'image culturelle forgée par l'intelligentsia engagée. C'est, pour l'instituteur, une pratique dans un territoire culturel très limité : celle qui a été inculquée à ses fils du peuple pour des fils du peuple, « un rapport de fascination – exclusion à la culture dominante (la reconnaissance sans la connaissance et la culture sans la manière) ». Autant dire que pour percevoir l'effet culturel de leur engagement, pour comprendre en quoi un geste populiste leur est nécessaire, il faudra se pencher sur la logique propre de ce militantisme quotidien.

De fait, cette figure symbole de l'intellectuel, instituant une homologie entre sphère du travail intellectuel et monde politique selon l'acception républicaine d'un savoir comme lumières civiques, n'est plus, dans la lutte antifasciste, qu'une valeur rhétorique ; l'écrivain, figure du moment, intervient doublement en apportant la caution du spécialiste de la culture et en assumant le redoutable rôle de garantir la perdurance et l'actualité d'un héritage national. Ce salut à la France, selon un mot d'Aragon, surréaliste minoritaire des premiers temps jusqu'à la révélation communiste de la nation révolutionnaire, marque le dernier geste au nom de cette continuité du discours de l'intelligentsia avec le corps des militants. L'après-guerre connaît tôt l'autonomisation et la spécialisation de militants dans ce nouveau champ de possibilités que constitue l'action culturelle. En effet,

La revendication d'une démocratisation culturelle étant désormais légitime, l'intelligentsia s'en désintéresse pour trouver l'expression politique de ses positions sur un terrain directement politique (guerre froide, guerres de libération coloniales, débats autour du communisme, défense des droits de l'homme). Cependant, quelque chose passe encore de la fonction des hérauts dans l'action culturelle d'après-guerre. Dans ce champ d'action qui s'autonomise, la place singulière de certains hommes de l'art les autorisent à parler haut. La domination symbolique des créateurs sur les répéteurs est redoublée, pour les hommes de théâtre, par une domination institutionnelle : la décentralisation théâtrale est le secteur noble de l'interventionnisme culturel de l'État.

Rupture d'un continuum républicain passablement ébranlé jusque-là, c'est la figure du professionnel de la culture qui se dégage ; légitimité d'une médiation, une communauté indécise attend, dans la représentation du groupe professionnel, les moyens de sa fondation, alors que, dans la pratique même des possibles sociaux, c'est le groupe intermédiaire lui-même qui s'assure : reconversion activiste de l'enseignement, réassurance statutaire du groupe contre la menace de désunion sociale, stratégie de promotion dans un espace libre de régulation, les trajectoires individuelles supportent la reproduction du groupe social dès lors que la structure des rapports entre les groupes mêmes déplace les enjeux de la lutte sociale. Dans ces conditions, en un contexte où l'État est appelé à la modernisation économique et sociale,

Ce sont les militants, qui réclament une rationalisation de l'action, une formation à la pédagogie, une politique publique en

matière de culture : ils se transforment en groupe de pression pour que soit reconnue leur spécialité puis fondée une nouvelle profession. Un groupe d'individus (caractérisé par la possession unique de capital culturel et par la rupture des trajectoires individuelles) investit un secteur d'activité peu organisé, faiblement professionnalisé, où le recrutement se fait par la cooptation plus que par les titres, où les dispositions sociales comptent plus que les compétences. Sur ces bases incertaines, la reconnaissance de la profession finit par assurer un rendement maximal à des héritages assez limités : il y a eu stratégie de reclassement, laquelle est aussi un des traits de la trajectoire des professionnels formés par des institutions spécialisées.

Sont réunies les conditions de la définition sociale et professionnelle de l'animateur : dénégation de l'appareil scolaire et de l'école républicaine intervenant comme échec dans la biographie personnelle, affectation positive d'une reconversion dans la professionnalité de la relation, expansion infinie de l'interprétation socio-psychologique de l'objet social, neutralisme social et activisme pédagogique, sensibilité propre à l'anomie contrastée par l'aspiration communautaire...

*

Si, au sens que lui donne Hannah Arendt, « le fil de la tradition est rompu, et nous devons découvrir le passé pour notre propre compte » (5), si, au sens prêté par T.W. Adorno, « le désastre, ce n'est pas l'élimination radicale du passé : c'est qu'on continue à trimbaler, ce qui est historiquement condamné, ce passé mort, neutralisé, impuissant, qui tire ignominieusement vers le bas » (6), on méritera de méditer LES STRATEGES DE LA CULTURE de E. Rittaine (7).

(5) H. Arendt, « la crise de la culture », p. 263, in. LA CRISE DE LA CULTURE (1954), Gallimard, 1974, 380 p.

(6) T.W. Adorno, in Minima Morelia (1951), Payot, 1980, 230 p.

(7) En accompagnement.

— UN GUIDE ORAVEP —

POUR TROUVER LES DOCUMENTS AUDIOVISUELS

L'Observatoire des Ressources Audiovisuelles pour l'Education Permanente (ORAVEP) s'enrichit d'une nouvelle publication : le Guide des Ressources Audiovisuelles pour l'Education Permanente, dans une maquette, une présentation et un contenu rénovés.

Ce guide pratique, format 240 x 165, de 800 pages, met à la disposition des formateurs, éducateurs, animateurs, documentalistes, informateurs, tous les éléments utiles permettant de trouver un document audiovisuel sur un thème grâce à un index de 200 mots, de localiser 500 distributeurs, de dénombrer les documents diffusés, de repérer les supports, de prendre en compte les conditions de distribution et les prix et d'établir des statistiques sur la production audiovisuelle.

LE GUIDE DES RESSOURCES AUDIOVISUELLES

est en vente à l'ORAVEP — Centre INFFO —
Tour Europe - Cédex 07 — 92080 Paris La Défense
Tél. 778.13.50

au prix de *200 F l'unité*, frais de port inclus.

INDEX DES ARTICLES
PARUS DANS LES CAHIERS DE L'ANIMATION
par ordre alphabétique d'auteurs
(du n° 1 au n° 43 inclus)

Action culturelle et éducative dans les milieux de travail et dans les communautés locales. Colloque UNESCO de ZAGREB. – N° 26, 4^e trimestre 1979, p. 55-62.

Affiche (L') culturelle : un colloque sur la sérigraphie et la photosérigraphie à l'INEP. – N° 35, 1^{er} trimestre 82, p. 79-110.

ADELMANT (Charles). – Le centre éducatif des Ateliers Jean de Bologne à Douai. – N° 17, 3^e trimestre 1977, p. 45-52.

AGNEL (Aimé). – Des chansons qui ne demandent qu'à parler. – N° 11, 1^{er} trimestre 1976. p. 49-58.

AGOSTINI (Enzo). – Une institution socio-éducative en Italie : la Società Umanitaria. – N° 6, décembre 1974, pp. 77-84.

ALINSKI (Saül). – Participation de la population et organisation communautaire dans la planification et la rénovation urbaines. – N° 4, décembre 1973. p. 109-121.

ALLOUCHE-BENAYOUN (B.J.). – Recherches françaises. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977. p. 117-130.

ARABIN (Lothar). – R.F.A., des professionnels et un système. – N° 42, IV 1983, p. 85-90.

ATTIAS-DONFUT (Claudine). – Les clubs pour personnes âgées. Naissance d'une nouvelle force sociale. – N° 9, 3^e trimestre 1975. p. 31-30.

Auberges de la Jeunesse (Les), débat. – N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 87-94.

AUGUSTIN (Jean-Pierre), DUBET (François). – L'espace urbain et les fonctions sociales de l'animation. – N° 7, 1^{er} trimestre 1975. p. 19-36.

AUGUSTIN (Jean-Pierre). – Vers une laïcisation des loisirs au Québec. – N° 33, 3^e trimestre 1981, p. 67-78.

AUGUSTIN (Jean-Pierre). – Formes de ballons et formes de croyance. – N° 40, II, 1983, p. 1-18.

AUGUSTIN (Jean-Pierre). – Urbanisation et nouveaux enjeux associatifs : agglomération bordelaise 1950-1983. – N° 43, V, 1983.

AVICE (Edwige). – Ministre du Temps libre. – Allocution. – N° 42, IV, 1983, p. 7-10.

BARBIER-BOUVET (Jean-François). De la scène au petit écran. Le public des retransmissions culturelles à la télévision. – N° 19, 1^{er} trimestre 1978. p. 33-44.

BARTHEZ (Jean-Claude). – Les publics de l'animation : leur constitution. – N° 9, 3^e trimestre 1975. p. 3-20.

BEAUD (Pierre). – La télévision institutionnelle. – N° 5, mai 1974. p. 67-88.

BELLEFLEUR (Michel). – Une animation à l'américaine ? – N° 33, 3^e trimestre, p. 79-86.

BELLEVILLE (Pierre), interview de. – « La ville repose sur les épaules de l'ouvrier endormi. – N° 37, 3^e trimestre 82, p. 65-83.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- BERGALA (Alain). – Repérages pour une pédagogie de l'image. N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 13-22.
- BESNARD (Pierre). – Eléments pour une théorie du système de l'animation N° 1, Mai 1972. p. 29-35.
- BESNARD (Pierre). – Les enseignants-animateurs. – N° 3, juin 1973, p. 85-97.
- BESNARD (Pierre). – La relation créateurs/animateurs : Une nouvelle dialectique maître/esclave dans le champ culture. – N° 26, 4^e trimestre 1979. p. 47-54.
- BLOUIN-LE BARON (Jacqueline). – La logique sociale d'une pratique culturelle : l'exemple de l'expression culturelle. – N° 41, III, 1983, p. 27-44.
- BORBEIN (Volker). – La participation aux cours de langues. – N° 42, IV, 1983, p. 29-32.
- BOULANGER (Michel). – Animation culturelle et éducation artistique. – N° 1, mai 1972, p. 67-77.
- BOULANGER (Michel). – Été 1974, six stages de réalisation. – N° 8, 2^e trimestre 1975, p. 1-56.
- Le projet d'animation de la collectivité de ROSHEIM par l'art dramatique et la poésie, p. 1-9.
 - « Cantegril » à MIREPOIX, p. 11-17.
 - Le centre d'Action et d'Animation Culturelle de l'Yonne, p. 19-28.
 - Les nuits théâtrales de l'ENCLAVE, p. 29-37.
 - Le théâtre populaire Jurassien, p. 39-46.
 - Le festival d'animation rurale de VERRUYES, p. 47-56.
- BOULANGER (Michel). – Quelques remarques sur la formation. – N° 8, 2^e trimestre 1975. p. 57-69.
- BOULANGER (Michel), LE VEUGLE (Jean). – Jean Nazet : un animateur et un novateur. – N° 3, juin 1973, p. 5-7.
- BOULANGER (Michel). – Une expérience audio-visuelle : recherches sur la relation entre image et langage, à partir de l'œuvre de Jules Verne. – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 59-66.
- BOULANGER (Michel). – Quelle image ? – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 83-85.
- BOULANGER (Michel). – Les C.T.P., des acteurs de l'éducation populaire. – N° 28, 2^e trimestre 1980.
- BOULONGNE (Pierre-Yves). – Pourquoi cette revue ? – N° 1, mai 1972, p. 3-5.
- BOURQUIN (Jean-Fred). – Des associations de jeunes à la télévision. Une expérience suisse. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 67-80.
- CALLEDE (Jean-Paul). – Les activités sportives et d'expression corporelle dans les équipements socio-culturels. – N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p. 27-44.
- CAMUS (Jean-François). – Les ciné-clubs d'enfants : refus d'infantiliser. – N° 29, 3^e trimestre 1980, p. 21-24.
- CAUL FUTY (Louis). – Un mouvement non identifié. – N° 42, IV, 1983, p. 91-96.
- Centre RETRAVAILLER. – Stages de formation préliminaire et d'orientation Professionnelle pour les femmes. – N° 10, 4^e trimestre 1975, p. 45-52.
- CHALVON (Mireille). – Télévision et langage des enfants. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 53-58.
- CHASSAGNE (Serge). – L'instruction civique à l'école, 1870-1914. – N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 45.
- HAZELLES (Guy). – L'éducation socio-culturelle dans les lycées et collèges agricoles : 12 ans déjà. – N° 17, 3^e trimestre 1977, p. 37-44.
- CHENUET (Anne). – Méaventures d'un terrain d'aventure. – N° 11, 1^{er} trimestre 1976, p. 9-22.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- CHOMBART DE LAUWE (Marie-José). – Tendances de la recherche en sciences sociales sur l'enfant. L'interaction Enfant-Société. – N° 26, 4^e trimestre 1979, p. 1-13.
- CHOSSON (Jean-François). – Le Prince, le Fonctionnaire et l'Animateur culturel. – N° 3, juin 1973, p. 65-76.
- CHOSSON (Jean-François). – A propos de la formation des animateurs : qui est le coupable ? – N° 11, 1^{er} trimestre 1976, p. 59-66.
- CHOSSON (Jean-François), LOUPIAS (Paul). – Les quatre langages de l'animateur ou Sigismond en quête d'une demeure. – N° 22, 4^e trimestre 1978, p. 11-19.
- CHOSSON (Jean-François), LOUPIAS (Paul), LAFORGE (Jean). – L'animation de l'espace rural. Pour un renouvellement des hypothèses pour la recherche et l'action. – N° 30, 4^e trimestre 1980, p. 47-56.
- Chantiers de jeunes bénévoles (Les). – N° 21, 3^e trimestre 1978, p. 13-34.
- CLAUDE (Armand). – Les choix pédagogiques. – N° 42, IV, 1983, p. 50-53.
- CLOZIER (Gérard). – Le loisir des adolescents : attitudes et inventions. – N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 3-22.
- COCHE (Daniel). – Au fil du temps, « une expérience de cinéma en Alsace ». – N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 87-97.
- COLLET (Hervé). – Action municipale et loisirs : vacances d'enfants et d'adolescents. – N° 21, 3^e trimestre 1978, p. 1-12.
- COLLIN (Claude). – L'initiation systématique à l'expression audio-visuelle en milieu scolaire (L'expérience de la Ville Neuve de Grenoble). – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 43-50.
- Conversation-Sinfonietta. – N° 28, 2^e trimestre 1980, p. 53-66.
- CORNET (Bernard). – Une action de préanimation : « Quartier LA ROUSSE à MIRAMAS ». – N° 20, 2^e trimestre 1978, p. 25-34.
- CORSET (Pierre). – Pratique de la vidéo et formation d'un téléspectateur actif ? – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 23-32.
- COURTAL (Gérard). – Les animateurs socio-éducatifs départementaux, un remède à l'effritement de la vie associative ? – N° 13, 3^e trimestre 1976, p. 1-16.
- COUTROT (Aline). – Les mouvements de jeunesse en France dans l'entre-deux guerres. – N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 29-38.
- Création, pouvoir, société : un débat autour de Gildas BOURDET. – N° 30, 4^e trimestre 1980, p. 57-66.
- CRUIZIAT (A.). – La jeunesse africaine et les problèmes de son insertion dans le développement. – N° 18, 4^e trimestre 1977, p. 5-30.
- DARGERIE (Yvon). – La formation des animateurs d'activités scientifiques. – N° 12, 2^e trimestre 1976, p. 53-56.
- DASTE (Catherine), PILLET (Françoise), FOUCHE (Christine). – La pomme verte : l'exploitation pédagogique d'un spectacle. – N° 29, 3^e trimestre 1980, p. 7-14.
- DAVAL (Roland). – TOP 76. Une expérience sur l'utilisation du média audio-visuel par les jeunes. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 139-140.
- DE ANGELI (Luce). – Le Counseling dans la formation des adultes aux USA. – N° 4, décembre 1973, p. 91-98.
- DECROIX (Chantal). – Un mouvement féminin : L'Union Féminine Civique et Sociale. – N° 10, 4^e trimestre 1975, p. 39-44.
- Démarches culturelles : un débat entre Jean Hurstel et Gildas Bourdet. – N° 30, 4^e trimestre 1980, p. 67-74.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- DESCOLONGES-MORVILLE (Michèle). – Un renouveau dû aux femmes ?. – N° 42, IV, 1983, p. 33-36.
- Des C.T.P., pour quoi faire ?. – N° 28, 2^e trimestre 1980, p. 31-38.
- Développement (Le) du secteur socio-éducatif (extrait du rapport de la Commission du VI^e Plan « Activités sportives et socio-éducatives »). – N° 1, mai 1972, p. 119-132.
- Direction de l'Enseignement moyen pratique. Secrétariat d'Etat à la Promotion Humaine. Sénégal. – A la recherche d'une éducation des jeunes pour le développement : l'enseignement moyen pratique (E.M.P.) au Sénégal. – N° 18, 4^e trimestre 1977, p. 65-72.
- DJIAN (Jean-Michel). – Politique d'innovation culturelle et vie associative : le Fonds d'Intervention Culturelle. – N° 43, V 1983.
- DORR LEIFER (Aimée), GORDON (Neal J.) et BROWNE GRAVES (Sherryl). – Le programme des recherches américaines. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 91-104.
- DREYFUS (Armand). – Théâtre et authenticité au Mali. – N° 33, 3^e trimestre 1981, p. 15-25.
- DROUARD (Hervé), LABOURIE Raymond), OBERTI (Annie), POUJOL (Geneviève). – Le public d'une institution de formation socio-éducatif. – N° 3, juin 1973, p. 15-22.
- DROUARD (Hervé). – La crise d'un organisme d'animation régionale concertée. – N° 5, mai 1974, p. 95-121.
- DROUARD (Hervé). – Vidéo-animation et vidéo-animateurs. – N° 9, 3^e trimestre 1975, p. 31-46.
- DUJARDIN (Rémi). – Les adolescents en chiffres. – N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 57-66.
- DUJARDIN (Rémi). – Les bals en France et l'action socio-culturelle. – N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 83-86.
- DUJARDIN (Rémi). – Le cinéma dans la commune. – N° 33, 3^e trimestre 1981, p. 35-37.
- DUJARDIN (Rémi). – La musique dans la commune. – N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p. 65-77.
- DUJARDIN (Rémi). – Les assises du cinéma breton. – N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 99-103.
- DUMAZEDIER (Joffre). – Le ministre du Temps Libre n'est pas le père Noël. – N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p. 1-15.
- DUMAZEDIER (Joffre). – L'évolution des associations. – N° 2, janvier 1973, p. 23-24.
- DURNEZ (Jean-Luc), MIROUX (Jean-Paul). – Adolescents et personnes âgées dans un centre de vacances : « Les Tréteaux d'un temps ». – N° 20, 2^e trimestre 1978, p. 15-24.
- Entretien avec deux anciens C.T.P. : Nicole des Ylouses, Lucien Lautrec. – N° 28, 2^e trimestre 1980, p. 21-30.
- EPPENBERGER (Dr). – A propos des enseignements à Bâle. – N° 42, IV, 1983, p. 47-49.
- ESCHENBRENNER (Jacqueline). – La Maison des enfants de Louveciennes. – N° 11, 1^{er} trimestre 1976, p. 23-28.
- EVARD (Marcel), SCALBERT BELLAIGUE (Mathilde). – L'écomusée de la communauté Le Creusot Montceau-les-Mines. – N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p. 35-44.
- Expression corporelle (L') : le point de vue des formateurs. – N° 3, juin 1973, p. 117-131.
- FABRIZIO (Claude). – La fonction socio-culturelle des équipements de quartier. – N° 21, 3^e trimestre 1978, p. 35-51.
- FAUCONNET (Luc). – Témoignage d'un militant local. – N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 59.
- FLICHY (Patrice). – Le discours administratif sur la culture. – N° 19, 1^{er} trimestre 1978, p. 1-16.
- Fonds (Le) d'Intervention Culturel. – N° 20, 2^e trimestre 1978, p. 39-52.
- Formation (La) des jeunes à la citoyenneté : du côté des associations. Propos recueillis par Bertrand SACHS. – N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 69.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- Formation (La) des jeunes auditeurs et téléspectateurs (propositions élaborées par la commission IV du colloque sur les jeunes, la radio et la télévision – I.N.E.P., Marly-le-Roi, 1977. – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 87-90.
- FOUCAMBERT (Jean). – La lecture, une affaire communautaire. – N° 40, II, 1983, p. 29-40.
- FOUQUET (Françoise), GUERIN (Chantal). – La formation internationale du citoyen ; un monde devenu tout petit. – N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 85.
- FOURMENT (Alain). – La presse des jeunes d'hier et d'aujourd'hui. – N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 95-108.
- FRIEDEL (Christine). – Une ville se raconte, une ville se rencontre. – N° 33, 3^e trimestre 1981, p. 27-33.
- GAGNIER (Olivier). – De l'utilisation de la vidéo en animation et de quelques-uns de ses effets. – N° 5, mai 1974, p. 89-93.
- GAGNIER (Olivier). – La télévision par câble et intégration de la vidéo dans la vie sociale aux Pays-Bas. – N° 6, décembre 1974, p. 107-115.
- GAGNIER (Olivier). – Pratique de la vidéo et lecture de la télévision chez l'enfant. – N° 19, 1^{er} trimestre 1978, p. 45-50.
- GAGNIER (Olivier). – Les difficultés de la formation des jeunes à l'audio-visuel. – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 67-78.
- GAGNIER (Olivier). – La formation du téléspectateur aux USA. – N° 26, 4^e trimestre 1979, p. 75-84.
- GAGNIER (Olivier). – L'alarme à l'œil. – N° 33, 3^e trimestre 1981, p. 39-44.
- GAGNIER (Olivier). – Maîtrise et développement de la communication. – N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 3-10.
- GAGNIER (Olivier). – Media et citoyenneté. – N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 33-39.
- GAGNIER (Olivier). – Bretagne : régionalisation de l'audio-visuel. – N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 105-110.
- GALLAUD (Patrick). – Quelques expériences d'animation scientifique et culturelle. – N° 12, 2^e trimestre 1976, p. 51-52.
- GALLAUD (Patrick). – Associations, animateurs, loisirs et programmes d'action prioritaires. – N° 13, 3^e trimestre 1976, p. 17-26.
- GALLAUD (Patrick). – La renaissance des Samaria au Niger. – N° 18, 4^e trimestre 1977, p. 73-80.
- GALLAUD (Patrick). – Associations et centres de recherches. – N° 18, 4^e trimestre 1977, p. 89-100.
- GALLAUD (Patrick). – Presse et problèmes de jeunesse en Afrique. – N° 18, 4^e trimestre 1977, p. 101-106.
- GALLAUD (Patrick). – L'innovation sociale : chances et risques. – N° 19, 1^{er} trimestre 1978, p. 59-64.
- GALLAUD (Patrick), DOZOL (Arlette). – Quelques aspects de la politique de la jeunesse en Grande-Bretagne. – N° 21, 3^e trimestre 1978, p. 53-59.
- GALLAUD (Patrick). – Les adolescents, ils ne veulent rien faire. – N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 23-30.
- GALLAUD (Patrick). – La presse associative et la presse commerciale pour adolescents. – N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 109-127.
- GALLAUD (Patrick). – Les jeunes, l'emploi et l'animation. Suivi d'une bibliographie sélective d'Isabelle Lochard. – N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p. 1-16.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- GALLAUD (Patrick). – La presse des associations d'éducation populaire. – N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 131-146.
- GALLAUD (Patrick). – Jeunesse et citoyenneté. – N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 79.
- GALLAUD (Patrick). – Une nouvelle politique pour les jeunes. – N° 39, I 1983, p. 19-32.
- GALLAUD (Patrick), JUNG (Bruno). – Jeunesse au pluriel. – N° 33, 3^e trimestre 1981, p. 1-13.
- GAUDIBERT (Pierre). – La modernisation de l'héritage : la perte du sens. – N° 30, 4^e trimestre 1980, p. 39-46.
- GAUDIBERT (Pierre). – Réflexions sur le mouvement des Auberges de Jeunesse dans les années 1930. – N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 75-86.
- GAUDIBERT (Pierre), AVENIER (Philippe), OHL (François). – animateurs et créateurs à Grenoble. – N° 22, 4^e trimestre 1978, p. 41-48.
- GAUTHIER (Nicole). – Les mouvements d'éducation populaire face à la télé. – N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 11-14.
- GARRIGUES (Colette). – « Radio-Solitude » - Une expérience de l'INA. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 49-52.
- GELIN (Jeanne). – Représentation et attitudes devant la formation chez des animateurs professionnels en formation longue. – N° 4, décembre 1973, p. 29-44.
- GELIN (Jeanne). – L'Année de la femme dans quelques revues de mouvements et associations du secteur socio-éducatif. – N° 10, 4^e trimestre 1975, p. 53-64.
- GELPI (Ettore). – Culture et Education : de nouveaux besoins. – N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 147 à 156.
- GENEVE (Marc), PLE (Jean-Louis). – La formation juridique des animateurs. – N° 26, 4^e trimestre 1979, p. 63-73.
- GILETTE (A.). – Les services civiques de jeunesse dans le développement de l'Afrique rurale : nouvelles réflexions sur l'art de coiffer Saint-Pierre sans décoiffer Saint-Paul. – N° 18, 4^e trimestre 1977, p. 31-40.
- GIRARD (Augustin). – Les politiques culturelles communales : une compétence nouvelle. – N° 20, 2^e trimestre 1978, p. 1-14.
- GIRY (Marcel). – Informatique et actualisation de l'éducation populaire. – N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 109-118.
- GRANIER (Christine). – L'instruction civique dans les collèges aujourd'hui. – N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 52.
- GRATIOT-ALPHANDERY (Hélène). – Culture et animation socio-culturelle. – N° 17, 3^e trimestre 1977, p. 1-6.
- GROS (Dominique). – Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle : un défi aux professionnels. – N° 43, V 1983.
- GUERIN (Chantal). – Du D.E.C.E.P. au C.A.P.A.S.E. – N° 4, décembre 1973, p. 13-27.
- GUERIN (Chantal). – Un institut de formation permanente pour les animateurs socio-culturels et les travailleurs sociaux en R.F.A. (Remscheid). – N° 4, décembre 1973, p. 101-105.
- GUERIN (Chantal). – Les autres qui descendent dans la rue. – N° 5, mai 1974, p. 1-9.
- GUERIN (Chantal). – A propos du C.A.P.A.S.E. – N° 7, 1^{er} trimestre 1975, p. 1-18.
- GUERIN (Chantal). – L'Atelier Maladroit. – N° 9, 3^e trimestre 1975, p. 47-52.
- GUERIN (Chantal). – De la bénévole à l'élue locale. – N° 10, 4^e trimestre 1975, p. 17-38.
- GUERIN (Chantal), KRISHNAN (Claudine). – A propos des foyers socio-éducatifs. – N° 17, 3^e trimestre 1977, p. 53-68.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- GUERIN (Chantal), KRISHNAN (Claudine). – Les centres de loisirs associés à l'école. – N° 17, 3^e trimestre 1977, p. 53-68.
- GUERIN (Chantal). – Une profession d'animateur est-elle possible ? – N° 22, 4^e trimestre 1978, p. 49-64.
- GUERIN (Chantal). – Hors de la formation professionnelle. – N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p. 45-54.
- GUERIN (Chantal). – Pour l'animation musicale des centres de loisirs : compte-rendu d'une expérience effectuée à Angoulême. – N° 29, 3^e trimestre 1980, p. 47-56.
- GUERIN (Chantal). – Où en est l'éducation populaire ? – N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 5-22.
- GUEZENNEC (J.C.), GURGAND (P.), BRUNET (G.). – Rencontre du jeune cinéma non professionnel. – N° 13, 3^e trimestre 1975, p. 39-44.
- GUTWIRTH (Jacques). – Les associations de loisirs d'une petite ville : Châtillon-sur-Seine. – N° 5, mai 1974, p. 11-42.
- HAUG (Ada). – Le service enfants et jeunesse à la télévision norvégienne. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 63-66.
- HAUPT (Dr Elmut). – Vers une programmation des cours (RFA) : l'université populaire de Fribourg. – N° 42, IV 1983, p. 69-73.
- HEDOUX (Jacques). – Une action collective de formation. – N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 89-108.
- HOFFET (Jean-Louis). – Le renouveau des U.P. – N° 42, IV, 1983, p. 11-20.
- HOFFET (Jean-Louis). – Le droit à transmettre. – N° 42, IV, 1983, p. 41-46.
- HOJER (Bjom). – L'Education populaire en Suède et son rôle dans la société de demain. – N° 6, décembre 1974, p. 85-91.
- HOUEE (Paul). – Le rôle des préalables culturels et des mouvements d'animation dans le développement rural en France depuis la Libération. – N° 2, janvier 1973, p. 35-50.
- HOUEE (Paul). – Une expérience d'animation en milieu rural. – N° 2, janvier 1973, p. 53-59.
- HURSTEL (Jean). – Jeunesse et action culturelle. – N° 43, V, 1983.
- ILLICH (Ivan). – Education et développement. – N° 42, IV, 1983, p. 107-117.
- IMBERT (Maurice). – Loisirs et modes de vie dans la société urbaine contemporaine. – N° 1, mai 1972, p. 37-47.
- IMBERT (Maurice). – Le budget culturel des collectivités locales. – N° 1, mai 1972, p. 99-116.
- I.N.E.P. : une exposition, un film. – N° 30, 4^e trimestre 1980, p. 75-81.
- ION (Jacques). – La figure impossible du citoyen ou l'enjeu de l'éducation populaire. – N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 35.
- JACOBI (Daniel). – Le tourisme culturel dans les Villages-Vacances-Familles : une utopie constructive ? – N° 7, 1^{er} trimestre 1975, p. 37-48.
- JANOT (Marie-Nicole). – Les Ateliers des Trois-Soleils. – N° 11, 1^{er} trimestre 1976, p. 39-48.
- JACQUET (Jean-Louis). – De l'éducation populaire à l'éducation permanente. – N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 63-74.
- JARGOT (Paul). – Une expérience d'éducation et d'action au service du développement dans la vallée du Grésivaudan. – N° 2, janvier 1973, p. 60-88.
- KERBRAT (Jean). – Styles d'une ville, esthétique des murs. – N° 41, III 1983, p. 45-52.
- KOVALCSIK (Jozsef), SIPOS (Zsuzsanna), MUVELO'SZASZ (Janos'). – Culture populaire et collectivité : soixante institutions socio-éducatives locales en 1970-1971. – N° 6, décembre 1974, p. 93-101.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- KOLPACK (Gérard). – L'action socio-culturelle aujourd'hui : le point de vue de la F.F.M.J.C. – N° 30, 4^e trimestre 1980, p. 27-34.
- KRISHNAN (Claudine). – Il se passe toujours quelque chose au C.E.S. St Exupéry. – N° 17, 3^e trimestre 1977, p. 17-24.
- LA BORDERIE (René). – L'I.C.A.V. : Initiation à la communication audio-visuelle en milieu scolaire. – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 79-82.
- LABOURIE (Raymond). – De quelques problèmes de l'animation et de la formation socio-éducative. – N° 1, mai 1972, p. 7-28.
- LABOURIE (Raymond). – Deux expériences d'animation de collectivités territoriales : intentions et interrogations. – N° 2, janvier 1973, p. 69-78.
- LABOURIE (Raymond), LACHAT (Annie). – La télévision communautaire au Québec : l'expérience modèle de Saint-Félicien. – N° 2, janvier 1973, p. 113-124.
- LABOURIE (Raymond). – Un animateur américain : Saul Alinsky. – N° 4, décembre 1973, p. 107-108.
- LABOURIE (Raymond). – L'éducation populaire en Chine. – N° 9, 3^e trimestre 1975, p. 75-82.
- LABOURIE (Raymond). – L'apprentissage du langage télévisuel par les jeunes. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 141-148.
- LABOURIE (Raymond). – De l'errance éducative à l'invention collective du loisir éducatif des adolescents. – N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 1-2.
- LABOURIE (Raymond). – Des pratiques de l'audio-visuel à l'éducation télévisuelle des jeunes. – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 1-11.
- LABOURIE (Raymond). – 1920-1940 : les mutations de l'éducation populaire des mouvements de jeunesse. – N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 3-8.
- LABOURIE (Raymond). – Education populaire et animation socio-culturelle. – N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 45 à 62.
- LAGRANGE (Serge). – Portrait d'un C.T.P. par lui-même. – N° 28, 2^e trimestre 1980, p. 39-42.
- LAGREE (Jean-Charles). – L'adolescence dans les équipements socio-culturels. – N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 31-44.
- LE BOTERF (Guy). – Appropriation de l'espace et architecture fonctionnelle. – N° 5, mai 1974, p. 131-134.
- LECA (Jean). – Questions sur la citoyenneté aujourd'hui. – N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 21.
- LE CACHEUX (Geneviève). – L'animation des bibliothèques pour enfants : une réalisation de la ville de Caen. – N° 29, 3^e trimestre 1980, p. 29-38.
- LECOMTE (R. et B.) – Des groupements de jeunes au Sahel (Delta du Sénégal et Yatanga en Haute-Volta). – N° 18, 4^e trimestre 1977, p. 41-64.
- LECRONIER (Louis). – Un animateur parle de la formation audio-visuelle. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 137-138.
- LEFEUVRE (Maurice). – Des stagiaires s'interrogent. – N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 119-124.
- LEFEVRE (Gérard). – Pour un cinéma d'art et d'essai auquel les enfants ont droit. – N° 29, 3^e trimestre 1980, p. 25-28.
- LE MOUEL (Jacques). – Chômage-maladie ou chômage banalisé. – N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p. 1-18.
- LEON (Antoine). – Les pouvoirs politiques et l'éducation populaire. – N° 37, 3^e trimestre 1982, p. 13-24.
- LEPRIEUR (François). – La première décennie de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique). – N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 49-60.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- LESTAVEL (Jean). – Animation culturel et action théâtrale. – N° 5, mai 1974, p. 123-129.
- LEVASSEUR (Roger). – Mutations des associations au Québec. – N° 39, I, 1983, p. 41-56.
- LEVASSEUR (Roger). – La dynamique sociale des associations. – N° 39, I, 1983, p. 57-80.
- LEVET-GAUTRAT (Maximilienne). – Les images de rôles des animateurs socio-culturels. – N° 3, juin 1973, p. 45-64.
- LOISIRS JEUNES. – Ce que la télévision propose aux enfants et aux jeunes. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 1-8.
- LOISIRS JEUNES. – Des émissions pour l'enfance : avec ou sans enfants ? – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 21-24.
- LUCIEN (Jean-Claude). – Le travail social de communauté aux Pays-Bas. – N° 6, décembre 1974, p. 25-53.
- MALENFANT (Chantal). – La place du sport dans le temps libre : Principes, difficultés, recherches, moyens. – N° 40, II, 1983, p. 19-28.
- MARCADE (Patrice). – Initiation à l'audio-visuel dans le cadre scolaire - Une action du C.R.E.A.V. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 131-136.
- MAZEL (Isabelle). – Les radio-amateurs. – N° 12, 2^e trimestre 1976, p. 3-18.
- MAZEL (Isabelle). – Les clubs Espace. – N° 12, 2^e trimestre 1976, p. 19-30.
- MAZEL (Isabelle). – Les clubs Nature. – N° 12, 2^e trimestre 1976, p. 31-40.
- MAZEL (Isabelle). – Animation culturelle et rénovation de l'enseignement scientifique (interview du Professeur Delacotte). – N° 12, 2^e trimestre 1976, p. 41-50.
- MAZEL (Isabelle). – Action culturelle et vulgarisation scientifique (Analyse d'une recherche). – N° 12, 2^e trimestre 1976, p. 57-60.
- MAZEL (Isabelle). – La fédération nationale des clubs scientifiques. – N° 19, 1^{er} trimestre 1978, p. 51-58.
- MEISTER (Albert). – Nouvelles formes d'associations et de participation dans la société post-industrielle. – N° 2, janvier 1973, p. 7-22.
- MEISTER (Albert). – Du rôle des associations : réponse à Dumazedier. – N° 3, juin 1973, p. 133-135.
- MEYER (Rosemarie). – Approche d'une formation aux media de masse. – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 91-98.
- MEYER (Rosemarie). – Initiation aux media de masse en milieu scolaire. De quelques expériences en Allemagne Fédérale et en Suisse. – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 99-108.
- MEYER (Rosemarie). – Usage pédagogique et maîtrise de la télévision. – N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 59-64.
- MIEGE (Bernard). – Sur l'analyse des politiques culturelles des communes. – N° 2, janvier 1973, p. 81-94.
- MIEGE (Bernard). – Les industries culturelles aux enfants : « que vous êtes jolis, que vous me semblez beaux ». – N° 29, 3^e trimestre 1980, p. 57-68.
- MIGNON (Jean-Marie). – La formation des Inspecteurs africains à l'Institut National d'Education Populaire. – N° 18, 4^e trimestre 1977, p. 107-111.
- MIGNON (Jean-Marie). – De la vie communautaire aux fonctionnaires du travail social en Grande-Bretagne. – N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p. 63-70.
- MIGNON (Jean-Marie), de JESUS (Cecilia). – Activités socio-éducatives et animation culturelle au Portugal. – N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p. 49-63.
- MIGNON (Jean-Marie). – Jeunesse africaine, crainte et convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone. – N° 43, V, 1983.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- Mission d'action culturelle en milieu scolaire : la jeunesse scolaire à la rencontre du musée. – N° 29, 3^e trimestre 1980, p. 39-46.
- MOECKLI (Jean-Marie). – Des activités pour quels publics ?. – N° 42, IV, 1983, p. 21-28.
- MORNET (François). – Insertion sociale des jeunes, qualification professionnelle et création d'activités. – N° 39, I, 1983, p. 5-18.
- MOULINIER (Pierre). – Aide à la création d'emplois d'utilité collective : un programme modeste mais révélateur. – N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p. 19-26.
- MOULINIER (Pierre). – Les animateurs vacataires ou l'indépendance pédagogique. – N° 22, 4^e trimestre 1978, p. 21-24.
- NAZET (Jean). – Où en est le Livre Vivant ? – N° 3, juin 1973, p. 9-14.
- NEALE (Michael). – La carte de loisirs de Leeds. – N° 7, 1^{er} trimestre 1975, p. 49-52.
- NETTER (Marc). – Audio-visuel, concertation et... politique en Aquitaine : une expérience d'animation par l'audio-visuel. – N° 14, 4^e trimestre 1976, p. 23-38.
- Nederlands Instituut voor Maatschappelijke Opbouw (N.I.M.O.). – Le développement communautaire aux Pays-Bas. – N° 1, mai 1972, p. 87-98.
- OBERTI (Annie), ROMER (Madeleine). – 3 recherches : A propos d'une enquête nationale sur les pratiques culturelles des Français. Les enfants et le théâtre. Les jeunes travailleurs dans les F.J.T. – N° 9, 3^e trimestre 1975, p. 53-74.
- OBERTI (Annie). – Inter-Services Jeunes. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 41-48.
- OBERTI (Annie). – L'imagination au galop - Expérience suisse. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 59-62.
- OBERTI (Annie). – La qualité des émissions de radio et de télévision pour les jeunes. – N° 20, 2^e trimestre 1978, p. 35-38.
- OBERTI (Annie). – Où en est la télévision par câble. – N° 21, 3^e trimestre 1978, p. 61-66.
- OBERTI (Annie). – Les jeunes et la télévision. – N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 77-82.
- OBERTI (Annie). – L'école, la télévision et les enfants à travers la presse. – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 115-128.
- OBERTI (Annie). – Avant-propos, suivi de L'action culturelle et l'école. – N° 29, 3^e trimestre 1980, p. 1-6.
- OBERTI (Annie). – Nice : l'accès des jeunes aux media. – N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 15-21.
- OBERTI (Annie), Propos recueillis par. – Associations, micros, radios. – N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 65-79.
- OFFERLE (Michel). – Education ouvrière et partis politiques. – N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 105-114.
- ORY (Pascal). – L'action culturelle du Front Populaire. – N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 17-28.
- Palmarès Mémorial. – N° 28, 2^e trimestre 1980, p. 67-72.
- PAILLET (Claire). – Deux expériences d'apprentissage du langage audio et télévisuel dans le Nord, Pas-de-Calais. – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 51-58.
- PANSU (Alain). – La lecture dans les comités d'entreprise. – N° 37, 3^e trimestre 1982, p. 57-63.
- PARE (Claude). – Les animateurs de la S.N.C.F. – N° 22, 4^e trimestre 1978, p. 27-39.
- PARIZET (Marie-Josèphe). – Animateurs des collectivités locales. – N° 3, juin 1973, p. 23-44.
- PARIZET (Marie-Josèphe). – Mutations du bénévolat. Institutionnalisation de l'animation et politique socio-culturelle. – N° 14, 4^e trimestre 1976, p. 1-21.
- PEC Auvergne. – Si vous sortiez, voisins. – N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 125-130.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- PELAPRAT (Philippe). — Les nouveaux entrepreneurs de la vidéo indépendante. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 27-31.
- PERREIN (Liliane). — Les Faucons Rouges ou Mouvements de l'Enfance Ouvrière : 1932-1939. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 39-48.
- PERRIN (Eliane). — De l'apprentissage du langage vidéo. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 33-42.
- PETIT (Jean-Pierre). — Quelques réflexions sur les conditions institutionnelles et pédagogiques de l'animation de la jeunesse à partir des chantiers de travail en pays africains. — N° 2, janvier 1973, p. 95-112.
- PINGUILLY (Yves). — Notes éparses pour l'animation du livre : la lecture littéraire. — N° 40, II 1983, p. 51-58.
- PLE (Jean-Louis). — De l'animation à l'économie sociale : une nouvelle donne. — N° 37, 3^e trimestre 1982, p. 1-11.
- PLE (Jean-Louis), DESGUEES (Danièle). — Les boutiques de gestion : c'est facile, c'est pas cher, mais à qui ça rapporte ? — N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p. 37-47.
- Politique socio-éducative et culturelle d'un département : Charente Maritime. — N° 26, 4^e trimestre 1979, p. 33-45.
- POPULUS (Daniel) interview de. — Grenoble : municipalité, associations, media. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 23-25.
- POUJOL (Geneviève). — Recherches sur l'animation en France. — N° 1, mai 1972, p. 77-80.
- POUJOL (Geneviève). — Centre de formation et formation professionnelle des animateurs. — N° 4, décembre 1973, p. 5-12.
- POUJOL (Geneviève). — Compte-rendu du Symposium européen sur la déontologie, le statut et la formation de l'animateur socio-culturel. — N° 6, décembre 1974, p. 103-105.
- POUJOL (Geneviève). — Les pratiques socio-culturelle des femmes. — N° 10, 4^e trimestre 1975, p. 3-16.
- POUJOL (Geneviève). — Les Prix Jeunesse International 1976. — N° 13, 3^e trimestre 1976, p. 33-38.
- POUJOL (Geneviève). — Une loi sur l'éducation dans le temps de loisir : l'exemple danois. — N° 17, 3^e trimestre 1977, p. 77-82.
- POUJOL (Geneviève). — Un stage de réalisation de l'I.N.E.P. à Villeneuve-lez-Avignon. — N° 21, 3^e trimestre 1978, p. 67-71.
- POUJOL (Geneviève). — Les animateurs en chiffres. — N° 22, 4^e trimestre 1978, p. 1-10.
- POUJOL (Geneviève). — La généalogie du débat socio-culturel/culturel. — N° 30, 4^e trimestre 1980, p. 3-14.
- POUJOL (Geneviève). — Education ouvrière et éducation populaire. — N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 75-88.
- POUJOL (Geneviève). — Les universités populaires sont de retour. — N° 37, 3^e trimestre 1982, p. 47-55.
- POUJOL (Geneviève). — La dynamique sociale des associations. — N° 39, I, 1983, p. 57-78.
- POUJOL (Geneviève), (SAGEOT Claude, SIMONOT Michel). — Décideurs culturels et pratiques sociales. — N° 41, III, 1983, p. 1-4.
- POUJOL (Geneviève). — Les universités populaires, quelle éducation?. — N° 42, IV, 1983, p. 97-105.
- PRECAS (Nikos). — Tourisme et cultures locales. — N° 40, II 1983, p. 75-80.
- PRECAS (Nikos). — L'éducation populaire en Grèce. — N° 43, V, 1983.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- Préparation (La) du projet de loi sur la promotion de la vie associative. — N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p. 17-22.
- QUADRUPANI (Serge). — Les journaux lycéens. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 87-94.
- QUEAU (Philippe). — Les nouvelles écritures interactives. — N° 36, 2^e trimestre 82, p. 111-115.
- REISKE (Dr). — Quelle place pour les langues ?. — N° 42, IV 1983, p. 74-78.
- RICHTER (Brigitte). — L'animation du livre : caractéristiques et spécialités. — N° 40, II 1983, p. 41-50.
- RICHTER (Noë). — L'idéologie et l'évolution des institutions de lecture de masse. — N° 37, 3^e trimestre 1982, p. 25-45.
- RIOUX (Jean-Pierre). — Entre deux guerres, entre deux sociétés : l'éducation populaire en transit. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 9-16.
- ROBINE (Nicole). — La lecture des livres en France à travers les enquêtes nationales et locales. — N° 40, II 1983, p. 59-74.
- ROMER (Madeleine). — La télévision pour enfants : le modèle britannique. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 81-90.
- ROMER (Madeleine). — Les violences à la télévision : un point de vue américain. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 105-110.
- ROUCOU (Christophe). — La naissance et les débuts de la J.E.C. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 61-74.
- RUTS (Jan). — L'action culturelle : expériences d'actions sauvages aux Pays-Bas. — N° 5, mai 1974, p. 43-66.
- RUTS (Jan). — Les centres d'informations et de consultation des jeunes en Belgique et aux Pays-Bas. — N° 6, décembre 1974, p. 3-24.
- SACHS (Bertrand). — L'information des jeunes : des modalités diverses. — N° 13, 3^e trimestre 1976, p. 27-32.
- SACHS (Bertrand). — Entre conformisme et mutation : les jeunes d'aujourd'hui. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 45-56.
- SACHS (Bertrand). — A propos des adolescents... ou livres propres d'animateurs. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p. 45-56.
- SACHS (Bertrand), VINCENT (Catherine). — Les loisirs des adolescents au Creusot : pratiques, désirs, aspirations. — N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p. 17-24.
- SACHS (Bertrand). — Citoyens... citoyennetés. — N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 1.
- SAEZ (Guy). — Une animation fondée sur une politique d'équipement. — N° 26, 4^e trimestre 1979, p. 15-31.
- SAEZ (Guy). — Citoyens en péril... — N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 5.
- SAEZ (Guy). — Politique de style, politique de ville : Grenoble et Rennes devant la culture. — N° 41, III 1983, p. 53-90.
- SAGEOT (Claude). — Un faux débat. — N° 30, 4^e trimestre 1980, p. 35-38.
- SAGEOT (Claude). — Position d'un militant. — N° 34, 4^e trimestre 81, p. 23-44.
- SAGEOT (Claude). — Images animées d'Alsace. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 81-86.
- SAGEOT (Claude). — Education populaire ? Action culturelle ? Problème pour les décideurs. — N° 41, III 1983, p. 5-10.
- SAINSAULIEU (Renaud). — Un mouvement vers l'université permanente. — N° 42, IV 1983, p. 79-84.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- SAMUEL (Nicole). – Quelques aspects de la sociologie américaine du leadership. – N° 3, juin 1973, p. 99-115.
- SAUGUET (Marie-Noëlle). – Terrains de jeu : quelle animation ? – N° 11, 1^{er} trimestre 1976, p. 1-8.
- SAUGUET (Marie-Noëlle). – L'animation musicale en milieu scolaire. – N° 17, 3^e trimestre 1977, p. 25-36.
- SCHAEFER (René). – Pourquoi des émissions pour enfants ? – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 9-16.
- SENECAL (Michel). – Media communautaires au Québec : Etat de marginalité ou marginalité d'Etat. – N° 36, 2^e trimestre 1982, p. 41-57.
- SIMONOT (Michel). – Le psychosociologue et son animateur. – N° 1, mai 1972, p. 49-53.
- SIMONOT (Michel). – Les représentations de futurs animateurs professionnels. – N° 4, décembre 1973, p. 67-89.
- SIMONOT (Michel). – A propos de la formation des animateurs : faute d'analyse, on recherche des coupables. – N° 12, 2^e trimestre 1976, p. 61-68.
- SIMONOT (Michel). – Publics de l'animation socio-culturelle et activités d'animation. – N° 14, 4^e trimestre 1976, p. 39-45.
- SIMONOT (Michel). – Une profession ? Pour quelle activité ? – N° 22, 4^e trimestre 1978, p. 65-74.
- SIMONOT (Michel). – Création, créativité, expression. – N° 30, 4^e trimestre 1980, p. 15-26.
- SIMONOT-DIERICK (Béatrice). – Des stratégies, des tactiques dans la vie quotidienne. – N° 41, III 1983, p. 11-26.
- SOLINGER (Janet). – Un exemple américain : The smithsonian Institution. – N° 42, IV 1983, p. 63-68.
- SIRE. – Itinéraire d'un peintre. – N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p. 55-60.
- SIROTA (André). – Quelques malentendus à propos de la non-directivité. – N° 1, mai 1972, p. 54-64.
- SOUBEY (Henri). – La télévision éducative romande. – N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p. 109-114.
- SOUCHON (Michel), MEYER (Georges). – L'usage de la télévision. – N° 19, 1^{er} trimestre 1978, p. 17-32.
- STURM (Hertha). – Les effets émotionnels de la télévision. – N° 15-16, 1^{er} trimestre 1977, p. 111-116.
- TANGUY (Yves). – L'association reconnu d'utilité sociale : une réforme socialement utile ? – N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p. 23-35.
- TIMBART (Odile), BONNET (Lydie). – Les dépenses culturelles des départements en 1975. – N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p. 53-62.
- TITMUS (Colin). – L'éducation des adultes en Grande-Bretagne. – N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 157-168.
- THOBY (André). – Témoignage d'un instituteur (1923-1950). – N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 55.
- THOREL (Monique). – De l'expression d'animation scientifique au colloque de Mulhouse. – N° 42, IV 1983, p. 59-62.
- TORAILLE (Raymond). – Animation pédagogique ou animation dans le second degré. – N° 3, juin 1973, p. 77-84.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- TREMPE (Rolande). – Une tentative d'éducation populaire en milieu ouvrier : le centre confédéral d'éducation ouvrière de la C.G.T. : 1932-1939. – N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 95-104.
Un colloque sérigraphique à l'I.N.E.P. – N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p. 71-74.
Un service public d'Education Populaire ? – N° 28, 2^e trimestre 1980, p. 9-20.
Une animatrice à l'hospice. – N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p. 45-52.
Une équipe régionale de C.T.P. – N° 28, 2^e trimestre 1980, p. 43-52.
VAN DEN BUSSCHE (Christian). – Une formation de photographes animateurs. – N° 4, décembre 1973, p. 45-65.
VANDERMEERSCH (Edmond). – Les jeunes et la télévision. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 17-20.
VARINE (Hugues de). – Le patrimoine industriel et les travailleurs. – N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p. 25-34.
VINCENT (Catherine). – Bibliographie : l'éducation populaire 1920-1940. – N° 32, 2^e trimestre 1981, p. 115-120.
VIOLETTE (Marcel). – Portrait d'une émission pour les enfants de 10 à 13 ans. De la magie à la réalité. – N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p. 25-40.
WASSEIGE (Alain de), PION (Michel), QUINET (Patrick). – Les centres d'expression et de créativité dans la communauté française en Belgique. – N° 33, 3^e trimestre 1981, p. 45-65.
WEISGERBER (Pierre). – La politique culturelle en Belgique. Situation et analyse expérimentale d'une nouvelle démarche. – N° 6, décembre 1974, p. 55-75.
YENDT (Maurice). – Le théâtre des jeunes années : deuxième esquisse. – N° 29, 3^e trimestre 1980, p. 15-20.

Les Cahiers de l'Animation
Institut National d'Education Populaire
11, rue Willy Blumenthal
78160 MARLY-LE-ROI



C'est en 1983 que LES CAHIERS de l'ANIMATION ont porté la périodicité à cinq numéros pour l'année. Ce rythme est conservé en 1984. Le premier numéro de l'année (n° 44/45) est double : il est intégralement consacré à un ensemble d'études et de réflexions sur l'évolution et la situation actuelle des professions de l'animation. Ce numéro est proposé aux lecteurs fin avril 1984.



Résumés

Jean-Pierre Augustin

URBANISATION ET NOUVEAUX ENJEUX ASSOCIATIFS : L'AGGLOMERATION BORDELAISE DE 1950 A 1983.

La forme juridique de l'association est inséparable de la question sociale des enjeux associatifs. De fait, le mouvement d'urbanisation accélérée depuis les années 1950 modifie le paysage associatif traditionnel. A partir d'une étude très fine de l'agglomération bordelaise, l'auteur établit comment les modifications du champ urbain, l'interventionnisme accru de l'Etat, et la crise de la société civile locale contribuent à ouvrir un espace nouveau permettant l'apparition de nouveaux types associatifs.

Ces transformations font éclater les matrices laïques et confessionnelles traditionnelles au profit de formes d'associations orientées vers la gestion des services collectifs ou la revendication sur la scène locale. De fait, si la vie associative n'a qu'une implication marginale par rapport au processus de production de l'espace urbain, elle peut jouer un rôle dans l'appropriation du cadre de vie à la condition de participer à sa conquête.

Dominique Gros

MOUVEMENT ALTERNATIF ET ANIMATION CONTRE-INSTITUTIONNELLE : UN DEFI AUX PROFESSIONNELS.

Les nouvelles formes d'actions conduites par des mouvements alternatifs constituent un défi pour l'animation socio-culturelle instituée avec le mouvement social, le mouvement ouvrier, qui la portait. Ouvrant de nouveaux champs sociaux, introduisant une autre dynamique du changement social, les mouvements alternatifs imposent à l'animation une conversion, sous peine d'obsolescence : délaissant sa sphère traditionnelle d'intervention dans le temps situé hors travail et se départissant d'une définition trop étroite du professionnalisme, elle sera susceptible d'accéder à un rôle davantage créatif et « militant ».

Summaries



Jean-Pierre Augustin

URBANISATION AND NEW ASSOCIATIVE STAKES : THE AGGLOMERATION OF BORDEAUX FROM 1950 TO 1983.

The legal form of the association cannot be separated from the social question of associative stakes. In fact the movement of urbanisation accelerated since the fifties modifies the traditional associative landscape. From a very detailed study of the agglomeration of Bordeaux the author states how the modifications of the urban field, the increase in State interference and the crisis of the local civil society contribute to opening a new space that allows new associative types to appear.

These transformations explode the traditional lay and confessional patterns to the benefit of forms of associations orientated towards the management of collective services or demands on the local scene. In fact, if associative life has only a marginal implication with the process of production of urban space, it can play a part in the appropriation of the frame of life provided it takes part in its conquest.

Dominique Gros

ALTERNATE MOVEMENT AND COUNTER-INSTITUTIONAL ANIMATION : A CHALLENGE TO PROFESSIONALS.

The new forms of actions led by alternate movements are actually a challenge to socio-cultural animation instituted with the social movement, the workers' movement which carried it. By opening new social fields, by introducing another dynamics of social change, the alternate movements impose on animation a conversion, otherwise the penalty being obsolescence : leaving its traditional sphere of intervention in leisure time and parting from a too narrow definition of professionalism, it might come to playing a more creative and « militant » role.

Jean-Michel Djian

**POLITIQUE D'INNOVATION CULTURELLE ET VIE ASSOCIATIVE :
LE FONDS D'INTERVENTION CULTURELLE**

En l'espace d'un peu plus de dix années, le F.I.C., création du VIème plan, dont le rôle est de susciter et soutenir l'expérimentation culturelle au moyen de structures administratives souples, a réussi à révéler tout un potentiel créatif du corps social qui apparaissait insoupçonné jusque-là. Sur le fond d'une crise culturelle, notamment des institutions, le F.I.C. a révélé l'innovation culturelle comme facteur déterminant de la mise en cause de formes d'action culturelle inspirées par l'idéologie de la démocratisation. Sa réussite pose la question des stratégies d'intervention de l'Etat en matière de développement culturel, tout particulièrement des conditions de l'innovation sociale autant que des partenaires associatifs dans la dynamique du changement.

Jean-Marie Mignon

**JEUNESSE AFRICAINE, CRAINTE ET CONVOITEE : LES INSTITU-
TIONS DE JEUNESSE EN AFRIQUE FRANCOPHONE**

Marqués par les conflits politiques au moment de l'accession de leur pays à l'Indépendance, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire qui s'étaient implantés en Afrique disparaissent ou subissent une profonde modification de nature. La crainte que suscite la jeunesse et la force potentielle qu'elle représente entraînent le pouvoir politico-administratif à créer des structures d'encadrement qui se rapprochent plus des structures du parti et de l'école que celles des associations, axées sur des « opérations de développement ». Cependant, et particulièrement dans les villes, les individus se retrouvent dans des associations, des groupements d'entraide mutuelle qui leur assurent le passage entre les liens étroits du village et l'éclatement de la vie urbaine.

Nikos Précas

L'EDUCATION POPULAIRE EN GRECE

Parler de l'Education Populaire est devenu un exercice périlleux. Chaque pays en fonction de son histoire et ses structures sociales s'est construit son propre « système » d'éducation populaire. La présente contribution a un objectif principalement descriptif, tout en essayant de situer les structures d'éducation populaire dans le cadre historique de chaque époque étudiée et d'apporter des éclaircissements sur les mots et les notions utilisés afin d'éviter d'importantes confusions.

L'auteur a ainsi voulu présenter l'Education Populaire en Grèce de façon dynamique (évolutive).

Jean-Michel Djian

POLICY OF CULTURAL INNOVATION AND ASSOCIATIVE LIFE : THE FONDS D'INTERVENTION CULTURELLE (THE FUND OF CULTURAL INTERVENTION)

Within slightly over ten years the F.I.C., a création of the VIth plan, the role of which is to raise and support cultural experimentation by means of flexible administrative structures, has succeeded in revealing a whole creative potential of the social body, apparently unsuspected until then. On the background of a cultural crisis, particular of the institutions, the F.I.C. revealed cultural innovation as a determining factor for questioning the forms of cultural action inspired by the ideology of democratisation. Its success leads to questioning the strategies of State intervention with regard to cultural development, in particular the conditions of social innovation and the associative partners in the dynamics of change.

Jean-Marie Mignon

AFRICAN YOUTH, FEARED AND COVETED : THE INSTITUTIONS FOR YOUTH IN FRENCH SPEAKING AFRICA.

Marked by political conflicts as their countries acceded to independence, the movements for youth and popular education which had set up in Africa disappear or undergo a deep change in their nature. The fear that youth provokes and the potential force it represents lead the politico-administrative power to create rigid structures more related to the structures of party and school than those of associations centered on «development operations». However and particularly in towns, individuals gather in associations, groups of mutual help enabling them to commute from close village ties to the fragmentation of urban life.

Nikos Precas

POPULAR EDUCATION IN GREECE

Speaking of Popular Education has become a perilous exercise. Each country, depending on its history and its social structures, has built its own «system» of popular education. The aim of this contribution is mainly descriptive while trying to place the structures of popular education within the historical framework of each period studied and clarifying the words and notions used in order to avoid serious confusions.

The author's aim was a dynamic (evolutive) introduction to Popular Education in Greece.

Jean Hurstel

JEUNESSE ET ACTION CULTURELLE

L'auteur livre certaines des réflexions inspirées par un rapport qu'il vient de remettre au ministère de la Culture sur les formes et les problèmes de l'action culturelle à destination des publics jeunes. En fait, jeunesse et action culturelle pourraient se conjuguer comme jeunesse de l'action culturelle, pour faire éclater l'étroit et triste carcan de démarches répétées. Prendre acte de l'inadaptation des institutions, des organismes et des équipements pour les jeunes, qui répondent à une représentation obsolète de la jeunesse, impose l'imagination pour convertir l'offre culturelle et l'adapter à de nouvelles dispositions, vers de nouvelles approches de la culture.

LE KIOSQUE A UN LIVRE

Il y a en France, un rêve de culture, ce n'est ni un accident ni une création spontanée. Il plonge au contraire au tréfonds de l'histoire nationale, puise jusqu'au socle de la culture nationale, naît enfin du creuset républicain. C'est cette mémoire qu'un livre original reconstitue, c'est cette tradition d'une intention culturelle nationale, au moment même où devenant plus incertaine d'aucuns sont enclins à retrouver d'antiques certitudes, c'est cette tradition que Evelyne Ritaine ausculte dans LES STRATEGES de la culture.

Jean Hurstel

YOUTH AND CULTURAL ACTION

The author offers some of the reflexions inspired by a report that he has just submitted to the Ministère de la Culture, on the forms and the problems of cultural action for young people. In fact youth and cultural action could be combined as youth of cultural action to break down the narrow and sad path of repetitive actions. Noting the inadaptation of institutions, organisations and equipment for young people, answering an obsolete representation of youth, imposes the imagination required to convert the cultural offer and adapt it to new measures, new approaches of culture.

THE ONE-BOOK KIOSK

There prevails in France a dream of culture. It is neither an accident nor a spontaneous creation. Its roots lie deep in national history, down to the base of national culture and come to life out of the republican melting pot. It is this memory that an original book restitues, it is this tradition of national cultural intention at a time when, becoming more uncertain, some people tend to dig out antique certitudes, it is this tradition that Evelyne Ritaine examines in the strategists of culture.

COLLECTION « DOCUMENTS DE L'I.N.E.P. »

SÉRIE ÉTUDES ET RECHERCHES

- XXI Eléments pour l'histoire de l'Éducation Populaire Française.
Actes du Colloque I.N.E.P. 1975 - 1976 26 F
- XXII HERMANN (J.) - Entre la lyre et le compas. Note pour une
scénographie de l'espace ludique. - 1976. 32 F
- XXXIX OBERTI (A.) - Des organismes d'aide aux associations
locales. - 1981. 37 F

SÉRIE DOCUMENTATION

- XXXI OBERTI (A.) - Pour connaître la télévision. - 1980. 37 F
- XXXIV SACHS (B.) - Les adolescents : choix de textes : valeurs,
comportements, loisirs. - 1978, réédition complétée. 1981. 37 F
- XL BOULOGNE (A.), FAYET-SCRIBE (S.) - La presse d'Éduca-
tion Populaire de 1830 à 1960 - sous la dir. de R. LABOURIE.-
1982, 193 p. 85 F
- XLI Décentralisation et communication sociale locale - Actes du
colloque de Pau (1982) - Co-édition Ligue de l'Enseignement -
I.N.E.P., 1983. 35 F
- XLIII DUJARDIN (R.) - Le cinéma dans la commune. 45 F

NOUVELLE SÉRIE

- 1 POUJOL (G.) - Action culturelle, action socio-culturelle.
Recherches. - 1983. 37 F
- 2 Actes du colloque informatique, éducation populaire, vie asso-
ciative, 1983. 50 F

T.V.A. comprise 4 %

Commande à adresser à :
I.N.E.P., Service des publications, 78160 MARLY-LE-ROI
Joindre un chèque à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P.

ABONNEZ-VOUS
AUX CAHIERS DE L'ANIMATION

cinq numéros par an

L'Abonnement :

France : 175 F

Etranger : 220 F



Bulletin à renvoyer à :
Service des Publications
I.N.E.P.
78160 MARLY-LE-ROI
(3) 958.49.98

***DANS VOTRE INTERET
COMME DANS LE NOTRE
ABONNEZ-VOUS !***

Bulletin d'abonnement

Nom

Prénom

Organisme
(si nécessaire)

Numéro et rue

Ville

Code postal

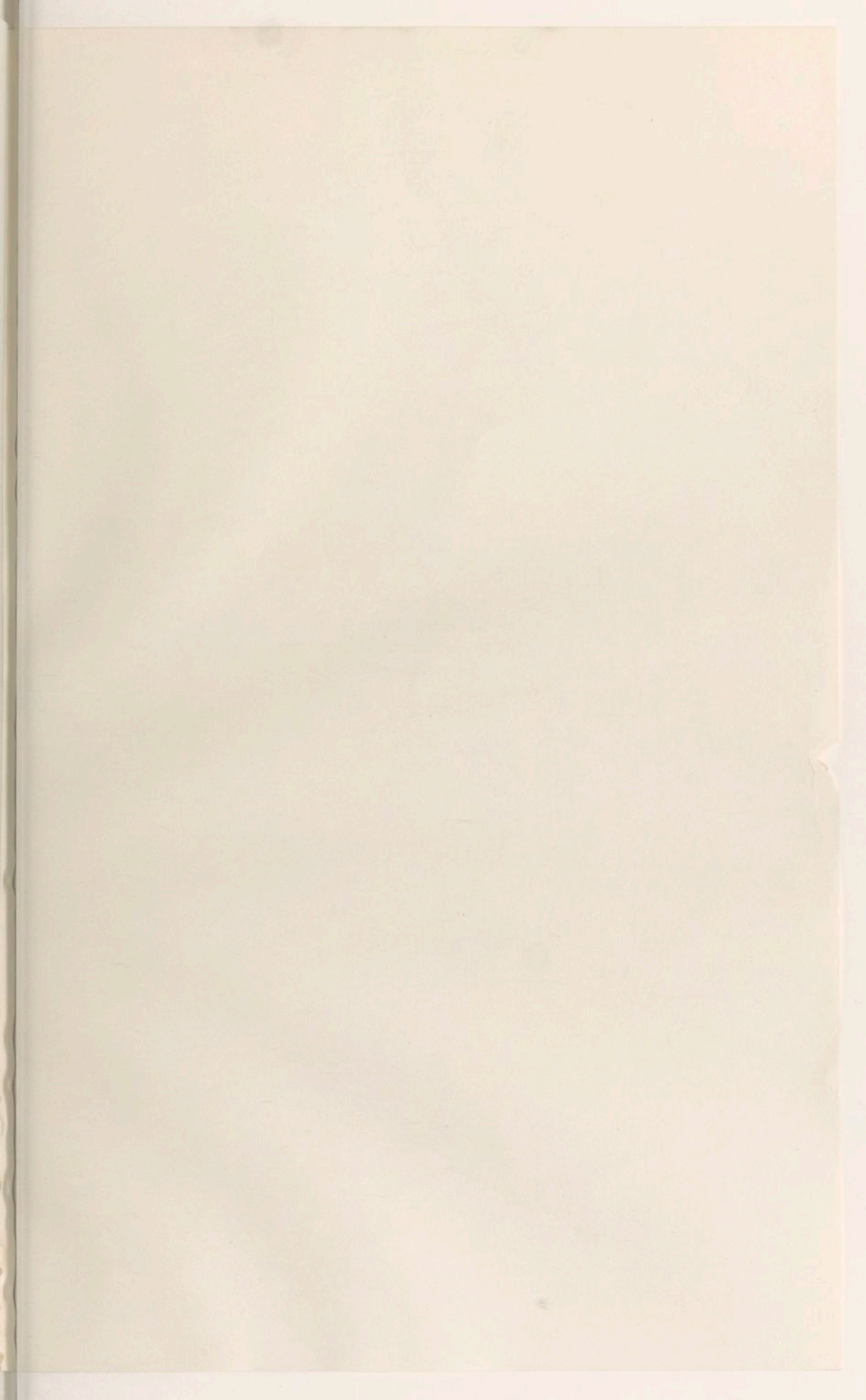
Pays (seulement si vous
habitez hors de France)

Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de M. l'Intendant de l'INEP

Pour l'étranger : Envoyer un chèque en francs français à l'ordre de M. l'Intendant de l'INEP ou un mandat international.

Achevé d'imprimer
sur les presses de Copédith
7, rue des Ardennes, 75019 Paris
Décembre 1983

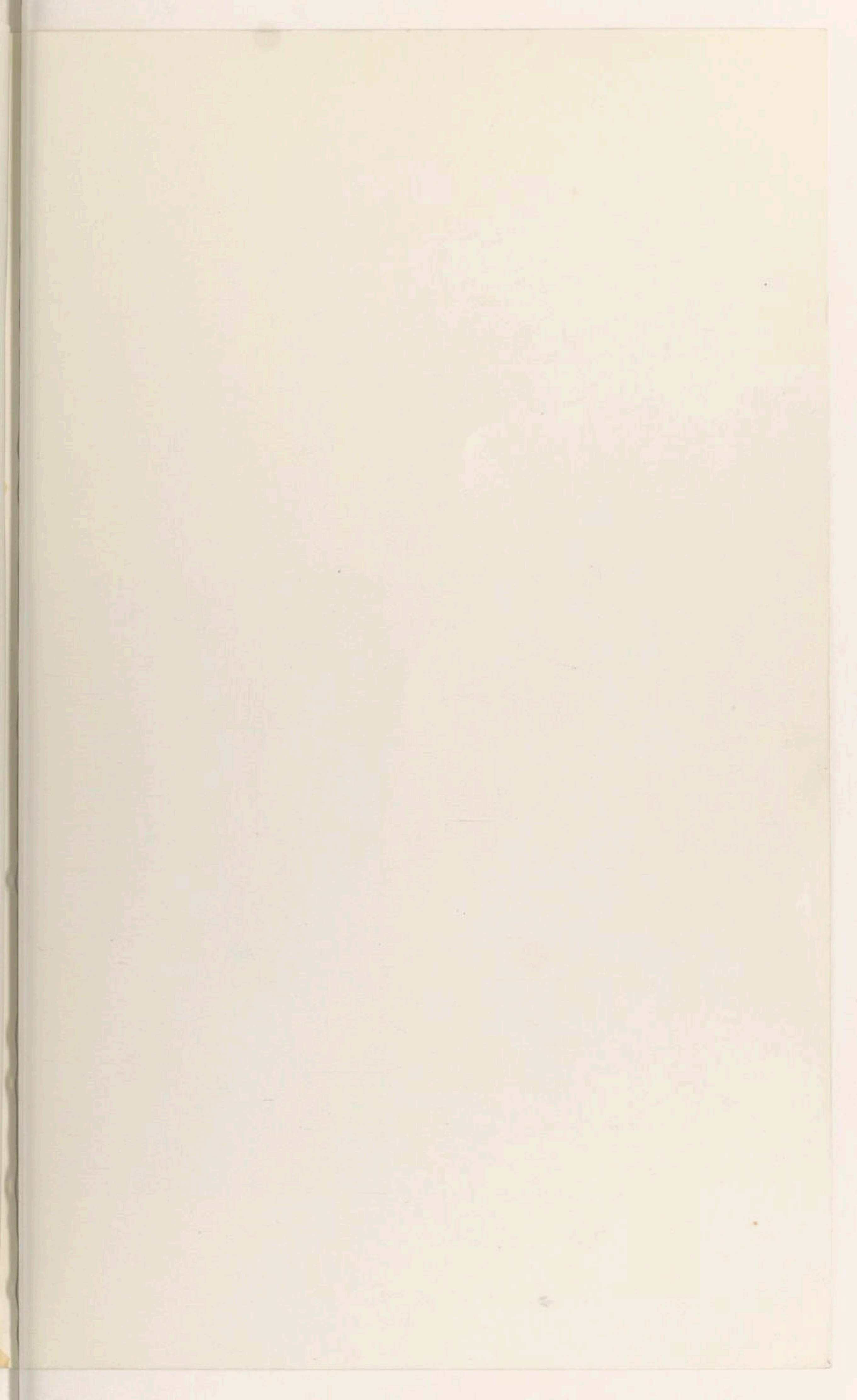
Dépôt légal n° 5660
CPP n° 604 AD



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637

APR 11 1968

CP 6 64 AD



LES CAHIERS

DE L'ANIMATION

N° 43

PRIX : 40 FRANCS

31 décembre 1983

INSTITUT NATIONAL
D'ÉDUCATION POPULAIRE

MINISTÈRE
DU TEMPS LIBRE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS